

LIGNE 400 000 VOLTS LONNY - SEUIL - VESLE

Reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims



COMPTE RENDU DE LA CONCERTATION

DECEMBRE 2011





Préambule

La concertation recommandée sur le projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims en région Champagne-Ardenne s'est déroulée du 3 mai au 15 novembre 2011. Ce document retrace l'organisation de la concertation et son déroulement puis analyse les principaux enseignements en vue de la poursuite de la concertation.

Le projet porté en concertation consiste à reconstruire en double circuit (2 circuits électriques sur une même file de pylônes) la ligne à 400 000 volts existante entre les postes de Lonny (Charleville-Mézières), Seuil (Rethel) et Vesle (Reims) pour sécuriser l'alimentation électrique de la région et accompagner son développement.

Ce projet nécessite la réalisation des travaux suivants :

- la construction de la ligne en double circuit 400 000 volts entre les postes de Lonny, Seuil et Vesle, un seul circuit étant raccordé au poste de Seuil ;
- des modifications à l'intérieur des trois postes existants ;
- le démontage de la ligne actuelle à 400 000 volts entre les postes de Lonny, Seuil et Vesle.

L'investissement global s'élève à environ 105 millions d'euros.

En application du décret n°2002-1275 du 22 octobre 2002 relatif à l'organisation du débat public, RTE a saisi le 15 septembre 2010 la Commission nationale du débat public sur le projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims.

Lors de sa séance du 3 novembre 2010, la Commission nationale du débat public a considéré que « les impacts socioéconomiques du projet sont importants pour le développement économique de l'agglomération rémoise », mais que « ce projet, dont l'objectif principal est d'assurer l'alimentation électrique de la région rémoise, ne revêt pas un caractère d'intérêt national significatif au sens de la loi », et que, « s'agissant principalement d'une reconstruction, les impacts nouveaux sur l'environnement sont limités ».

La Commission nationale du débat public a donc décidé qu'il n'y avait pas lieu d'organiser un débat public sur ce projet tout en recommandant à RTE d'ouvrir une concertation qui sera placée sous l'égide d'une personnalité indépendante nommée par la Commission.

Lors de sa réunion du 1er décembre 2010, la Commission nationale du débat public a désigné Monsieur René DAROQUE en qualité de personnalité indépendante garante de la mise en œuvre de la concertation recommandée.





Sommaire

1. L'organisation de la concertation	5
1.1 – Les objectifs de la concertation	5
1.2 – La préparation de la concertation Le plan de concertation Le dispositif d'information	5 5 7
1.3 - La mobilisation du public 1 ère phase de concertation 2 ème phase : les permanences locales de septembre 3 ème phase : les réunions publiques de novembre	13 13 16 18
1.4 - Les initiatives complémentaires La participation des citoyens La participation des acteurs de l'environnement La participation des agriculteurs La participation des élus locaux La participation des acteurs économiques	20 20 20 21 22 22
2. Le déroulement de la concertation	23
2.1 - Le bilan des 3 phases d'échanges avec le public 1 ère phase : réunions publiques – mai 2011 2 ème phase : permanences publiques – septembre 2011 3 ème phase : réunions publiques – novembre 2011	23 23 27 29
2.2 - Les autres échanges avec le public Les registres en mairie Les courriers et mails Les visites de terrain La couverture médiatique	32 32 32 33 33
3. La poursuite de la concertation	35
3.1 - Les grands enseignements de la concertation Synthèse des enseignements Conclusions du maître d'ouvrage	35 35 39
3.2 - Prochaines étapes du projet et concertation associée	40
4. Annexes	41





1. L'organisation de la concertation

1.1 - Les objectifs de la concertation

Les objectifs de RTE relatifs à la mise en place de cette concertation consistaient à :

- Assurer une information la plus large possible du public et favoriser son expression ;
- Evaluer, grâce aux échanges avec le public, la cohérence de son projet avec les enjeux et les contraintes du territoire;
- Etudier la pertinence de poursuivre ou non le projet et en définir les modalités en fonction des attentes du public ;
- Et identifier les thèmes à approfondir pour la poursuite du projet le cas échéant.

1.2 - La préparation de la concertation

Le plan de concertation

Les attentes de la Commission nationale du débat public

La Commission nationale du débat public a décidé qu'il n'y avait pas lieu d'organiser un débat public sur ce projet tout en recommandant à RTE « d'ouvrir une concertation selon les modalités suivantes :

- elle sera menée sous l'égide d'une personnalité indépendante que la Commission nationale désignera et qui, en veillant au bon déroulement de la concertation, à la qualité et à la sincérité des informations diffusées et en favorisant l'expression du public, en sera le garant,
- elle fera une large place à l'information du public, notamment par une publicité élargie, et à l'expression de la population, notamment à l'occasion de réunions publiques,
- elle portera également sur les modalités d'information du public durant le chantier,
- elle fera l'objet d'un compte-rendu à la Commission nationale qui sera annexé au dossier d'enquête publique ».



Des réunions préparatoires

RTE a, dans un premier temps, échangé avec la Commission nationale du débat public au cours du mois de janvier 2011 afin de convenir des grandes lignes organisationnelles de cette concertation.

Quatre réunions préparatoires ont également eu lieu avec le garant de la concertation, dont le rôle est de s'assurer de la transparence des informations délivrées par RTE et de veiller à l'expression libre et argumentée de tout un chacun.

Ainsi, Monsieur René Daroque a été associé à la définition du plan de concertation et à l'organisation des réunions publiques pour lesquelles il a demandé la présence d'un animateur indépendant. C'est également le garant de la concertation qui a proposé de mettre à disposition du public en mairie des registres de la concertation. Il a eu bien entendu l'occasion de donner son opinion sur le dossier d'information réalisé par le maitre d'ouvrage.

Enfin, des contacts préliminaires ont été menés par RTE auprès de plusieurs acteurs du territoire : préfectures et services de l'Etat, élus représentants des collectivités locales et parlementaires, associations et acteurs de l'environnement, organisations socio-professionnelles et acteurs économiques, etc... Ces contacts ont permis de prendre en compte la perception du projet par le territoire et d'intégrer leurs attentes en termes de concertation.

Une Charte de la concertation

Suite à ces entretiens, RTE a élaboré une Charte de la concertation. Cette charte décrit les modalités et règles de concertation que RTE s'engage à mettre en place. Elle s'adresse aux partenaires de RTE et aux acteurs de la société civile et plus généralement à toute personne désireuse de contribuer aux réflexions conduites pour l'élaboration de ce projet. Cette charte a été mise à disposition du public via le site internet du projet www.charleville-reims.rte-france.com.

L'articulation de la concertation recommandée avec le processus défini par la « circulaire Fontaine »

La circulaire de la ministre déléguée à l'Industrie du 9 septembre 2002 relative au développement des réseaux publics de transport et de distribution de l'électricité (circulaire dite « Fontaine ») stipule que la concertation préalable à l'enquête publique est placée sous l'égide du préfet. Celui-ci constitue une instance de concertation comprenant les services de l'Etat, les élus, les organismes socioprofessionnels, les associations et le maître d'ouvrage.

Dans le cas du projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims, cette concertation réglementaire est placée sous l'autorité du préfet des Ardennes, préfet coordonnateur.

Ainsi, une réunion plénière de l'instance de concertation est organisée par le préfet à l'issue de chaque phase d'échanges avec le public :

- une première réunion a eu lieu le 28 juin 2011 pour définir l'aire d'étude dans laquelle RTE recherchera les différents fuseaux de passage pour la future ligne ;
- une deuxième réunion sera organisée au début de l'année 2012 pour retenir le fuseau de moindre impact.



Le dispositif d'information

Une identité visuelle spécifique au projet

RTE a souhaité mettre en place pour l'ensemble des supports d'information une identité visuelle spécifique. L'objectif est de faciliter au public et aux acteurs du territoire l'identification de la documentation relative au projet, ceci tout au long de la concertation.





Les supports de communication

Le dossier d'information

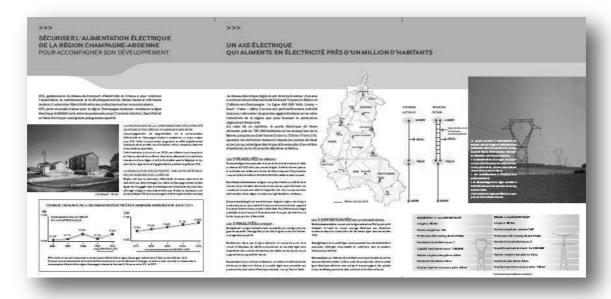
Destiné à apporter l'information la plus large et complète possible sur le projet, ce document de plus de 80 pages, illustré de photos et schémas pédagogiques, présente les objectifs et caractéristiques essentielles du projet. Il développe les informations indispensables à la parfaite compréhension du projet et à l'analyse de ses effets sur les territoires traversés. Il présente ainsi les résultats des études réalisées (environnementales, socio-économiques et techniques) et les notions clefs du système électrique national et régional.

La conception du dossier a été réalisée en étroite collaboration avec le garant de la concertation qui a pu donner son appréciation dès l'élaboration du sommaire du dossier jusqu'à la relecture finale du document. Le dossier d'information a été édité en avril 2011 en 2 500 exemplaires. Il a été distribué et tenu à la disposition du public durant toute la phase de concertation recommandée et mis en téléchargement depuis le site internet du projet.

La plaquette de présentation du projet

Document de synthèse favorisant une appropriation rapide du projet, la plaquette de présentation du projet explique la problématique électrique rencontrée tout en mettant en exergue les enjeux du projet pour le territoire ainsi que la solution technique envisagée par RTE. Un tableau comparant les caractéristiques (hauteur des pylônes, emprise moyenne au sol, envergure de la nappe de câbles) de la ligne actuelle avec la ligne en projet y figure notamment. Sur les 6 pages du document, deux sont consacrées à la concertation : une page explique les modalités et objectifs de la concertation recommandée, l'autre incite le lecteur à participer (annonce des réunions publiques, contacts par téléphone, mail et courrier) et à s'informer (dossier d'information en mairie, site internet).

Ce document se déplie pour mesurer une fois ouvert 60 cm de large par 29 cm de haut. Il a été imprimé en avril 2011 à 5 000 exemplaires pour être largement diffusé durant toute la concertation.





Les panneaux d'information

Décrivant de façon graphique et illustrée des informations clefs sur le projet (notamment cartographiques), des panneaux d'information ont été disposés à l'entrée des salles de réunions. Les visiteurs pouvaient ainsi acquérir rapidement l'essentiel de l'information avant d'assister à la réunion.

Ces panneaux pédagogiques, de 2 mètres de haut par 80 cm de large, abordent les thématiques suivantes :

- RTE et sa mission de service public
- Le projet de reconstruction de la ligne
- La prise en compte des activités humaines
- L'impact sur la nature et les paysages
- Les modalités de concertation
- Le tracé de la ligne Lonny-Seuil-Vesle existante.

Puis, au cours de la concertation, deux panneaux d'information supplémentaires ont été réalisés :

- Présentation des caractéristiques de l'aire d'étude telle que définie lors de la première étape de la concertation ;
- Présentation des études partagées avec le territoire et des autres démarches partenariales engagées au cours de l'année 2011.

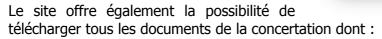




Le site internet du projet

Le site « www.charleville-reims.rtefrance.com » permet à tout internaute d'approfondir l'information sur le projet :

- place de la ligne actuelle au sein du réseau régional de transport d'électricité
- analyse des fragilités du réseau et des enjeux du projet
- caractéristiques du projet envisagé
- modalités de la concertation en cours avec notamment l'annonce des réunions publiques)
- etc...



- la charte de la concertation
- le dossier d'information
- l'étude socio-économique réalisée sur le territoire concerné entre Charleville-Mézières et Reims en collaboration avec l'Institut d'Aménagement du Territoire, d'Environnement et d'Urbanisme de l'Université de Reims
- les comptes rendus des réunions publiques
- etc...

Hébergé sur le site national de RTE, il permet d'accéder directement à toute autre information générique sur le réseau et l'électricité.

L'adresse du site internet est indiquée sur tous les documents d'information relatifs au projet.

Le dépliant de présentation de l'aire d'étude

Après validation de l'aire d'étude le 28 juin 2011, RTE a diffusé auprès de tous les habitants concernés un dépliant présentant l'aire d'étude et ses grandes caractéristiques environnementales. Il permettait d'inviter les habitants aux permanences publiques organisées par le maître d'ouvrage au mois de septembre.

Ce dépliant rappelle les enjeux du projet et ses principales caractéristiques techniques, détaille l'aire d'étude dans laquelle sont recherchés les fuseaux de passage pour la future ligne et annonce les permanences publiques organisées courant du mois de septembre.

Ce document, au format A5 fermé, se déplie en quatre afin de permettre la présentation de l'aire d'étude sur une page A3 pour en assurer la bonne lisibilité, cette carte couvrant 63 communes sur deux départements.

Il a été édité à plus de 20 000 exemplaires pour être distribué auprès de tous les habitants des 63 communes de l'aire d'étude.





Les moyens d'expression du public

Le site internet, l'email, l'adresse postale et le téléphone.

Le site internet <u>www.charleville-reims.rte-france.com</u> comprend une page « Contact » permettant à l'internaute de poser ses questions sur le projet et de contacter l'équipe RTE par téléphone ou courrier postal.

L'adresse du site internet, l'adresse postale et l'email de l'équipe projet ainsi que le numéro de téléphone dédié figurent sur tous les supports d'information.

Les réunions publiques

Véritables temps forts de la concertation, les réunions publiques ont permis à RTE de rencontrer à plusieurs reprises la population et les acteurs du territoire concernés par le projet.

Les réunions publiques de mai 2011 ont eu pour objectifs de débattre de l'opportunité du projet et de ses enjeux, mais aussi de préciser le périmètre du territoire concerné (aire d'étude).

Les réunions publiques étaient organisées le soir à partir de 18 heures afin de favoriser la mobilisation des habitants. Leur répartition permettait de couvrir l'ensemble du territoire concerné par le projet (plaine champenoise, rethélois, crêtes préardennaises) :

- Le mardi 3 mai à la salle polyvalente de Beine-Nauroy (Marne)
- Le mercredi 4 mai à la salle polyvalente de Sault-lès-Rethel (Ardennes)
- Le jeudi 5 mai à la salle polyvalente de Signy-L'abbaye (Ardennes).

Tous les habitants des Ardennes et de la Marne ont été informés de ces réunions par voie de presse. En complément, les maires des communes situées à 10 km de part et d'autre de la ligne électrique existante, soit **128 communes** (territoire appelé « aire de la concertation »), ont reçu directement les documents de la concertation afin de relayer l'information auprès de leurs administrés.

Les réunions publiques de novembre 2011 avaient pour objectif de présenter les fuseaux de passages envisagés pour la future ligne à l'intérieur de l'aire d'étude définie lors de la première phase. Les lieux de ces réunions publiques ont été identiques à ceux de la 1^{ère} phase car les salles permettaient d'accueillir le public dans de très bonnes conditions. Les réunions se sont déroulées à 18h00 :

- Le lundi 7 novembre à la salle polyvalente de Beine-Nauroy (Marne)
- Le mardi 8 novembre à la salle polyvalente de Sault-lès-Rethel (Ardennes)
- Le mercredi 9 novembre à la salle polyvalente de Signy-L'abbaye (Ardennes).

Là aussi, tous les habitants des Ardennes et de la Marne ont été informés de ces réunions par voie de presse. En complément, les maires des communes situées dans l'aire d'étude, soit **63 communes**, ont reçu directement les documents de la concertation et un dépliant d'invitation a été distribué auprès de tous les habitants de ces communes.



Les permanences publiques

En amont des réunions de la 1^{ère} phase de concertation, pour offrir une plus grande disponibilité d'accueil et permettre à ceux qui le souhaitaient d'aborder des sujets plus particuliers, RTE s'est tenu à la disposition du public de 14 heures à 17 heures dans les lieux mêmes des réunions publiques.

Ensuite, en septembre 2011, RTE a organisé **six permanences locales** en mairies afin de recueillir l'avis et les remarques des citoyens sur le projet et les caractéristiques environnementales et urbaines de l'aire d'étude.

Ces permanences locales, qui se déroulaient généralement dans des locaux municipaux, étaient réparties le long des 80 km du territoire concerné par le projet :

- Mercredi 14/09 de 9h à 13h à la mairie de Thin-le-Moutier (08460)
- Mercredi 14/09 de 15h à 19h à la mairie de Viel-Saint-Rémy (08270)
- Jeudi 15/09 de 9h à 13h à la mairie de Coucy (08300)
- Jeudi 15/09 de 15h à 19h à la mairie d'Annelles (08310)
- Vendredi 16/09 de 9h à 13h à la mairie de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy (08310)
- Vendredi 16/09 de 15h à 19h à la salle Souverville de Pontfaverger-Moronvilliers (51490)

A l'issue de ces permanences, et suite aux remarques de certains participants et élus situés à l'est de l'aire d'étude, une **permanence supplémentaire** a été organisée :

 le mardi 8 novembre de 9h à 13h en mairie d'Alland'huy-et-Sausseuil (08130).

Les registres des avis et remarques en Mairie

Sur demande du garant et pour permettre aux habitants de s'exprimer tout au long de la concertation, des registres ont été mis à disposition du public dans les **63 mairies des communes de l'aire d'étude.** Ces registres sont restés à la disposition du public durant **3 mois, du 15 septembre au 15 novembre 2011.**

Ces registres avaient la forme d'un cahier d'une cinquantaine de pages vierges et numérotées, la couverture du cahier reprenant le visuel du projet.

Tous les documents d'information – et notamment les dépliants distribués en boite aux lettres de tous les habitants de l'aire d'étude - mentionnaient la présence de ces registres dans les mairies.



1.3 - La mobilisation du public

Pour chaque étape de la concertation recommandée, RTE a mis en place un dispositif cherchant à favoriser la mobilisation du public.

1ère phase de concertation : les réunions publiques de mai 2011

La conférence de presse du 29 avril 2011

Le lancement de la concertation a été annoncé lors d'une conférence de presse présentant le projet et l'organisation de la concertation recommandée.

Elle s'est déroulée en Préfecture des Ardennes en présence de René Daroque, garant de la concertation, Pierre N'Gahane, Préfet des Ardennes, et de Jean-Louis Carlier, Directeur de Projets RTE.

Ce fut l'occasion de présenter le dossier d'information, d'annoncer les réunions publiques de mai et de préciser les autres moyens d'information et d'expression mis à la disposition du public (site internet, téléphone, courrier...).

Les principaux médias régionaux étaient représentés :

- L'Union
- La Semaine des Ardennes
- France 3 Champagne Ardenne
- Virgin radio

Le dossier de presse remis aux participants a, par la suite, été adressé aux médias invités mais non présents à la conférence de presse : les journaux *Agri Ardennes*, *Les Petites Affiches Matot Braine*, les radios *France Bleu Champagne-Ardenne*, *radio panach*, *radio8fm*, *rvm*, *rcf*, *champagne fm*, et la télévision locale *ardennes tv*.

Les annonces dans la presse

Plusieurs annonces au format 1/8^{ème} de page sont parues dans la presse régionale (presse quotidienne, hebdomadaire et presse spécialisée) à plusieurs reprises quelques semaines puis quelques jours avant les réunions publiques. Les médias utilisés pour la diffusion de ces annonces ont été :

- L'Union éditions Reims et Ardennes (diffusions les 20 et 27 avril et 2 mai)
- L'Union Economie éditions Marne et Ardennes (diffusion le 19 avril)
- La semaine des Ardennes (diffusions les 21 et 28 avril)
- Les petites affiches Matot Braine (diffusions les 18 et 26 avril)
- Agri Ardennes (diffusions les 22 et 29 avril)
- La Marne Agricole (diffusions les 22 et 29 avril)



Les documents d'information disponibles en Mairie

RTE a envoyé aux **128 mairies** situées à 10 km de part et d'autre de la ligne électrique existante (aire de la concertation) un colis contenant l'ensemble des outils nécessaires à la promotion locale de la concertation :

- Le dossier d'information a été édité à 2 500 exemplaires dont près de 500 ont été envoyés aux 128 communes concernées. Chaque commune a reçu 3 exemplaires afin d'en mettre à disposition du public pour consultation en Mairie. Parmi les 2000 exemplaires restants, 300 ont été envoyés aux acteurs du territoire (élus autres que maires, associations, services de l'Etat, CCIR,...). D'autres ont été distribués aux participants lors des permanences et réunions publiques, la "réserve" a été utilisée lors des rencontres suivantes de concertation, notamment au cours des permanences en mairies de septembre et des réunions publiques de novembre.
- La plaquette de présentation du projet a été éditée à 5 000 exemplaires, dont près de 4 500 ont été envoyés aux 128 communes de l'aire de la concertation : chaque commune recevait (en fonction du nombre de foyers), entre 20 et 200 dépliants qu'elle mettait à disposition du public en Mairie ou tout autre lieu public.
- L'affiche a été éditée en **500 exemplaires** pour annoncer les réunions publiques du soir et les permanences de l'après-midi. L'affiche informait également le lecteur de la disponibilité en Mairie, en libre consultation, du dossier d'information. Ces affiches ont été envoyées aux 128 communes de l'aire de la concertation : chaque commune recevait (en fonction du nombre de foyers) entre 2 et 10 affiches qu'elle disposait en Mairie ou tout autre lieu public.
- **Sur tous ces supports** étaient mentionnés le site internet du projet et les moyens de contacter l'équipe Projet RTE.

L'accompagnement des Mairies en tant que relais d'informations

Les mairies ont constitué un relais important pour la diffusion de l'information et l'annonce des réunions publiques. RTE a donc souhaité les accompagner individuellement.

Les colis contenant le dispositif d'information (dossiers d'information, dépliants d'information, affiches...) ont été livrés par porteur spécial pour garantir une livraison dans les meilleurs délais et tenir compte des heures d'ouverture des mairies. Ce colis était accompagné d'un courrier expliquant le dispositif mis en place et invitant la mairie à prendre contact avec RTE en cas de besoin.

Quelques jours après l'envoi du colis, chaque mairie a été contactée personnellement par téléphone pour s'assurer de la bonne réception du colis et de la mise en place du dispositif.

L'ensemble du dispositif a été mis en place entre 3 semaines et 15 jours avant les réunions publiques.



La diffusion des comptes rendus des réunions publiques

Chaque réunion publique a fait l'objet d'un compte rendu détaillé d'une dizaine de pages environ retraçant l'ensemble des débats avec le public et des diverses interventions. Ils ont été adressés quelques jours après la réunion à l'ensemble des maires de l'aire de la concertation et mis en ligne sur le site internet du projet.

La fiche d'information « point sur la concertation »

En complément, une fiche A4 recto-verso synthétisant les principaux enseignements de la première phase de réunions publiques a été diffusée auprès des acteurs du territoire (élus, représentants socio-économiques, associations, services de l'Etat) et mise en ligne sur internet.

Elle annonçait également les prochaines étapes de la concertation.







2ème phase : les permanences locales de septembre 2011

Deux communiqués de presse

Le 28 juin 2011, un communiqué a été transmis à la presse pour annoncer la poursuite de la concertation. Il présentait la solution technique retenue ainsi que la validation de l'aire d'étude en mettant en exergue l'organisation des permanences de septembre (dates, horaires et lieux). La presse bénéficiait donc de cette information plus de deux mois avant la tenue des permanences.

Puis, le 8 septembre – soit une semaine avant la première permanence – un nouveau communiqué a été adressé à la presse régionale. Il rappelait les modalités de participation du public à ces permanences.

Cette information rédactionnelle a complété le dispositif d'information du public, dont les annonces du maître d'ouvrage dans les médias.

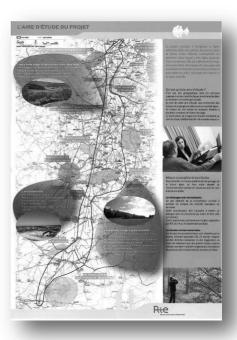
Une information directe auprès des habitants : le dépliant de présentation de l'aire d'étude

Pour cette 2^{ème} phase de concertation, RTE a mis en place un dispositif d'information renforcé ciblant directement chaque habitant de l'aire d'étude afin d'augmenter la mobilisation autour du projet.

Ainsi, un dépliant d'information qui présente le projet (et son aire d'étude) et incite chacun à participer (notamment à travers les permanences) a été distribué dans toutes les boites aux lettres des habitants des 63 communes de l'aire d'étude, soit environ **20 000 exemplaires**.

En compléments 700 autres exemplaires ont été mis à disposition du public dans les mairies concernées. Il a également été mis en ligne sur le site internet du projet.





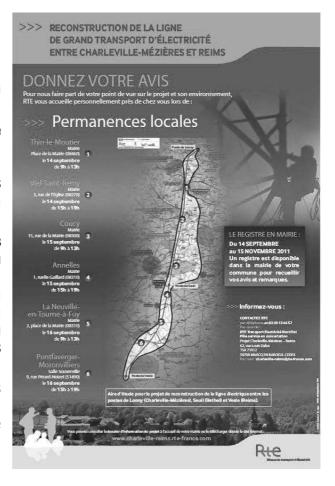


Les documents d'information disponibles en Mairie

Comme pour la 1^{ère} phase, une **affiche** (format 40 cm de large par 60 cm de haut) annonçant les permanences a été envoyée en 3 exemplaires aux maires des 63 communes de l'aire d'étude afin qu'ils les mettent en place dans les lieux publics.

Sur demande du garant, un **registre des avis et remarques** a été mis à disposition du public avant les permanences locales dès le 14 septembre 2011. Il été accompagné du dossier d'information, document fondateur du projet. Ce registre est resté à la disposition du public jusqu'au 15 novembre 2011, soit après la dernière phase de réunions publiques.

La distribution de l'ensemble de ces documents a débuté dès le 22 août, soit 3 semaines avant la première permanence locale.



Les annonces dans la presse

Comme pour les réunions de mai, plusieurs annonces au format 1/8^{ème} de page ont été publiées dans la presse régionale (presse quotidienne, hebdomadaire et presse spécialisée) quelques semaines et quelques jours avant les permanences. Les médias utilisés pour la diffusion de ces annonces ont été :

- L'Union édition Ardennes des 1er, 5 et 9 septembre
- L'Union édition Reims des 5 et 10 septembre
- L'Union Economie du 7 septembre
- La Semaine des Ardennes du 9 septembre
- Agri Ardennes des 2 et 9 septembre
- La Marne Agricole des 2 et 9 septembre
- Reprise de l'annonce sur les sites internet de L'Union et La Semaine des Ardennes

Une 2ème fiche « point sur la concertation »

A l'issue de cette série de permanences, une deuxième fiche A4 recto-verso synthétisant les principaux enseignements des permanences a été réalisée. Elle annonçait également les trois réunions publiques de novembre (lieux, dates et horaires).

Cette fiche d'information a été envoyée à l'ensemble des acteurs du territoire (élus, représentants associatifs et socio-économiques, ...) et mise en ligne sur internet.



3ème phase : les réunions publiques de novembre 2011

Une invitation pour chaque habitant



Dans la droite ligne de la démarche de proximité engagée en septembre auprès des habitants, RTE a souhaité de nouveau informer directement chaque habitant de l'aire d'étude en lui faisant parvenir une invitation aux réunions publiques de novembre.

Imprimée en **20 000 exemplaires**, cette invitation prenait la forme d'un A5 recto-verso, la première page annonçant les dates, lieux et horaires des réunions ainsi que leur objet « Concertation sur les fuseaux », la deuxième page rappelant les enjeux et caractéristiques du projet ainsi que les diverses possibilités d'expression (registre en mairie, site internet, mail, téléphone...).

Les documents d'information disponibles en Mairie

Mi-octobre, RTE a de nouveau adressé aux 63 mairies de l'aire d'étude un colis contenant les nouveaux outils de promotion locale de la concertation :

- **l'invitation** distribuée dans les boites aux lettres a également été mise à disposition des visiteurs en Mairie ou tout autre lieu public (entre 20 et 200 exemplaires par communes selon le nombre d'habitants);
- Une affiche annonçant les réunions publiques envoyée en 3 exemplaires pour être disposées dans les lieux publics. Sur ces affiches figuraient l'objet des réunions « concertation sur les fuseaux » et les différents moyens d'expression du public : registre en mairie, site internet, mail, courrier, téléphone....

La distribution de l'ensemble de ces documents d'information a débuté dans la semaine du 17 octobre, soit 3 semaines avant la première réunion publique.



Les annonces dans la presse

Plusieurs annonces au format 1/8^{ème} de page ont été diffusées dans la presse régionale (presse quotidienne, hebdomadaire et presse spécialisée) quelques semaines et quelques jours avant les réunions publiques de novembre. Les médias utilisés pour la diffusion de ces annonces ont été :

- L'Union édition Ardennes des 1er et 5 novembre
- L'Union édition Reims des 1er et 5 novembre
- La Semaine des Ardennes du 3 novembre
- Agri Ardennes
- La Marne Agricole
- Reprise de l'annonce sur les sites internet de L'Union et La Semaine des Ardennes



La diffusion des comptes rendus des réunions publiques

Chaque réunion publique a fait l'objet d'un compte rendu détaillé d'une dizaine de pages environ retraçant l'ensemble des débats avec le public et des diverses interventions. Ils ont été adressés quelques jours après la réunion à l'ensemble des maires de l'aire d'étude et mis en ligne sur le site internet du projet.

Une 3^{ème} fiche « point sur la concertation »

En complément, une fiche A4 recto-verso synthétisant les principaux enseignements de cette 2^{ème} vague de réunions publiques a été diffusée auprès des acteurs du territoire (élus, représentants socio-économiques, associations, services de l'Etat) et mise en ligne sur internet.



1.4 - Les initiatives complémentaires

Au-delà de ces temps forts de la concertation organisés autour des réunions et permanences publiques, RTE a souhaité favoriser toutes les formes de participations.

La participation des citoyens

RTE a souhaité prendre en compte la perception que peuvent avoir les habitants de leur propre territoire en termes de paysages, milieux écologiques et cadre de vie. Cette analyse confiée à un bureau de recherches universitaires visait à compléter et qualifier les études techniques, socio-économiques et environnementales menées sur le projet.

Ainsi, une démarche itérative a été mise en place entre le début de l'année et septembre 2011. Dans un premier temps, des entretiens en face à face ont été menés auprès **de 120 habitants des Ardennes et de la Marne.** Ces entretiens ont permis de localiser les « objets spatiaux » porteurs de sens (lieux, sites, espaces...) et de les qualifier en fonction des perceptions, représentations et pratiques auxquelles ils donnent lieu. Le maître d'ouvrage disposait ainsi d'éléments qualitatifs déterminants les ressentis paysagers, ceux du bien être environnemental et de la qualité de vie. Il disposait également des attentes du public en matière de protection de l'environnement et d'actions d'aménagement.

Ensuite, le bureau universitaire a réuni **une douzaine de citoyens locaux** pour qu'ils fassent part de leurs positions sur les enjeux et projets du territoire et qu'ils s'expriment sur les relations potentielles de ces enjeux avec le projet de RTE. Des propositions ont ainsi émergé pour que le projet de RTE constitue un lien entre le nord et le sud du territoire en favorisant, par exemple, la biodiversité (corridor écologique), le tourisme durable (chemins de randonnées), les éco-activités (développement des énergies renouvelables) et l'éco-citoyenneté (maîtrise de l'énergie).

Ces pistes d'actions seront étudiées et approfondies dans le cadre de l'accompagnement à la construction du projet au cours des prochains mois et des prochaines années.

La participation des acteurs de l'environnement

Les associations environnementalistes de la région ont été associées à la réalisation des études environnementales engagées par RTE.

Une première étude a consisté à recenser la biodiversité autour de la ligne électrique existante. Coordonnée par le CPIE Pays de Soulaines, cette étude a mobilisé l'association RENARD (Regroupement des Naturalistes Ardennais), la Ligue de Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne, la fédération régionale de chasse, la délégation régionale du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne. L'étude est décomposée en plusieurs volets (insectes, oiseaux, chauves-souris, flore...), les associations travaillant chacune sur une thématique particulière en fonction de leurs compétences propres.

Mieux connaître les effets de la ligne actuelle sur son environnement permettra à RTE de rechercher les améliorations possibles pour la future ligne.



Indépendamment de cette étude, RTE a rencontré d'autres acteurs de l'environnement et notamment le syndicat de préfiguration du Parc Naturel Régional des Ardennes. Ainsi, un premier partenariat avec le PNR des Ardennes a été finalisé le 7 décembre 2011 ; il se concrétisera par des actions de développement durable sur l'ensemble du territoire du parc : préservation de la biodiversité, insertion paysagère des ouvrages RTE existants, participation au développement de la filière Bois-énergie, actions pédagogiques à destination des scolaires, actions de valorisation du territoire dans une démarche de tourisme durable...

La participation des agriculteurs

Durant toute la concertation, les participants (habitants, élus, associations...) ont rappelé les priorités pour le futur ouvrage : s'éloigner au mieux des habitations et éviter les massifs forestiers. La future ligne traversera donc essentiellement des terres agricoles et RTE a souhaité prendre en considération dès cette phase de concertation recommandée les différentes formes d'activités agricoles présentes sur les territoires traversés.

Des échanges réguliers au cours de l'année 2011 avec les représentants des Chambres d'agriculture des Ardennes et de la Marne ont déjà donné lieu à plusieurs concrétisations :

- une étude sur les grandes caractéristiques agricoles de l'aire d'étude a été réalisée par les Chambres d'agriculture afin de dégager un diagnostic du territoire à l'échelle de zones agricoles homogènes;
- à l'été 2011, la Chambre d'agriculture des Ardennes a réuni environ 90 exploitants agricoles locaux à Thin-le-Moutier, Annelles, Lucquy et Pontfaverger-Moronvilliers afin de confronter son expertise et de recenser les contraintes pressenties par les agriculteurs vis-à-vis du projet RTE;
- enfin, une enquête a été réalisée auprès de 195 exploitants agricoles concernés par la ligne actuelle. Elle a permis d'approfondir des thématiques comme la connaissance des contraintes d'exploitation liées à la ligne (notamment les aires de stockage de betteraves et de pommes de terre, la culture de luzerne, l'irrigation dans les plaines céréalières du sud de l'aire d'étude, la proximité de bâtiments d'élevage...) et de recueillir un certain nombre de propositions d'amélioration pour la future ligne.

Autant d'informations qui permettent à RTE de mieux connaître les pratiques agricoles et d'anticiper les attentes des agriculteurs. Ces relations étroites et constructives se poursuivront tout au long du projet jusqu'à la mise en service et au-delà pendant son exploitation.



La participation des élus locaux

Les élus locaux (maires, conseillers généraux, présidents de communautés de communes) ont été rencontrés par RTE en amont de la concertation et sont venus nombreux lors des réunions et permanences publiques.

Les parlementaires concernés par le projet ont également été rencontrés, de même que les Présidents des exécutifs départementaux et régionaux et les Maires des villes de Charleville-Mézières et Reims, non inclus dans l'aire d'étude du projet mais concernés par ses effets pour les territoires.

En complément de ces rencontres, tous les élus du territoire ont bénéficié d'une information régulière sur le projet : envoi systématique des documents d'information sur la concertation (affiches et dépliants sur les réunions et permanences publiques) pour qu'ils en assurent le relais auprès de leurs populations.

La participation des acteurs économiques

RTE a rencontré plus d'une douzaine de représentants du monde économique des Ardennes et de la Marne : plusieurs responsables de la Chambre de commerce et d'industrie de région de Champagne-Ardenne et des CCI territoriales, la Coopérative forestière des Ardennes, des responsables de structures de développement économique tel que *Invest In Reims*...

Par ailleurs, une étude socio-économique réalisée par l'Institut d'Aménagement du Territoire, d'Environnement et d'Urbanisme de l'Université de Reims (IATEUR) afin de mieux appréhender les effets potentiels du projet non seulement sur les territoires traversés par la ligne actuelle mais également sur « l'aire d'influence » du projet, c'est-à-dire les différents bassins de vie concernés par les effets potentiels du projet.

Ce travail, qui portait à la fois sur les aspects démographiques, économiques et de structuration de l'espace, a permis de dégager dans un premier temps des grandes tendances, puis dans un deuxième temps d'affiner les recherches pour identifier les particularités des différents territoires. Il a également permis de préciser l'influence du projet par rapport aux enjeux d'avenir des territoires concernés.

Mise en ligne sur le site internet du projet, cette étude a été utilisée pour développer les enjeux socio-économiques du projet dans le dossier d'information et lors de la première phase de réunions publiques. Un professeur représentant de l'IATEUR est d'ailleurs intervenu à la réunion publique de Sault-lès-Rethel le 4 mai.



2. Le bilan de la concertation

La concertation sur le projet s'est déroulée en trois phases :

- la 1^{ère} phase traitait de l'opportunité du projet et de ses enjeux ;
- la 2^{ème} phase portait sur le recueil des contraintes et enjeux environnementaux de l'aire d'étude (activités humaines, agricoles, paysages, environnement naturel...);
- la 3^{ème} phase consistait à débattre sur les fuseaux envisagés pour la future ligne.

Les différentes phases d'échanges avec le public ont permis d'éclairer RTE dans ses décisions :

- la 1^{ère} phase a confirmé la faisabilité du projet par rapport aux enjeux du territoire ;
- la 2^{ème} phase a permis de recueillir un grand nombre d'informations très locales, notamment par rapport aux activités agricoles et à l'habitat, en vue de la définition des fuseaux de passages possibles pour la future ligne ;
- la 3^{ème} phase a permis de débattre des points de vue de chacun sur les différents fuseaux proposés ainsi que leurs variantes.

2.1 - Le bilan des 3 phases d'échanges avec le public

1ère phase : réunions publiques - mai 2011

Les permanences avant les réunions

Concernant les permanences ouvertes le jour même des réunions, l'affluence peut être considérée comme faible (une trentaine de personnes sur 3 jours). Cette première phase de débat sur l'opportunité du projet n'a pas incité les habitants à venir rencontrer individuellement le maître d'ouvrage.

Toutefois, les visiteurs avaient des motivations fortes – souvent liées à la proximité de la ligne existante par rapport à leur habitation ou leur activité - et les discussions ont pu se dérouler sans contrainte de temps. Des contacts ont été pris par RTE à cette occasion pour pouvoir poursuivre les échanges au fur et à mesure de l'avancée du projet.



La participation aux réunions publiques

Les trois réunions publiques se sont déroulées le 3 mai à Beine-Nauroy (Marne), le 4 mai à Sault-lès-Rethel (Ardennes) et le 5 mai à Signy-L'Abbaye (Ardennes). Elles ont rassemblé une centaine de participants, les deux tiers étant des particuliers (dont la plupart exploitants agricoles) et environ un tiers des élus locaux ou des représentants d'associations.

La présence du public a été relativement équilibrée entre les trois réunions avec une participation légèrement plus forte dans le secteur du rethélois (réunion à Sault-lès-Rethel).

Enfin, il apparaît que la majorité des participants à cette première phase de réunions publiques étaient des habitants des communes traversées par la ligne électrique existante, une partie moindre étant des citoyens champardennais.

Déroulement des réunions publiques

Conformément à la demande du garant, RTE avait fait appel à un journaliste indépendant habitué des animations publiques pour conduire la réunion : Jean-François SHERPEREEL, journaliste au quotidien régional L'Union. A chaque réunion, il ouvrait la séance vers 18 h 15, laissait la parole au maire ou au représentant de la commune d'accueil puis présentait les modalités du débat.

René DAROQUE, garant, rappelait alors les objectifs et les modalités de la concertation recommandée, tout en précisant sa totale indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage et sa mission de veille du bon déroulement de la concertation. Il émettait le souhait d'échanges libres se déroulant dans le calme et la sérénité, précisant que ces échanges étaient enregistrés.

Jean-François SHERPEREEL introduisait les différents membres de l'équipe Projet RTE : Jean-Louis CARLIER, Directeur de Projet, Virginie QUINTREL, ingénieur environnement chargée de la concertation et Grégoire LEFEVRE, ingénieur chef de projet.

Jean-Louis CARLIER présentait ensuite RTE et ses missions de service public avant d'expliquer les caractéristiques et fragilités du réseau de transport d'électricité régional. Il détaillait la solution proposée - construction d'une ligne 400 000 volts à 2 circuits entre Charleville-Mézières et Reims en remplacement de la ligne existante –, ses effets en termes d'accompagnement du développement du territoire et ses impacts potentiels.

Virginie QUINTREL commentait un film présentant le survol de la ligne 400 000 volts existante entre les postes électriques de Lonny, Seuil et Vesle, en insistant sur les divers enjeux environnementaux traversés ou approchés par l'ouvrage aujourd'hui : habitat, vallées, terres agricoles, forêts...

Après les 30 minutes nécessaires à ces différentes interventions, le débat s'ouvrait avec la salle.

L'animateur a joué son rôle de régulateur mais a aussi su soutenir l'expression du public en posant des questions ou en cherchant à approfondir tel ou tel sujet.

Les réunions ont duré en moyenne 2 heures, dont 1h30 d'échanges avec le public. Elles se sont toujours déroulées dans un climat courtois, le public appréciant d'avoir été sollicité très en amont du projet.





Les principales questions posées

Une trentaine de questions ont été posées, le plus souvent de portée générale, concernant les raisons du projet et les solutions envisagées.

Lors de la réunion dans le rethélois (Sault-lès-Rethel), les représentants d'associations locales de protection de l'environnement ont plus particulièrement proposé des stratégies alternatives au projet (maîtrise de l'énergie, mise en souterrain...) et insisté sur la prise en compte des sensibilités naturelles du territoire (zone Natura 2000, tranchées forestières, oiseaux, paysages...).

Pour répondre sur ces sujets, RTE a explicité les autres solutions techniques étudiées et les raisons du choix de la solution retenue. Concernant le souterrain tout particulièrement, c'est à la fois pour des raisons financières (700 millions d'euros au lieu de 100 millions d'euros prévus pour le projet), techniques (complexité technique, capacité de transit électrique limitée) et environnementales (tranchée de plusieurs mètres de large, conséquences sur l'écoulement des eaux, impacts sur l'environnement dans les zones humides) que cette solution a été écartée. Concernant le milieu naturel, RTE a confirmé que les enjeux environnementaux étaient bien identifiés sur le territoire, avec la volonté de limiter l'étendue des tranchées forestières.

Des exploitants agricoles et représentants de la Chambre d'agriculture étant présents aux réunions pour évoquer des questions relatives aux contraintes sur l'activité agricole (emprise des pylônes, hauteur des câbles) et aux indemnisations. RTE a notamment expliqué que la reconstruction de la ligne existante était l'occasion de chercher un tracé plus adapté aux contraintes agricoles.

La question des effets éventuels sur la santé des champs électriques et magnétiques générés par les lignes Très Haute Tension a été posée. Après avoir expliqué les phénomènes en question et les recommandations nationales et internationales en la matière, RTE a illustré ses propos par des mesures en direct de champs magnétiques émis par différents équipements présents dans la salle de réunion. Par ailleurs, RTE a précisé que des mesures avaient été réalisées sous et à proximité de la ligne existante par un organisme indépendant ; le rapport de ces mesures est à la disposition des élus, conformément aux accords passés entre l'Association des Maires de France et RTE.



De même, les questions liées au grésillement généré par les lignes et aux nuisances du chantier ont relativement peu dominé les débats lors de cette première phase de concertation. Aux questions sur le bruit de la ligne, RTE a souligné que la nouvelle ligne ne ferait pas plus de bruit que la ligne actuelle. Concernant le chantier, RTE a fait état du travail de concertation à mener avec chaque riverain, chaque propriétaire et chaque exploitant agricole afin de minimiser la gêne.

Enfin, il est apparu dès cette première phase de concertation, que la plupart des participants fixaient deux priorités au projet : l'éloignement par rapport aux habitations et la préservation des forêts.

Enseignements de cette première phase d'échanges avec le public

Au terme de cette première phase d'échanges avec le public, RTE a décidé de poursuivre son projet.

Il est apparu indispensable de venir à la rencontre des habitants au plus près du territoire et sur des plages horaires plus étendues. Les permanences locales en mairie envisagées ont donc été confirmées. Elles ont été au nombre de six, soit deux fois plus que les réunions publiques, permettant ainsi d'être au plus près des habitants.

De même, il a semblé nécessaire à RTE, pour certains cas particuliers signalés par des habitants et des élus, de se rendre sur le terrain afin de mieux comprendre ces situations spécifiques.

Concernant le projet, RTE a tenu compte des priorités fixées par le public (l'habitat et la forêt) pour définir l'aire d'étude du projet qui :

- exclue la plupart des grands massifs forestiers des crêtes préardennaises
- est suffisamment large pour envisager différents fuseaux pour chercher à s'éloigner de l'habitat.

Cette aire d'étude a été validée lors de l'instance de concertation réunie par le Préfet des Ardennes le 28 juin 2011.



2ème phase : permanences publiques – septembre 2011

Six permanences publiques étaient organisées en mairies, le long des 80 km du projet, permettant à chaque habitant concerné par le projet de venir à la rencontre de l'équipe RTE: Thin-le-Moutier, Viel-Saint-Rémy, Coucy, Annelles, La Neuville-en-Tourne-à-Fuy et Pontfaverger-Moronvilliers.

La participation du public

Ces permanences ont permis de rencontrer individuellement plus d'une soixantaine d'habitants, avec une fréquentation plus élevée lors des permanences situées au centre de l'aire d'étude (rethélois).

Les participants étaient majoritairement des personnes riveraines de la ligne actuelle, la plupart étant des particuliers dont beaucoup d'exploitants agricoles ou forestiers.

Quelques élus locaux se sont également déplacés mais pas les représentants associatifs.

Déroulement des permanences

Des panneaux génériques sur RTE et le projet permettaient aux visiteurs de prendre connaissance dans un premier temps des grandes caractéristiques du projet et notamment de l'aire d'étude dans laquelle étaient recherchés les fuseaux. Dossiers d'information, plaquettes de présentation du projet, dépliants de présentation de l'aire d'étude étaient également à disposition du public.



Dans un second temps, chaque visiteur était s'il le désirait, reçu individuellement par l'un des membres de l'équipe Projet, afin de respecter une certaine confidentialité des échanges.

L'équipe Projet disposait d'un logiciel cartographique (cartes IGN, photos aériennes) pour échanger des informations de terrain et les localiser de manière très précise. Les représentants de RTE prenaient note des observations formulées par les participants.

Les entretiens ont duré en moyenne une heure, preuve de la forte motivation des habitants présents et de la qualité des échanges.

Le garant de la concertation, M. René DAROQUE, est venu à ces permanences pour observer les échanges.



Les principales questions posées

Beaucoup de personnes sont venues pour obtenir des informations précises sur le projet : possibilités de passage de la future ligne, taille des pylônes, espacement entre deux pylônes, hauteur des câbles...

Les échanges ont également permis à RTE de collecter un certain nombre d'informations sur les territoires, notamment par rapport à l'activité agricole. En effet, la gêne de l'infrastructure (emprise au sol des pylônes, servitude, coupe de bois) pour l'activité agricole et forestière ainsi que les indemnités perçues ont dominé les débats.

Les autres sujets abordés par les participants ont essentiellement porté sur l'impact visuel de l'ouvrage par rapport aux paysages et ses nuisances en termes de bruit et de santé.

Il n'y a eu que peu d'opposition ferme, la justification du projet comme la solution technique proposée n'étant que rarement remises en cause. Quelques participants – et notamment des élus - ont affirmé leur souhait de voir la ligne reconstruite dans le même fuseau que la ligne existante.

Certains participants ont fait remarquer à RTE qu'il n'y avait pas de permanence organisée dans la partie Est du secteur rethélois, alors que la forme de l'aire d'étude laissait penser qu'un fuseau pouvait y passer pour éviter la Zone Natura 2000 de la Vallée de l'Aisne. Cette demande a par la suite été relayée par certains maires des communes situées le plus à l'est de l'aire d'étude.

Enseignements de cette seconde phase d'échanges avec le public

Les échanges avec la population ont permis d'approfondir la connaissance du territoire et de mieux appréhender certaines problématiques locales. Ces informations ont été utilisées dans le travail de définition des fuseaux de passage de la future ligne.

Des points de sensibilité ont pu être pris en compte :

- L'éloignement de la future ligne des habitations et la préservation des forêts conformément aux priorités fixées lors des premières réunions publiques ;
- Des passages potentiellement difficiles entre deux hameaux par exemple qui devront conduire à l'examen de variantes de fuseaux ;
- La nécessité de poursuivre un travail en profondeur avec le monde agricole.

Enfin, pour répondre à la sollicitation des habitants situés à l'est de l'aire d'étude, RTE a décidé d'organiser une permanence supplémentaire au cœur de ce territoire en mairie Alland'hui-et-Sausseuil le mardi 8 novembre de 9 h à 13h. Si les visiteurs n'ont, à l'image des précédentes permanences, pas remis en cause la justification du projet et la solution proposée, la plupart se sont montrés surpris voire réticents face à la possibilité de trouver un fuseau sur un territoire qui est aujourd'hui vierge de ligne électrique à très haute tension.



3^{ème} phase : réunions publiques – novembre 2011

Participation aux réunions publiques

Les trois dernières réunions publiques se sont déroulées le 7 novembre à Beine-Nauroy (Marne), le 8 novembre à Sault-lès-Rethel (Ardennes) et le 9 novembre à Signy-L'Abbaye (Ardennes).

Elles ont regroupé une centaine de participants dont une cinquantaine à Sault-lès-Rethel. La grande majorité d'entre eux étaient des particuliers dont beaucoup d'exploitants agricoles et forestiers et les élus sont également venus nombreux. Quelques représentants des Chambres d'agriculture ont également assisté aux réunions publiques.

Déroulement des réunions publiques

Après le mot d'accueil par le représentant de la commune, Jean-François SHERPEREEL, journaliste chargé de l'animation de la réunion, rappelait le déroulement prévu : un temps dédié à la présentation du projet suivi d'un temps d'échanges.

René DAROQUE, garant de la concertation, développait les objectifs et modalités de la concertation recommandée et insisté sur son indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage.

Jean-Louis CARLIER, Directeur de Projet, présentait RTE avant de détailler les caractéristiques et fragilités du réseau de transport d'électricité régional et la solution technique proposée. Toute personne venant pour la première fois participer à cette concertation avait donc accès à l'intégralité de l'information.

Virginie QUINTREL, ingénieur environnement chargée de la concertation chez RTE, évoquait ensuite la démarche de concertation menée au cours de l'année 2011 avec le public et les acteurs du territoire et expliquait les grandes étapes à venir dans l'élaboration du projet et notamment l'enquête publique.

Dominique MICHELLAND, représentant le bureau d'études C3E en charge des études environnementales sur le projet, intervenait ensuite pour décrire en profondeur les fuseaux de passage envisagés au sein de l'aire d'étude du projet.

Deux fuseaux étaient ainsi proposés :

- Le « fuseau Ouest » reprenant en grande partie le tracé de la ligne actuelle avec un fuseau suffisamment large pour permettre de rechercher des passages améliorant la situation existante;
- Le « fuseau Est » s'éloignant de la ligne actuelle par l'Est afin d'éviter la traversée de la zone Natura 2000 de la vallée de l'Aisne.

Pour chaque fuseau, des variantes étaient ponctuellement proposées afin notamment de permettre un éloignement des habitations ou d'autres zones sensibles.





Les principales questions posées

Comme lors des autres phases de concertation, les habitants étaient venus rechercher de l'information sur le projet ou apporter des compléments sur les sensibilités environnementales locales. Peu de personnes ont exprimé une remise en cause du projet ou proposé une stratégie alternative à la solution, hormis la préférence régulièrement rappelée pour une solution souterraine.

Environ un tiers des personnes s'étant exprimées lors de ces réunions publiques — en particulier celle de Sault-lès-Rethel - venaient de communes situées à l'est de l'aire d'étude. Elles ont pour la plupart manifesté leur étonnement, leurs inquiétudes voire leur opposition au fuseau Est.

A l'inverse certaines personnes concernées par le fuseau Ouest (environ un tiers des participants) se sont publiquement positionnés en faveur de ce fuseau ouest.

La question du fuseau Est a logiquement dominé les débats de la réunion publique de Saultlès-Rethel. Plusieurs aspects ont été soulignés :

- Impact visuel d'un nouvel ouvrage dans un paysage vierge de toute ligne haute tension ;
- Effet aggravé par le relief avec des villages situés en hauteur tel que Mont-Laurent;
- Interaction avec le projet de parc éolien situé à proximité du fuseau ;
- Interrogations quant à la délimitation de la zone Natura 2000 qui ne couvre pas toute la vallée de l'Aisne, certains participants estimant que les enjeux environnementaux sont les mêmes tout le long de la vallée, secteur protégé ou non.

RTE et le bureau d'études C3E ont expliqué l'obligation réglementaire de rechercher un fuseau permettant de contourner la zone Natura 2000 tout en reconnaissant les impacts de cette option sur le cadre de vie. RTE a également précisé que projets éoliens et ligne THT n'étaient pas incompatibles tout en détaillant les dispositions administratives et réglementaires.



Lors de ces trois réunions, les interventions ont encore majoritairement concerné la gêne de l'infrastructure pour les activités agricoles (emprise au sol des pylônes, servitude...). La question de la hauteur des câbles par rapport aux bâtiments (règles de construction, interférences sur le matériel d'élevage...) et aux engins agricoles a notamment été abordée. RTE a donné des explications sur les règles de sécurité en vigueur tout en réaffirmant son souhait de gêner le moins possible les activités agricoles et la nécessité de poursuivre le travail dans ce sens avec la profession agricole pour définir les emplacements de pylônes, les modalités de chantier et les conditions d'exploitation de l'ouvrage.

L'impact visuel de la ligne depuis les habitations a régulièrement émergé des discussions, notamment par rapport au fuseau Est. Ont également été évoqués - dans une moindre mesure - des sujets tels que le bruit généré par les lignes et les effets éventuels sur la santé. RTE a réaffirmé sa volonté de rechercher des passages possibles pour améliorer la situation actuelle, notamment en s'éloignant autant que possible de l'habitat.

La question des retombées économiques du projet a peu été évoquée par les participants, si ce n'est lors de la réunion de Beine-Nauroy, l'actualité locale le jour de la réunion étant marquée par la menace de fermeture d'une importante entreprise sur la commune. RTE a expliqué que la construction d'une ligne électrique devait être confiée à des entreprises spécialisées mais que plusieurs possibilités s'offraient aux entreprises locales, tant en soustraitance qu'en travaux spécifiques complémentaires au chantier (fondations, pistes, gardiennage...). Les retombées indirectes d'un chantier de 100 millions d'euros ont également été évoquées.

Le sujet de la poursuite de la concertation a été plus souvent abordé que lors des précédentes réunions. Les participants souhaitaient en particulier obtenir les cartes des fuseaux et connaître le dispositif de concertation mis en place jusqu'à la phase de chantier. RTE a confirmé sa volonté de poursuivre la concertation jusqu'à la mise en service de l'ouvrage en 2016 et la dépose de la ligne actuelle en 2017, et précisé l'échéance envisagée pour l'enquête publique en 2013.

Enseignements de cette troisième phase d'échanges avec le public

Ces réunions ont fait émerger une nouvelle priorité pour la définition du projet. Outre l'éloignement des habitations et la préservation de la forêt, il faudra chercher à concilier la volonté d'améliorer la situation par rapport à la ligne actuelle et le refus de reporter les impacts sur des territoires non concernés par la ligne actuelle.

Concernant les remarques formulées sur le fuseau Est, RTE s'engage à présenter à l'instance de concertation - qui devrait se réunir en janvier 2012 sous l'égide du Préfet des Ardennes - une comparaison la plus objective possible des avantages et inconvénients des deux fuseaux, que ce soit par rapport au milieu naturel, aux activités humaines, à l'habitat, aux paysages et au cadre de vie. Les points de vue exprimés lors de ces réunions seront intégrés à la réflexion.

A l'issue de cette nouvelle phase de concertation, RTE a procédé à des ajustements des fuseaux envisagés pour tenir compte de particularités locales non identifiées lors de l'étude initiale. Ainsi, l'arrivée au poste de Vesle est modifiée et le fuseau Est est élargi à un endroit pour étudier la possibilité de s'écarter encore plus d'habitations.



2.2 - Les autres échanges avec le public

Les registres en mairie

Les 63 registres déposés du 15 septembre au 15 novembre 2011 dans les mairies n'ont pour la plupart pas été renseignés. En effet, seuls 8 registres ont fait l'objet de remarques formulées par des habitants et/ou le conseil municipal de la commune concernée :

- Commune d'Attigny : refus du fuseau Est formulée par le Maire de la commune ;
- **Commune de Châtelet-sur-Sormonne :** avis favorable de la municipalité pour l'implantation de pylônes sur la commune ;
- **Commune de Mont-Laurent :** 3 avis d'habitants (dont un agriculteur) opposés au passage de la ligne sur la commune (fuseau Est) au motif de l'impact visuel et sur l'avifaune et des contraintes sur l'activité agricole. Le maire s'est prononcé contre le fuseau Est, évoquant notamment le coût supplémentaire dû à la sur-longueur de ce fuseau et l'interférence avec un projet éolien sur la commune ;
- **Commune de Remilly-les-Pothées :** le maire constate l'absence de remarques de la part de ses habitants et se prononce favorablement pour le fuseau Ouest sur sa commune, indiquant que l'impact visuel du fuseau Est serait supérieur et évoquant les retombées financières du projet sur le budget communal ;
- **Commune de Saint-Hilaire-le-Petit :** le conseil municipal s'oppose au passage de la ligne sur la commune (fuseau Ouest) et relaie notamment les craintes des agriculteurs locaux (présence de réseau d'irrigation, contraintes pour l'arrosage...) ;
- **Commune de Saint-Marcel :** avis d'une agricultrice pour un passage reprenant le tracé de la ligne existante et questions sur les indemnisations ;
- **Commune de Saulces-Monclin :** constatant l'absence de remarques de la part de ses habitants malgré « *l'importante publicité faite sur le projet »,* le maire se prononce en faveur du fuseau existant (fuseau Ouest) ;
- **Commune de Vieil-Saint-Rémy**: constat du garant de la mise à disposition du registre le 14 septembre 2011; mention par un agriculteur d'une parcelle plantée d'arbres et questions sur l'indemnisation et la remise en état de la parcelle concernée par la ligne actuelle; analyse du maire qui propose un tracé acceptable sur sa commune passant en grande partie en parallèle du tracé existant.

Les courriers et mails

Malgré l'inscription systématique des coordonnées de l'équipe Projet, on relève très peu de sollicitations par courrier et mail :

- le **Pôle Emploi** a contacté par mail RTE pour obtenir des renseignements sur les possibilités de recrutement liées au projet ;
- la **commune de Sorcy-Bauthémont** a transmis par courrier un avis du conseil municipal s'opposant au fuseau Est notamment du fait de l'impact visuel.



Les visites de terrain

Sur sollicitation de certains participants, RTE a été amené à se rendre sur le terrain pour constater de visu une problématique particulière liée à la ligne actuelle. Ces visites – qui complètent celles réalisées par le bureau d'études environnementales -sont riches d'enseignement pour le maître d'ouvrage et s'intensifieront naturellement au fur et à mesure de la définition du tracé de la future ligne.

La couverture médiatique

Le site internet www.charleville-reims.rte-france.com

Du 29 avril 2011, date de la première conférence de presse, à la fin de la concertation, le site a été visité **856 fois**, soit 1008 pages vues.

Le temps moyen passé par visiteur est de **3 minutes** ce qui indique que les internautes prenaient le temps de consulter les informations en ligne avant de guitter le site.

Les presse écrite et audiovisuelle

Liste des articles et reportages (TV, radio) parus (hors annonces du maître d'ouvrage dans les médias) :

- L'Union Economie édition régionale du 5 avril
- France 3 Champagne Ardenne du 29 avril
- L'Union Economie édition régionale du 3 mai
- France Bleu Champagne, 2 reportages du 3 mai
- France Bleu Champagne des 4 et 5 mai
- L'Union-L'Ardennais du 30 juin
- L'Union-L'Ardennais du 1er juillet
- La Semaine des Ardennes du 8 juillet
- L'Union-L'Ardennais du 14 septembre
- L'Union-L'Ardennais du 23 septembre
- L'Union-L'Ardennais du 7 novembre
- L'Union-L'Ardennais du 12 novembre
- France 3 Champagne-Ardenne du 18 novembre
- France 3 Champagne-Ardenne du 21 novembre



Analyse médiatique

Le projet

Les enjeux du projet ont été développés lors des premiers articles parus et ont été régulièrement repris dans les articles suivants : augmentation de la consommation et de la production électrique éolienne en particulier, accompagnement du développement des territoires....

Les médias ont notamment insisté sur le nombre d'habitants aujourd'hui alimentés par la ligne en question : près de 1 million d'habitants.

Les caractéristiques techniques du projet ont également été expliquées à plusieurs reprises.

Les acteurs de la concertation

La conférence de presse de lancement de la concertation a été l'occasion de présenter une première fois les différents intervenants sur le projet et d'expliquer le rôle des uns et des autres : garant de la concertation, Préfet des Ardennes, RTE.

Plus tard, de nouveaux articles ont également fait connaitre l'équipe projet RTE et notamment Jean-Louis CARLIER, Directeur de Projet, qui a plusieurs fois été interviewé dans la presse écrite, à la radio et à la télévision.

La presse a par ailleurs mis en valeur les multiples acteurs intervenants dans la démarche (élus, associations, représentants socio-économiques, services de l'Etat), notamment lors de la réunion plénière de validation de l'aire d'étude et lors des réunions publiques de novembre. Certaines personnes opposées au fuseau Est ont été interviewées par France 3 Champagne-Ardenne lors d'une réunion publique de novembre.

La concertation

Les médias ont été sollicités par RTE à chaque phase de la concertation.

La presse locale a systématiquement annoncé les réunions publiques de mai et les permanences de septembre. En revanche l'annonce des réunions publiques de novembre a suscité un seul article dans le quotidien régional L'Union pour la réunion de Sault-lès-Rethel; un manque toutefois compensé par la parution des annonces dans les médias.

La mise à disposition des registres et dossier d'information en mairies a été mentionnée dans plusieurs articles ainsi que l'adresse du site internet dédié au projet.

Les différents temps forts de la concertation ont tous fait l'objet d'une couverture médiatique ; les réunions publiques de mai et novembre ont davantage intéressé les médias que les permanences. Enfin, les suites de la concertation et notamment l'enquête publique en 2013 ont été présentées dans les articles les plus récents.

Echos des débats

La presse télévisuelle et la radio ont présenté un panorama des préoccupations des personnes concernées par le projet : l'impact visuel de la ligne, la distance par rapport aux habitations et bâtiments agricoles, les nuisances du chantier....

Les médias ont également abordés des thématiques plus larges comme les effets éventuels sur la santé des lignes électriques ou les enjeux du nucléaire.



3. La poursuite de la concertation

3.1 - Les grands enseignements de la concertation

Synthèse des enseignements

Sur la compréhension des enjeux du projet

Les enjeux du projet liés à la croissance économique et démographique attendue de la métropole rémoise mais aussi au développement de la production électrique éolienne sont apparus évidents pour la plupart des participants. La nécessité de renforcer le réseau de transport d'électricité pour garantir la croissance de la région Champagne-Ardenne n'a pas été remise en cause. Les élus et les acteurs économiques ont également évoqué les enjeux de la sécurisation du réseau électrique comme un atout supplémentaire pour la compétitivité économique de leur territoire.

Sur le positionnement de RTE

La quasi-totalité des participants a manifesté sa satisfaction quant à la démarche de concertation publique menée par RTE sous l'égide d'un garant. Certains ont d'ailleurs regretté une participation un peu faible du public, tout en constatant que le territoire reste peu habité.

Pour sa part, RTE constate que la participation a été progressive au fil de la concertation, relève la qualité des échanges souvent longs et approfondis et note la volonté des participants de poursuivre la concertation dans le même état d'esprit.

La richesse des débats et la volonté de co-construction du projet affichée par les participants incitent RTE à poursuivre dans ce sens.

Sur les enjeux énergétiques pour les territoires

Le développement des énergies renouvelables et notamment de l'éolien n'a pas dominé les débats mais a toutefois été évoqué à plusieurs reprises.

Naturellement, les secteurs concernés concrètement par ce type de projets – le rethélois et la plaine champenoise – se sont exprimés sur le sujet, alors qu'il fut très peu abordé dans la partie nord de l'aire d'étude, les crêtes préardennaises.

Le contexte nucléaire a été évoqué de façon marginale, uniquement à travers le devenir de la centrale de Chooz lors de la première réunion publique dans le rethélois.



Sur l'impact visuel et les paysages

D'une manière plus globale, on relève peu de remarques quant à l'impact visuel de la ligne existante.

Celle-ci semble relativement bien intégrée dans les paysages ardennais, notamment les paysages vallonnés et boisés des crêtes préardennaises, et dans une moindre mesure dans la Champagne humide (rethélois). Dans la plaine champenoise, la ligne se découpe fortement sur des paysages agricoles plats et ouverts : sa présence marque ces paysages au même titre qu'un clocher d'église.

Rarement dans les échanges avec le public un sentiment de rejet de l'ouvrage existant est apparu. L'axe Lonny-Seuil-Vesle évite les territoires les plus emblématiques de la région (pointe ardennaise, PNR de la Montagne de Reims, vignoble champenois, agglomérations...).

Cette situation a conduit un grand nombre de participants à la concertation à souhaiter la reconstruction de la ligne à proximité de la ligne existante, privilégiant ainsi le choix du fuseau Ouest. De même, les habitants et élus des communes de l'Est de l'aire d'étude se sont manifestés pour contester le fuseau Est impactant un territoire vierge de toute infrastructure électrique à haute tension.

RTE a pu toutefois ressentir à travers les échanges une sensibilité paysagère plus marquée :

- Dans les crêtes préardennaises vécues comme la porte d'entrée des « vrais »
 Ardennes (les forêts du nord Ardennes), le futur PNR des Ardennes s'étendant d'ailleurs jusqu'aux premières communes au nord de l'aire d'étude du projet (poste de Lonny);
- Dans le rethélois avec des villages situés en hauteur et bénéficiant de larges vues sur la vallée de l'Aisne ou la plaine champenoise.

Dans ce contexte, la mise en souterrain du futur ouvrage associé à la dépose de la ligne existante a pu apparaître pour certains comme la solution idéale. Elle a toutefois été reconnue par la plupart comme irréaliste : les difficultés techniques et le surcoût (700 millions d'euros contre 100 millions) rendent cette technique inacceptable par le maître d'ouvrage.

En revanche, RTE souhaite profiter de ce projet pour rechercher des points d'amélioration pour le passage de la future ligne par rapport à la ligne actuelle en tenant compte des grands principes fixés par les participants à la concertation : l'éloignement des habitations et la préservation des forêts sans reporter les impacts sur des territoires voisins.



Sur les pratiques agricoles

Les nombreuses rencontres réalisées sur le territoire – permanences, réunions, études avec les Chambres d'agriculture... - ont permis d'aborder la question des enjeux agricoles du projet.

Cette thématique a en effet été particulièrement prégnante tout au long de la concertation recommandée représentant environ un tiers des débats. Des sujets spécifiques selon les secteurs géographiques ont été évoqués : bâtiments d'élevage et tranchées forestières au nord, utilisation des engins agricoles et irrigation dans la plaine champenoise.

RTE souhaite donc poursuivre tout au long du projet les relations constructives nouées avec le monde agricole à l'occasion de la concertation recommandée.

Sur les projets locaux d'aménagement du territoire

Concernant les projets structurants, chaque territoire a fait part de ses projets particuliers : l'A304 au nord, les projets de parcs éoliens au centre et au sud de l'aire d'étude.

La compatibilité des projets éoliens avec le projet RTE a souvent été abordée sous plusieurs angles : facilité de raccordement au réseau électrique, difficulté de passage de la ligne entre les parcs éoliens... RTE a confirmé que ces points particuliers seront étudiés finement lors du choix du tracé, la largeur du fuseau permettant de préserver de multiples possibilités de passage.

Sur le secteur de Lonny où le projet d'A 304 est en cours de construction, les habitants se sont montrés sensibles à leur cadre de vie, ces derniers craignant une accumulation de nuisances. RTE a précisé que dans ce secteur le projet pourrait ne pas nécessiter la construction d'une nouvelle ligne mais seulement la réutilisation d'une ligne existante.

Sur les effets des lignes sur la santé

Du fait du caractère peu urbanisé du territoire et de l'éloignement de la ligne actuelle par rapport aux habitations, les effets éventuels des champs électriques et magnétiques sur la santé ont été évoqués de façon ponctuelle, les questions pouvant être posées par des habitants ou des élus. Il en ressort toutefois un besoin d'explication et de transparence auquel RTE s'est engagé à répondre, notamment vis-à-vis des plus proches riverains de la future ligne.

RTE a également relevé la sensibilité des agriculteurs au risque d'électrocution lors des manœuvres d'engins sous les lignes THT. Cette thématique, évidente dans la plaine champenoise où le recours à des engins agricoles de grande dimension est généralisé, a également été abordée dans les crêtes préardennaises. RTE est, au niveau national, très vigilant sur ce sujet. Le choix du type de pylônes, leur emplacement, la hauteur des câbles... tous ces points devront être étudiés finement avec la profession agricole dans les prochaines étapes du projet.

Par ailleurs, RTE s'est engagé à réaliser une action de sensibilisation spécifique des exploitants agricoles concernés par la nouvelle ligne dans le domaine de leur sécurité sous et aux abords de la ligne, en complément des actions de communication réalisées chaque année par RTE.



Sur les retombées financières de la ligne actuelle

Lors de cette phase de concertation, de nombreux élus ont mentionné à RTE leur intérêt pour l'apport d'une telle infrastructure (taxe pylône) pour les finances communales. Certaines communes traversées par la ligne actuelle affirment leur souhait de conserver l'ouvrage afin de ne pas bouleverser l'équilibre budgétaire de la commune. Ce sujet a été repris dans certains registres et lors de réunions publiques ou permanences publiques.

Par ailleurs, les élus locaux ont souvent évoqué la question du Plan d'Accompagnement de Projet¹, faisant part de projets locaux de développement durable et mentionnant tour à tour l'amélioration de la desserte en haut débit de leur région, des projets de zones d'activités, de pôles multiservices, l'accompagnement de la filière bois-énergie, etc...

Sur les effets des lignes sur le milieu naturel

Cette question a principalement été abordée lors des réunions et permanences dans le rethélois du fait du passage obligé dans la vallée de l'Aisne et de l'étude du fuseau Est pour contourner la zone Natura 2000.

Dans ce secteur, les associations de l'environnement ont naturellement apporté leur contribution. Le débat a essentiellement porté sur les caractéristiques environnementales de la vallée et sur la difficulté de discriminer les enjeux environnementaux de la zone Natura 2000 par rapport au reste de la vallée.

Autre point de vigilance issu de la concertation recommandée : la traversée des forêts. Une étude a été menée avec les associations naturalistes de la région pour identifier les effets des lignes existantes sur l'écosystème. RTE souhaite poursuivre la réflexion en cherchant à favoriser le développement de la biodiversité dans les tranchées forestières qui pourraient devenir de véritables corridors biologiques.

Sur les effets sur l'emploi

Le sujet a été abordé essentiellement lors de la réunion publique de novembre à Beine-Nauroy, cette commune connaissant une actualité économique particulière (fermeture d'une entreprise locale).

Cependant, RTE se montre très sensible aux enjeux socio-économiques de son projet qui concerne un territoire relativement fragile sur le plan économique et soucieux de la situation de l'emploi. Les élus et les acteurs économiques rencontrés lors de l'année 2011 l'ont souvent rappelé et ont sollicité RTE dans ce sens.

Au-delà des retombées économiques d'un projet de 100 millions d'euros et des effets d'une alimentation électrique sécurisée pour la Champagne-Ardenne, RTE souhaite étudier finement les opportunités d'emplois locaux que pourrait engendrer le chantier de construction de la ligne.

Accord Etat / EDF – RTE stipulant qu'un fonds correspondant à 10 % du montant de la construction de la nouvelle ligne aérienne est destiné à accompagner le financement de projets locaux.



Conclusions du maître d'ouvrage

Au vu de ce bilan, RTE décide de poursuivre le projet de reconstruction de la ligne Lonny-Seuil-Vesle.

Les axes directeurs qui guideront la poursuite du projet s'inscrivent dans le prolongement des orientations prises lors de la phase de concertation recommandée :

- La recherche du tracé s'effectuera en concertation avec le territoire et cherchera prioritairement à s'éloigner des habitations et des bâtiments agricoles tout en évitant de reporter les impacts sur d'autres secteurs ;
- RTE travaillera en étroite relation avec la profession agricole afin de minimiser la gêne du futur ouvrage pour les exploitants agricoles et forestiers, notamment dans le choix de l'implantation des pylônes, dans les modalités du chantier et en phase d'exploitation ;
- La sensibilité majeure de la traversée de la vallée de l'Aisne sera étudiée finement sous tous ses aspects, en prenant en compte à la fois les enjeux naturels et humains de ce secteur ;
- Les enjeux paysagers seront pris en compte de manière spécifiques selon les territoires traversés en recherchant la meilleure intégration dans l'environnement local (relief et forêts au nord, plaine ouverte au sud).

L'état d'esprit constructif qui a prévalu tout long de la concertation recommandée placée sous l'égide du garant M. René DAROQUE, incite RTE à poursuivre la concertation dans la même direction :

- Le public sera régulièrement informé de l'avancée du projet et associé tout au long de la concertation jusqu'au chantier et à la mise en service de la ligne;
- RTE souhaite tout particulièrement solliciter à nouveau le public dans la phase de définition du tracé au sein du fuseau de moindre impact, notamment sous la forme de réunions publiques ;
- Enfin, conscient de la plus-value apportée par le garant de la concertation recommandée au cours de l'année 2011, RTE souhaite, pour les phases à venir, bénéficier à nouveau de sa présence.



3.2 - Prochaines étapes du projet et concertation associée

Dès la validation du fuseau de moindre impact début janvier 2012, le public sera informé et une communication sera réalisée auprès de toutes les parties prenantes du projet et plus particulièrement le monde agricole. Celui-ci sera d'ailleurs sollicité à partir du 2ème trimestre 2012 pour travailler sur le tracé possible de la future ligne, au même titre que les élus, les associations ainsi que les services de l'Etat et des collectivités.

La population concernée par le projet sera régulièrement informée des avancées du projet (avec notamment la mise en ligne sur le site internet de la carte du fuseau). Elle sera également invitée à s'exprimer aux cours de réunions publiques avant la finalisation du tracé, mi 2012, avant l'enquête publique envisagée à l'horizon 2013.

Après la Déclaration d'Utilité Publique, les années 2014/2016 seront consacrées au choix précis de l'emplacement des pylônes puis au chantier de construction de la ligne. Les relations étroites seront maintenues, durant toute cette phase, avec les exploitants agricoles et forestiers ainsi que les riverains et habitants concernés.

Après la mise en service du nouvel ouvrage, le chantier de démontage de l'ancienne ligne fera également l'objet d'une concertation auprès des communes et agriculteurs concernés.

Enfin, RTE s'engagera dans un suivi environnemental.



Annexes

Les supports de la concertation

Affiches 40x60 cm annonçant:

- les réunions publiques de mai 2011
- les permanences de septembre 2011
- les réunions publiques de novembre 2011

Plaquette de présentation du projet en vue des réunions publiques de mai 2011

Dépliant de présentation de l'aire d'étude en vue des permanences de septembre 2011

Invitation aux réunions publiques de novembre 2011

Dossier d'information d'avril 2011 (couverture)

Registre des avis et remarques du 15 septembre au 15 novembre 2011 (couverture)

Site internet <u>www.charleville-reims.rte-france.com</u>

Annonces publicitaires dans la presse

Panneaux d'information (format réel 2 m de haut par 80 cm de large)

Les retombées médiatiques

Dossier de presse du 29 avril 2011

Retombées de la 1^{ère} phase de concertation

Retombées de la 2^{ème} phase de concertation

Retombées de la 3^{ème} phase de concertation

Les échanges avec le public

Comptes rendus des réunions publiques de mai 2011

Carte de synthèse des rencontres lors des permanences de septembre 2011

Comptes rendus des réunions publiques de novembre 2011

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 1ère phase

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 2ème phase

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 3^{ème} phase



Affiches 40x60 cm annonçant :

- les réunions publiques de mai 2011
- les permanences de septembre 2011
- les réunions publiques de novembre 2011

Plaquette de présentation du projet en vue des réunions publiques de mai 2011

Dépliant de présentation de l'aire d'étude en vue des permanences de septembre 2011

Invitation aux réunions publiques de novembre 2011

Dossier d'information d'avril 2011 (couverture)

Registre des avis et remarques du 15 septembre au 15 novembre 2011 (couverture)

Site internet www.charleville-reims.rte-france.com

Annonces publicitaires dans la presse

>>> PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

Le projet consiste à remplacer la ligne électrique 400 000 volts entre les postes électriques de **Lonny** (Charleville-Mézières), **Seuil** (Rethel) et **Vesle** (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.



>>> Participez aux réunions publiques :

Beine-Nauroy

Mardi 3 Mai 2011 à 18h00 Salle polyvalente

Rue de Prunay 51490 BEINE-NAUROY

Sault-lès-Rethel

Mercredi 4 Mai 2011 à 18h00 Salle polyvalente

71, avenue de Bourgoin 08300 SAULT-LES-RETHEL

Signy-l'Abbaye

Jeudi 5 Mai 2011 à 18h00

Salle polyvalente

Rue du Moulin Texier 08460 SIGNY-L'ABBAYE

>>> Rencontrez RTE:

De **14h00 à 17h00** le jour des réunions publiques et dans les mêmes salles, RTE, maître d'ouvrage du projet, accueillera toute personne souhaitant s'informer et discuter sur le projet.

Informez-vous:

Le dossier d'information du projet est disponible dans votre mairie, auprès de RTE et téléchargeable depuis le site de RTE

Le site internet: www.charleville-reims.rte-france.com

> Ecrivez-nous:

RTE Transport Electricité Nord Est Pôle service en concertation Projet Charleville-Mézières – Reims 62, rue Louis Delos TSA 71012 59709 MARCO EN BAROEUL CEDEX

ou par mail : charleville-reims@rte-france.com



>>> RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ **ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS**

DONNEZ VOTRE AVIS

Pour nous faire part de votre point de vue sur le projet et son environnement, RTE vous accueille personnellement près de chez vous lors de :

>>> Permanences locales

Thin-le-Moutier

Place de la Mairie (08460)

le 14 septembre de **9h** à **13h**

3, rue de l'Église (08270) le 14 septembre de 15h à 19h

Coucy Mairie

15, rue de la Mairie (08300) le 15 septembre de **9h** à **13h**

Annelles

Mairie 1, ruelle Gaillard (08310) le 15 septembre de **15h** à **19h**

La Neuvilleen-Tourne-à-Fuy

2, place de la Mairie (08310) le 16 septembre de **9h** à **13h**

Pontfaverger-Moronvilliers

Salle Souverville 9, rue Pérard-Noizet (51490) le 16 septembre de 15h à 19h



Poste de Loni

LE REGISTRE EN MAIRIE:

Du 14 SEPTEMBRE au 15 NOVEMBRE 2011 Un registre est disponible dans la mairie de votre commune pour recueillir vos avis et remarques.

>>> Informez-vous:

CONTACTEZ RTE

par téléphone au 03 20 13 66 57

RTE Transport Electricité Nord Est Pôle service en concertation 62, rue Louis Delos 59709 MARCQ EN BAROEUL CEDEX Par mail: charleville-reims@rte-france.com

Aire d'étude pour le projet de reconstruction de la ligne électrique entre les postes de Lonny (Charleville-Mézières), Seuil (Rethel) et Vesle (Reims).

ous pouvez consulter le **dossier d'information du projet** à l'accueil de votre mairie ou le télécharger depuis le site internet :

www.charleville-reims.rte-france.com

Poste de Vesle



RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS



CONCERTATION SUR LES FUSEAUX

Les fuseaux sont des bandes larges de plusieurs centaines de mètres. À l'issue de la concertation, un seul fuseau sera retenu. Le tracé de la future ligne électrique sera alors recherché à l'intérieur de ce fuseau.

RTE présentera les fuseaux étudiés pour le passage de la nouvelle ligne électrique lors de :

>>> **Réunions publiques** à 18h00 :

Beine-Nauroy

Lundi 7 novembre Salle polyvalente

Rue de Prunay 51490 BEINE-NAUROY

Sault-lès-Rethel

Mardi 8 novembre Salle polyvalente

71, avenue de Bourgoin 08300 SAULT-LES-RETHEL

Signy-l'Abbaye

Mercredi 9 novembre Salle polyvalente

Rue du Moulin Texier 08460 SIGNY-L'ABBAYE



Le projet consiste à remplacer la ligne à 400 000 volts entre les postes électriques de Lonny (Charleville-Mézières), Seuil (Rethel) et Vesle (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

>>> Exprimez-vous:

Sur le registre en mairie : Jusqu'au 15 novembre 2011, un registre est disponible dans la mairie de votre commune pour recueillir vos avis et remarques.

Par courrier:

RTE Transport Electricité Nord Est
Pôle service en concertation

Projet Charleville-Mézières – Reims
62, rue Louis Delos

TSA 71012 59709 MARCQ EN BAROEUL CEDEX Par téléphone : 03 20 13 66 57

Par mail: charleville-reims@rte-france.com

Plus d'informations dans votre mairie et sur www.charleville-reims.rte-france.com

Permanence publique supplémentaire:

RTE se tient à la disposition des habitants le mardi 8 novembre de 9h à 13h en mairie d'Alland'huy et Sausseuil.





Affiches 40x60 cm annonçant:

- les réunions publiques de mai 2011
- les permanences de septembre 2011
- les réunions publiques de novembre 2011

Plaquette de présentation du projet en vue des réunions publiques de mai 2011

Dépliant de présentation de l'aire d'étude en vue des permanences de septembre 2011

Invitation aux réunions publiques de novembre 2011

Dossier d'information d'avril 2011 (couverture)

Registre des avis et remarques du 15 septembre au 15 novembre 2011 (couverture)

Site internet www.charleville-reims.rte-france.com

Annonces publicitaires dans la presse

>>>

2011 - 2016: 5 ANNÉES POUR CO-CONSTRUIRE LE PROJET

DE LA CONCERTATION À LA MISE EN SERVICE DU FUTUR OUVRAGE, RTE se donne 5 années pour construire un projet en étroite concertation avec tous les élus locaux, les services de l'Etat, le tissu associatif et socio-économique régional et les populations concernées.







>>>

COMMENT PARTICIPER À LA CONCERTATION?

DES RÉUNIONS PUBLIQUES : Trois réunions publiques sont organisées début mai 2011 :

Dans la Marne :
BEINE-NAUROY
> mardi 3 mai
Salle polyvalente
rue de Prunay
51490 BEINE-NAUROY

Dans les Ardennes : SAULT-LÈS-RETHEL

> mercredi 4 mai Salle polyvalente 71, avenue de Bourgoin 08300 SAULT-LES-RETHEL

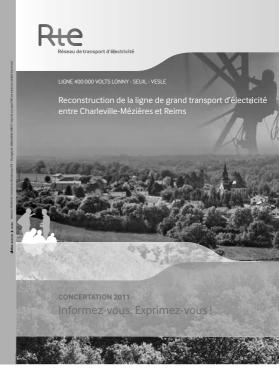
Elles débuteront à 18 heures

DES PERMANENCES PUBLIQUES:

De 14h003 17h001e jour des réunions publiques et dans les mêmes salles, RTE, maître d'
toute personne souhaitant s'informer et discuter sur le projet.

SIGNY-L'ABBAYE
> Jeudi 5 mai
Salle polyvalente
Rue du Moulin Texier
08460 SIGNY-L'ABBAYE

COMMENT S'INFORMER?



SÉCURISER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

POUR ACCOMPAGNER SON DÉVELOPPEMENT

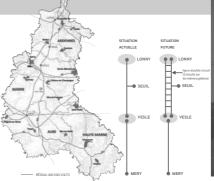
>>>

UN AXE ÉLECTRIQUE QUI ALIMENTE EN ÉLECTRICITÉ PRÈS D'UN MILLION D'HABITANTS



LES 3 FRAGILITÉS DU RÉSEAU

LES 3 FINALITÉS DU PROJET:





LES 3 OPPORTUNITÉS DE LA CONCERTATION :

Environnementale : reconstruire la ligne existante offre l'opportunité
d'adapter le tracé du nouvel ouvrage électrique aux évolutions
suivenues depuis la construction de l'ancienne ligne dans les années
1970.

Nombre de circuits électriques : 2 eur moyenne des pylônes : 40 m. Hauteur moyenne des pylônes : 50 m. Emprise moyenne au sol par pylône : 100 m



Affiches 40x60 cm annonçant :

- les réunions publiques de mai 2011
- les permanences de septembre 2011
- les réunions publiques de novembre 2011

Plaquette de présentation du projet en vue des réunions publiques de mai 2011

Dépliant de présentation de l'aire d'étude en vue des permanences de septembre 2011

Invitation aux réunions publiques de novembre 2011

Dossier d'information d'avril 2011 (couverture)

Registre des avis et remarques du 15 septembre au 15 novembre 2011 (couverture)

Site internet www.charleville-reims.rte-france.com

Annonces publicitaires dans la presse

DONNEZ VOTRE AVIS, INFORMEZ-VOUS!

Vous souhaitez vous exprimer sur les enjeux de votre environnement...
Nous aider à mieux comprendre ce qui caractérise votre cadre de vie, vos paysages...
Obtenir des informations complémentaires sur le projet...
Ou encore faire part d'une préoccupation personnelle...

Lors des permanences locales:

Pour examiner ensemble l'environnement de l'aire d'étude du projet, RTE vous accueille à :

THIN-LE-MOUTIER
> le 14 septembre
de 9h à 13h
Mairie

VIEL-SAINT-RÉMY > le 14 septembre de 15h à 19h Mairie COUCY > le 15 septembre de 9h à 13h

ANNELLES
> le 15 septembre
de 15h à 19h
Mairie

LA NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY

> le 16 septembre de 9h à 13h Mairie

PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

> le 16 septembre de 15h à 19h salle Souverville 9, rue Pérard-Noizet



Permanence publique à Sault-les-Rethel (mercredi 4 mai 2011)

Dans votre mairie : Le registre des avis et remarques :

Du 14 septembre au 15 novembre 2011, un registre est disponible dans la mairie de votre commune pour recueillir vos avis et remarques.

Le dossier d'information :

Vous pouvez également consulter le dossier d'information complet sur le projet à l'accueil de votre mairie.

Auprès de RTE:

PAR COURRIER:

RTE Transport Electricité Nord Est Pôle service en concertation Projet Charleville-Mézières – Reims 62, rue Louis Delos TSA 71012

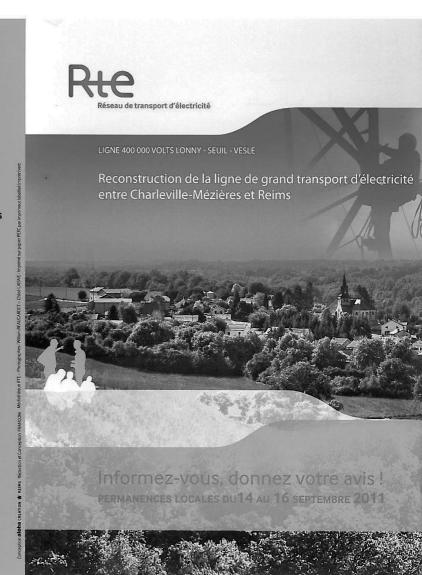
59709 MARCQ EN BAROEUL CEDEX

PAR TÉLÉPHONE : 03 20 13 66 57

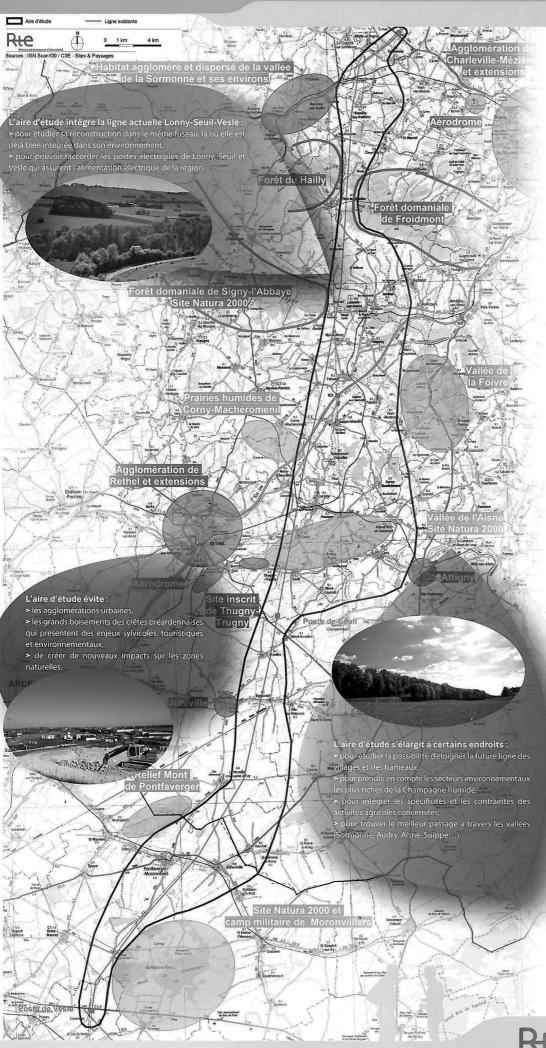
PAR MAIL:

charleville-reims@rte-france.com

Toute l'information sur le projet et la concertation: www.charleville-reims.rte-france.com



L'AIRE D'ÉTUDE DU PROJET



Le projet consiste à remplacer la ligne existante entre les postes de Lonny, Seuil et Vesle. L'aire d'étude correspond au territoire dans lequel cette ligne pourrait être reconstruite. Elle est suffisamment large pour permettre d'envisager des passages qui amélioreront l'insertion environnementale et paysagère du futur ouvrage par rapport à la ligne actuelle.

Qu'est qu'une aire d'étude?

C'est une aire géographique dont les contours s'appuient sur les caractéristiques environnementales du territoire concerné par le projet.

Au sein de cette aire d'étude sont recherchés des fuseaux de passage possibles pour la nouvelle ligne. Un fuseau est une bande de quelques dizaines à plusieurs centaines de mètres de large.

Le tracé précis de la ligne est ensuite recherché au sein du fuseau préférentiel dit « de moindre impact ».



Mieux connaître le territoire

Pour identifier un fuseau préférentiel de passage de la future ligne, un état initial détaillé de l'environnement humain et naturel au sein de l'aire d'étude est établi.

Les échanges avec les habitants :

Un des objectifs de la concertation consiste à prendre en compte les activités humaines du territoire.

Cette connaissance doit s'acquérir à travers un dialogue avec les personnes qui vivent et font vivre ce territoire.

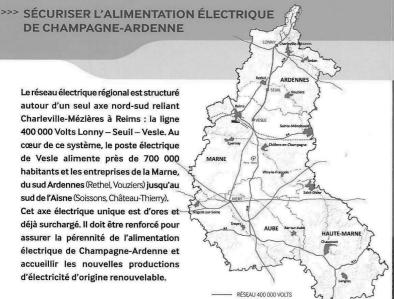
C'est l'objectif des permanences locales organisées par RTE du 14 au 16 septembre prochain.

Les études environnementales :

Les études environnementales sont réalisées par le bureau d'études spécialisé C3E. Ce dernier s'appuie sur des données existantes et des diagnostics en cours de réalisation par des acteurs locaux, experts dans leur domaine : chambres d'agriculture, associations de protection de l'environnement, services de l'Etat...



Réseau de transport d'électricité





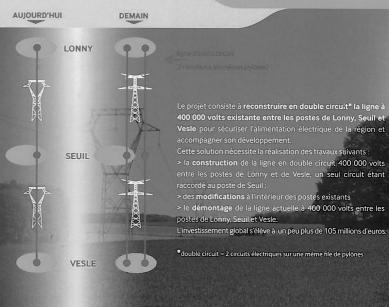
Réunion publique à Signy-l'Abbaye (jeudi 5 mai 2011)

4 ANNÉES DE CONCERTATION, 2 ANS DE TRAVAUX

- La concertation en 2011 est la première étape de la construction du projet. Plusieurs rencontres sont organisées près de chez vous ;
- > du 3 au 5 mai dernier, trois réunions et permanences publiques pour partager les enjeux et caractéristiques du projet;
- > $du\ 14\ au\ 16\ septembre,\ six\ permanences\ locales\ pour\ enrichir\ notre\ connaissance\ de\ l'aire\ d'étude\ du\ projet\ ;$
- > du 7 au 10 novembre, à nouveau trois réunions publiques pour échanger sur les projets de fuseaux de passage du futur ouvrage.



>>> LE PROJET : RECONSTRUIRE LA LIGNE EXISTANTE



AUJOURD'HUI >> LA LIGNE EXISTANTE
Longueur : 80 km
Nombre de pylônes : 141
Postes raccordés : Lonny, Seuil et Vesle
Nombre de circuits électriques : 1
Capacité maximale de transit : 1500 MW

Hauteur moyenne des pylônes : 40 m.

Ecartement des câbles : 20 m.

Emprise moyenne au sol par pylône : 80 m²

DEMAIN >> LA LIGNE EN PROJET

Longueur: 80 km

Nombre de pylônes: environ 160*

Postes raccordés : Lonny, Seuil et Vesle

Nombre de circuits électriques : 2

Capacité maximale de transit : 2 x 2300 MW

Hauteur moyenne des pylônes : $50\ m.$

Ecartement des câbles : 30 m.

Emprise moyenne au sol par pylône : 100 m^2

* le tracé défini lors de la concertation déterminera le nombre exact de pylônes



Affiches 40x60 cm annonçant:

- les réunions publiques de mai 2011
- les permanences de septembre 2011
- les réunions publiques de novembre 2011

Plaquette de présentation du projet en vue des réunions publiques de mai 2011

Dépliant de présentation de l'aire d'étude en vue des permanences de septembre 2011

Invitation aux réunions publiques de novembre 2011

Dossier d'information d'avril 2011 (couverture)

Registre des avis et remarques du 15 septembre au 15 novembre 2011 (couverture)

Site internet www.charleville-reims.rte-france.com

Annonces publicitaires dans la presse

>>> RECONSTRUCTION DE LA LIGNE
DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ
ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

VOTRE COMMUNE EST CONCERNÉE

CONCERTATION SUR LES FUSEAUX

RTE présentera les fuseaux étudiés pour le passage de la nouvelle ligne électrique lors de :

>>> **Réunions publiques** à 18h00 :

Beine-Nauroy

Lundi 7 novembre Salle polyvalente

Rue de Prunay 51490 BEINE-NAUROY

Sault-lès-Rethel |

Mardi 8 novembre Salle polyvalente

71, avenue de Bourgoin 08300 SAULT-LES-RETHEL

Signy-l'Abbaye

Mercredi 9 novembre Salle polyvalente

Rue du Moulin Texier 08460 SIGNY-L'ABBAYE

Les fuseaux sont des bandes larges de plusieurs centaines de mètres. À l'issue de la concertation, un seul fuseau sera retenu. Le tracé de la future ligne électrique sera alors recherché à l'intérieur de ce fuseau.

>> Exprimez-vous:

Vous pouvez également faire part de vos remarques et suggestions sur le registre disponible dans votre mairie jusqu'au 15 novembre 2011.

Permanence publique supplémentaire :

RTE se tient à la disposition des habitants le mardi 8 novembre de 9h à 13h en mairie d'Alland'huy-et-Sausseuil.

He

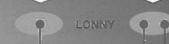
>>> LE PROJET EN 3 POINTS

POURQUOL?

Le réseau électrique régional est structuré autour d'un seul axe nord-sud reliant Charleville-Mézières à Reims: la ligne 400 000 volts Lonny – Seuil – Vesle. Elle alimente près d'un million de clients dans les Ardennes, la Marne et l'Aisne. **Cet axe électrique unique est d'ores et déjà surchargé.** Il doit être renforcé pour assurer la pérennité de l'alimentation électrique de la Champagne - Ardenne et accompagner son développement.

AUJOURD'HUI





SEUIL

OÙ

COMMENTS

Le projet consiste à reconstruire en double circuit (2 circuits électriques sur les mêmes pylônes) la ligne à 400 000 volts existante entre les postes de Lonny, Seuil et Vesle.

La ligne actuelle sera ensuite démontée.

Reconstruire la ligne existante construite dans les années 1970 offre l'opportunité d'adapter le tracé du nouvel ouvrage aux évolutions du territoire.

La future ligne pourra donc soit longer la ligne actuelle, soit s'en écarter de plusieurs mètres à quelques kilomètres.

>>> Pour contacter RTE:

VESLE

Par courrier:

RTE Transport Electricité Nord Est Pôle service en concertation Projet Charleville-Mézières — Reims 62, rue Louis Delos TSA 71012 59709 MARCQ EN BAROEUL CEDEX

Par téléphone : 03 20 13 66 57 Par mail : charleville-reims@rte-france.com

>>> Plus d'informations :

www.charleville-reims.rte-france.com



Affiches 40x60 cm annonçant:

- les réunions publiques de mai 2011
- les permanences de septembre 2011
- les réunions publiques de novembre 2011

Plaquette de présentation du projet en vue des réunions publiques de mai 2011

Dépliant de présentation de l'aire d'étude en vue des permanences de septembre 2011

Invitation aux réunions publiques de novembre 2011

Dossier d'information d'avril 2011 (couverture)

Registre des avis et remarques du 15 septembre au 15 novembre 2011 (couverture)

Site internet <u>www.charleville-reims.rte-france.com</u>

Annonces publicitaires dans la presse



Réseau de transport d'électricité

LIGNE 400 000 VOLTS LONNY - SEUIL - VESLE

Reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité la ligne de grand transport de grand de grand transport de grand d

DOSSIER D'INFORMATION

Avril 2011



Affiches 40x60 cm annonçant :

- les réunions publiques de mai 2011
- les permanences de septembre 2011
- les réunions publiques de novembre 2011

Plaquette de présentation du projet en vue des réunions publiques de mai 2011

Dépliant de présentation de l'aire d'étude en vue des permanences de septembre 2011

Invitation aux réunions publiques de novembre 2011

Dossier d'information d'avril 2011 (couverture)

Registre des avis et remarques du 15 septembre au 15 novembre 2011 (couverture)

Site internet www.charleville-reims.rte-france.com

Annonces publicitaires dans la presse



Réseau de transport d'électricité

LIGNE 400 000 VOLTS LONNY - SEUIL - VESLE

Reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité le entre Charleville-Mézières et Reims



REGISTRE DES AVIS ET REMARQUES

14 septembre - 15 novembre 2011



Affiches 40x60 cm annonçant :

- les réunions publiques de mai 2011
- les permanences de septembre 2011
- les réunions publiques de novembre 2011

Plaquette de présentation du projet en vue des réunions publiques de mai 2011

Dépliant de présentation de l'aire d'étude en vue des permanences de septembre 2011

Invitation aux réunions publiques de novembre 2011

Dossier d'information d'avril 2011 (couverture)

Registre des avis et remarques du 15 septembre au 15 novembre 2011 (couverture)

Site internet <u>www.charleville-reims.rte-france.com</u>

Annonces publicitaires dans la presse



Actualité

RTE donne rendez-vous à tous les habitants intéressés lors de trois réunions publiques qui auront lieu les 7, 8 et 9 Novembre. Ces réunions seront l'occasion pour l'équipe projet de RTE de présenter les fuseaux envisagés pour le passage de la future ligne et d'échanger avec les riverains sur ces différentes possibilités.

Plus d'information...

Les enjeux régionaux

Le réseau électrique régional est structuré autour d'un axe nord-sud reliant Charleville-Mézières à Troyes via Reims et Châlons-en-Champagne : la ligne 400 000 Volts Lonny — Vesle — Méry. Cet axe est particulièrement sollicité tant pour alimenter les grandes agglomérations et les sites industriels de la région que pour évacuer la production régionale d'électricité.

La partie nord de cet axe relie les postes électriques de Lonny (Charleville-Mézières) et de Vesle (Reims) en passant par celui de Seuil (Rethel). A partir de cette ligne 400 000 volts, les réseaux secondaires à 225 000 volts, 90 000 volts et 63 000 volts desservent tous les territoires du sud de l'Aisne (Soissons et Château-Thierry), de la Marne (Châlons-en-Champagne, Reims et Epernay) et des Ardennes.

La ligne Lonny-Seuil-Vesle représente ainsi la principale ligne d'alimentation électrique d'un vaste territoire comptant près d'un million d'habitants et un important tissu économique.



> Voir la carte

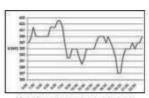
Les 3 fragilités du réseau

Un axe unique

Les postes électriques de Seuil et de Vesle sont reliés au réseau 400 000 volts par une seule ligne. Si elle tombe en panne, le sud Ardennes, la Marne et le sud de l'Aisne risquent d'importantes coupures d'électricité (de 30 000 à 300 000 habitants selon les cas).

Des chutes de tension

La ligne Lonny-Seuil-Vesle connaît de forts transits ce qui entraîne des chutes de tension au poste de Vesle (Reims). Les conséquences peuvent aller de l'apparition de coupures dans l'alimentation de la région rémoise jusqu'à un black-out généralisé sur le réseau national voire européen.



de Reims le 4 décembre 2008

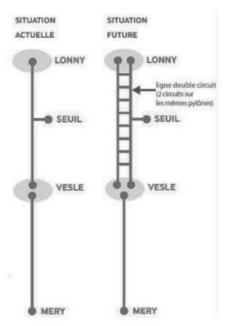
Un axe surchargé

Cet axe électrique régional majeur est chaque année de plus en plus sollicité. Il est proche de sa limite de capacité lors de pointes de consommation hivernales. Pour éviter la surcharge prévisible à court terme, RTE serait amené à couper des clients ou à limiter la production d'électricité.

Haut

Le projet

Le projet envisagé consisterait à reconstruire en double circuit la ligne à 400 000 volts existante qui relie les agglomérations de Charleville-Mézières, de Rethel et Reims.



Pour cela, une ligne à deux circuits serait construite et la ligne à un circuit existante serait supprimée. Ainsi, à l'issue des travaux, une seule ligne subsisterait, comme aujourd'hui. Ce remplacement permettrait également de prendre en compte les caractéristiques actuelles et futures du territoire (zones urbanisées, zones naturelles ...) et de rechercher le tracé le mieux adapté.

La nouvelle ligne à double circuit (6 faisceaux de câbles conducteurs)
permettra de faire transiter l'énergie électrique nécessaire à moyen et long
terme entre les postes de Lonny (Charleville-Mézières), Seuil (Rethel) et
Vesle (Reims).

En sécurisant et en renforçant le poste de Vesle d'ici à 2016, le réseau régional de transport d'électricité sera à la fois au rendez-vous et au cœur de la croissance économique de la région Champagne-Ardenne.

Téléchargez le dossier d'information

Il présente les objectifs et caractéristiques essentielles du projet. Il développe les informations indispensables à la parfaite compréhension du projet et à l'analyse de ses effets sur les territoires traversés. Il présente ainsi les résultats des études réalisées (environnementales, socio-économiques et techniques) et les notions clefs du système électrique national et régional.



Télécharger



Téléchargez l'étude socio-économique de l'axe Reims / Charleville- Mézières







Partie 2: Les perspectives d'évolution des territoires à l'horizon 2020 - 2030

Haut

La concertation

De la concertation à la mise en service du futur ouvrage, RTE se donne 5 années pour construire un projet en étroite concertation avec tous les élus locaux, les services de l'Etat, le tissu associatif et socioéconomique régional et les populations concernées.

Une concertation recommandée par la commission nationale du débat public

RTE a saisi le 15 septembre 2010 la Commission nationale du débat public (CNDP) sur le projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims.

Lors de sa séance du 3 novembre 2010, la CNDP a recommandé d'organiser une concertation en favorisant l'expression du public et sous l'égide d'une personnalité indépendante. Après la décision de RTE de mettre en œuvre ce mode de concertation, la CNDP a nommé M. René DAROQUE en qualité de personne indépendante garante de la concertation le 03 décembre 2010.



Rană Francisa

La charte de la concertation

Une charte définit le cadre de la concertation. Elle décrit les modalités et règles de concertation que RTE s'engage à mettre en place et à respecter. Elle s'adresse aux partenaires de RTE et aux acteurs de la société civile et plus généralement à toute personne désireuse de contribuer aux réflexions conduites pour l'élaboration de ce projet.



Télécharger

Les premières étapes de la concertation

Les premières réunions publiques sur le projet de reconstruction de la ligne à grand transport d'électricité se sont tenues les 3,4 et 5 Mai respectivement à Beine-Nauroy, Sault-les-Rethel et Signy — L'Abbaye. A cette occasion, chacun a pu s'informer de la concertation en cours et sur les enjeux du projet.

Téléchargez le compte rendu des réunions publiques

- > Réunion publique 3 Mai Beine Nauroy
- > Réunion publique 4 Mai Sault-Les-Rethel
- > Réunion publique 5 Mai Signy-L'abbaye

Haut

Validation de l'aire d'étude

L'aire d'étude est une délimitation géographique large dans laquelle sont recherchés tous les tracés envisageables pour un projet de reconstruction de la ligne électrique.

Elle intègre le tracé de la ligne existante pour étudier une reconstruction dans le même couloir là où elle est bien intégrée à son environnement. Mais elle s'en éloigne également afin de pouvoir envisager des passages qui amélioreront son insertion dans l'environnement par rapport à la situation actuelle. RTE cherchera notamment à éloigner la future ligne des villages et hameaux et à intégrer les spécificités des activités agricoles concernées. Les milieux naturels les plus riches du territoire seront également pris en compte.

- > Téléchargez le dossier de présentation et de proposition de l'aire d'étude
- > Téléchargez la carte de l'aire d'étude avec les communes
- > Téléchargez la carte IGN de l'aire d'étude
- > Téléchargez la carte IGN de l'aire d'étude et de son environnement

Haut

les fuseaux envisageables pour le passage de la future ligne

Dans le cadre de la concertation sur le projet de renforcement du réseau de transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims, RTE a organisé les 14, 15 et 16 septembre dernier six permanences publiques dans les départements des Ardennes et de la Marne. Ces permanences ont permis à l'équipe du projet de recueillir le point de vue des habitants, riverains, élus, associations...sur l'aire d'étude du projet et son environnement et ainsi alimenter la réflexion sur la définition des fuseaux envisageables pour le passage de la future ligne.

Les réunions publiques seront l'occasion pour l'équipe projet de RTE de présenter ces fuseaux et d'échanger avec les riverains sur ces différentes possibilités.

Elles auront lieu:

- Lundi 07/11 à 18h à la salle polyvalente de Beine Nauroy (51 490)
- Mardi o8/11 à 18h à la salle polyvalente de Sault-lès-Rethel (08 300)
- Mercredi og/11 à 18h à la salle polyvalente de Signy-L'Abbaye (08 460)

Les remarques des habitants alimenteront la réflexion à venir qui portera sur le choix du fuseau dit de "moindre impact". L'objectif étant de proposer, au final, le projet le plus adapté aux enjeux sociétaux et environnementaux du territoire.

Haut

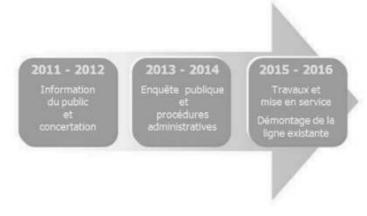
Elles auront lieu:

- Lundi 07/11 à 18h à la salle polyvalente de Beine Nauroy (51 490)
- Mardi 08/11 à 18h à la salle polyvalente de Sault-lès-Rethel (08 300)
- Mercredi 09/11 à 18h à la salle polyvalente de Signy-L'Abbaye (08 460)

Les remarques des habitants alimenteront la réflexion à venir qui portera sur le choix du fuseau dit de "moindre impact". L'objectif étant de proposer, au final, le projet le plus adapté aux enjeux sociétaux et environnementaux du territoire.

Haut

Le calendrier du projet



Haut

Contacter l'équipe Projet RTE

PAR COURRIER:

RTE Transport Electricité Nord Est

Pôle service en concertation Projet Charleville-Mézières - Reims 62, rue Louis Delos TSA 71012 59709 MARCQ EN BAROEUL CEDEX

PAR TÉLÉPHONE: 03 20 13 66 57

PAR MAIL: En tapant directement charleville-reims@rte-France.com

Haut



Affiches 40x60 cm annonçant :

- les réunions publiques de mai 2011
- les permanences de septembre 2011
- les réunions publiques de novembre 2011

Plaquette de présentation du projet en vue des réunions publiques de mai 2011

Dépliant de présentation de l'aire d'étude en vue des permanences de septembre 2011

Invitation aux réunions publiques de novembre 2011

Dossier d'information d'avril 2011 (couverture)

Registre des avis et remarques du 15 septembre au 15 novembre 2011 (couverture)

Site internet <u>www.charleville-reims.rte-france.com</u>

Annonces publicitaires dans la presse



l'union

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

Réunions publiques

Beine-Nauroy

Mardi 3 Mai 2011 à 18h00

Salle polyvalente

Rue de Prunay 51490 BEINE-NAUROY Sault-les-Rethel

Mercredi 4 Mai 2011 à 18h00

Salle polyvalente

71, avenue de Bourgoin 08300 SAULT-LES-RETHEL Signy-l'Abbaye

Jeudi 5 Mai 2011 à 18h00

Salle polyvalente

Rue du Moulin Texier 08460 SIGNY-L'ABBAYE

De 14h00 à 17h00 le jour des réunions publiques et dans les mêmes salies, RTE accueillera toute personne souhaitant s'informer et discuter sur le projet.

Le projet consiste à remplacer la ligne électrique 400 000 volts entre les postes électriques de **Lonny** (Charleville-Mézières), **Seuil** (Rethel) et **Vesle** (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

Plus d'inforsiti www.charleville-reims.rte-france.com

POIX-TERRON

Trois iours de formation pour cinq demandeurs d'emploi



Ils ont suivi un stage de maçonnerie.

Fin de stage et diplômes d'encouragements pour les stagiaires en recherche d'emploi, à l'issue de leur passage au CFA BTP08

L'objectif ayant été de leur apporter quelques fondamentaux, dans un domaine précis, pour mieux intégrer la vie

Avec le concours de la CAPEB (confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), après un premier essai à l'automne dernier, l'atelier gros œuvre du CFA du Bâtiment et des travaux publics des Ardennes a dispensé, à nouveau, une mini-formation au métier de la maçonnerie à cinq stagiaires issus des vingtquatre bénéficiaires des minima sociaux que compte CAP Patrimoine 08, le nouvel organisme conventionné par le comité départemental de l'insertion par l'activité économique (IAE).

« Ce chantier d'insertion, qui en appelle d'autres, a eu pour but de suivre et de remettre sur le marché du travail des personnes en recherche d'emploi tout au long de leur parcours. Ce stage d'évaluation de trois jours en maçonnerie, comme le précédent, a été rendu possible, grâce au concours du CFA BTP de Poix-Terron », a conclu Clotilde Hanot en remettant à MM. Yahi, Georges, Dandana, Dautremay et Aït Braham, en présence de plusieurs artisans et formateurs venus corriger les ouvrages, un diplôme d'encouragement certifiant qu'ils avaient bien satisfait aux exigences imposées par la profession.

LUMES

Journée de la Déportation

Dimanche 24 avril, aura lieu la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Hommage au monument aux morts à 12 heures, rendez-vous à 11 h 45 devant la mairie.

Ramassage des encombrants

Le ramassage des encombrants se déroulera le mardi 26 avril. Sortir les objets la veille.

■ Brocante

Dimanche 1e mai, aura lieu une brocante rue du Pont, rue Madoulet et rue du Puits. Retirer les véhicules des trottoirs la veille.

■ 8-Mai

Dimanche 8 mai, commémoration de la victoire de 1945. Hommage au monument aux morts à 12 heures rendez-vous à 11 h 45 devant la mairie



Réseau de transport d'électricité

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

Réunions publiques

Beine-Nauroy Mardi 3 Mai 2011 à 18h00

Salle polyvalente

Sault-lès-Rethel

Mercredi 4 Mai 2011

Signy-l'Abbaye Jeudi 5 Mai 2011

à 18h00 Salle polyvalente

et dans les mêmes salles, RTE accueillera toute personne souhaitant s'informer et discuter sur le projet.

Le projet consiste à remplacer la ligne électrique 400 000 voits entre les postes électriques de **Lonny** (Charleville-Mézières). **Seuli** (Rethei) et **Vesle** (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

Plus d'infos sur www.charleville-reims.rte-france.com



l'union est heureux de vous offrir ce superbe bouquet*!

Pour la livraison de votre bouquet : Contactez-nous du jeudi 21 au vendredi 22 avril de 9 h à 12 h muni de votre numéro d'abonné au

N Azur 0 810 11 88 21

Seules les personnes dont le nom figure ci-dessus doivent nous contacter.



Nouvelle réglementation en vigueur

Photos choc sur les paquets de cigarettes Fumeur, qu

Après les messages, ce sont les photos qui arrivent sur les paquets de tabac. Une fois le stock écoulé, ils arboreront tous une image choc au verso.

A loi Bachelot a été votée il y a un an (16 avril 2010), elle entre en application aujourd'hui.

Désormais, les paquets de cigarettes ne seront plus seulement remplis de messages à caractère informatif sur la nocivité du tabac, ils afficheront également des images marquantes, conséquences directes de la cigarette sur la santé des fumeurs mais aussi de ceux qui les entourent.

Occupant au minimum 40 % de la surface qui compose le dos du paquet et entourées d'un cadre noir, elles seront quatorze à être visibles au premier coup d'oril

Colère des buralistes

Jean Durieux, buraliste à Reims, représentant la profession au sein du bureau départemental cri à l'hypocrisie à la suite de cette nouvelle mesure.

« La loi Evin concernait tabac ET alcool. Aujourd'hui, on nous fait passer pour des marchands de mort' alors que nous ne sommes que les intermédiaires d'une des activités les plus lucratives organisées par l'État alors qu'on ne voit aucune photo fleurir sur les Depuis quelques semaines, certains cigarettiers ont pris de l'avance. À partir d'aujourd'hui, tous devront afficher l'une des quatorze images.

Photos Bernard SIVAD



bouteilles de vin. » Au-delà de ce sentiment de stigmatisation d'une profession. les buralistes doutent de l'utilité d'une telle mesure.

Depuis quelques semaines, certains cigarettiers ont en effet anticipé la loi, ce qui a donné lieu à des scènes cocasses dans les bureaux de tabac. « Certains clients font déjà la collection des images et s'amusent de les voir comme ils s'amuseient de voir les messages lorsqu'ils sont apparus, d'autres les cachent à l'aide d'un bout de carton ».

Si les revendeurs pensent qu'il serait « plus important de se focaliser sur la contrebande que sur les photos », l'initiative est accueillie avec plus d'enthousiasme du côté des profession-

« Une avancée de plus »

Le Dr Picavet, tabacologue à Reims note « une avancée de plus » dans les mesures faisant état de la dangerosité du tabac. « Dans le monde actuel marqué par la culture de l'image, ces photos choquantes dissuaderont sans doute un nouveau fumeur de tomber dans ce piège moriel ». Rappelant que la cigarette « reste un produit de grande consommation (plus de 13,6 millions de fumeurs en France) qui tue plus d'un utilisateur sur deux », le spécialiste note égale-

ment l'importance que ce genre de photos peut avoir dans l'esprit d'un fumeur. « Sur de l'instantané, ca ne l'arrêtera pas de fumer mais le processus qui amène à cette décision est long et voir tous les jours ces clichés influenceront quoi qu'on en dise l'inconscient des fumeurs ».

Si elles ne font pas l'unanimité, ces mesures ont au moins eu le mérite au Canada, qui les utilise depuis plus de 10 ans, de faire réduire la consommation, preuve de leur efficacité à long terme.

Vianney PANNET

* Jean François Mattéi, alors ministre de la Santé avait utilisé ce terme habituellement réservé aux marchands d'armes pour qualifier les buralistes.

Fumeur, que pensez-vous de la mesure ?



Leila Duroy, 39 ans

« Pour moi, ça ne changera rien. Mentalement, en voyant les images, on se dit que de toute façon, ils ont pris les pires de toutes. J'ai déjà une collègue qui a confectionné un cache pour ne pas voir les photos. Ça ne servira à rien. La seule solution valable serait la plus radicale, l'interdiction complète du tabac. »



Morgane Dathy, 24 ans

« Tous les fumeurs n'arrêteront pas à cause de ces photos. Peutêtre que ça dissuadera les plus jeunes mais ce qui dissuade le plus, ce ne sont pas les photos, c'est le prix. En tant que fumeuse, je ne regarde même pas mon paquet mais en revanche, je sais combien il me coûte »



Alban Gillet, 30 ans

« Nous sommes dans une société de l'image donc l'impact de ces photos sur les gens peut avoir un effet positif. Nous sommes déjà tous au courant des méfaits du tabac, cela les illustrera encore d'avantage. »



PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

Réunions publiques

Beine-Nauroy Mardi 3 Mai 2011 à 18h00

Salle polyvalente Rue de Prunay 51490 BEINE-NAUROY

Sault-lès-Rethel | Mercredi 4 Mai 2011

Mercredi 4 Mai 201 à 18h00

Salle polyvalente 71. avenue de Bourgoin

Signy-l'Abbaye Jeudi 5 Mai 2011

jeudi 5 Mai 2011 à 18h00

Salle polyvalente
Rue du Moulin Texier
08460 SIGNY L'ABBAYE

De 14h00 à 17h00 le jour des réunions publiques et dans les mêmes salles, RTE accueillera toute personne souhaitant s'informer et discuter sur le projet.

Le projet consiste à remplacer la ligne électrique 400 000 volts entre les postes électriques de Lonny (Charleville-Mézières), Seuil (Rethei) et Vesle (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

Plus d'infos sur www.charleville-reims.rte-france.com

Voire magasin DISTRICOM, a déménagé et devient

HOME PROPE L'ÉLECTRODISCOUNT

MARQUES CHICS
PRIX CHOCS!
FINS DE SÉRIES
MODÈLES D'EXPOSITION
DÉFAUTS D'ASPECT
PRODUITS DÉBALLÉS

GEST PAQUES CHEZ HOME PRICE LES CLOCHES VONT A ROME LES MEILLEURS PRIX SERONT CHEZ NOUS ET ILS Y RESTERONT!

30, gvenue Hoche - 51100 REIMS - Tál. 03.26.07.30.31

8° Festival des confréries ce week-end

os fourchettes

25 confréries, des chefs de renom, de la musique... ce week-end, la place Ducale accueille le festival des confréries. Célébration de la bonne bouffe et de la tradition.

MATEURS de bonne chère et défenseurs du Aterroir, réservez votre week-end. La 8º édition du festival des confréries s'ouvrira place Ducale, samedi matin, le temps d'un week-end que tous espèrent ensoleillé.

Organisé par l'ambassade des confréries de l'Ardenne, l'événement rassemblera, cette année, vingt-cinq confréries aux noms dont l'évocation en fera saliver plus d'un : confréries des amateurs de chocolat de la Nièvre, de la boulette d'Avesnes et de la flamiche aux Maroilles... et du sucre d'orge des religieuses de Moret-sur-Loing, le plus vieux bonbon de

Cette confrérie seine-et-marnaise sera d'ailleurs l'invitée d'honneur du festival.

Une gourmandise que ne manqueront pas de déguster les visiteurs qui pourront également se restaurer sur place contre l'achat d'un ticket de 7 €.

Au menu : cacasse à cul nu. salade au lard ou omelette au jambon d'Ardennes. De même, les grandes toques de la gas-

l'ambassade.

Du déjà vu, diront certains. Aucune nou-

velle confrérie ne sera présente pour cette

huitième édition. Ce n'est pourtant pas faute

d'avoir cherché parmi le vivier des 350 con-

fréries reconnues en France : « J'ai envoyé

1.200 courriers et j'ai reçu vingt-cinq répon-

ses », se défend Patrick Kraus, trésorier de

Alors la faute à quoi ? « La distance. Il y a

des produits qu'on ne peut pas conserver,

ou il faudrait les transporter dans un camion

réfrigéré. Ce n'est pas rentable », selon Fran-

cois Baehr. Et le trésorier de renchérir : « //

y a aussi les habitudes. On arrive à attirer

les gens côté Nord, côté belge, mais pas l'Est

tronomie ardennaise mettront la main à la pâte : Buffet, Collin, Leterme, Mélin et autres Marchal exécuteront leurs recettes en direct devant les visiteurs.

Une initiative déjà testée lors du millésime 2010 du festival : « Ça avait un succès fou », lance Bernard Giraud, président de l'ambassade.

Pas une fête de la bière bis

Même enthousiasme pour le concours du tir à l'arbalète placée sous la houlette de la guilde historique des arquebusiers de Charleville, reconduit cette année. « Nous aurons un stand d'animation : un tir laser avec une carabine laser. C'est la nouveauté. Elle s'adresse aux jeunes accompagnant leurs parents qui ne participent pas au tir à l'arbalète, car l'arbalète est trop lourde », détaille Jacques Collot, président de l'US Tir Charleville-Mézières.

Le tout en musique, lancé après un défilé traditionnellement haut en couleur comme

Difficile recrutement

cer », aioute-t-il.

ment, c'est très difficile ».

le faire l'ambassade. Chaque année, ce sont environ trois cents personnes qui prennent l'habit et battent le pavé. Une manifestation d'ampleur* (des milliers de visiteurs, 1.500 tickets repas vendus) qui pourrait bénéficier d'un afflux de visiteurs supplémentaires suite au départ de la fête de la bière de la place Ducale pour le parc-expos.

Que nenni, selon François Baehr, membre de l'Ambassade, à la tête de la dite fête : « On n'a pas du tout le même public. Ici, on a un public familial ».

Et Bernard Giraud d'ajouter : « J'aimerais que les gens ne confondent pas les deux (manifestations)... D'ailleurs, on a six confréries de bières. Et ils paient un petit plus cher, c'est volontaire de notre part. On veut un peu limiter leur nombre. Je suis plus content d'accueillir une confrérie comme la confrérie du chocolat de Nièvre, qu'une autre confrérie de la bière.

Maintenant, les deux ont leur place sur le festival, mais il ne faut pas que l'un domine trop ». M.T.

Le budget est estimé entre 35.000 et 40.000 euros, subventionné à plus de 50 % par la ville de Charleville-Mézières qui apporte aussi une aide technique (tout comme la société Metro), les conseils général et régional, EDF.

« Pareil, du côté de Bordeaux, des grands

vignobles, on n'arrive pas les faire dépla-

Néanmoins, le festival carolo, unique en

son genre, a réussi, au cours de ces huit

années, à se faire un nom. Deux confréries

viendront ainsi cette année en observateur pour une éventuelle participation en 2012.

Mais Patrick Kraus l'assure : « Le recrute-

Ce sur quoi compte beaucoup les organisa-

teurs, c'est le congrès national des confré-

ries qui se déroulera en 2013 dans les

Ardennes, la veille du festival : « C'est cer-

tain que ce sera une belle vitrine ». Idéal



Le programme

SAMEDI 30 AVRIL

9 h 45 : départ du défilé place Ducale, direction rue du Moulin, rue Baron-Quinart, rue Noël, duThéâtre, Madame-de-Sévigné, boulevard Gambetta, rues Bérégovoy et de la République.

11 heures : inauguration du festival avec ouverture des stands, début du tournoi international des guildes historiques de tir à l'arbalète.

15 heures-15 h 45 et 16 h 30-17 h 15 : concert de La Goulue, sous le chapiteau.

17 h 30 : chapitre de la confrérie du sucre d'Orge avec intronisation sous le chapiteau.

19 h 30-20 heures : concert de La Goulue, sous le chapiteau. 20 h 30 : concert de l'orchestre Croc Notes, sous le chapiteau.

23 heures : fermeture des stands.

Animations en continu : tournoi international des guildes, réalisation et dégustation de recettes réalisées par des chefs ardennais, concerts : Messieurs DS (duo de guitares), Dixies Boys Band (jazz), Têtes en l'air (échassiers, théâtre de rue), orgue de Barbarie et accordéon.

DIMANCHE 1" MAI

11 heures : ouverture des stands.

13-14 heures : concert de Vincent Brest sous le chapiteau.

15 h 30-16 heures : concert de percussions par Djemb'IME sous le chapiteau.

18 h 30 : fermeture des stands.

Animations en continu : initiation au tir à l'arbalète et au tir laser, réalisation et dégustation de recettes réalisées par des chefs ardennais, Boules de feu (fanfare médecine de Reims), La Goulue, Têtes en l'air et orgue de Barbarie.

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

Réunions publiques

Beine-Nauroy Mardi 3 Mai 2011

à 18h00

Salle polyvalente

Sault-lès-Rethel

Salle polyvalente

Mercredi 4 Mai 2011

à 18h00

Salle polyvalente

Jeudi 5 Mai 2011

Signy-l'Abbaye

De 14h00 à 17h00 le jour des réunions publiques et dans les mêmes salles, RTE accueillera toute personne souhaitant s'informer et discuter sur le projet.

Le projet consiste à remplacer la ligne électrique 400 000 volts entre les postes électriques de Lonny (Charleville-Mézières), Seuil (Rethel) et Vesle (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

Plus d'infos sur www.charleville-reims.rte-france.com

pour recruter de nouveaux participants.



100% qualité Nicolas

chez vous

2 03 24 33 15 94

pour la santé, sachez apprécier avec modération

Tous les mercredis La vie

des clubs

A seulement 15 ans et demi, Aloïs Surdeau, licencié au Dac, est un habitué des pistes marnaises. D'où la petite somme d'exploits engrangés ici et là. « Il faut savoir qu'il est champion de la Marne minime poids et disque : il a fait troisième au triathlon (50 m plat, poids et disque) lors des championnats Champagne et obtenu la médaille d'argent aux interrégionaux minimes de Compiègne. Il totalise une progression au poids de 3,40 m. C'est un garçon qui apprend rapidement toutes les disciplines de l'athlé-tisme », explique Michel Mouchette, son entraîneur.

Mais l'une de ses qualités

Athlétisme

eprendre bientôt Alois Surdeau, un as des lancers



Ambitieux et volontaire, Aloïs Surdeau est champion de la Marne minime poids et disque

réside dans sa bonne maîtrise centration, il ne perd jamais des compétitions importantes : il a ainsi une bonne con-

ses movens, « Il va changer de catégorie, cette année. Il pas-

sera de minime à cadet, et du coup ses engins augmenteront de poids. Ce que je souhaite qu'il puisse aller aussi loin. Dans sa discipline, il a besoin de l'explosivité, de l'adresse, de la précision dans les gestes. Le poids demande beaucoup de sensibilité. Celui qui le prati-que doit avoir de l'œil », concède Michel Mouchette. Et Aloïs, que dit-il de son sport de prédilection ? « L'athlétisme me permet d'avoir une pratique sportive, et surtout de faire de la compétition. En général, j'aime bien les challenges. Ils me permettent de me transcender et de battre des records. »

Vous l'aurez compris : Aloïs Surdeau est un garçon ambitieux et volontaire. Son rêve est de s'essayer au décathlon. Un autre travail de titan...

Gymnastique

Deux championnes à l'AGR

Organisées à Saverne, en Alsace, et qualificatives pour les championnats de France, les récentes zones de gymnastique ont offert à l'Association gymnique rémoise une jolie bouffée d'oxygène. Les DF2 (toutes catégories confondues) sont ainsi revenues avec le titre de championnes de leur catégorie. « Ce qui est une première pour la Champagne-Ardenne. Auparavant, on n'avait jamais eu un duo accomplissant un tel résultat », se réjouit Fabienne Debraux, entraîneur. Lucides, Elodie Debraux et Hélène Pechenet dévoilent les clés de leurs performances: « On a tellement travaillé pour ces zones, vu qu'elles n'en prenaient que quatre sur neuf. On a réussi à faire le maximum de nous-mêmes. Malgré une petite chute lors d'une chorégraphie. On va maintenant se focaliser sur les enchaînements, et essaver d'arriver dans les trois premières... » Chez les DF1 minimes, les quatre équipes présentes se sont d'office qualifiées.

Quant à la DFE, elle a fini deuxième derrière les Strasbourgeoises. Ce qui est plutôt un exploit pour elle, car, l'équipe alsacienne compte d'anciennes nationales du Pôle de Strasbourg.



En Alsace, Elodie Debraux (à auche) et Hélène Pechenet so devenues championnes de zone.

Canoë

Une grande fête le 1° mai

Le Reims olympique canoë kayak organisera le dimanche 1º mai sa traditionnelle fête du canoë. Y sont invitées toutes les personnes souhaitant passer une bonne journée au fil de l'eau. Au programme: une grande randonnée avec départ groupé à 11 heures de Reims. Ce sera une boucle: Reims-Sillery-Reims. Canal pour l'aller, et Vesle pour le retour. Pour cela, il faut prévoir le pique-nique, « Tout cela se fera sur réservation», tient à préciser Alexandre Perrin, responsable des activités.

Et l'après-midi, à partir de 14 heures, pour les badauds, possibilité de s'initier au Dragon boat et au canoë. « Ce qu'on souhaite que tous viennent vivre un moment de détente, découvrent

une nouvelle activité. On fera tout pour que petits et grands puissent s'amuser», assure Alexandre Perrin. On attend environ plus de 150 participants.

www.reims-canoe-kayak.fr ou 06.82.28.34.90.



Alexandre Perrin: « On fera tout pour que petits et grands puissent s'amuser».

Football

Prêtes pour le trophée Ecricom



Régulières aux entraînements, elles s'apprêtent à partir à Rouen, pour le trophée Ecricom.

Partenaire de vos événements

Du 30 avril au 1" mai, aura lieu à Rouen le trophée Ecricom. Un événement sportif auquel participera la section féminine de football de Reims management school.

« Cette rencontre rassemble plusieurs disciplines dont le foot féminin, et à la fin est désignée la meilleure école. Le but, c'est de rapporter le maximum de points. Il y aura six équipes de foot. On est parti d'un groupe pratiquement inexpérimenté mais qui, avec ténacité et volontarisme, a su franchir

beaucoup d'étapes », confie Yannick Cadart, entraîneur. « On se sent bien, très sou-

dées. Il y a une bonne ambiance. On y va confiantes. Simplement il nous manque attaquante, Mathilde Faveers. Tout le monde est content de vivre ce temps fort. Tactiquement on est au point : il y a vraiment eu une régularité aux entraînements. Maintenant on ne sait pas sur qui on va tomber », analyse de son côté Ouarda Ech-Chykry, capitaine de l'équipe.

Nombreux auteurs et éditeurs

> . Métiers du livre

Marché du livre

l'union

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

Réunions publiques

Beine-Nauroy

Mardi 3 Mai 2011 à 18h00

Salle polyvalente

Sault-lès-Rethel

Mercredi 4 Mai 2011 à 18h00

Salle polyvalente

Signy-l'Abbaye Jeudi 5 Mai 2011

à 18h00 Salle polyvalente

De 14h00 à 17h00 le jour des réunions publiques et dans les mêmes salles, RTE accueillera toute personne souhaitant s'informer et discuter sur le projet.

électriques de Lonny (Charleville-Mézières), Seuil (Rethel) et Vesle (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

Exposition

Denise Delincak fleurit Le Caveau

a galerie Le Caveau, place Ducale, est, depuis quelques jours, délicieusement fleuri.

Denise Delincak, artiste ardennaise que la peinture passionne y expose, jusqu'au 12 mai, plus d'une soixantaine de toiles, essentiellement des nouveautés

Une grande partie de ses créations toujours travaillées à l'huile lui ont été inspirées par la découverte du jardin de Monet à Giverny.

De nombreuses esquisses faites sur place ont donné naissance à des œuvres délicates travaillées selon sa sensibilité personnelle.

L'artiste qui aime les fleurs

et les jardins a donné libre court à son talent. L'ambiance de la galerie, sa sérénité, son calme, son esthétique et sa gaîté plaisent aux visiteurs. Le vert règne en maître, les nénuphars abondent sur de grandes toiles ou uniflores en gros plans. Et, pourtant, chaque création est différente, a un cachet particu-

La présence du jardinier sur l'une des toiles qui s'approche du peintre et écrivain Henri Cueco est fortuite et s'intègre parfaitement dans l'exposition. Les fleurs se font sauvages ou en bouquets, entrent dans des compositions équilibrées et harmonieuses. Les paysages ardennais en hiver ou en

automne attirent le regard.

La profondeur, l'harmonie des couleurs, la lumière, douceur ouatée de la neige, forêts que le soleil enflamme, plans d'eau d'une grande sérénité ravissent le visiteur.

L'artiste touche à tout aime beaucoup peindre des natures mortes. Ses compositions sont remarquables. Le travail est si bien fignolé que les fleurs semblent fraîches et les fruits sont à croquer.

L'exposition de l'artiste peintre Denise Delincak est à voir à la galerie Le Caveau, place Ducale, tous les jours, sauf le lundi matin, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures.



PRIX-LÈS-MÉZIÈRES Une chasse aux œufs très fructueuse



Les enfants se sont regroupés pour écouter les consignes des organisateurs.

Samedi matin, la municipalité a organisé une chasse aux œufs.

dance. Ce sont quelques membres de la jeunesse pirisienne qui ont dissimulé les gâteries le long du grillage et sur la pelouse face à la salle polyvalente. Avant de lâcher les chasseurs, Loïc Ory, responsable de la Jeunesse, leur a donné quelques consignes à respecter. Les enfants étaient priés regarder où ils posaient leurs pieds pour ne pas écraser leur récolte et en laisser pour tous.

Le terrain de chasse étant vaste, les enfants ne se sont pas bousculés.

Une trentaine d'enfants accompagnés d'adultes ont pu remplir leurs paniers. La municipalité pirisinne a fait les choses en grand.: cloches, poules, lapins et œufs étaient en abon-

VENDRESSE

Le collectif Métissé revient samedi à La Marlière

Depuis plus de 42 ans, la discothèque La Marlière, entre Flize et Vendresse, est le rendez-vous hebdomadaire de la jeunesse ardennaise qui aime s'y retrouver, les weekends, pour s'éclater sur les pistes de danse, dans une ambiance que viennent régulièrement surchauffer les plus « people » des groupes musicaux à la mode.

Ainsi, après Keen'v, Jessy

Matador, Magloire, Giuseppe et Florent de l'émission « Qui veut épouser mon fils », Dj Daddy K, Dc Yugo & Mister KZ ou bien encore, plus récemment, le groupe King Kuduro, qui sont tous venus faire leur show à La Marlière, c'est le collectif Métissé qui est attendu ce samedi 7 mai.

Collectif Métissé est un groupe français qui a la particularité de réunir plusieurs artistes d'influences musicales multiples, auteur déjà de plusieurs titres aux accents de zouk et de ragga et qu'on entend souvent à la radio ou dans les discothèques

Il s'était d'ailleurs déjà produit

à Vendresse en juin de l'année

C'est par un premier titre « Laisse-toi aller bébé » que col-lectif Métissé s'est fait connaître, suivi, depuis sa création en 2009, de nombreux autres tubes ...

D'autres invités sont par ailleurs attendus, toutes ces semaines prochaines à La Marlière, puisque sont d'ores et déjà programmés, pour le samedi 21 mai, le groupe Jessy Matador précédemment venu; le samedi 4 juin, ce sera la soirée Smirnoff avec deux gogo-dan-seuses et, le samedi 9 juillet, on fêtera la nuit du Bac avec... Mister France 2011 !



Le collectif Métissé lors de sa première venue, le 12 juin de l'année dernière.

DISTRIBUTION ET NÉGOCE DE PRODUITS PÉTROLIERS

FIOUL SERVICE 03.24.41.89.89



Zone : Charleville-Rocroi-Givet

NETTOYAGE ET DÉCOUPE VENTE DE CUVES ET ACCESSOIRES CARTE MOISSON

> Des prix bas toute l'année « L'énergie est notre avenir, économisons-la »



Monet a inspiré Denise Delincak.

Vos PROJETS

Vos avez entre 16 et 25 am Avec son CAP Employée
de Commerce, Mélanir pensait trouver un emplo
de entrer dans la vie active mais après des recherches enfluenceuses, elle vient à li
Milo pour obtenir de l'aide
Elle participe à des meliers aur le savoir être en entre prise et la prise en compte
de soi. Elle se réntempe de soi. Elle se réntempe sur son orientation, de of fait, elle réalise un stage en maison de retraite et effice tue une remise à niveau Son but à prisent?
Se former au métier d'aide advenirée.

Son but à présen?

So fonner aumétier d'aick à domicial

Après une pré-qualif aide la parsonne, elle est depuir septembre 2010 sur un mention complémentaire.

«Cirrice à la Mile, j'a trouvé ma voie et de formations pour mo projet, j'ai aussi eu de aides pour financer moi code de la route»

0

(1)

- des places en formation - des ateliers pour la re-cherche d'emploi des states en entreprise.

Et aussi, des permanences près de chez vous

N'hésitez pas à vous rer seigner, contractez-nous!

08/00 Charleville Mézier Tel. 03/24/59/44/4 milo charleville (alaposten

au de transport d'électricité

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

Réunions publiques

Beine-Nauroy Mardi 3 Mai 2011 à 18h00

Salle polyvalente

Sault-lès-Rethel

Mercredi 4 Mai 2011

Signy-l'Abbaye leudi 5 Mai 2011

à 18h00 Salle polyvalente

De 14h00 à 17h00 le jour des réunions publiques et dans les mêmes salles, RTE accueillera toute personne souhaitant s'informer et discuter sur le projet.

Le projet consiste à remplacer la ligne électrique 400 000 volts entre les postes électriques de **Lonny** (Charleville-Mézières), **Seuil** (Rethel) et **Vesle** (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

Le courrier des lecteurs

A propos de la cathédrale

En lisant notre article sur la cathédrale Jean Verdelet, d'Heu-trégiville voit que Patrick Demouy parle de la date du 23 juillet.....

«Ce jour correspondrait à la Sainte-Madelaine, patronne de l'église d'Heutrégiville . En parcourant les N 94 et 95 de «la Champagne Généalogique» on comprend l'importance de mon village avec notre

De plus expliquez-moi pourquoi un officier Allemand a sauvé les fonds baptismaux en 1918?»

Problèmes de stationnement

M. Benoit, de Marfaux, nous envoie ces remarques sur des problèmes de stationnement à Reims.

«1: Je descends régulièrement le boulevard de la Paix et remarque que fréquemment des automobilistes stationnent en chevauchant deux places: dans ce cas précis, il faudrait logiquement verbaliser.

2: Je trouve illogique, exemple place Jamot, que des arbres faisant 10cm de diamètre soient protégés par des armatures au carré d'1m sur 1m, causant des stationnements souvent difficiles et des descentes du véhicule compliquées pour les personnes âgées.»

■ Crotte alors!

Une habitante de la rue Lamouche peste après «les excréments des chiens non ramassés sur les trottoirs et sur les pelouses.» Et d'expliquer : «Je suis locataire du Foyer rémois dans un immeu-

ble (...) je leur ai envoyé plusieurs courriers, d'autres locataires aussi, pour leur demander qu'ils nous mettent du grillage devant notre immeuble vu que c'est de la pelouse et de beaux rosiers.

Maintenant tout est abîmé par le passage de chiens petits et gros qui font tous leurs besoins.Il y a un panneau devant chez moi où c'est inscrit: propriété privée du Foyer rémois, personne n'y fait attention, donc tous les propriétaires de chiens viennent ici (...) comment voulez-vous qu'on s'en sorte? c'est une horreur!(...)»

En bref -

■ Bourse municipale d'aide à la scolarité

Chaque année, des bourses municipales d'aide à la scolarité sont attribuées à des élèves dont les parents sont domiciliés à Reims, fréquentant un collège, lycée public ou privé.

Pour l'année scolaire 2011-2012, les dossiers sont à retirer auprès du secrétariat de l'établissement fréquenté, jusqu'au 9 mai. Ces demandes complétées et signées, devront être remises pour visa au responsable des établissements, afin d'être adressées à la mairie pour le 9 mai délai de rigueur.

Renseignements complémentaires auprès du Service des bourses municipales, 4, rue Jovin. Tél : 03.26.77.76.35 - de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30 du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 heures et de 14 à 17 heures le vendredi.

800 ans de la cathédrale

Pour la soirée inaugurale, il faudra avoir sa place

Attention, pour le coup d'envoi du huitième centenaire de la cathédrale. vendredi, les places seront limitées pour raison de sécurité. Les précieux sésames seront distribués au compte-gouttes mercredi à la mairie.

EST ce vendredi 6 mai que vont débuter les festivités organisées pour fêter le 800° anniversaire de la cathédrale Notre-Dame de Reims, La capacité de l'édifice étant limitée à 2 600 places par les services de sécurité, il est nécessaire d'organiser la venue du public.

Pour pouvoir participer à la grande soirée inaugurale qui débutera à 17 h 30 précise dans la cathédrale, il faudra être dûment muni d'une invitation.

Les places sont à retirer en mairie ce mercredi 4 mai de 17 20 heures dans le hall de l'hôtel de ville de Reims, à raison de deux places maximum offertes par personnes selon le principe du premier arrivé, premier servi (sic).

Au programme

A 18 heures, accueil avec une allocution de Mgr Thierry Jordan, archevêque de Reims

Patrick Demouy, historien, professeur d'histoire médié-



Si la séance inaugurale dans la cathédrale sera réservée à ceux qui auront une place, le spectacle diffusé ensuite « Rêves de couleur » sera public. Avec des images extraordinaires comme « le couronnement de la vierge » tel que les Rémois devaient la voir au Moyen-âge

vale à l'université de Reims Champagne Ardenne fera une conférence sur le thème : « une lecture historique et spirituelle de la cathédrale.

Concert « Te deum » de Marc-Antoine Charpentier, interprété par la Maîtrise de la cathédrale, sous la direction de Sandrine Lebec.

Allocutions d'Adeline Hazan, présidente de Reims métropole et maire de Reims et de Michel Guillot, préfet de

Spectacle pour tous

A l'issue de ces cérémonies, soirée inaugurale sera ouverte à tous avec deux spectacles gratuits.

A 20 h 30, réveil de la Méca-

nique savante, l'araignée géante Kumo Ni sur le parvis de la cathédrale.

A 22 heures, grande pre-mière autour du spectacle « Rêves de couleurs » créé par Skertzo. Une mise en scène exceptionnelle de la cathé-drale (un spectacle de 25 minutes qui sera projeté trois fois de suite par soirée. « Rêves de couleur « sera aussi présenté le lundi 9 mai à partir de 22 h 30, puis du vendredi au dimanche en mai (à partir de 22 h 30) et en octobre (20 h 30); du jeudi au dimanche en juin (23 heures) et en septembre (21 heures); du mardi au dimanche en juillet (23 heures) et en août (22 heu-

Ouvert/Fermé

En raison des festivités et de leurs préparatifs vendredi 6 mai, la cathédrale, le Palais du Tau et la médiathèque cathédrale verront leurs horaires modifiés : la cathédrale accueillera les visiteurs, touristes ou fidèles, de 7 h 30 à 11 heures, le Palais du Tau ouvrira en continu de 9 h 30 à 18 h 30, et la Médiathèque sera exceptionnellement fermée toute la journée du vendredi. Elle rouvrira le lendemain aux horaires habituels.

Pour en savoir plus sur le pro-gramme des festivités, lire nos prochaines éditions et site internet: www.cathedraledereims.fr

ST-MARTIN-SUR-LE-PRÉ

ZI du Moulin

03.26.70.44.44



PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

Réunions publiques

Beine-Nauroy Mardi 3 Mai 2011

à 18h00

Salle polyvalente

Sault-lès-Rethel

Mercredi 4 Mai 2011 à 18h00

Salle polyvalente

Jeudi 5 Mai 2011 à 18h00

Salle polyvalente

Signy-l'Abbaye

De 14h00 à 17h00 le jour des réunions publiques et dans les mêmes salles, RTE accueillera toute personne souhaitant s'informer et discuter sur le projet.

Le projet consiste à remplacer la ligne électrique 400 000 volts entre les postes électriques de Lonny (Charleville-Mézières), Seuil (Rethel) et Vesle (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

Plus d'infos sur www.charleville-reims.rte-france.com



REINIS

43-45, route de Witry

03.26.07.43.14







Tunion
Reims 1/09/11

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

Donnez votre avis

Pour nous faire part de votre point de vue sur le projet et son environnement RTE vous accueille personnellement près de chez vous lors de :

Permanences locales à :

Thin-le-Moutler

le 14 septembre 2011 de 9h00 à 13h00 Mairie

Viel-Saint-Rémy

le 14 septembre 2011 de 15h00 | 19h00 Mairie

Сопсу

le 15 septembre 2011 de 9h00 à 13h00 Mairte

Annelles

le 15 septembre 2011 de 15h00 à 19h00 Mairie

La Neuville-en-Tourne-à Fuy

le 16 septembre 2011 de 9h00 e 13h00 Mairte

Pontfaverger-Moronvilliers

le 16 septembre 2011 de 15h00 + 19h00 Salle Souverville + 9, rue Perard-Noizet

Le projet consiste à remplacer la ligne à 400 000 volts entre les postes électriques de Lonny (Charleville-Mézières), Seuli (Rothe0 et Vesle (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

Plus d'infos sur www.charleville-reims.rte-france.com

24,1274



l'union Rethel 1/09/11

Réseau de transport d'électricité

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

Donnez votre avis

Pour nous faire part de votre point de vue sur le projet et son environnement. RTE vous accueille personnellement près de chez vous lors de

Permanences locales à :

Thin-le-Moutier

le 14 septembre 2011 de 9h00 à 13h00 Mairie

Viel-Saint-Rémy

le 14 septembre 2011 de 15h00 | 19h00 Mairie

Coucy

le 15 septembre 2011 de 9h00 à 13h00 Mairie

Annelles

le 15 septembre 2011 de 15h00 | 19h00 Mairie

La Neuville-en-Tourne-à Fuy

le 16 septembre 2011 de 9h00 a 13h00

Pontfaverger-Moronvilliers

le 16 septembre 7011 de 15h00 a 19h00 Salle Souverville - 7, nor Perand Noizet

Le projet consiste à remplacer la ligne à 400 000 volts entre les postes électriques de **Lonny** (Charleville-Mézières), **Seuil** (Rethel) et Veste (Reims), par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

LA CHAPELLE / Retour des cousins

Les Frénois fidèles à la tradition familiale



Rassembler 50 cousins d'une même famille reste un événement rare !

Ils étaient près de 50 cousins de la famille Frénois rassemblés pour quelques jours au home du ski alpin de La Chapelle pour cette réunion familiale programmée tous les 2 ans dans chaque région de France depuis 1998 (Dijon, Sedan, Paris, Bailleul, Macon) et cette année à La Chapelle.

Pourquoi La Chapelle ? Tout simplement parce que les grands-parents Frénois ont vécu leur retraite de 1956 à 1978 dans la maison familiale Chopplet qui était instituteur au village avant la guerre de 1914-1918

En effet, les enfants Frénois venaient y passer leurs mois de

vacances pour y retrouver leurs cousins et faire de belles balades dans la forêt en se rendant d'un côté à Sedan, de l'autre à Bouillon. Que de souvenirs impérissables de la succulente galette à suc, aux myrtilles et du chocolat belge !

Soixante-dix cousins

Des 70 cousins, seul Alain est resté à Sedan, tous les autres, pour des raisons professionnelles, se sont éparpillés dans tout l'Hexagone : Saverne en Alsace, Armentières dans le Nord, Paris, Mâcon, Autun en Bourgogne, Lyon, Toulouse, Nice... et même un cousin est au Canada.

Les retrouvailles très joyeuses

ont permis de connaître 3 petits nouveaux cousins de 18 mois et Jean-Paul Collinet, maire de La Chapelle, accompagné de son épouse, était invité à l'apéritif : M. et Mme Collinet-Aubry étant les premiers voisins des grandsparents..

Après le tournoi des chevaliers, la visite aux flambeaux du château fort, la visite de Bouillon en petit train et les bons repas ardennais, la famille est repartie enchantée de se revoir dans les Ardennes où le temps ensoleillé a permis la pleine réussite de ces quelques journées passées en famille.

La prochaine « cousinade » est déjà fixée à Nice en 2013.

AIGLEMONT / Acte de malveillance

La décoration de la fontaine détériorée

Aiglemont est un village paisible et les délits y sont rares. De temps en temps, on relève cependant quelques larcins ou actes de malveillance mais ils sont exceptionnels et généra-

lement commis au préjudice des habitants.

Cette fois, c'est la collectivité qui a été visée par des inconnus qui ont jeté leur dévolu récemment sur la décoration de la fontaine aménagée à l'entrée du village par la route venant de Charleville-Mézières et ornée depuis peu de jets d'eau.

Les inscriptions destinées à souhaiter la bienvenue aux visiteurs arrivant dans la commune ont été détériorées. Les lettres métalliques en relief ont été tordues, voire brisées, par des individus qui n'ont bien entendu pas laissé leur adresse, mais ont prouvé, par leur geste. leur manque de civisme.



Gros plan sur une des inscriptions détériorées. Les lettres

Durant l'été, la fontaine avait déjà fait l'objet d'actes de vandalisme et avait dû être réparée.

Cette fois, c'est l'environnement qui a subi des dégâts. Il est à espérer que les responsables de ces dégradations vont cesser leur jeu. Qu'ils sachent en tout cas que les Aiglemontais n'apprécient pas et qu'un jour ou l'autre un frein sera mis à leur comportement qui s'apparente à de la délinguance.

Faits divers

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Deux blessés dans une collision

Hier matin vers 11 heures, deux voitures sont entrées en collision sur la D16 entre Warcq

Cet accident a fait deux blessés - dont une femme enceinte de huit mois - qui ont été transportés à Manchester par le Smur et par les sapeurs-pompiers. Les services de police ont procédé aux constatations d'usage.

Ivresse au volant

Samedi à 22 h 05, sur la rocade urbaine, un véhicule faisant des embardées a été intercepté par une patrouille de police au niveau de la sortie Manchester.

Après contrôle, il s'est avéré que le conducteur était en complet état d'ivresse.

Il a d'ailleurs été gardé en observation au centre hospitalier Manchester. Une procédure a été établie.

En bref

Rassemblement de la Fnaca

La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc. Tunisie (Fnaca) tiendra son conseil régional à la salle des fêtes de Carignan, samedi 10 septembre, avec la participation des sections des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne. L'accueil des participants par les responsables du comité local Fnaca du Pays d'Yvois aura lieu à partir de 8 h 30 et les travaux débuteront à 9 heures. Un repas amical au restaurant suivra cette assemblée. Réservations jusqu'au 6 septembre au 03.24.22.20.62 ou au 03.24.22.00.66.

Ardennes Allaitement reprend ses rencontres à Donchery

L'association Ardennes Allaitement reprend ses rencontres, à la Maison de l'enfant (près de l'école maternelle), à Donchery. Ces réunions sont gratuites et ouvertes à tous, de 14 heures à 16 heures. Le meilleur accueil sera réservé aux parents, grands-parents, amis et assistantes maternelles. Elles se dérouleront, pour les premières programmées, le jeudi 8 septembre (thème : « l'allaitement au quoti-dien » et le jeudi 6 octobre (thème : « l'entourage de la maman allaitante »). Le samedi 15 octobre, à l'occasion de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel, les responsables de l'association accueilleront les personnes intéressées lors des portes ouvertes qui se tiendront à la salle Georges-Nique à Donchery (derrière la mairie), de 14 heures à 18 heures, Contact : Ardennes Allaitement, avenue de Toulon, 08350 Donchery, téléphone 06.43.81.14.99 ou consulter le site www.ardennesallaitement.fr, internet: ardennes.allaitement@orange.fr

■ Visite d'entreprises

Dans le cadre de l'exposition sur le futur parc naturel régional présentée à la vitrine du conseil général, place Ducale, une visite d'entreprises est proposée ce mardi 6 septembre à la Brosserie Nouvelle, aux Mazures (rendez-vous à 14 heures, inscriptions au 03.24.56.06.08).

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE

Donnez votre avis

Pour nous faire part de votre point de vue sur le projet et son environnement. RTE vous accueille personnellement près de chez vous lors de :

Permanences locales à :

Thin-le-Moutier

9h00 | 13h00

Viel-Saint-Rémy

Mairie

le 15 septembre 201 de 9h00 à 13h00

le 15 septembre 201 le 15h00 à 19h00

La Neuville-en-Tourne-à Fuy

le 16 septembre 2011 dr 9h00 //13h00

Pontfaverger-Moronvilliers

le 16 septembre de 15h00 à 19h00

Salle Souverville - 9, rue Parard Noizet

Le projet consiste à remplacer la ligne à 400 000 volts entre les postes électriques de Lonny (Charleville-Mézières), Seult (Rethel) et Veste (Reims) per une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

Plus d'infos sur www.charleville-reims.rte-france.com





Les gagnants seront informés par courrier des modalités de retrait de leur dotation

Béatrice HEURTEVIN (pernoy (51) Jocelyne FOUCHART components (51)

1 BON D'ACHAT HABITAT Valeur 1,000 x r.t.c. Chee nothe pertandile MARXIM a Selmu (53)

M. Jean-Pierre LOUIS Gero montres

M^{me} Carine LAQUILLE tinqueux (51)

M^{rne} Françoise LEMOINE championy (5)1

M^{me} Bemadette BECRET ragnities (51)

M. Julien Mirabile Vity-In-François (51)

- 1 BON D'ACHAT DÉGUSTATION VIN Valeur 100 € T.T.C - Chez note partengire AUX DÉLICES DES PAPILLES à Comontreuil (51)

liunion

Université de Reims Champagne-Ardenne onital al rad al la alliV al artina

« Le campus unique opérationne d'ici cinq ans » 6 52 000 energe



NIES les vacances à rallondges pour les étudiants: cette année, ceux de l'Urca sont alignés sur la majorité des collégiens et lycéens, et font leur rentrée aujourd'hui, lundi 5 septembre. Comment se présente cette rentrée universitaire 2011 ? Le président Richard Vistelle répond à nos questions :

Ce changement de date pour la rentrée, anecdotique ou

« Non, ce n'est pas anecdotique ; cela correspond à deux préoccupations : d'harmoniser les dates de rentrée des différentes filières, et de justifier le versement du 10° mois de bourse. Parce que pour verser dix mois de bourse, il faut pouvoir justifier de travailler dix mois. Et si l'on veut éviter de travailler en juillet-août, il faut travailler dès septembre.

Et avant, les dates de rentrée des uns et des autres étaient si différentes que ça 7

« Oui, vous aviez par exemple santé qui commençait tôt (certains ont d'ailleurs déjà repris), les IUT aussi, et au contraire le droit qui commençait très tard, la rentrée s'étalait sur pratiquement un mois et demi. J'ajoute que nous avons aussi le

Alors que les étudiants font leur rentrée aujourd'hui à une date inhabituellement précoce (lundi 5 septembre) le président de l'Urca répond à nos questions.

souci de raccourcir la période des inscriptions : avant c'était le bazar (le président utilise un autre terme, NDLR) avec des inscriptions qui allaient parfois

Et désormais, quelles sont les dates butoirs ?

« Le 30 septembre pour les Français, et autour du 15 octobre pour les étrangers. Avancer la rentrée, c'est aussi un moyen de rendre l'année universitaire plus cohérente : auparavant, vous aviez des sessions de rattrapage d'examens en septembre ! Désormais, tout sera bouclé fin juin. Ce qui facilitera les réorientations, et qui va aussi dans le sens d'une harmonisation euro-

Nouvelle filière d'ingénieurs

Concernant les effectifs, quelle serait la tendance ?

« Comme chaque année je suis obligé de vous décevoir, il est trop tôt pour dégager même des tendances tant que les inscriptions ne sont pas finies : cette année, on devrait y voir un peu clair non plus à Noël mais plutôt fin octobre du fait du raccourcissement des délais

Richard Vistelle: « Pour le projet de déménagement, le recrutement d'un chef de projet est imminent »



d'inscription. Cela dit, les tendances lourdes des années précédentes devraient se confirmer, à savoir progression des filières sélectives, comme santé et les IUT. Sinon, ce que j'observe, c'est que sur dix ans, l'Urca a perdu un peu plus de 2 % de son effectif. Mais là, il y aurait beaucoup à dire au niveau politique...

olitique... »
Y a-t-il des nouveautés d'ordre pédagogique cette

« Une des principales est l'ouverture d'une nouvelle filière d'ingénieur, en ingénierie l'Esiec (Ecole supérieure d'ingénieurs en emballage et conditionnement) qui du coup change de nom, et devient cette année l'EsiReims (Ecole supérieure d'ingénieurs de Reims), »

Fin de mandat

Concernant le projet de déménagement du campus sur Croix-rouge, où en est-on ?

« Toutes les collectivités locales se sont prononcées favorablement, l'État n'a pas dit oui officiellement, mais il ne freine pas, donc on y va. Le recrute-ment d'un chef de projet est imminent, L'objectif est que le

nouveau campus unique soit opérationnel dans cinq ans au plus tard : on compte deux ans de préparation et trois ans de construction. L'idée est aussi de se coordonner avec RMS qui envisage également d'aller s'installer vers Croix-rouge et Bezannes : cela permettrait par exemple de mettre sur pied avec eux

Sinon cette année 2011-2012 voit la fin de votre mandat. Allez-vous vous représenter ?

« J'ai effectivement le droit de représenter depuis la réforme, mais à ce sujet je préfère laisser planer le doute. »

Un commentaire sur le coût des études universitaires, dénoncé par diverses associations?

« Il est vrai que les frais d'inscription à l'Urca augmentent légèrement : on passe de 173 à 177 euros pour la licence par exemple, mais je ne pense pas que ce soit ça qui pose le plus de problème aux étudiants, d'autant que ceux qui ont le moins de moyens sont dispensés de ces frais ; il faut savoir que le transport par exemple, à Reims, leur revient plus cher que l'inscription. »
Antoine PARDESSUS

es Foulées quatintiennes

Dimanche 18 septembre 2011 - 22° Edition TINQUEUX - Marne

> Catégorie :.. Signature:

Semi-marathon du

HORAIRES DES COURSES 10 h 00 : Semi-marathon du Crédit Mutuel 10 h 00 : 7 km de l'union 11 h 30 : Course Jeunes Départ : avenue Bonaparte Arrivée : rue de la Croix-Cordier

Guy D'ARGENT - Président B.P. 27 - 51431 TINOUEUX Tél. 06:50:01:018 E-mail: guy dargent #dbmail.com http://tinqueux.foulces.free.fr



Bulletin d'engagement - Inscription à expédier avant le 14 septembre 2011 accompagné du règlement et d'un certificat médical (pour les non licenciés).

☐ Course jeunes

NOM: ...Prénom : ... Nationalité : Date de naissance :... Adresse :.. Code postal :.... E-mail: Club EEA : Dout Doon Autre fédération : Nom du club :. Nº de licence :.. Année de licence :...

liunion

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

Donnez votre avis

sur le projet et son environnement RTE vous accueille personnellement près de chez vous lors de

Permanences locales à :

Thin-le-Moutier

le 14 septembre 2011 9h00 a 13h00

Viel-Saint-Rémy le 14 septembre 2011

de 15h00 à 19h00 Mairie

d-9h00 +13h00

Annelles

La Neuville-en-Tourne-à Fuy

de 9h00 / 13h00

Pontfaverger-Moronvillers

le 16 septembre 2011

Le projet consiste à remplacer la ligne à 400 000 volts entre les postes électriques de Lonny (Charleville-Mézières), Seuit (Rethei) et Vesie (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

www.lasemainedesardennes.fr

Mohon ➤ La 17º édition de la brocante s'est tenue le dimanche 4 septembre

Ils ont chiné entre les gouttes

S'il n'y a pas eu autant de pluie qu'à la braderie de Lille, Mohon n'a pas échappé aux averses en début de matinée. Fort heureusement, au pays de la chine, le soleil a fait quelques apparitions.

algré les nombreuses mais intermittentes averses, les badauds se sont rendus en nombre dans les rues du quartier de Mohon pour s'adonner à la chine. Et si près de 400 exposants étaient présents, il fallait les voir bâcher et débâcher leurs étals à chaque fois que la pluie reprenait puis cessait. Dommage qu'une des plus grandes brocantes de la région soit gâchée par ces quelques gouttes, qui n'ont tout de même pas fait reculer les amateurs. Heureusement que le temps s'est amélioré dans la joumée.

Antoine Baedd (CLP)









au de transport d'électricité

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITE ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

Donnez votre avis

Pour nous faire part de votre point de vue sur le projet et son environnement, RYE vous acqueille personnellement près de chez vous fors de ;

Permanences locales à :

Thin-le-Moutier

le 14 septembre 2011 de 9h00 à 13h00 Mairie

Viel-Saint-Rémy

le 14 septembre and de 15h00 à 19h00 Mairie

le 15 septembre 2011 de 9h00 à 13h00 Mairie

le 15 septembre 2011 de 15h00 à 19h00

La Neuville-en-Tourne-à Fuy

le 16 septembre 2011 de 9h00 a 13h00

Pontfaverger-Moronvilliers

le 16 septembre and de 15h00 a 19h00 Salle Souverville

electriques de Lonny (Charleville-Mézières), Seult (Rethel) et Veste (Reims), par région et d'accompagner son développement.

une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la

Patrimoine ➤ Label «Ville d'art et d'histoire» La candidate se prépare

Claudine Ledoux a recu. mercredi 31 août, une délégation de l'Association Nationa-le des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés (ANVPAH – VSSP) emmenée par son 1° vice-président, Jean

Un dossier de candidature déposé avant l'été 2012

La délégation était également composée du maire-adjoint à l'urbanisme de la ville de Nancy, de la directrice de l'ANV-PAH-VSSP et de deux chargés de mission. Ils ont eu l'occasion de visiter Charleville-Mézières mais également d'apporter, lors d'une réunion de travail. toutes leurs recommandations pour la constitution du dossier de candidature à l'obtention



La ville présentera un dossier avant l'été 2012.

du label «Ville d'Art et d'Histoire». Rappelons qu'au début de l'année 2011, la ville de Charleville-Mézières a fait officiellement acte de candidature auprès de la DRAC Champagne-Ardenne pour l'obtention de ce label accordé par le ministère de la Culture. La Direction des musées est chargée de la rédaction de ce

dossier. Claudine Ledoux a vivement remercié la délégation de l'ANPVAH-VSSP d'avoir accepté son invitation : «vos conseils et vos préconisations vont nous aider pour la rédaction du dossier de candidature que nous comptons dépose auprès du Conseil National des villes et pays d'art et d'histoire avant la fin de l'été 2012»

Un logiciel pour les langues

THIERRY DE LESTANG PARADE Lors de sa création à Soissons en 2006, la société Lignes d'Affaires ne comptait qu'un salarié, son fondateur, Jean-Eudes Manscourt disposant, grâce à un prêt bancaire, d'un capital de 10 000 euros dont

4 000 en fonds propres. Aujourd'hui, elle emploie cinq personnes pour fournir des solutions informatisées à des PME-PMI. Son chiffre d'affaires s'élève à 75 000 euros et son bureau n'occupe que trente mètres carrés au parc Gouraud. Mais son avenir pourrait bien changer très favorablement. Après six années de recherches, elle teste actuellement dans le collège Lamartine de Soissons un logiciel appelé « Mutualang » pour apprendre les langues vivantes. « C'est le plus complet sur le marché », souligne

Jean-Eudes Manscourt pour en vanter le caractère innovant.

Six vocables sont prévus : l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais et le man-

« C'est un logiciel libre dont la programmation est disponible sur internet. Il permet aux utilisateurs de tous niveaux de se familiariser facilement sans se lasser avec un outil pédagogique puissant » précise David Alva-rez, chargé d'affaires.

Un autre état d'esprit

L'investissement s'élève à 250 000 euros pour Lignes d'Affaires maîtrisant le lancement du logiciel pour la France, tandis que des structures à capi-taux suisses en assurent le développement dans leur pays.

La phase d'essais prévue au

collège Lamartine jusqu'au mois de décembre s'annonce déterminante. Le marché international est visé en liaison avec une entreprise canadienne, Zylog. Le fonctionne-ment du procédé bénéficie d'une grande facilité d'utilisation, avec des déclinaisons sur clé USB ou sur les disques durs externes des ordinateurs.

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS Donnez votre avis

Pour nous faire part de votre point de vua sur le projet et son énvironnement. RTE vous accueille personnellament près de chez vous (ors de :

Permanences locales à :

Thin-le-Moutier

le 14 septembre 2011 5- 9h00 \(\) 13h00

Viel-Saint-Rémy le 14 septembre 2011 de 15h00 - 19h00

Annelles le 15 septembre 2011 de 15h00 à 19h00 Mairie

La Neuville-en-Tourne-à Fuy

- 16 Septembre 201 - 9h00 - 13h00

le 16 septembre 2011 de 15k00 à 19k00 Salle Souverville - 9 des teamb (Gyes

Le projet consiste à remplacer la ligne à 400 000 volts entre les postes électriques de **Lonny** (Charleville-Mézières), Seuil (Rethel) et Vesle (Reims), par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son dévaloppement.

Un casque permet un apprentissage individuel. Sept emplois supplémentaires sont prévus dans un premier temps à Soissons pour le développement et la fabrication. Ce n'est qu'un début pour une aventure dont les premiers pas sont applaudis par François Elie, président d'une association d'utilisateurs de logiciels libres. Il en rappelle la devise : « liberté, égalité, fraternité ». Une façon d'insister sur un partage généreux des connaissances.



Mode d'emploi

L'enseignant allume, éteint et contrôle toutes les commandes de l'ensemble des postes depuis son ordinateur. Il décide d'envoyer à une partie ou à l'ensemble des élèves des documents qu'il aura préparé sous forme d'exercice. -Les élèves traitent les documents qui leur sont transmis. Ils

répondent, s'enregistrent, échangent entre eux, s'entraînent à parler, rectifient si nécessaire et remettent leur travail.

-Le logiciel est installé sur l'ordinateur ou fourni dans un boîtier externe.

-Il favorise une bonne prononciation grâce à l'utilisation de documents d'origine et d'actualité. -Il permet la pratique de toutes les langues et peut être utilisé dans d'autres disciplines, musique, histoire, géographie...

Conflit interne au collège et au lycée Mabillon de Sedan

Une nouvelle action en justice de la directrice

Mabillon a figuré une nouvelle fois au rôle du conseil des prud'hommes. Mais avec, au final, une volonté manifeste d'apaisement des diverses parties.

N croyait l'affaire une fois pour toutes clarifiée et résolue. Mais force est de constater que l'ambiance au collège et lycée Mabillon est restée polluée lors de la récente rentrée scolaire par le bras de fer opposant son président à la directrice de l'établissement. Pourtant les deux derniers épisodes de ce dossier sensible semblaient avoir définitivement clôturé ce différent récurrent.

D'abord, parce que Raymond Franey, l'avocat de Céline Colombo, avait obtenu gain de cause le 2 mai devant le conseil des prud'hommes en obtenant le rétablissement de sa cliente dans ses fonctions suite à une mise à pied avec mesure conservatoire survenue le 12 avril 2011 et finalement jugée « contraire aux règles légales et statu-

Ensuite, du fait que le conseil d'administration de l'OGEC (organisme de gestion des établissements catholiques), réuni autour de son président, Laurent Jubeaux, le 24 mai, renonçait alors à poursuivre la procédure de licenciement entamée à l'encontre de la directrice de Mabillon. On se souvient qu'à l'époque, l'OGEC

avait pris cette mesure pour « une série de dysfonctionnements graves portant préjudice à l'établissement ». Sans pour autant donner plus de détails sur les griefs retenus lors de la

Conciliation

Quatre mois après le début de ce conflit larvé, la cohabitation entre Laurent Jubeaux et Céline Colombo reste malheureusement tendue puisque, jeudi après-midi, les deux parties de même qu'Olivier Fetet, le nouveau directeur interdiocésain de l'enseignement catholique, se retrouvaient à nouveau convoqués devant les prud'hommes pour une audience de référé suite à une assignation de l'OGEC par M' Francy. « Rien n'est terminé. Je croyais pouvoir à nouveau travailler en adéquation avec toutes les prérogatives définies dans mon contrat de travail signé en iuin 2010. C'est loin d'être le cas », assurait la plaignante le matin de ce rendez-vous sans vouloir donner de plus amples détails sur son mal-être.

Nommé par les évêgues au poste de directeur interdiocésain de l'enseignement catholique en juin mais avant seule-

ment pris ses fonctions le septembre, Olivier Fetet exprimait clairement la position de l'autorité de tutelle lors de l'audience, « Prenant les affaires en cours et n'ayant pas eu le temps de m'imprégner totalement de ce dossier parce que j'ai aussi en charge 32 000 élèves et 120 établissements, je demande donc le renvoi de l'audience pour laisser le temps à une conciliation ». Voulant éviter de s'engager dans un conflit qui a déjà trop duré. Olivier Fetet souhaite visiblement gagner du temps pour « trouver un modus vivendi et donner la priorité à une solution de recours interne, négociable entre les deux parties et en faisant res-pecter le statut de l'enseignement catholique. Et, dans ce statut il est dit qu'en cas de différent ou conflit, il existe une instance d'arbitrage académique pour régler le problème ».

Même s'il estime que « rien ne peut laisser justifier de lais-ser la situation en cours perdurer », M' Franey a dû se résoudre à la décision du conseil prud'homale : « L'affaire est renvoyée impérativement au 29 septembre ». Mais d'ici là, une solution pourrait être trouvée entre les différentes parties pour ramener la sérénité dans un ensemble scolaire qui avec le lycée, le collège et les classes maternelles et primaires recensent près de 1 400 élèves et 74 enseignants...

Pascal REMY



« Mieux vaut un bon accord qu'un mauvais procès »

Aussitôt l'énoncé de la décision du conseil des prud'hommes, les deux avocats concernés par cette affaire, Mª Azédine Yahiaoui et Raymond Francy, ainsi que le responsable diocé sain de l'enseignement catholique, Olivier Fetet, ont eu pendant une bonne demi-heure une discussion dans une salle annexe de la juridiction carolomacérienne.

Cela afin de trouver une solution « à la recherche du bien commun » et mettre les moyens en œuvre pour arriver une fois pour toutes à une situation d'apaisement. Chacun a exposé

ses arguments et Olivier Fetet a notamment affiché sa volonté d'arranger les choses à l'amiable.

présiden de l'Oge

Au terme de ce conciliabule, les deux défenseurs nous ont en tout cas déclarés : « On va essaver d'employer utilement les jours et les semaines qui nous restent d'ici l'échéance fixée. Car, au final, mieux vaut un bon accord qu'un mauvais procès ».

Ce début de dialogue laisse-t-il augurer un retour à la paix sociale à Mabillon 7 Réponse d'ici la fin du mois peut-être.

En bref

Association · des paralysés de France

La délégation APF des Ardennes fait sa rentrée ce samedi 10 septembre. A cette occasion, les nouveaux locaux de l'association au 55 avenue Léon-Bourgeois à Charleville-Mézières seront ouverts de 10 h 30 à 16 h 30. Présentation des activités pratiquées sur place : ateliers mémoire, bandes dessinées, bricolage, relaxation. informatique, peinture. Les ins-criptions à ces activités peuvent se faire le même jour. Samedi, l'APF organise également une exposition des bandes dessinées du concours Hippocampe d'Angoulême dans lequel le groupe de l'Atelier BD de l'asso-ciation a gagné le 1º prix l'année dernière. La délégation met en place aussi des permanences pour aider les personnes en situation de handicap dans leurs démarches (logement, emploi, aide administrative). délégation ardennaise recherche également des bénévoles.

Plus d'infos sur le site : http://apf08.blogs.apf.asso.fr



PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

Donnez votre avis

Pour nous faire part de votre point de vue sur le projet et son environnement, RTE vous accueille personnellement près de chez vous lors de

Permanences locales à :

Thin-le-Moutier

Viel-Saint-Rémy

le 14 septembre i de 15h00 i 19h00

Annelles

La Neuville-en-Tourne-à Fuy

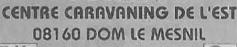
Pontfaverger-Moronvilliers

le 16 septembre : de 15h00 ii 19h00

Le projet consiste à remplacer la ligne à 400 000 volts entre les postes électriques de Lonny (Charleville-Mézières). Seuli (Rethel) et Vesle (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

Plus d'infos sur www.charleville-reims.rte-france.com





Hobby Barrades a set I vert a seaton after a French



Ouverture de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h www.centre-caravaning-est.com



Taus les vendredis

Les échos du commerce Hippy Market

Pour fans de « vintage »

Catherine et Alain Jamet : pour faire le plein... de tenues originales !

Une boutique pas comme les autres propose à une clientèle qui aime se démarquer, vêtements et accessoires d'occasion dans un décor... surprenant!



L est plutôt insolite, en empruntant le passage Talleyrand, de tomber sur... une pompe à essence américaine du plus beau rouge !

Les passants s'arrêtent, intrigués, regardent la vitrine : une superbe Harley Davidson brille de tous ses chromes ! « C'est une 1340 carburateur, une des premières importées en France », explique Alain Jamet.

Cette moto, c'était celle qu'il utilisait, avec son épouse Cathe-rine, pour un célèbre numéro de tir à l'arbalète (lire par ailleurs).

Ancien cascadeur pour le cinéma et la télévision, Alain est un passionné de tout ce qui est beau et rare, notamment les

voitures, matériels, accessoires de l'Amérique des années 50. Alain et Catherine sont des passionnés et des battants, « Pour réussir, il faut faire ce que les autres ne font pas. Et pour cela, aujourd'hui, il faut prendre des

C'est ce qu'ils ont toujours fait, et qu'ils font encore aujourd'hui, en ouvrant ce magasin original, un « Hippy Market », « Le style nous a plu Les articles, ce sont ceux que je possède dans ma garde-robe », ajoute Catherine, qui, ancienne danseuse, a conservé un goût pour tout ce qui est original et

Sur les portants, des rangées de tenues pour hommes, femmes et ados, ainsi que des sacs. chaussures, accessoires

Une boutique avec une âme

Partenaires du réseau « Hippy Market », le couple est proprié taire de son magasin, qu'il gère et décore comme il l'entend. Mais le stock vient d'un dépôt central de Rouen. Attention : ce n'est pas de la fripe! Les vêtements sont triés et nettoyés avec soin, présentés sur des portants. De grandes marques : Abercrombie, American Eagle, Hollister, Ralph Lauren, Levis, Wrangler... Les arrivages changent avec les saisons. Les clients ? « Des jeunes, mais aussi des adultes, aux goûts un peu marginaux, ou qui ont envie de replonger dans l'époque de leur jeunesse. On a tous les styles : classique, branché, sixties, grunge. » Une cliente se promêne dans les rayons avec sa fille: « Je revisite mon enfance! Cette boutique a une âme. J'aime l'idée de réunir les personnes de ma génération et leurs enfants. » Une jeune anglaise entre : « It's cool ! So beautiful ! » « On a l'impression qu'on va trouver quelque chose que les autres n'auront pas », estime la jeune Pauline, 15 ans, en essayant un pantalon d'une célèbre marque américaine...

Hippy Market 4/6, passage Talleyrand.

L'Apostrophe

Nouveau look



L'Apostrophe compte renforcer son attractivité.

Après deux mois et demi de travaux, Jean-Luc Lazzarin a inauguré hier un « Apostrophe » totalement revu, « de la déco de salle aux cuisines, pour recréer un dynamisme », explique le propriétaire depuis 3 ans et

Cuisine du monde, comme la thailandaise, cuisine traditionnelle, l'Apostrophe se veut le lieu des événements qui comptent sur Reims, en organisant des petits-déjeuners spéciaux, des séminaires, sans oublier le piano-bar.

Inauguration

4° Carrefour City



Carrefour City vient d'ouvrir son 4' magasin à Reims : après celui de la rue de Vesle, de la place des Argonautes et de l'avenue de Laon, c'est avenue Jean-Jaurès que la marque vient d'inaugurer sa supérette, qui se situe entre le « Market » et le « contact ».

« Les Grey Arrows » ont fait le tour du monde



Derrière la caisse, deux grandes photos : Alain et Catherine, sanglés de cuir noir et de chaînes, les tenues d'un numéro qui a coupé le souffle à des milliers de spec-

Pour Alain, ancien cascadeur, le tir est une passion. Il arrivait en scène, chevauchant son Harley-Davidson, sa blonde épouse en amazone. D'un jet de flèches, il transperce des ballons attachés à quelques centimètres de sa compagne. Clou du spectacle : une flèche, décochée de l'arbalète à plus de 250 km/h, vient se ficher dans une pomme posée sur la tête de Catherine.

Ils ont fait des télés, notamment « Le plus grand cabaret du monde » de Patrick Sébastien. Un numéro mis en scène avec musique et chorégraphie, dans le style " Mad Max n

Mais en janvier 2001, la flèche frappe Catherine en plein front et la blesse grièvement. Ils arrêtent le numéro, ouvrent un restaurant-brocante en Normandie. De leur vie passée, ils ont gardé ce sens des contacts et de la répartie qui donne à leur magasin une atmosphère unique

PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

Donnez votre avis

sur le projet et son environnement. RTE vous accueille personnellement près de chez vous lors de

Permanences locales à :

Thin-le-Moutier

Viel-Saint-Rémy

le 14 septembre 2011 de 15h00 à 19h00

le 15 septembre 201 de 9h00 à 13h00

Annelles

le 15 septembre : de 15h00 ii 19h00

La Neuville-en-Tourne-à Fuy

le 16 septembre 2011 de 9h00 à 13h00

Pontfaverger-Moronvilliers

Salle Souverville - 9, me Perard Notati

Le projet consiste à remplacer la ligne à 400 000 volts entre les postes électriques de Lonny (Charleville-Mézières), Seuli (Rethel) et Vesie (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

Plus d'infos sur www.charleville-reims.rte-france.com

LES VOLAILLES ET AGNEAUX DE LA FERME Julien et Patrick COGNIARD

PRÉSENTS LE SAMEDI **MATIN AU** MARCHÉ DE REIMS-BOULINGRIN

En septembre sur le prix des canes et canards

Nulle part ailleurs

60 - 70 - 80 - 90 - 100 - 110 - 120 - 130 - 140 - 150 - 160 - 180 - 200. Non ce ne sont pas les résultats du loto ! La liste est bien trop longue... Mais il a'agit de toutes les dimensions de draps-housaes et de protége-matelas que vous trouvez chez Lingorama, sans oublier les modèles pour lits articulés avec tête et pieda relevables. relevables.
On est specialiste ou on ne l'est

On est spécialiste ou on ne l'est pas l
Des milliers de draps-housses, taies d'oreiller, et draps plats en coton uni 57 fils/cm2 ou percale coton peigné 80 fils/cm2 et même satin dans plus de 50 coloris. Si fon ajoute que tout cela est fabriqué en France dans les Vosges et disponible en permanence à des prix inférieurs ou équivalents aux fins de séries des magasins d'usines...

Parmi les arrivages de rentrée, un magnifique lot de couettes Hollofii Allerban et Coton Bio dans différents grammages à 20 %, des couettes 4 saisons à -30 %, des oreillers à -30 %. De quoi se refaire une aanté pour attaquer la saison froide l

Housses de couettes et parures Housses de couettes et parures de draps vendues avec une remise allant de 20 à 40 % par rapport au prix tarif, des taies d'oreillers unies ou imprimées vendues en fin de séries à -50 % de leur tarif toute l'année, et toujours des tonnes de serviettes et draps de bains bradés au kilo.

Lingorana, le rendez-vous du beau linge, est ouvert le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi de 10 h - 12 h et 14 h - 19 h, toujours Reims Espace Murigny (près de Lapeyre & Campanile).

Comité départemental des Sports populaires

Le président quitte son poste

La dernière assemblée générale du comité départemental de la Fédération française des Sports populaires s'est déroulée à la maison départementale des sports à Bazeilles en présence du vice-président du conseil général Pierre Cordier et des associations affiliées.

Au cours de cette assemblée, le président Sylvain Géraud a dressé le bilan de la saison écoulée.

Au cours de l'année 2011, quelque 34 manifestations de sports populaires ont été organisées par les 26 associations ardennaises affiliées, et près de 16.800 marcheurs ont emprunté les parcours proposés chaque week-end de février à

octobre, soit une augmentation d'environ 12 % du nombre de participation.

Ce bilan, très positif et encourageant pour l'avenir, a été approuvé à l'unanimité.

Pour l'année 2012, 35 manifestations sont programmées dans les Ardennes.

Le bilan financier, présenté par le trésorier, a été approuvé à l'unanimité.

Tous les membres sortants de l'équipe départementale ont été réélus.

Comme il l'avait évoqué lors de la dernière assemblée générale en 2010, Sylvain Géraud, président, n'a pas renouvelé sa candidature.

Le comité départemental va

devoir lui trouver un successeur afin de pérenniser le travail qui a été commencé il y a une vingtaine d'années par Pascal Pontois et poursuivi depuis 2001 par Sylvain Géraud.

Ce dernier a déclaré à l'issue des travaux : « Toutes ces années passées à vos côtés au sein de ce comité m'ont beaucoup appris et cela a été un immense plaisir de travailler avec vous, même si tout n'a pas été parfait au vu des nombreux reproches et critiques de certaines personnes.

J'ai fait de mon possible afin de satisfaire vos attentes, je souhaite bon vent à mon successeur et prospérité au vaste mouvement que sont les marches populaires. »

L'actu dès votre réveil, grâce à la livraison gratuite de votre journal l'union l'Ardennais à partir de 6 h 30 tous les matins



D Je choisis la sélection Week-end 3 //7 et je coche les jours qui m'intéressen

Divendredi Disamedi Didimanche

soit 25,75 € par mois en moyenne.

> Je règle mon abonnement par prélèvement automatique menauel, soit 13,45 € par mois en moyenne.

☐ Je choisis la sélection semaine 1 6/7 du lundi au samedi*
> Je règle mon abonnement par prélèvement automatique mensuel,
soit 22,50 € par mois en moyenne.

Je choisis la sélection semaine 2 7/7 du lundi au dimariche*

> Je règle mon abonnement par prélèvement automatique mensuel,

Edition souhaitée : L'union □ L'union Ardennes □ L'Ardennais □ Date de prélèvement souhaitée : □ le 05 □ le 10 □ le 15 □ le 20 de chaque mois

Compte à débiter

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter

Code Postal

Localité

Date

//

Envoyer le tout (bulletin + RIB) dans une enveloppe affranchie à :
Journal Funion / L'Andennais, Service Abennement, 5 rue de Talleyrand - 51083 Raime cadex
N° retional d'emaiteur 146013 - Organiza-cutarcier fusion, 5, ne de Talleyrand - 51083 RBMS cadex
N° retional d'emaiteur 146013 - Organiza-cutarcier fusion, 5, ne de Talleyrand - 51083 RBMS cadex
Information qualitation de l'article L 27 de la la de 600707 indate à l'Enformation, na fatie en tau liberta, vans disposer d'un dest d'accès et de recification au table returnit de votre demande.

Le la common de la contraction de la consideration de la consideration requise au tablement de votre demande.

En bref

Ligue de l'enseignement des Ardennes

Voici le programme de formation des bénévoles de la Ligue de l'enseignement des Ardennes. Tout d'abord le pack du trésorier : module 1 : le trésorier, phase initiation, mardi 22 novembre de 18 à 21 heures ; module 2 : le trésorier, phase perfectionnement mardi 1" décembre de 18 à 21 heures ; module 3 : le trésorier, phase informatique mardi 10 janvier 2012 de 18 à 21 heures ; module 4 : le trésorier, phase analyse financière mardi 17 janvier 2012 de 18 à 21 heures. Organiser un événement éco-responsable : programme d'action définissant les objectifs et moyens de mise en œuvre du développement durable, les 15 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 15 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 15 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 15 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 15 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 15 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 15 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 16 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 16 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 16 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 16 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 16 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 16 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 16 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 16 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 16 et 29 novembre de 18 à 21 heures de la les 16 et 29 novembre de 18 è 21 heures de la les 16 et 29 et 29 novembre de 18 è 21 heures de la les 16 et 29 et 29 et 20 et

Créer son blog : connaître les différents moyens pour créer un blog, cibler la meilleure option selon des besoins et contraintes spécifiques, le 8 décembre de 14 à 17 heures,

Lecture à haute voix : accompagner le bénévole dans le cadre de ses interventions (service périscolaire, bibliothèque, centre de loisirs...), sensibiliser les bénévoles aux différentes techniques de lecture, appréhender la littérature de jeunesse, le 9 décembre de 10 à 17 heures.

Méthodologie de projet : former les élus à la méthodologie de projet pour en maîtriser les enjeux et pour mettre en œuvre des méthodes et des démarches adaptées du diagnostic à l'évaluation, le 2 décembre de 14 à 17 heures.

Les formations ont lieu à la Ligue de l'enseignement des Ardennes, rue de Montcy-Notre-Dame. Renseignement auprès du Centre de Ressources Vie Associative. Au 03.24.33.85.86 ou par courriel: crva@wanadoo.fr

■ Conférence sur le nucléaire

L'absolutation des Restary elube des Ardannes organise une conférence, mardi 8 novembre, au centre de conférences Vieilles-Forges sur « Le nucléaire dans les Ardennes, actualités et perspectives » par Olivier Lamarre, directeur du centre nucléaire de production d'électricité de Chooz. Les droits d'entrée, 10 €, seront reversés à la banque alimentaire des Ardennes, Tél. 03.24.56.62.62.

Réseau de transport d'électricité

RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

CONCERTATION SUR LES FUSEAUX RTE présentera les fuseaux étudiés pour le passage

de la nouvelle ligne électrique lors de :

réunions publiques à 18h00

Beine-Nauroy Lundi 7 novembre Salle polyvalente Rue de Prunay Sault-lès-Rethel (Mardi 8 novembre

Salle polyvalente 71, avenue de Bourgoin 08300 SAULT-LES-RETHEL Signy-l'Abbaye

Mercredi 9 novembre Salle polyvalente

Rue du Moulin Texier 08460 SIGNY-L'ABBAYE

Le projet consiste à remplacer la ligne à 400 000 volts entre les postes électriques de **Lonny** (Charleville-Mézières), **Seull** (Rethei) et **Vesle** (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

Samedi à la Cartonnerie

dEUS méritait beaucoup mieux



Le groupe beige n'a pas fait le piein à Reims, à la grande surprise du chanteur.

Français NASCIMBENI

Si tout le monde connait Annie Cordy, Adamo, Axelle Red ou Plastic Bertrand, peu de Rémois connaissent leurs compatriotes belges du groupe rock dEUS, vu le nombre de spectateurs présents à la Cartonnerie samedi soir.

En effet, seules 600 personnes, venues parfois de Dijon et de Strasbourg, où le groupe s'est pourtant déjà produit, ont assisté à un concert détonnant. dEUS, génial en studio, excelle sur scène, ne laissant que peu de temps de répit à ses fans.

Tom Barman, guitariste chanteur et leader charismatique de dEUS ne cachait pas son étonnement à l'issue de ce concert : «Que se passe-t-il ? Il n'y avait pas grand monde et le public présent ne l'était que physiquement, ne réagissant que très mollement...»

Peut-être faudra-t-il, à l'avenir, prévenir les artistes de passage à Reims, qu'il n'y a pas que le climat qui y est glacial... Bisbille entre le nouveau part anticapitaliste et l'adjoint

Le NPA charge Stéphane Joly

Le sujet des Roms est toujours délicat. Le nouveau parti anticapitaliste dénonce les méthodes de l'adjoint en charge de cette question.

E constat du nouveau parti anticapitaliste part de deux faits précis. Le premier remonte au mois d'août dernier. Durant deux nuits consécutives, des vandales avaient saccagé. notamment à coup de voiture bélier, l'aire d'accueil toute neuve de Reims-Bétheny. Pour plusieurs centaines de milliers d'euros de dégâts de préjudice. Plus récemment, à la fin du mois de septembre, une demande d'expulsion émanant de l'agglomération était destinée à des nomades qui s'étaient installés sur l'aire de la Neuvillette après le saccage de celle de Bétheny. Choqué par l'attitude de Stéphane Joly, l'élu en

charge de ces questions, le nouveau parti anticapitaliste tire à boulets rouges sur l'élu vert.

Gens du voyage : « Pas les bienvenus à Reims »

« En ce mois d'octobre la municipalité rémoise a frappé une nouvelle fois à la porte des caravanes, cette fois-ci, du côté des Tondeurs. Démontrant ainsi que les gens du voyage ne sont définitivement pas les bienvenus à Reims, l'élu aux solidarités, mieux vaudrait le nommer élu aux expulsions, a justifié en ces termes le fait que le terrain de



Stéphane Joly égratigné par le NPA.

grand rassemblement situé derrière la faculté des sciences ne leur soit pas ouvert, car réservé au grand rassemblement avec pasteur »détaille le communiqué qui renchérit un peu plus loin ? « A Reims, c'est donc la majorité municipale PS-Verts-PCF qui expulse sans qu'aucune de ses composantes ne trouve mot à redire [...] De droite comme de gauche, le mépris envers les gens du voyage »

Abrogation

Déterminé à faire entendre sa voix dans le but de peser dans les urnes lors des prochaines législatives et municipales, le NPA réclame l'abrogation pure et simple de la loi du 3 janvier 1969 sur les activités ambulantes ainsi que du texte sur la sécurité intérieure de 2003 qui aggrave les sanctions contre l'installation illicite de caravanes.

Depuis le 19 octobre, 14 familles nomades errent de terrains en terrains à travers la cité des Sacres. Sans aucune solution pour le moment.

Th. I

65 ans de mariage pour Micheline et René

Un couple en palissandre



Un moment qui compte dans une vie.

L'adjointe Virginie Coez a accueilli à l'hôtel de ville un couple qui fêtait ses 65 ans de mariage: René Arnould a en effet épousé Micheline Loutch le 19 octobre 1946 et leurs noces de palissandre ont été célébrées le 29 octobre, de manière à pouvoir réunir la Entré en 1940 au champagne Pommery, René a rencontré Micheline au cinéma «le Moderne», rue du Barbâtre.

Il l'a épousée alors qu'il était militaire, puis il a repris son parcours professionnel chez Pommery : il sera responsable de cuverie quand il prendra sa retraite en 1983 après avoir été récompensé successivement des médailles du travail argent, vermeil, or et grand

Micheline a également mené sa vie professionnelle dans l'industrie du champagne, cette fois-ci chez Taittinger, avec une interruption pour élever Alain, né en 1949. Elle a pris sa retraite en 1962.

pris sa retraite en 1962. Parents et fils sont membres de l'association des décorés du travail.

Le couple fait aussi partie des Paralysés de France.

Ouartier Luton

Les enfants fêtent Halloween



Citrouilles à creuser ou à colorier : les enfants du quartier Luton ont fêté Halloween avec un goûter et un concours de costumes.

Rte

RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE MÉZIÉRES ET REIMS

>>> CONCERTATION SUR LES FUSEAUX RTE présentera les fuseaux étudiés pour le passage

réunions publiques à 18h00

Beine-Nauroy Lundi 7 novembre Salle polyvalente Rue de Prunay Sault-lès-Rethel
Mardi 8 novembre
Salle polyvalente
71, avenue de Bourgoin

Signy-l'Abbaye Mercredi 9 novembre Salle polyvalente Rue du Moulin Texier

Le projet consiste à remplacer la ligne à 400 000 volts entre les postes électriques de **Lonny** (Charleville-Mézières), **Scull** (Rethel) et **Vesle** (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.

Vouziers ➤ Cercle d'escrime

Une nouvelle salle d'armes

C'est une salle remise à neuf qu'ont découverte les licenciés du Cercle d'escrime. Un lieu qui permettra une pratique optimale de la discipline.

est une salle flambant neuve à l'école Abel-Dodeman qui accueille désormais les licenciés du Cercle d'escrime. Une rénovation réalisée par la ville pour la plus grande satisfaction de tous. Un outil de travail qui va donner un confort non négligeable aux uti-lsateurs. Sur un mur, un espalier, sorte «d'engin de torture» pour les gymnases, est utilisé pour ranger avec esthétique les masques, épées, sabres et fleurets. En face, une espèce de vaissellier a une fonction idenique. Un bon éclairage et un sol parfait permet une très bonne pratique de cette discipline spor-



L'heure du premier entroînement avec les plus petits et seulement des fleurets.

A Machault

En ce début de saison, le club portif compte quatre-vingt juinze licenciés dont vingt-quatre Machault. Le prévot d'armes, ou plutôt l'éducateur fédéral. Phippe Thirriard, dirige trois cours

le mardi, un pour les catégories pupilles et poussins, un pour les benjamins et minimes, puis un concernant les cadets, juniors et séniors. Le vendredi, les cours ne concernent pas les adultes et à Machault, ils sont dispensés

le mercredi soir

L'intérêt du Cercle d'escrime vouzinois, c'est son esprit. «La compétition n'est pas obligatoire, c'est d'abord un loisir. En revanche. une quinzaine de licenciés sont compétiteurs et je les accom-

pagne, mais seulement à la demande. Rien ne restreint l'adhé sion», explique Philippe Thirriard. Important enfin, c'est le club qui fournit le matériel et l'habille-

Volley-ball > UFOLEP

Coupe des Ardennes

■ Voici le tirage au sort de la coupe des Ardennes Ufolep 2011/2012.

- Clavy-Warby/Carignan
- La Macérienne/La Francheville
- Rethel/Sedan
- Lumes/Angecourt

Les rencontres sont à jouer avant le 29 janvier 2012.

Tennis de table > Assemblée générale

Rendez-vous salle Reine Bestel



■ Ce jeudi 3 novembre, le Charleville-Mézières Ardennes tennis de table et son président Alain François vous donne rendez-vous pour sa traditionnelle assemblée générale annuelle prévue à partir de 20 h à la Salle Reine Bestel.

Rugby ➤ Rugby Olympique Charleville

Les filles aussi!

■ Au ROC, le rugby se conjugue au féminin avec Flore Maréchal-Hemet, pensionnaire du lycée Beaupré d'Haubourdin (Nord) labellisé pôle espoirs du ballon oval depuis le mois de juillet. À ce jour, elle évolue avec les moins de 17 ans de Vil-James, A ce Jour, ene evolue avec les moins de 17 ans de Villeneuve d'Ascq. Et quand on sait qu'en 2016, le rugby à VII se jouera aux JO de Rio-de-Janeiro (Brési)...
Et aussi, il y a Coralie Guillin qui est en STAPS à Ronchin (Nord) et évolue aussi à Villeneuve D'Ascq en équipe réserve.

Tir à l'arc > Concours en salle es Vrignois proche de la victoire

- Le club de tir à l'arc les Arhers Vrignois a organisé son er concours de la saison, au losec Pasteur de Vrigne-aux-lois. Pour fêter ses vingt ans, a club mettait en jeu un trohée par équipe. La compétion s'est déroulée dans une mbiance amicale, tous les lubs ardennais et quelques lubs marnais étaient repréentés par une cinquantaine

e tireurs. es Vrignois n'ont pas démélé, à trois points de la vic-vire. Ce challenge par équipe été remporté par les Rémois. éanmoins, les jeunes Vrinois se sont distingués en mportant les premières



➤ Le Vrignois Gautier Delbecque (11 ans) louréat en minimes arc à poulies.

RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE MÉZIÈRES ET REIMS

réunions publiques à 18h00

Beine-Naurov Lundi 7 novembre Salle polyvalente

Salle polyvalente

Signy-l'Abbave Mercredi 9 novembre Salle polyvalente

Le projet consiste à remplacer la ligne à 400 000 volts entre les postes électriques de Lonny (Charleville-Mézières), Seuil (Rethel) et Vesle (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la

rus d'infossa, www.charleville-reims.rte-france.com

Boxe ➤ Chioui/Benzinia, le 10 décembre On en salive d'avance !

Quarante-cinq jours avant jour J, le compte à rebours é symboliquement amorcé ir le biais d'une conférence presse, conviviale certes, ais sérieuse et instructive, ganisée sous l'effigie du Club portif Nouzonville Ardennes ns les locaux du Conseil géral, sans qui, à ce jour, en ande partie, il serait imposle de prévoir ce genre d'évé-

eux gentleman rieux et ambitieux

eur facon, Hakim et Abdelder ont parlé avec leurs mots. s mots qui leur ont permis se dévoiler quelque peu, is toujours avec pudeur. jeunesse face à l'expéice, deux ingrédients qui



Hakim Chioui (à gauche) sait où il veut aller...

doivent donner un beau combat. N'oublions pas qu'Abdel-kader Benzinia a l'habitude de sortir hors de sa Lorraine. Toutefois, Hakim Chioui le sait. Et

le 10 décembre, le «poupin», comme l'a appelé André-Arnaud Fourny en découvrant les photos, sera prêt.

Entretien de la mémoire

Le square Charles-Sarazin retrouve son identité

Quatre ans après avoir été volée, la plaque qui indiquait l'emplacement du square Charles-Sarazin a été reposée. Juste retour des choses pour cet érudit rémois.

PROTÉGÉ derrière des grilles et des murs au bout de la place du Forum, on l'affuble de tous les noms : square Pluche, square du Marc, square de derrière le musée hôtel Le Vergeur. Il y en a même qui le surnomme square du pendu ou square « gothic » depuis la sinistre découverte d'un mort au petit matin.

Depuis hier, c'est à nouveau officiel. Le charmant petit parc situé juste en face du musée hôtel Le Vergeur, côté rue du Marc s'appelle bien square Charles-Sarazin. Une plaque dévollée hier par l'adjoint au tourisme, Jacques Cohen, et Alain Cottez, président de la Société des Amis du vieux Reims, en atteste. L'occasion de rendre hommage à un Rémois passionné d'archéologie et d'histoire locale.

Inauguré en 1966

« Aujourd'hui, c'est un peu un remake de-ce qui s'est passé il y a près d'un demi-siècle car ce square porte le nom de Charles Sarazin depuis son inauguration le 15 octobre 1966 », a expliqué avec force détails Alain Cottez.

L'histoire ne manque pas de sel. En 1910, Hugues Krafft achète l'hôtel Le Vergeur. Mal lui en prit, car l'édifice et tout ce qui l'entoure est détruit lors de la Première Guerre mondiale. Bien décidé à reconstruire à l'identique son hôtel, Krafft craignant que les nouvelles maisons autour puissent altérer la perfective de sa propriété, rachète, dans les années vingt, la friche à côté de chez lui, où subsistent les vestiges de la maison natale du naturaliste Pluche.

Si l'hôtel est réhabilité en 1932, Krafft n'en profitera que trois petites années avant de nous quitter.

Heureusement, il avait pris soin de léguer l'hôtel Le Vergeur et tous ses biens à la Société des amis du vieux Reims (SAVR) avec des dispositions testamentaires en béton. Dans l'impossibilité de vendre le terrain Pluche à la Ville qui voulait en faire un espace vert, la SAVR eut l'idée de signer un bail emphytéotique avec la municipalité pour qu'elle en fasse un square à condition qu'il soit dédié à Charles Sarazin.

. Et c'est comme cela que le député-maire Jean Taittinger et Henri Druart de la SAVR ont inauguré ce havre de verdure en 1966.

« Charles Sarazin mérite cet honneur », a rappelé Alain Cottez, « car il a fait partie de cette



Eric Quénard, Alain Cottez, de la Société des amis du vieux Reims, et Jacques Cohen ont dévoilé la plaque du square. Alain MOYAT

élite intellectuelle à cheval sur le XIX° et le XIX° siècle qui a développé pour Reims une passion et un amour au sein de plusieurs sociétés savantes. »

Sur fond de cris d'enfant s'amusant sur les jeux en bois, l'adjoint Jacques Cohen a, quant à lui, « salué une figure exemplaire parmi les intellectuels locaux qui ont travaillé au service de la ville en faisant des études et en sortant des publications. » Et de noter l'action de Jean Taittinger qui a pérennisé l'accord passé entre la Société des amis du vieux Reims et la Ville permettant d'améliorer les équipements de ce parc multigénérationnel.

Alain MOYAT

Un érudit comme il n'y en a plus

Né en 1879 rue Cérès à Reims et fils d'un négociant en tissus, Charles Sarazin fit ses études au collège Saint-Joseph de Reims. Passionné par l'archéologie et l'histoire, il trouve dans sa ville une importante matière à études et se fait vite remarquer par la qualité de ses recherches, la vivacité et l'humour de sa plume. Lauréat dès 1908 de l'Académie nationale et félicité pour sa monographie sur la place Royale, Sarazin n'aura de cesse d'écrire sur Reims. « Il était Rémois et rien de Rémois ne lui était étranger car il n'est guère de monuments, d'institutions, de périodes marquantes de l'histoire de Reims qu'il n'ait étudiés et contribué à faire connaître », disait à son décès Maurice Hollande. Sarazin fut aussi

secrétaire général des Amis du vieux Reims de 1945 à 1950. Infatigable dénicheur et explorateur d'archives, après la guerre 14-18, il s'employa pendant plusieurs années à reconnaître et à classer de nombreux vestiges, fragments de sculptures, plaques, tombes et inscriptions relatifs à Reims. Il fut le créateur du groupe littéraire et artistique.

Parmi les écrits de Charles Sarazin, on retiendra: Le cimetière de porte Mars, dit cimetière du Nord; Le Carmel de Reims, Les Jésuites; La mission de Reims en 1821 et la création du square de la Mission; La procession de la Pompelle; La foire de Reims et de nombreuses études sur la cathédrale. Il est enterré au cimetière du Nord.

Rte Réseau de transport d'électricité

RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MEZIÈRES ET REIMS

>>> CONCERTATION SUR LES FUSEAUX

RTE présentera les fuseaux étudiés pour le passage de la nouvelle ligne électrique lors de :

réunions publiques à 18h00

Beine-Nauroy Lundi 7 novembre

Salle polyvalente Rue de Prunay 51490 BEINE NAUROY

Sault-lès-Rethel

Mardi 8 novembre Salle polyvalente 71, avenue de Bourgoin

Signy-l'Abbaye

Mercredi 9 novembre Salle polyvalente Rue du Moulin Texier 08460 SIGNY-L'ABBAYE

Le projet consiste à remplacer la ligne à 400 000 volts entre les postes électriques de Lonny (Charleville-Mézières). Seuil (Rethel) et Vesle (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son dévelonnement.

Plus d'infos sur www.charleville-reims.rte-france.com

Espace culturel protestant

L'atelier qui « cartonne »

Al'Espace culturel protestant, un groupe s'affaire autour de tables de chevet, commodes, rangements, muni d'une règle métallique, d'un crayon, d'un cutter... et de carton I C'est le matériau de base pour confectionner de petits meubles fonctionner de petits meubles fonctionnels et pleins de charme. L'atelier est encadré par Arnold Kraan qui énumère les étapes de la fabrication.

Créer en liberté

On commence par le dessin, la réalisation d'une ébauche sur papier. Sur du carton ondulé assez rigide, on reporte le patron, on découpe les divers éléments. Des intercalaires renforcent la résistance des éléments qui, creusés à mi-épaisseur, s'emboîtent. Fixation au pistolet à colle, formage, recouvrement de cartoline, bouchage des alvéoles avec un enduit, renforcement des angles avec du papier kraft. Il ne reste qu'à peindre, tapisser, décorer suivant son inspiration.

Nicole Constant avait envie de s'essayer à une création :



Apprendre à fabriquer des meubles en carton originaux et inédits

« J'ai vu mention de cet atelier dans le catalogue des activités et ça m'a branchée ! L'animateur est très patient ». « On peut fabriquer les formes qu'on veut, avec des arrondis. Le carton permet une grande liberté, et, autre avantage, c'est un matériau de récupération », explique Françoise Bataille. Un bricolage qui attire aussi des jeunes : Julie Coudert, 16 ans, décore d'un motif de pellicule, un meuble sur le thème du cinéma...

« Une fois terminés et peints, ils. ressemblent à s'y méprendre à des meubles en bois et ils ne nécessitent aucun entretien », assure Arnold Kraan.

Plan hivernal d'aide aux plus démunis

Ils ne dormiront plus dehors

Il a beau faire plutôt doux, le plan hiver 2011-2012 est en place depuis le 1^{er} novembre. Jusqu'au 31 mars, près de 120 places d'accueil sont proposées aux sans-abri.

579 personnes

aidées l'an passé

RISE oblige, de plus en plus de pauvres n'ont pas de toit.

Le souvenir des épisodes neigeux de l'an passé étant encore dans toutes les têtes, l'État vient d'activer son « plan de mobilisation hivernale », selon l'expression de François Pouilly, directeur en charge de la protection des populations.

Jusqu'à fin mars, toute personne ou toute famille sans abri pourra, selon la préfecture,

« bénéficier d'un accueil, d'un accompagnement et d'un hébergement adapté».

Pour mémoire, l'année dernière, en cinq mois, 8 849 demandes avaient été recensées par le 115 (ligne gratuite fonctionnant 24 heures sur 24). Ce qui représentait 579 personnes, situées aux trois quarts dans le secteur de Charleville.

L'hébergement d'urgence compte 118 places à Charleville, Sedan, Vivier-au-Court, Nouzonville, Rethel, Vouziers, etc. Elles sont ouvertes en fonction du niveau de froid enregistré par Météo France.

Un niveau a été créé cette année, portant le nombre à quatre : niveau 0 sur toute la période, niveau 1 dit « temps froid », niveau 2 dit « grand froid » et niveau 3 dit « froid extrême » (température ressentie inférieure à -18 °C).

De multiples acteurs interviennent pour trouver un toit aux plus démunis.

Citons, entre autres, le 115 (considéré comme « le pivot du dispositif d'accuell, d'hébergement et d'insertion de la période hivernale »), Météo France (chargé d'émettre chaque jour des bulletins météo à j + 3), la Croix-Rouge (trois maraudes hebdomadaires), le CCAS de

Charleville (accueil de jour et héberg e m e n t d'urgence).

Comme il faut bien manger aussi, seront également sur le pied de guerre des associations comme la Banque alimentaire, les Restos du cœur, le Secours catholique ou encore les épiceries solidaires de Sedan, Charleville et Nouzonville.

Le Siao est un autre acteur essentiel du plan hiver. Service intégré de l'accueil et de l'orientation, il pare aux urgences mais revendique aussi un « volet insertion », avec un suivi individualisé des SDF.

La structure dit constater elle aussi une forte augmentation des besoins ces dernières années

Guillaume LÉVY



En bref

■ Conférence sur le nucléaire

L'association des Rotary clubs des Ardennes organisent une conférence, mardi 8 novembre, à 19 h 30, au centre de conférences Vieilles-Forges sur « Le nucléaire dans les Ardennes, actualités et perspectives » par Olivier Lamarre, directeur du centre nucléaire de production d'électricité de Chooz.

Les droits d'entrée de 10 euros seront reversés à la Banque alimentaire.

Contact: 03.24.56.62.62.

■ Transport électrique

Dans le cadre du renforcement du réseau de transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims, RTE organise deux réunions publiques : le mardi 8 novembre à 18 heures à la salle polyvalente de Sault-lès-Rethel et le mercredi 9 novembre à 18 heures à la salle polyvalente de Signy-L'Abbaye.

Ces réunions seront, entre autres, l'occasion de présenter les fuseaux envisagés pour le passage de la future ligne.







Réseau de transport d'électricité

RECONSTRUCTION DE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÉRES ET REIMS

CONCERTATION SUR LES FUSEAUX RTE présentera les fuseaux étudiés pour le passage de la nouvelle ligne électrique lors de :

réunions publiques à 18h00

Beine-Nauroy Lundi 7 novembre Salle polyvalente

Rue de Prunay 51490 BEINE-NAURO Sault-lès-Rethel Mardi 8 novembre

Salle polyvalente
71. avenue de Bourgoin
08300 SAULT-LES-RETHEL

Signy-l'Abbaye Mercredi 9 novembre

Salle polyvalente Rue du Moulin Texier 08460 SIGNY-L'ABBAYE

Le projet consiste à remplacer la ligne à 400 000 volts entre les postes électriques de **Lonny** (Charleville-Mézières), Seuil (Rethel) et **Vesl**e (Reims) par une ligne de plus grande capacité afin de sécuriser l'alimentation électrique de la région et d'accompagner son développement.



Les supports de la concertation

Affiches 40x60 cm annonçant :

- les réunions publiques de mai 2011
- les permanences de septembre 2011
- les réunions publiques de novembre 2011

Plaquette de présentation du projet en vue des réunions publiques de mai 2011

Dépliant de présentation de l'aire d'étude en vue des permanences de septembre 2011

Invitation aux réunions publiques de novembre 2011

Dossier d'information d'avril 2011 (couverture)

Registre des avis et remarques du 15 septembre au 15 novembre 2011 (couverture)

Site internet <u>www.charleville-reims.rte-france.com</u>

Annonces publicitaires dans la presse

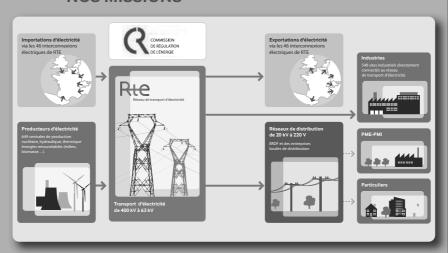
Panneaux d'information (format réel 2 m de haut par 80 cm de large)



RTE, GESTIONNAIRE DU RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

RTE a pour missions l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau à haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

>>> NOS MISSIONS



RTE achemine l'électricité entre les producteurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, soit directement auprès de certains industriels, soit via les distributeurs d'électricité pour les particuliers et les entreprises.

RTE EN CHAMPAGNE-ARDENNE



En Champagne-Ardenne, 200 collaborateurs assurent les missions d'exploitation, d'entretien et de développement du réseau électrique (ils sont 8 500 pour toute la France).

L'électricité ne se stocke pas.

Pour assurer à tout moment l'équilibre productionconsommation, il existe en France huit centres de coordination (dispatchings). Celui d'où RTE surveille et pilote le réseau électrique de votre territoire est situé à Lille.

>>> NOS ENGAGEMENTS

Dans le cadre de ses projets, RTE s'engage à :

- > **organiser** une large concertation avec tous les acteurs des territoires concernés (élus, services de l'Etat, associations, organisations socio-professionnelles et les populations);
- > rechercher la meilleure insertion environnementale de ses ouvrages ;
- **> dimensionner** ses ouvrages afin de répondre durablement aux enjeux de développement des territoires traversés.

Le projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims vise à accompagner le développement durable de la région Champagne-Ardenne.



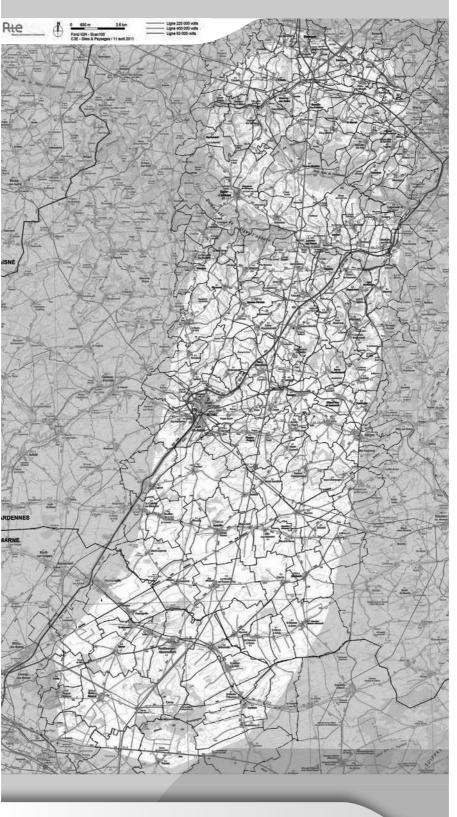
LA LIGNE ÉLECTRIQUE LONNY-SEUIL-VESLE

Longueur 80 km

Nombre de pylônes 140

Capacité maximale de transit 1 500 MW

Territoire desservi Demonstration d'habitants dans les Ardennes, la Marne et sud de l'Aisne





RECONSTRUIRE LA LIGNE DE GRAND TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS

Colonne vertébrale de l'alimentation électrique de la région, la ligne 400 000 volts reliant les postes de Lonny près de Charleville-Mézières, Seuil près de Rethel et Vesle près de Reims est insuffisante pour faire face aux besoins du territoire dans les années à venir.



Il n'existe aujourd'hui qu'une seule ligne de grand transport pour alimenter le cœur de la région Champagne-Ardenne. Le transit est de plus en plus élevé sur cet axe, entrainant un risque de surcharge et d'importantes chutes de tension sur le réseau alimentant la région rémoise.

Par ailleurs, lors de la mise hors tension de la ligne en période d'entretien, la sécurité électrique de l'agglomération de Reims est fragilisée.

Les risques de coupures d'alimentation sont d'ores et déjà avérés. L'augmentation de la consommation et de la production d'électricité, qui va se poursuivre dans les années à venir, aggravera la situation.

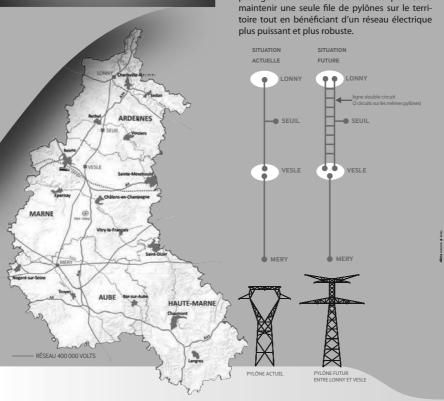
LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet proposé a pour objectifs de sécuriser l'alimentation électrique de la région Champagne-Ardenne et d'accompagner son développement.

Coût du projet : 105 millions d'euros Echéance : 2016

LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Le projet consiste à reconstruire la ligne existante, aujourd'hui à un circuit 400 000 volts, par une ligne à deux circuits 400 000 volts. A l'issue du chantier, la ligne actuelle sera supprimée. Le passage d'"un circuit" à "deux circuits" permet de maintenir une seule file de pylônes sur le territoire tout en bénéficiant d'un réseau électrique plus puissant et plus robuste.

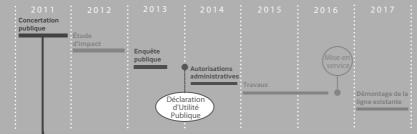






LA CONCERTATION POUR TOUS

RTE considère la concertation comme un moyen privilégié d'enrichir sa connaissance du territoire par l'écoute des habitants. Elle permet de co-construire avec les acteurs locaux un projet respectueux de l'environnement humain et naturel des territoires traversés.





La concertation se déroulera en 2 temps :

>> le 1er semestre 2011 est consacré à la concertation sur les enjeux du projet et son aire d'étude ;

>> le 2ème semestre à la concertation sur les fuseaux de passage.



>>> COMMENT S'INFORMER?



Le dossier d'information présente les objectifs et caractéristiques essentielles du projet. Il développe les informations indispensables à la parfaite compréhension du projet et à l'analyse de ses effets sur les territoires traversés. Il est disponible en mairie, chez RTE et téléchargeable depuis le site internet du projet.

Le site internet www.charleville-reims.rte-france.com rassemble toute la documentation nécessaire sur le projet avec des possibilités étendues de téléchargement.

>>> COMMENT DONNER SON AVIS?

Les réunions publiques et les permanences locales qui se dérouleront tout au long de l'année 2011 sont autant de moments privilégiés pour vous exprimer.

Vous pouvez également contacter RTE :

Par courrier : Adressez votre courrier à : RTE Transport Electricité Nord Est

Pôle service en concertation Projet Charleville-Mézières – Reims 62, rue Louis Delos

TSA 71012

59709 MARCQ EN BAROEUL CEDEX

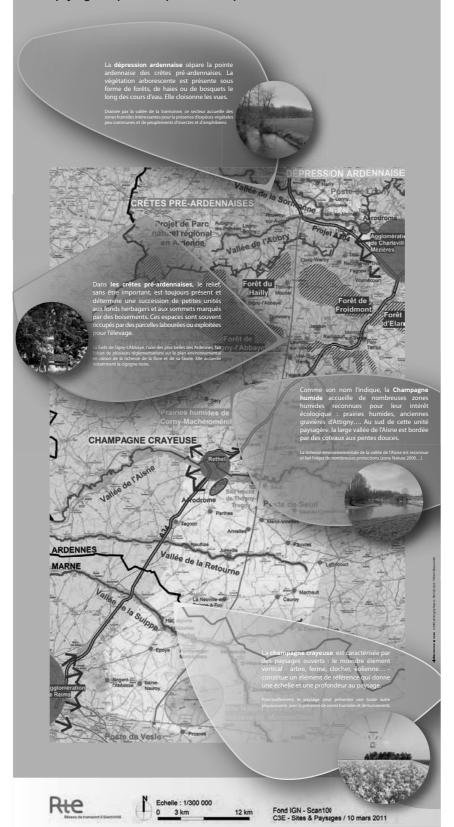
Par mail: charleville-reims@rte-france.com

Par téléphone: 03 20 13 66 57



RESPECTER LA NATURE ET LES PAYSAGES

Le territoire s'organise en quatre ensembles paysagers : dépression ardennaise, crêtes pré-ardennaises, Champagne humide et Champagne crayeuse. Ces ensembles sont orientés est-ouest, c'est-à-dire perpendiculairement à la ligne électrique à reconstruire. Chacun d'entre eux présente des caractéristiques (faune, flore, paysages...) qui seront prises en compte.





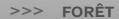
Prendre en compte les activités humaines

La prise en compte du cadre de vie des habitants et des activités sur le territoire traversé constitue un enjeu majeur pour la définition du projet. La concertation permettra d'identifier les points d'amélioration possibles du futur ouvrage par rapport à l'ouvrage existant.

>>> AGRICULTURE



L'agriculture couvre plus de 60% de l'espace régional et présente l'une des productivités les plus élevées de France.



La forêt, essentiellement présente dans les crêtes pré-ardennaises, est une ressource importante pour le territoire : contribution à l'attractivité touristique et au cadre de vie, dévolopée mont de la filière bois, biodiversité... Cet atout devra être tout particulièrement pris en compte.

L'existence d'une tranchée forestière favorise le plus souvent la diversité biologique : l'arrivée de lumière dans un milieu boisé relativement sombre permet l'apparition de nombreuses variétés de végétaux, lesquels attirent insectes, oiseaux et divers animaux.

>>> CADRE DE VIE

L'agglomération de Rethel, les bourgs et villages qui ponctuent le territoire, l'habitat qui s'étale le long des vallées de la Sormonne, de l'Aisne et de la Suippe... constituent autant de points de vigilance pour l'insertion

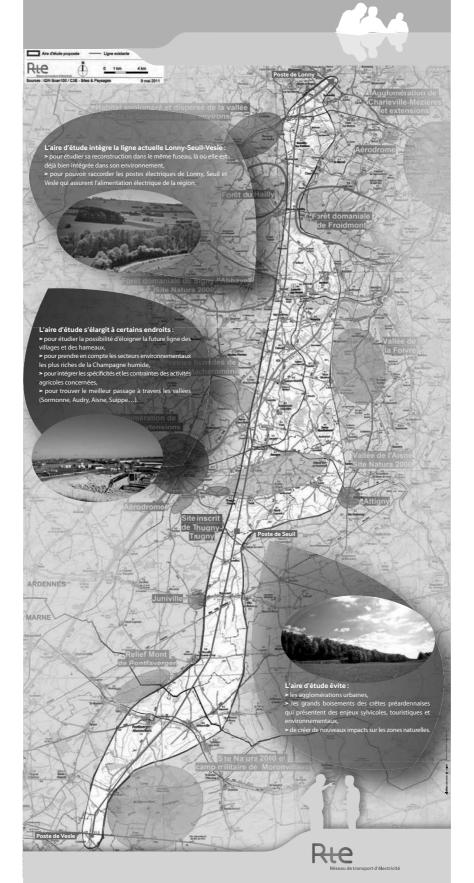


La reconstruction de l'ouvrage sera l'occasion de prendre en compte la situation actuelle de l'urbanisation et les projets futurs de développement urbain.



L'AIRE D'ÉTUDE DU PROJET

Les contours de cette aire géographique s'appuient sur les caractéristiques environnementales du territoire concerné par le projet. Au sein de cette aire d'étude seront recherchés des fuseaux de passage qui permettront d'améliorer l'insertion environnementale et paysagère du futur ouvrage par rapport à la ligne actuelle.





Co-construire avec votre territoire

Pour mieux comprendre les spécificités et enjeux d'avenir des Ardennes et du nord de la Marne, RTE a confié plusieurs études à différents spécialistes. Tout ce qui compose la richesse du territoire (activités humaines, habitat, milieux naturels et paysages) est étudié par des experts et les acteurs locaux.



ADAPTER LE PROJET AUX ACTIVITÉS AGRICOLE

Des échanges réguliers avec les Chambres d'agriculture des Ardennes et de la Marne ont déjà donné lieu à plusierurs concrétisations: étude sur les spécificités agricoles du territoire, enquête auprès des propriétaires et exploitants agricoles concernés par la ligne actuelle.

Autant d'informations qui permettent à RTE d mieux connaître les types de cultures, les période de récoltes, les engins agricoles utilisés... Ainsi, l projet et le chantier seront adaptés aux contrainte des activités agricoles.



COMPRENDRE LA PERCEPTION DU TERRITOIR

Des habitants des Ardennes et de la Marne. se réunissent pour travailler sur leur perception du territoire et leurs attentes par rapport à son avenir. Animées par Aménitès, groupe de chercheurs en sociologie, ces réunions aboutissent à des pistes d'actions pour intégere le projet au sein des enjeux actuels et future de la résion.



ANALYSER LES EFFETS DE LA LIGNE EXISTANTE

Coordonné par le CPE Paya de Soulaines, ce recensement le le blodéventé mobilité l'association RoNArd la lique le Protection des Oteaux, la Fédération Régionale de chasses, la Délégation Régionale du Conservatoire obtainque National de Bassin Parisine, le Conservatoire lottinique National de Bassin Parisine, le Conservatoire lui Patrimoire Naturel de Champagne-Ardenne. Indicax connaîtaire les effets de la ligne actuelle sus son mixinomement, permettra à ATEL de rechercher les médicaritains possibles pour la future ligne.



Un premier partenariat est en cours avec le PNR

Il se concrétisera par des actions concrètes sur l'ensemble du territoire du parc: préservation de la biodiversité, insertion paysagère des ouvrages Rti., participation au développement de la filière Bois, actions péragogiques à destination des sonlaires.

QUALIFIER ET CARTOGRAPHIER LES SENSIBILITÉS DU TERRITOIRE

CSE, bureau d'études spécialisé, réalise l'ensemble des études environnementales sur le projet. En analysant les sensibilités du territoire et en intégrant l'ensemble des données apportées par les experts locaux, il propose et compare les fiseaux de passage de la future ligne. Il réalisera ensuite le dossier d'étude d'impact qui décrit les caractéristiques du projet et analyse ses réfets sur femirionnement.

CO-CONSTRUIRE NOTRE PROJET

Les enseignements des études et les démarches de partenariats permettent de co-construire avec les élus locaux, les acteurs socio-économiques, les associations représentatives et les habitants, un projet s'inscrivant dans les enjeux de développement durable des territaires travaccés.





Les retombées médiatiques

Dossier de presse du 29 avril 2011

Retombées de la 1^{ère} phase de concertation

Retombées de la 2^{ème} phase de concertation

Retombées de la 3^{ème} phase de concertation



LIGNE 400 000 VOLTS LONNY - SEUIL - VESLE

Reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims

> **DOSSIER DE PRESSE** 29 AVRIL 2011

CONTACT PRESSE

Vanessa Criouquet Tel : 03 20 22 67 85 Portable : 06 26 98 10 59 vanessa.chouquet@rte-France.com

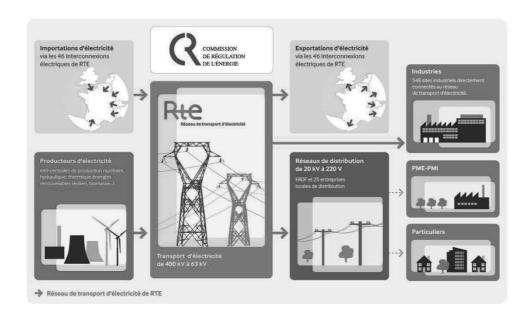
POUR EN SAVOIR PLUS www.charleville-reims.rte-france.com

Préambule

RTE est l'entreprise responsable du réseau de transport d'électricité

français. Opérateur de service public, elle a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. RTE est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. Ses missions lui ont été confiées par la loi du 10 février 2000¹. Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 46 liaisons transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE a réalisé un chiffre d'affaires de € 4 396 millions en 2010 et emploie environ 8500 salariés.

RTE est au centre du système électrique français, la gestion de son réseau devant être neutre, équitable et non discriminatoire vis à vis de tous ses utilisateurs, français et européens. Pour le besoin de ses activités d'équilibrage en temps réel entre l'offre et la demande, et pour la gestion des relations contractuelles des clients raccordés à son réseau, RTE comptabilise toutes les entrées (ou « injections ») et toutes les sorties (ou « soutirages ») d'électricité qui sont effectuées sur le réseau public de transport. Par la gestion des 46 liaisons d'interconnexion qui relient la France avec ses voisins européens, RTE comptabilise également l'ensemble des données d'importation et d'exportation.



¹ Dans un marché français et européen ouvert depuis 2000 à la concurrence, l'activité de transport d'électricité en France reste un monopole régulé : RTE achemine l'électricité entre tous les fournisseurs d'électricité (français et européens) et tous les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (ERDF ou les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport. Auparavant, jusqu'en 1999, c'était EDF qui assurait l'optimisation de tous les moyens de production, et était le seul fournisseur des clients finals (hors entreprises locales de distribution) et assurait également l'activité de transport d'électricité.



2

SOMMAIRE

Le projet de reconstruction de ligne à 400 000 volts	4
Les enjeux régionaux	4
Les fragilités actuelles du réseau	6
Le projet	7
La concertation	7
Une concertation recommandée par la Commission Nationale du Débat Public	8
Neuf mois pour informer et écouter	9
L'articulation de la concertation recommandée avec le processus défini par la « circulaire Fontaine »	10
Le calendrier du projet	11
Les modalités pratiques de la concertation	12
S'informer sur le projet	12
Exprimer un avis ou une question sur le projet	13
Annexe 1 : RTE dans le Nord – Est de la France	14

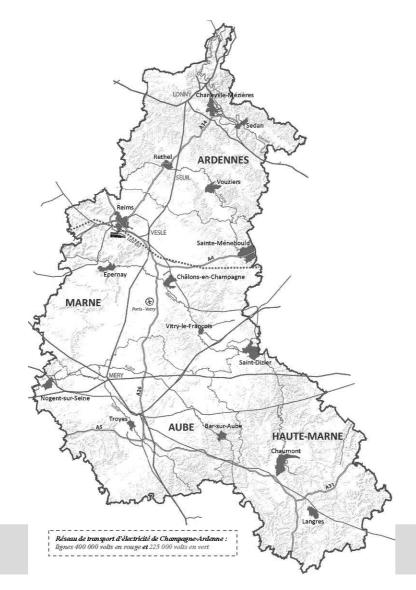
Le projet de reconstruction de ligne à 400 000 volts

Les enjeux régionaux

Le réseau électrique régional est structuré autour d'un axe nord-sud reliant Charleville-Mézières à Troyes via Reims et Châlons-en-Champagne : la ligne 400 000 volts Lonny-Seuil-Vesle-Méry.

La partie nord de cet axe relie les postes électriques de Lonny (Charleville-Mézières) et de Vesle (Reims) en passant par celui de Seuil (Rethel). A partir de cette ligne 400 000 volts, les réseaux secondaires à 225 000 volts, 90 000 volts et 63 000 volts desservent tous les territoires du sud de l'Aisne (Soissons et Château-Thierry), de la Marne (Châlons-en-Champagne, Reims et Epernay) et des Ardennes.

La ligne Lonny-Seuil-Vesle représente ainsi la principale ligne d'alimentation électrique d'un vaste territoire comptant près d'un million d'habitants et un important tissu économique. Cet axe permet également d'évacuer la production régionale d'électricité.

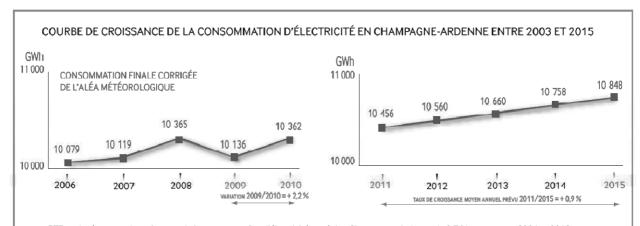




La croissance de la consommation d'électricité se poursuit en région Champagne - Ardenne

L'accompagnement de l'augmentation de la consommation d'électricité en Champagne-Ardenne représente un enjeu majeur pour RTE. Cette consommation augmente en effet régulièrement depuis plusieurs années, sous l'impulsion de la croissance urbaine et des activités tertiaires et industrielles.

Cette tendance, qui a connu en 2009 une inflexion comme partout en France, devrait se confirmer dans les années à venir compte tenu des atouts d'une région à la fois frontalière avec la Belgique et qui vient de se rapprocher de l'agglomération parisienne grâce au TGV.



RTE a relevé un taux de croissance de la consommation d'électricité en région Champagne-Ardenne de 0,7 % par an entre 2006 et 2010. En tenant compte des objectifs du Grenelle de l'Environnement en matière d'économie d'énergie, on estime une poursuite de la croissance de la consommation d'électricité en région Champagne-Ardenne de l'ordre de 0,9 % par an entre 2011 et 2015.

La production d'électricité : une activité économique majeure sur la région

Région clef pour la production d'électricité, à travers notamment les sites de Chooz, Revin et Nogent-sur-Seine, la Champagne-Ardenne s'est également engagée dans le développement d'activités de production d'énergie d'origine renouvelable telles que l'éolien, la biomasse ou le photovoltaïque. RTE doit accompagner ce développement économique.



Les fragilités actuelles du réseau

La ligne Lonny-Seuil- Vesle présente diverses fragilités liées aux caractéristiques intrinsèques de l'ouvrage, à la structure du réseau électrique régional et à la croissance de la consommation et de la production d'électricité.

Une seule ligne pour alimenter le cœur de la région Champagne-Ardenne

Si les extrémités de cet axe 400 000 volts sont reliées au réseau électrique du nord-est de la France par plusieurs lignes très haute tension et ainsi parfaitement sécurisées, ce n'est pas le cas du cœur de la région. Les postes électriques de Seuil et de Vesle sont reliés au réseau 400 000 volts par une seule ligne. Si elle tombe en panne, le sud Ardennes, la Marne et le sud de l'Aisne risquent d'importantes coupures d'électricité (de 30 000 à 300 000 habitants selon les cas).

Un transit de plus en plus élevé sur l'axe Lonny – Seuil - Vesle

L'évolution de la consommation et les nouvelles installations de production ont pour conséquence une augmentation des transits électriques. Lors de pointes de consommation hivernales, l'axe Lonny-Seuil-Vesle est proche de sa limite de capacité. Pour éviter la surcharge prévisible à court terme, RTE serait amené à couper des clients ou à limiter la production d'électricité.

De plus en plus de chutes de tension sur la région rémoise

Ces forts transits électriques favorisent également ce que l'on appelle les chutes de tension.

A l'image de l'être humain, une chute de tension sur le réseau électrique peut conduire à un écroulement de tension qui peut aller de l'apparition de micro-coupures dans l'alimentation de la région à un black-out généralisé sur le réseau.

Pour éviter cette situation « catastrophe », une seule solution : délester massivement le réseau en coupant l'alimentation électrique de plusieurs dizaine de milliers d'habitants.



Le projet

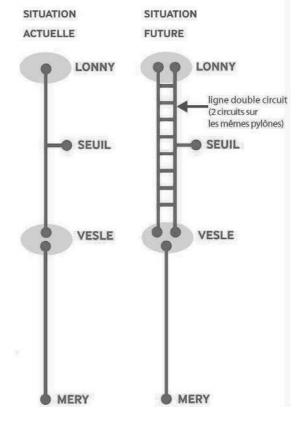
Le projet envisagé consiste à reconstruire en double circuit la ligne à 400 000 volts existante qui relie les agglomérations de Charleville-Mézières, de Rethel et Reims.

Pour cela, une ligne à deux circuits serait construite et la ligne à un circuit existante serait supprimée. Ainsi, à l'issue des travaux, une seule ligne subsisterait, comme aujourd'hui. Ce remplacement permettrait également de prendre en compte les caractéristiques actuelles et futures du territoire (zones urbanisées, zones naturelles ...) et de rechercher le tracé mieux adapté.

La nouvelle ligne à double circuit (6 faisceaux de câbles conducteurs) permettra de faire transiter l'énergie électrique nécessaire à moyen et long terme entre les postes de Lonny (Charleville-Mézières), Seuil (Rethel) et Vesle (Reims).

En sécurisant et en renforçant le poste de Vesle d'ici à 2016, le réseau régional de transport d'électricité sera à la fois au rendez-vous et au cœur de la croissance économique de la région Champagne-Ardenne.

L'investissement global s'élève à un peu plus de 105 millions d'euros.



AUJOURD'HUI >> LA LIGNE EXISTANTE	DEMAIN >> LA LIGNE EN PROJET
Longueur : 80 km	Longueur: 80 km
Nombre de pylônes : 141	Nombre de pylônes : environ 160*
Postcs raccordés : Lonny, Seuil et Vesle	Postes raccordés : Lonny, Seuil et Vesle
Nombre de circuits électriques : 1	Nombre de circuits électriques : 2
Capacité maximale de transit : 1500 MW	Capacité maximale de transit : 2 x 2300 MW
Hauteur moyenne des pylônes : 40 m.	Hauteur moyenne des pylônes : 50 m.
Ecartement des câbles : 20 m.	Ecartement des câbles : 30 m.
Emprise moyenne au sol par pylône : 80 m²	Emprise moyenne au sol par pylône : 100 m²

^{*} en fonction du tracé défini en concertation

La concertation



Une concertation recommandée par la Commission Nationale du Débat Public

Une liaison électrique à 400 000 volts d'une longueur de plus de 10 km figure au nombre des projets d'aménagement ou d'équipement qui doivent, en application de l'article R.121-2 du Code de l'environnement, faire l'objet d'une saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) par le maître d'ouvrage.

Le 15 septembre 2010, RTE a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) sur le projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims.

Lors de sa séance du 3 novembre 2010, la CNDP a recommandé d'organiser une concertation en favorisant l'expression du public et sous l'égide d'une personnalité indépendante. Après la décision de RTE de mettre en œuvre ce mode de concertation, la CNDP a nommé M. René DAROQUE en qualité de personne indépendante garante de la concertation le 03 décembre 2010.



Le rôle du garant

Lors de sa réunion du 1er décembre, la commission nationale du débat public a désigné Monsieur René Daroque en qualité de personnalité indépendante garante de la mise en place de la concertation. A ce titre, il veille au bon déroulement de la concertation territoriale et au respect de la participation et de l'information du public. Il assiste aux réunions publiques et s'assure de leur bon déroulement.



Neuf mois pour informer et écouter

Tout au long de l'année 2011, la concertation autour du projet de nouvelle ligne à 400 000 volts battra son plein. Avec pour mots d'ordre : écoute, dialogue, transparence, et pédagogie.

Pour ce faire, tous les moyens de communication sont mobilisés : site Internet, exposition dans les mairies, distribution de documents d'information, organisation de permanences...

Le premier point d'orgue de la campagne d'information et d'écoute est la tenue de trois réunions publiques en mai dans chacun des territoires traversés (nord de la Marne, pays rethélois et crêtes préardennaises), afin de présenter les enjeux du projet et son aire de concertation.

En novembre, une seconde série de réunions clôturera la concertation avec le public. Les possibilités de passage de la ligne seront présentées à cette occasion.

Ce n'est qu'à l'issue de cette longue période de dialogue que le choix du fuseau de moindre impact sera soumis en janvier 2012 au choix de l'instance locale de concertation qui réunira, sous l'égide du préfet des Ardennes, élus, représentants de l'Etat, des chambres consulaires et des associations environnementales.



La charte de la concertation

Une charte définit le cadre de la concertation. Elle décrit les modalités et règles de concertation que RTE s'engage à mettre en place et à respecter. Elle s'adresse aux partenaires de RTE et aux acteurs de la société civile et plus généralement à toute personne désireuse de contribuer aux réflexions conduites pour l'élaboration de ce projet. Elle est téléchargeable sur le site internet du projet.



L'articulation de la concertation recommandée avec le processus défini par la « circulaire Fontaine »

La circulaire de la ministre déléguée à l'Industrie du 9 septembre 2002 relative au développement des réseaux publics de transport et de distribution de l'électricité (circulaire Fontaine) stipule que la concertation est placée sous l'égide du préfet. Celui-ci constitue une instance de concertation comprenant les services de l'Etat, les élus, les organismes socioprofessionnels, les associations et le maître d'ouvrage. Cette instance se réunit principalement :

- une première fois pour la présentation du projet et la délimitation de l'aire d'étude
- une seconde fois pour déterminer le fuseau de moindre impact.

Dans le cas du projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims, cette concertation réglementaire est placée sous l'autorité du préfet des Ardennes, préfet coordonnateur.

Les deux réunions seront organisées par le préfet à l'issue de chaque phase pour tenir compte des différents échanges préalables avec le public :

- une première réunion sera organisée par le préfet des Ardennes au début de l'été 2011 ; elle permettra de définir l'aire d'étude dans laquelle RTE devra rechercher différents fuseaux de passage ;
- une deuxième réunion sera organisée à la fin de l'année 2011 pour choisir le fuseau de moindre impact.

Le saviez-vous?

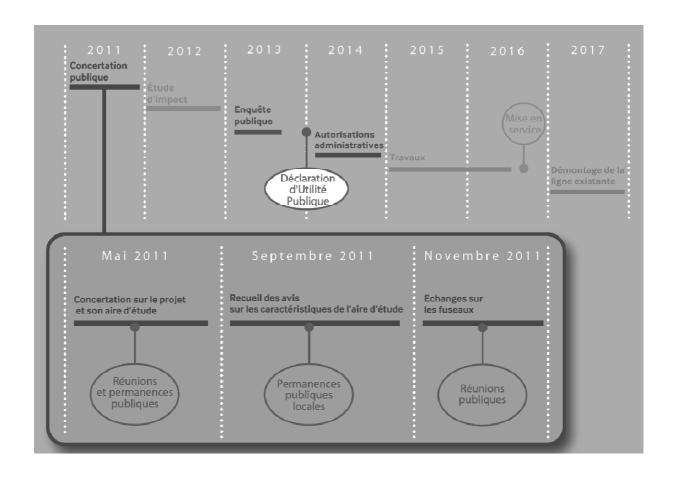
Pour définir au mieux l'emplacement des « fuseau de moindre impact » (bande de passage pour la future liaison), RTE s'appuie sur des études menées par des experts.

Elles permettent de fournir un état des différentes caractéristiques du territoire. Ce diagnostic initial est complété par une collecte d'informations auprès des acteurs locaux (élus et associations).

Cette double démarche permet de concevoir les projets les mieux intégrés à la région en prenant en compte les enjeux environnementaux, agricoles, économiques et d'aménagement du territoire.



Le calendrier du projet





Les modalités pratiques de la concertation

Chacune des deux étapes prévues se dérouleront selon un même schéma de deux séries de réunions publiques, séparées par une période d'écoute et d'échanges entre le maître d'ouvrage et le public.

Un dispositif a été mis en place afin de permettre au public de s'informer et d'exprimer des avis ou des propositions.

S'informer sur le projet

Dans un souci de démocratie et de pédagogie, le maître d'ouvrage a décidé de proposer des moyens diversifiés d'informations.

Le dossier d'information

Il présente les objectifs et caractéristiques essentielles du projet. Il développe les informations indispensables à la parfaite compréhension du projet et à l'analyse de ses effets sur les territoires traversés. Il présente ainsi les résultats des études réalisées (environnementales, socio-économiques et techniques) et les notions clefs du système électrique national et régional. Il est disponible en mairie et auprès de RTE, il est téléchargeable depuis le site internet du projet.

La plaquette

Elle présente de manière synthétique les enjeux et les caractéristiques principales du projet

Les panneaux d'informations dans les mairies

Le site internet

www.charleville-reims.rte-france.com rassemble toute la documentation nécessaire sur le projet avec des possibilités étendues de téléchargement.

Exprimer un avis ou une question sur le projet

Afin de laisser une large part à l'expression du public, RTE propose plusieurs moyens d'expressions :

Des réunions publiques

Dans la Marne : Dans les Ardennes :

BEINE-NAUROY SAULT-LÈS-RETHEL SIGNY-L'ABBAYE > mercredi 4 mai > mardi 3 mai > jeudi 5 mai Salle polyvalente Salle polyvalente Salle polyvalente rue de Prunay 71, avenue de Bourgoin Rue du Moulin Texier 51490 BEINE-NAUROY 08300 SAULT-LES-08460 SIGNY-L'ABBAYE RETHEL

Elles débuteront à 18 heures

Des permanences publiques

De 14h00 à 17h00 le jour des réunions publiques et dans les mêmes salles, RTE, maître d'ouvrage du projet, accueillera toute personne souhaitant s'informer et discuter sur le projet.

Par courrier à l'adresse : RTE Transport Electricité Nord Est

Pôle service en concertation

Projet Charleville-Mézières – Reims

62, rue Louis Delos

TSA 71012

59709 MARCQ EN BAROEUL CEDEX

Par téléphone : 03 20 13 66 57

Par mail: A partir de la page d'accueil du site internet :

www.charleville-reims.rte-france.com,

ou en tapant directement

charleville-reims@rte-france.com

vous pouvez envoyer un mail à l'équipe Projet RTE.

Dans les mairies concernées : aux heures d'ouverture habituelles, le dossier

d'information peut être consulté

Annexe 1: RTE dans le Nord – Est de la France

RTE est organisé en sept régions. Pour ce qui concerne le Nord-Est, ces 700 collaborateurs assurent les missions d'exploitation, d'entretien et de développement du réseau électrique.

Sur ce territoire, le réseau de transport d'électricité est constitué de 9 180 km de lignes électriques aériennes à haute et très haute tension, 180 km de liaisons souterraines et 220 postes de transformation. RTE Nord-Est gère également l'interconnexion France-Angleterre (IFA 2000) ainsi que les interconnexions avec la Belgique.





Pour le développement et l'exploitation de ce réseau, RTE investit en moyenne chaque année sur la région près de 80 millions d'euros.

En région Champagne – Ardenne, RTE gère sur la région Champagne-Ardenne 4 000 km de lignes électriques et emploie 200 personnes.



Les retombées médiatiques

Dossier de presse du 29 avril 2011

Retombées de la 1^{ère} phase de concertation

Retombées de la 2^{ème} phase de concertation

Retombées de la 3^{ème} phase de concertation

ÉCONOMIE actualité

ÉLECTRICITÉ. La consommation et la production ont augmenté en 2010

Les Champardennais plus gourmands

DOMINIQUE HERBEMONT

En 2010, les Champardennais ont été gourmands en électricité. Leur consommation a fait un bond de 5,3% par rapport à 2009. RTE, qui est le réseau de transport d'électricité, y voit deux explications : un hiver plus rigoureux, avec des températures qui ont chuté à – 10 degrés et des consommations en hausse, liées à une reprise de l'économie.



Les signes d'une reprise économique

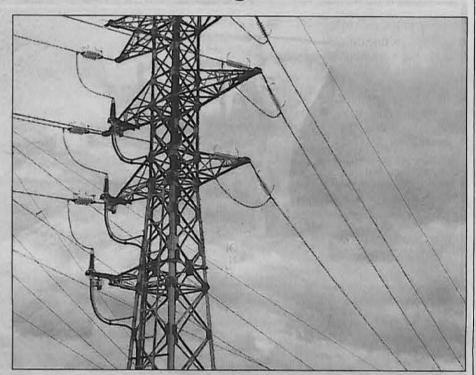
Christian Aucourt, directeur de la grande région RTE Nord, a pointé le dernier pic de consommation régionale (2114 MW) établi le 15 décembre 2010, à midi. La consommation des PME-PMI a augmenté de 3,8 % en 2010 par rapport à l'année précédente. Celle de la grande industrie, raccordée directement au réseau RTE, a même progressé de 4 %. Ces hausses sont du même ordre que celles qui ont été enregistrées au niveau national. Les consommations régionales se répartissent entre les PME-PMI (47.7%), la clientèle raccordée en

basse tension (42,9 %) et la grande industrie (9,4%).

RTE est l'opérateur de service public, chargé d'acheminer le courant du réseau de haute et très haute tension (63 000 à 400 000 volts). Cette entreprise responsable du réseau de transport d'électricité a pu mesurer une production régionale en forte hausse de 23,8 % en 2010. Hausse supérieure à la moyenne nationale, elle atteint cette année 40,4 TWh, contre 32,6 TWh en 2009. La Champagne-Ardenne représente ainsi 7,3 % de la production française. La présence de deux centrales nucléaires, à Nogent-sur-Seine et Chooz, pèse lourdement dans cette production, le nucléaire représentant à lui seul 93,4 % de l'électricité produite, avec 37,7 TWh.

Si la production de centrales hydrauliques a progressé de 37,7%, c'est surtout l'éolien qui a connu une hausse significative (73,9%), soit +0.4 TWh, alors que la production des centrales thermiques à combustible fossile stanne

RTE met en avant ses efforts pour accompagner l'éolien, dont la production est, par définition, aléatoire en fonction des vents. « Nous disposons de nouveaux outils de gestion et d'anticipation »,



RTE est l'opérateur de service public chargé d'acheminer le courant de haute tension.

assure Christian Aucourt, au cœur de régions picarde et champardennaise devenues championnes de l'éolien.

Pour maintenir des fréquences de coupure (hors événements exceptionnels) qui ont été à nouveau en baisse en 2010, RTE mène une politique continue d'entretien de ses réseaux. Ce sera le cas cette année, avec la reconstruction de la ligne à 400 000 volts entre

Charleville-Mézières et Reims. Ce gros chantier de plus de 100 millions d'euros doit débuter par la phase de concertation prévue en mai, pour une mise en service en 2016.



VINCENT THOLLET

Une nouvelle ligne à Très Haute Tension entre Charleville-Mézières et Reims, 400.000 volts, 100 millions d'euros investis et 700.000 habitants desservis dans la Marne et le Sud des Ardennes. Le directeur du projet de RTE, RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE, est avec nous en direct de Charleville, bonjour.

JEAN-LOUIS CARLIER

Bonjour.

VINCENT THOLLET

Jean-Louis CARLIER, vous êtes chef de projet à RTE, il existe déjà une ligne, pourquoi en construire une nouvelle ?

JEAN-LOUIS CARLIER

Bonjour Monsieur THOLLET, cette ligne est existante effectivement entre Charleville-Mézières et Reims. Il s'agit de la colonne vertébrale de l'alimentation en électricité des départements de la Marne et des Ardennes et au-delà, c'est 700.000 habitants concernés. Donc c'est une ligne à simple circuit, imaginez la voiture sans roue de secours, ça veut dire que si ce circuit tombe en panne ou ne serait-ce que s'il faut l'entretenir, ça fait une alimentation précaire pour ces 700.000 habitants et les activités économiques. Donc le projet consiste à reconstruire cette ligne par une ligne à 2 circuits, permettant d'une part de sécuriser bien sûr l'alimentation électrique, d'autre part de permettre un transit supplémentaire et enfin, de résoudre des problèmes de chute de tension. C'est un peu comme un tuyau d'eau qui partirait de Charleville-Mézières et qui arrive à Reims, si la pression est trop basse, on ne peut plus alimenter les clients au bout. En électricité c'est pareil, on n'a pas le droit d'admettre des chutes de tension importantes.

VINCENT THOLLET

Et ça veut dire que l'ancienne ligne va être détruite et qu'une nouvelle va être construite à côté, sur un autre fuseau ?

JEAN-LOUIS CARLIER

Tout à fait. Il y aura une concertation qui va durer plus d'un an, pour déterminer dans quel fuseau dit « de moindre impact » nous allons reconstruire la ligne. Et une fois reconstruite et en service, c'est-à-dire aux environs de 2016, nous pourrons démonter entièrement la ligne existante.

VINCENT THOLLET

Quand devraient commencer les travaux Monsieur CARLIER?

JEAN-LOUIS CARLIER

Les travaux devraient démarrer fin 2015 pour se terminer en 2016 pour ce qui est de la ligne neuve, et le démontage début 2017.

VINCENT THOLLET

Merci Jean-Louis CARLIER, je rappelle que vous êtes directeur de projet chez RTE, RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE, qui va donc construire une nouvelle ligne de grand transport d'électricité entre Charleville et Reims à l'horizon 2016. Merci à vous. 12:08:25FIN



JOURNALISTE

Et une nouvelle ligne, une nouvelle ligne donc à haute tension, et ce sera entre Charleville et Reims.

CECILE BOURGNEUF

Et une concertation publique pour en parler vient de commencer à Beine-Nauroy, RTE, le Réseau de Transport d'Electricité veut construire sur 80 kilomètres une ligne de 400.000 volts puisque la ligne existante ne fournit plus assez de courant et forcément les riverains se posent beaucoup de question, Eric NORMAND.

ERIC NORMAND

La ligne sera entièrement reconstruite, les pylônes seront plus hauts, 50 mètres au lieu de 40, l'emprise au sol passera de 80 à 100 m². Alors forcément sur les 80 kilomètres, les riverains se posent de nombreuses questions. 25 communes ardennaises sont traversées, quatre dans la Marnes, Beine-Nauroy, Val-de-Vesle, Pontfaverger et Bétheniville. Quel tracé, quelle pollution visuelle, quel impact sur les paysages ? Mais la question qui revient le plus souvent, c'est ?

PASCALINE

Juste savoir si le pylône que je voyais plus loin va arriver de suite dans mon jardin ou pas du tout.

ERIC NORMAND

Pascaline habite Pontfaverger et Michel BURTON lui répond.

MICHEL BURTON

Dites-vous bien que jamais il n'y aura des pylônes dans les jardins, on va s'éloigner le plus possible des habitations. Pour l'instant la discussion est très ouverte.

PASCALINE

Donc en fait vous allez démonter complètement la ligne et en reconstruire une nouvelle ?

MICHEL BURTON

Tout à fait, on va donc reconstruire une nouvelle ligne et ensuite on démontera la première.

PASCALINE

Mais les pylônes seront à la même place ou pas du tout ?

MICHEL BURTON

On ne sait pas encore où on va les mettre exactement les pylônes effectivement, donc justement on va discuter avec vous, avec d'autres personnes pendant plusieurs jours, voire plusieurs mois et ce sera à la fin de toute cette discussion qu'on trouvera le tracé.

ERIC NORMAND

La ligne devra être construite en 2016, deux ans de travaux seulement, c'est la phase de concertation et d'enquête publique qui est la plus longue, elle dure quatre ans et les débat commencent seulement maintenant.

CECILE BOURGNEUF

Et ces travaux vont coûter 105 millions d'euros. 18:02:54. FIN



JOURNALISTE

Remplacer une ligne à haute tension de 40 000 volts, entre Charleville-Mézières et Reims, par une autre encore plus forte.

CECILE BOURGNEUF

C'est l'objectif de RTE, qui organise ce soir, une réunion publique ...pour en parler. Il s'agit de remplacer les postes de Lonny, Seuil et Velle (phon), la réunion se tient à 18 heures dans la salle polyvalente de Bèneroy (phon). Si vous voulez en savoir plus, sur ce projet, vous pouvez aussi y aller dès 14 heures. Des agents de RTE seront là pour vous renseigner. 12:03:24. FIN

RTE. Jean-Louis Carlier est chargé de la concertation Des réunions d'information runion 3/05/1

sur la ligne de 400 000 volts



René Daroque, chargé de la concertation, Pierre N'Gahane, préfet des Ardennes et Jean-Louis Carlier, directeur de projet RTE.

CARL HOCQUART

Pour faire face à l'augmentation de la consommation d'électricité en Champagne-Ardenne, le réseau de transport d'électricité (RTE) s'apprête à remplacer la ligne électrique de 400 000 volts entre les postes de Lonny (Charleville-Mézières), Seuil (Rethel) et Vesle à l'est de Reims à l'horizon 2016 par une nouvelle ligne à deux circuits. Pour assurer les échanges et le dialogue avec les habitants des environs de ce prochain chantier d'envergure, la commission nationale du débat public a désigné comme responsable et personne indépendante, René Daroque, lieutenant-colonel des sapeurs pompiers professionnel de la Marne.

Il aura pour rôle et mission d'assurer le bon déroulement des réunions publiques d'information. « Les personnes auront aussi libres accès aux documents qui seront par ailleurs consultables dans les mairies, il sera mis à disposition un registre de concertation pour recueillir d'éventuelles propositions... je dois veiller à ce que le public soit au courant » conclut amusé le chargé de la concertation.

La première réunion se tiendra à Beine-Nauroy dans la Marne le mardi 3 mai, suivie le mercredi 4 mai à Sault-lès-Rethel, puis à Signy-l'Abbaye le jeudi 5 mai. À cette occasion, le public pourra poser toutes les questions techniques au maître d'ouvrage. Les travaux qui dureront deux ans s'élèvent à 105 millions d'euros et devraient faire travailler près de 120 personnes. « Ce chantier est indispensable pour sécuriser l'alimentation électrique des agglomérations desservies par le poste de Vesle », justifie Jean-Louis Carlier, directeur du projet RTE. Soit un million d'habitants concernés. Et d'ajouter que 8 millions d'euros seront consacrés à des actions locales (biodiversité, patrimoines, etc.). L'ancienne ligne, quant à elle, sera détruite pour un coût de 7 millions.

Informations au 03.20.13.66.57 ou sur le site Internet : www.charleville-reims.rtefrance.com

FRANCE BLEU CHAMPAGNE L'INVITE DE LA REDACTION : Jean-Louis CARLIER, RTE Le 04/05/2011

JOURNALISTE

Il est 07h48. L'invité de FRANCE BLEU matin sait tout sur la nouvelle ligne à haute tension entre Charleville et Reims.

BENEDICTE COURRET

Bonjour Jean-Louis CARLIER.

JEAN-LOUIS CARLIER

Bonjour.

BENEDICTE COURRET

Vous travaillez pour Réseau de transport d'électricité et vous dirigez ce projet de construction d'une ligne de 400 000 V entre Reims et Charleville. Cette ligne doit remplacer celle qui existe actuellement, parce qu'elle est saturée. La concertation publique commence, avec une réunion à Beine-Nauroy hier.

JEAN-LOUIS CARLIER

Eh bien ça s'est très bien passé, il y avait environ 30 personnes, donc peut-être pas assez de participation du public, mais bon, c'est un peu logique, ce n'est pas forcément évident. Nous avons eu des questions de toute nature, tant sur le pourquoi de ce projet, « ne peut-on pas faire autrement ? », mais aussi le comment, bien entendu, « est-ce que le pylône va être chez moi ? Quel est le tracé ? Quel est votre projet précis ? ».

BENEDICTE COURRET

Voilà, c'est la question qui se posait aussi ce matin sur FRANCE BLEU Champagne à 07h00, est-ce que les pylônes seront dans mon jardin ? Qu'est-ce que vous répondez à cette question ?

JEAN-LOUIS CARLIER

On répond que si on est en concertation, et cela pendant 4 ans, ce n'est pas pour arriver avec un projet ficelé, et le soumettre aux habitants, c'est plutôt de construire avec eux, avec l'ensemble du public concerné, mais aussi avec les élus, les services de l'Etat, les associations, un projet qui sera accepté dans la durée.

BENEDICTE COURRET

Justement, ce genre de projet ça suscite toujours des réactions, un peu de polémiques, est-ce que vous vous êtes préparé particulièrement pour affronter des associations écologistes, par exemple ?

JEAN-LOUIS CARLIER

Vous savez, on a quand même évolué, tant RTE que les associations, on n'est plus dans l'opposition. Quand une association voit un maitre d'ouvrage responsable, qui est à l'écoute, qui fait preuve de transparence, elle est prête à travailler avec lui. Le compromis peut être trouvé à ce moment-là, quand on n'est pas en opposition.

BENEDICTE COURRET

C'est-à-dire que vous avez déjà prévu, pris rendez-vous avec des associations ?

JEAN-LOUIS CARLIER

Il y a un groupe de travail qui fonctionne avec des associations champagneardennaises, notamment sur le thème environnemental, mais on fait la même chose avec la profession agricole, etc. donc c'est un projet qui fait l'objet de multiples réunions un peu thématiques, pour arriver, au final, vers fin 2011, à ce que l'on appelle le fuseau de moindre impact.

BENEDICTE COURRET

Le thème environnemental, ça couvre des questions assez larges et notamment l'impact sur la santé. Quand une ligne à haute tension est construite comme ça, 400 000 V, quel impact ça a sur la santé des gens qui habitent en dessous ?

JEAN-LOUIS CARLIER

Vous voulez faire allusion aux champs magnétiques et est-ce qu'il y a un effet sur la santé? Ce que l'on peut dire c'est que la ligne existante, déjà, elle est bien à l'écart des habitations, il y a quelques proximités et que notre objectif c'est effectivement, à chaque fois que ce sera possible, de s'écarter encore plus des secteurs habités.

BENEDICTE COURRET

Mais ça va prendre plus d'emprise au sol quand même, donc, comment c'est possible de s'écarter plus, tout en prenant plus de place ?

JEAN-LOUIS CARLIER

Eh bien, quand on parle de fuseaux, on est dans une marge de manœuvre qui peut aller jusqu'au kilomètre voire au-delà. Donc, à certains endroits, quand il y a une proximité d'un village, je veux dire, sans que la ligne, au plus proche, est à 150 m de la première habitation, si on peut se mettre à 250, 350 m, on s'y mettra.

BENEDICTE COURRET

Jean-Louis CARLIER, on l'a compris, en tant que directeur de ce projet de construction d'une ligne à haute tension, vous affichez une bonne volonté et puis une volonté de dialogue, en tout cas ce matin, 4 ans de concertation pour deux ans de travaux, puisque la ligne devrait être effectivement construite en 2016. 4 ans, c'est long, quand même, non ?

JEAN-LOUIS CARLIER

C'est long et c'est court, parce que c'est tout un processus itératif. C'est un an pour trouver le fuseau de moindre impact, ensuite il y a une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, et puis ensuite, pylône par pylône, aller concerter, passer les autorisations amiables, le mode opératoire des travaux, le moindre dégât dans les parcelles agricoles, etc. etc. etc. et vous voyez que 4 ans, il ne faut pas trainer.

BENEDICTE COURRET

Les dégâts seront indemnisés ?

JEAN-LOUIS CARLIER

Bien entendu.

BENEDICTE COURRET

Et dans le cadre du débat actuel sur les antinucléaires, on a l'impression quand même que ce projet va un peu à contrecourant, si j'ose dire.

JEAN-LOUIS CARLIER

Vous savez, qu'il y ait une centrale nucléaire à Chooz ou pas, il ne faut pas oublier qu'il y a Revins, l'agglomération de Reims, mais aussi de Chalons, d'Epernay, de Château-Thierry, de Soisson, on a besoin d'une sécurité électrique, et cette sécurité, aujourd'hui, elle n'est pas assurée. Donc, quelque soit le moyen de production qu'il y aura dans le nord des Ardennes, aujourd'hui, ou demain, le projet a toujours son sens au niveau du renforcement, c'est-à-dire la sécurité électrique.

BENEDICTE COURRET

Jean-Louis CARLIER, dernière question : est-ce que la construction de cette ligne se répercutera sur nos factures d'électricité ?

JEAN-LOUIS CARLIER

Bien entendu, non. RTE finance ses propres investissements autour d'un tarif d'utilisation du réseau de transport, un tarif qui set régulé et qui est validé tous les trois ans par la Commission de régulation de l'électricité et le ministère de l'énergie.

BENEDICTE COURRET

Jean-Louis CARLIER, directeur du projet de construction de la ligne à haute tension de 400 000 V entre Reims et Charleville, merci.

JEAN-LOUIS CARLIER

Merci.

BENEDICTE COURRET

Je rappelle que 25 communes ardennaises sont traversées par cette ligne, 4 dans la Marne, Beine-Nauroy, Val De Vesle, Pontfaverger et Betheny ville. Toutes les infos sur les réunions publiques qui sont prévues par Réseau de transport d'électricité sont sur bleuchampagne.com. 07:53:34. FIN



Les retombées médiatiques

Dossier de presse du 29 avril 2011

Retombées de la 1ère phase de concertation

Retombées de la 2^{ème} phase de concertation

Retombées de la 3^{ème} phase de concertation

l'union Électrique - La phase de travaux destinés à 30/06/11 renforcer la ligne électrique de 400 000 volts reliant Charleville à Reims approche. Élus, associations, représentants socio-économiques et services de l'État sont tombés d'accord sur la solution technique à mettre en œuvre : reconstruire la ligne existante en double circuit, c'està-dire avec deux circuits électriques installés sur une seule file de pylônes. La ligne existante sera ensuite démontée.

l'union 1/07/11

Entre Charleville-Mézières et Reims

La ligne électrique serait reconstruite

Mardi 28 juin, l'ensemble des acteurs (élus, associations, représentants socio-économiques, services de l'Etat) se sont accordés sur la solution technique proposée par RTE pour renforcer le réseau de transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims. Cet axe électrique unique est d'ores et déjà surchargé. Il doit être renforcé pour assurer la sécurité de l'alimentation électrique de la Champagne-Ardenne et accompagner son développement.

Le projet consiste à reconstruire la ligne 400 000 volts existante en double circuit, c'est-à-dire avec deux circuits électriques installés sur une seule file de pylônes. La ligne existante sera ensuite démontée. Désormais, une nouvelle phase de concertation avec la population s'engage. Elle prendra la forme d'une série de permanences locales réparties sur le territoire de l'aire d'études entre le 14 et le 16 septembre.

Permanences locales : mercredi 14 septembre de 9 heures à 13 heures à la mairie de Thin-le-Moutier, de 15 à 19 heures à la mairie de Viel-Saint-Rémy, jeudi 15 septembre de 9 à 13 heures à la mairie de Coucy, de 15 à 19 heures à la mairie d'Annelles, vendredi 16 septembre de 9 à 13 heures à la mairie de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy.

www.lasemainedesardennes.fr

Ardennes > Réseau électrique

Renforcement de la ligne Charleville-Reims



➤ La ligne sera déplacée et améliorée.

■ Mardi 28 juin, les élus, les associations, les représentants socio-économiques ainsi que les services de l'Etat se sont réunis au sujet du renforcement du réseau de transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims, axe déjà surchargé. Jusqu'à présent, un seul axe existe, de 400 000 volts et alimente 700 000 habitants.

Le nouveau projet proposé consiste à le reconstruire en deux circuits différents, en évitant les villages et en prenant soin de préserver les forêts. La ligne actuelle sera démontée.

Des permanences locales seront proposée dans les communes

concernées entre le 14 et 16 septembre. Le 14 septembre de 9h à 13h à la mairie de Thin-le-Mouthier et de 15h à 19h à la mairie de Veil-Saint-Rémy, le 15 septembre de 9h à 13h à la mairie de Coucy et de 15h à 19h à la mairie d'Annelles, et puis le 16 septembre de 9h à 13h à la mairie de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy.

Renforcement du réseau de transport d'électricité

Les habitants invités à s'exprimer

Une nouvelle phase de concertation avec la population s'engage sur le renforcement du réseau de transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims.

RTE donne rendez-vous à la rentrée à tous les habitants intéressés : du 14 au 16 septembre, six permanences locales vont être organisées dans des mairies pour accueillir les riverains près de chez eux et recueillir leur point de vue sur l'aire d'étude du projet et son environnement.

Le réseau de transport d'électricité est structuré, dans la région, autour d'un seul axe 400 000 volts nord-sud reliant Charleville-Mézières à Reims. Il dessert le poste électrique de Vesle (région rémoise) qui alimente près de 700 000 habitants et les entreprises de la Marne, du sud Ardennes (Rethel, Vouziers) jusqu'au sud de l'Aisne (Soissons, Château-Thierry).

Cet axe électrique unique est d'ores et déjà surchargé. Il doit être renforcé pour assurer la sécurité de l'alimentation électrique de la Champagne-Ardenne et accompagner son développement. Le projet consiste à reconstruire la ligne 400 000 volts existante en double circuit, c'est-à-dire avec deux circuits électriques installés sur une seule file de pylônes. La ligne existante sera ensuite démontée.

Existe-t-il un point remarquable dont il faut s'éloigner ? un secteur à éviter ? une activité à préserver ? Voici le type de questions dont souhaite débattre RTE avec les riverains concernés.

Six permanences locales

- Mercredi 14 septembre de 9 heures à 13 heures à la mairie de **Thin-le-Moutier**.
- Mercredi 14 septembre de

15 heures à 19 heures à la mairie de Viel-Saint-Remy.

- Jeudi 15 septembre de 9 à 13 heures à la mairie de Coucy.
- Jeudi 15 septembre de 15 heures à 19 heures à la mairie d'Annelles.
- Vendredi 16 septembre de 9 heures à 13 heures à la mairie de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy.
- Vendredi 16 septembre de 15 heures à 19 heures à la salle Souverville à Pontfaverger-Moronvilliers.

Les remarques des habitants alimenteront la réflexion à venir qui portera sur la définition, d'ici fin 2011, des fuseaux envisageables pour le passage de la future ligne.

Renseignements complémentaires sur le site Internet dédié au projet : www.charleville-reims.rtefrance.com

COUCY

Tout pour être au courant

Dans le cadre de la reconstruction de la ligne 400.000 volts existant entre les postes de Lonny, Seuil, et Vesle, et pour sécuriser l'alimentation électrique de la région, RTE gestionnaire du réseau de transport de l'électricité en France, a lancé une concertation.

Cette concertation recommandée par la commission nationale du débat public a été mise en place afin d'informer et de prendre en compte l'avis de la population.

L'objectif en 2011 pour RTE est de déterminer le « fuseau de moindre impact » avec tous les acteurs concernés.

C'est pour cette raison que M. Daroque (en qualité de personnalité indépendante garante de la mise en œuvre de la concertation), M. Burton (son assistant) et M. Carlier (directeur de projet RTE) se sont mis à la dis-



Le public a pu faire part de ses préoccupations

position du public, en mairie de Coucy et, la veille, à Viel-Saint-Rémy.

Lors de ces permanences, ils n'ont reçu qu'une dizaine de personnes. Si aucune des personnes qui se sont présentées n'était opposée au projet, toutes souhaitaient connaître l'emplacement de la ligne et des futurs poteaux. Sur ce point peu de réponses ont pu être apportées.

En effet, l'emplacement de la ligne n'est pas encore défini et, aujourd'hui, seule l'aire d'étude est déterminée. Toutefois les remarques sont prises en compte pour la définition du futur tracé.

Si vous aussi vous souhaitez partager votre avis sur le projet, c'est encore possible en déposant vos remarques sur les registres mis à disposition dans les mairies concernées par le projet, par courrier auprès de RTE ou par mail (charlevillereims@rte-france,com).

Enfin, vous pourrez encore faire valoir votre avis, lors de la dernière étape, avant l'obtention des autorisations administratives, en effet une enquête publique se déroulera en 2013



Les retombées médiatiques

Dossier de presse du 29 avril 2011

Retombées de la 1ère phase de concertation

Retombées de la 2^{ème} phase de concertation

Retombées de la 3^{ème} phase de concertation

■ Transport d'électricité

l'union 7/11/11

Dans le cadre du renforcement du réseau de fransport d'électricité entre Charleville et Reims, RTE donne rendez-vous à tous les habitants pour présenter le projet RTE de fuseaux pour le passage de la future ligne. Réunion publique demain mardi 8 novembre à 18 heures, salle polyvalente de Sault-lès-Rethel. Sécuriser la distribution de l'électricité

La phase de concertation se termine

La ligne haute tension qui relie le nord des Ardennes à la Marne va être remplacée. Il faut discuter emplacements. Une enquête publique est ouverte.

ONGUE d'environ 80 kilomètres, la ligne d'électricité de 400.000 volts reliant les postes de Lonny à Vesle par Seuil, construite dans les années 1970, présente des fragilités de trois ordres appelées à s'accroître avec le temps...

Cette ligne unique dessert un million d'habitants. De plus en plus de chutes de tension sont enregistrées au poste de Vesle qui dessert l'agglomération rémoise.

Le transit maximum (capacité de distribution) est limité à 1.500 millions de watts en hiver. Si cet axe unique tombait en panne, les coupures concerneraient entre 30.000 et 300.000 habitants selon les cas.

En 2020, les besoins sont estimés à 1.750 MW, niveau supérieur à celui que la ligne actuelle peut supporter. Afin de sécuriser l'alimentation et d'accompagner le développement de la Région – et plus particulièrement du département des Ardennes – RTE (Réseau de



Lors de la réunion d'information mardi à Sault-lès-Rethel. On peut encore consulter le dossier complet en mairie jusqu'à mardi. Après, il sera visible sur le site internet de RTE.

transport d'électricité) propose de reconstruire la ligne existante en technique « double circuit » de 400.000 volts chacun à l'horizon 2016.

2011 aura été l'année de la concertation, première étape de la construction du projet. Cette concertation s'est traduite par des réunions et permanences publiques en mai et septembre, puis en ce mois de novembre où trois réunions publiques – la dernière ce mardi à la salle polyvalente de Sault-lès-Rethel — ont permis d'échanger autour des projets de fuseaux du futur ouvrage...

Des contraintes tous azimuts

Deux « fuseaux » ont été présentés : l'un à l'ouest et l'autre à l'est de la ligne existante ; ce sont deux bandes de quelques centaines de mètres de largeur sur lesquelles vont être recherchées en 2012 le tracé dit « de moindre impact », c'est-à-dire présentant le moins d'inconvénients pour les quelque 57 communes des Ardennes concernées, pour la faune, la flore, la Chambre d'agriculture, les exploitations agricoles, les espaces forestiers, de loisirs... le patrimoine culturel... en analysant les effets directs et indirects temporaires ou permadu projet l'environnement et la santé.

Cette étude d'impact sera soumise à l'avis de l'autorité administrative de l'Etat. Avis qui sera joint au dossier d'enquête publique accompagné d'un résumé non technique facilitant l'information du public.

Véritable temps fort du projet, l'enquête publique sera achevée en 2013, les autorisations administratives réunies en 2014 et les travaux conduits en 2015 et 2016. Le mot « fin » de ce projet de 105 M€ s'inscrira lorsque la ligne existante sera démontée.

Une soixantaine de personnes – élus de communes concernées ou simples citoyens – ont suivi les explications des différents intervenants mardi. Jean-Louis Carlier, directeur de projet national à RTE, a mis l'accent sur la volonté de transparence et d'information en direction du public dans un projet dont la complexité n'échappe à personne.

Les personnes que le sujet intéresse peuvent aller en mairie consulter le dossier complet d'information et formuler avis et remarques jusqu'au 15 novembre. Passée cette date, le projet et la concertation seront disponibles sur internet ; www.charleville-reims.rte-france.com



12/13 CHAMPAGNE-ARDENNE: le 18/11/2011

Vincent THOLLET

C'est une autoroute de l'électricité, je vous le disais, elle s'apprête à être totalement reconstruite. Je veux parler de la ligne reliant les Ardennes à la Marne. Les travaux débuteront dans 4 ans, notamment avec des pylônes beaucoup plus imposants, autant dire que son concepteur – une filiale d'EDF – prépare le terrain avec des réunions publiques. Dans les Ardennes, reportage d'Ali BENBOURNANE.

Jean-Louis CARLIER, directeur de projets RTE Nord-est

Demain, il y aura 4 x 6, 24 files.

Ali BENBOURNANE

24 câbles qui auront donc pour mission d'alimenter les Ardennes et la Marne en électricité, une ligne qui remplacera donc l'existante. Elle fera 80 km de long et traversera 63 communes au total, voilà pour les chiffres dont on est sûr. En revanche en ce qui concerne le tracé, rien n'est arrêté pour l'instant.

Jean-Louis CARLIER

Ce ne sera pas forcément au même endroit, d'ailleurs on va essayer d'éviter parce que pour mettre hors tension la ligne pendant 3 semaines, on sait faire l'été ; s'il faut la mettre hors tension pendant 6 mois, on n'y arrivera pas du tout. Donc le lieu et place est à éviter, à certains endroits on sera amené à le faire, voire à croiser la ligne existante.

Ali BENBOURNANE

Cette nouvelle autoroute de l'électricité partira de la commune de Lonny dans les Ardennes, pour aller jusqu'à Vesle dans la Marne, un projet gigantesque qui coûtera plus de 100 millions d'euros. Projet qui va modifier également le visage de la campagne ardennaise. En effet actuellement, les pylônes font 40 m de hauteur, les nouveaux feront 10 m de plus mais surtout, ils seront plus nombreux. Alors pour mieux faire accepter ce chantier par les Ardennais susceptibles d'être impactés, des réunions publiques ont été montées pour informer mais calmer les esprits. D'autant que le choix d'enterrer les câbles n'a pas été retenu car il coûterait 9 fois plus cher.

Intervenante

Et sur cette zone-là, il y a des autres lignes qui passent en travers, il y a des autoroutes en projet, et ça vous n'en faites pas du tout mention sur le tracé.

Intervenant

Du fait de décaler la ligne à certains endroits, dans la zone de Talmoutier par exemple, on va se rapprocher de certaines fermes. Et on risque d'avoir des nuisances ici.

Ali BENBOURNANE

A la question : pourquoi donc construire une nouvelle ligne ? RTE, RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE met en avant 2 arguments : la consommation qui augmente mais aussi les risques de coupures dues à la vétusté.

Jean-Louis CARLIER

L'image de l'autoroute quand il y a trop de camions et de voitures, ça créé des bouchons, là on est à la capacité maximum, ça veut dire que s'il y a un développement des consommations mais aussi pour accueillir les nouvelles productions d'énergie renouvelable, on est aujourd'hui à saturation.

Ali BENBOURNANE

On devrait connaître début 2012 les grandes lignes du tracé, les travaux quant à eux dureront 2 ans, avec une mise en service pour 2016.



LAURENT VILAIN

Autre vaste chantier dans les tuyaux, celui d'une ligne à très haute tension entre les Ardennes et la Marne. En fait, elle existe déjà mais il s'agit de l'agrandir et d'en augmenter la capacité. RTE – Réseau de Transport Electrique - a commencé à informer les habitants des communes concernées ; et vous allez le voir avec ce reportage d'Ali BEN BOURNAN, l'accueil n'est pas forcément positif pour l'instant.

INTERVENANT

Demain, il y aura quatre fois six – 24 fils!

ALI BENBOURNANE

24 câbles qui auront donc pour mission d'alimenter les Ardennes et la Marne en électricité. Une ligne qui remplacera donc l'existante. Elle fera 80 kilomètres de long et traversera 63 communes au total. Voilà pour les chiffres dont on a sûr. En revanche en ce qui concerne le tracé, rien n'est arrêté pour l'instant.

JEAN-LOUIS CARLIER, DIRECTEUR DE PROJETS RTE NORD-EST

Ce ne sera pas forcément au même endroit ; d'ailleurs on va essayer d'éviter parce que pour mettre hors tension la ligne pendant trois semaines, on sait faire l'été... s'il faut la mettre hors tension pendant six mois, on n'y arrivera pas du tout. Donc le lieu et place est à éviter. A certains endroits, on sera amené à le faire, voire à croiser la ligne existante.

ALI BEN BOURNAN

Cette nouvelle autoroute de l'électricité partira de la commune de Lonny dans les Ardennes pour aller jusqu'à Vesle dans la Marne ; un projet gigantesque qui coûtera plus de cent millions d'euros ; projet qui va modifier également le visage de la campagne ardennaise. En effet actuellement, les pylônes font quarante mètres de hauteur ; les nouveaux feront dix mètres de plus mais surtout, ils seront plus nombreux. Alors pour mieux faire accepter ce chantier par les Ardennais susceptibles d'être impactés, des réunions publiques ont été montées pour informer et calmer les esprits, d'autant que le choix d'enterrer les câbles n'a pas été retenu car il coûterait neuf fois plus cher.

INTERVENANTE LORS D'UNE REUNION PUBLIQUE

Sur cette zone-là, il y a d'autres lignes qui passent en travers, il y a des autoroutes... et ça, vous n'en faites pas du tout mention sur le tracé...

INTERVENANT LORS D'UNE REUNION PUBLIQUE

Du fait de décaler la ligne à certains endroits, on va se rapprocher de certaines fermes et on risque d'avoir des nuisances.

ALI BENBOURNANE

A la question : pourquoi donc construire une nouvelle ligne ? RTE – Réseau de Transport d'Electricité – met en avant deux arguments : la consommation qui augmente mais aussi les risques de coupures dues à la vétusté.

JEAN-LOUIS CARLIER, DIRECTEUR DE PROJETS RTE NORD-EST

Prenons l'image de l'autoroute... quand il y a trop de camions et de voitures, ça crée des bouchons ; là on est à la capacité maximum, c'est-à-dire que s'il y a un développement des consommations mais aussi pour accueillir les nouvelles productions d'énergies renouvelables, on est aujourd'hui à saturation.

ALI BENBOURNANE

On devrait connaître début 2012 les grandes lignes du tracé ; les travaux quant à eux dureront deux ans avec une mise en service pour 2016.



Les échanges avec le public

Comptes rendus des réunions publiques de mai 2011

Carte de synthèse des rencontres lors des permanences de septembre 2011

Comptes rendus des réunions publiques de novembre 2011

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 1ère phase

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 2ème phase

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 3ème phase

Réunion publique

Commune de Beine-Nauroy dans la Marne

3 mai 2011

De 18 à 20 heures

Compte-rendu synthétique

La première réunion publique de concertation sur le projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité s'est tenue le 3 Mai 2011 à 18H00 à la salle polyvalente de Beine-Nauroy.

Auparavant, de 14 heures à 17 heures, RTE a tenu dans cette même salle une permanence pour accueillir toute personne désireuse d'aborder des points plus personnels avec le maître d'ouvrage.

La réunion publique a rassemblé près d'une trentaine de participants, citoyens, représentants d'associations et élus locaux du territoire concerné.

Ouverture de la réunion et présentation du projet par RTE

A 18 heures 15, Jean-François SHERPEREEL, journaliste au quotidien régional L'Union, chargé de l'animation de la réunion, ouvre la séance. Après avoir laissé Francis PORTEVIN, adjoint au Maire de Beine-Nauroy, prononcer le mot d'accueil, il énonce les modalités du débat avant de présenter brièvement les personnes présentes à la tribune : René DAROQUE, garant de la concertation nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP) et Vanessa CHOUQUET, chargée de la communication de RTE.

René DAROQUE, garant, rappelle les objectifs et les modalités de la concertation recommandée, tout en précisant sa totale indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage et sa mission de veille : veille sur la qualité de l'information communiquée à la population, veille à l'expression la plus large possible de tous pour éclairer au mieux les choix du maître d'ouvrage. Il émet enfin le souhait d'échanges libres se déroulant dans le calme et la sérénité, précisant que ces échanges sont enregistrés afin de publier sur le site internet du projet des comptes rendus fidèles à la réalité.

Puis Jean-François SHERPEREEL présente les différents membres de l'Equipe Projet : Jean-Louis CARLIER, Directeur de Projet, « spécialiste des lignes et par ailleurs élu local chargé du développement durable dans une commune du Nord », Virginie QUINTREL, ingénieur environnement chargée de la concertation et Grégoire LEFEVRE, ingénieur chef de projet.

Jean-Louis CARLIER présente ensuite RTE et ses missions de service public avant d'expliquer les caractéristiques et fragilités du réseau de transport d'électricité régional. Puis il détaille la solution proposée - construction d'une ligne 400 000 volts à 2 circuits entre Charleville-Mézières et Reims en remplacement de la ligne existante – et ses enjeux en termes d'accompagnement du développement du territoire et d'amélioration de l'insertion paysagère du futur ouvrage.

Virginie QUINTREL commente un film présentant le survol de la ligne 400 000 volts existante entre les postes électriques de Lonny, Seuil et Vesle, en insistant sur les divers enjeux environnementaux traversés ou approchés par l'ouvrage aujourd'hui : habitat, vallées, terres agricoles, forêts... Ce film met en valeur les territoires traversés : la vallée de la Sormonne, les crêtes préardennaises, la champagne humide puis la champagne crayeuse.

Jean-Louis CARLIER revient sur les enjeux de la concertation engagée à l'occasion de ces réunions publiques : cadre réglementaire et principales étapes jusqu'à la mise en service de l'ouvrage et la dépose de la ligne existante. « Le projet se déroulera en 4 années de concertation et 2 ans de travaux ». Le directeur de projet RTE insiste notamment sur les différents temps d'échanges organisés pendant l'année 2011 : réunions publiques de mai et novembre, permanences en mairies....

Ensuite Jean-François SHERPEREEL passe la parole à Thomas ZANETTI, professeur à l'Institut d'Aménagement du Territoire, d'Environnement et d'Urbanisme de l'Université de Reims (IATEUR) qui présente les enseignements de l'étude socio-économique prospective réalisée sur le territoire du projet. Accroissement du nombre de logements, pression urbaine dans la région rémoise et le long des axes de communication (A34), projets de zones d'activités entre Reims et Charleville-Mézières sont évoqués.

Vers 19 heures, la réunion se poursuit par des échanges avec les participants.

Echanges avec les participants

L'animateur passe la parole à la salle.

Claude VIGNON, Maire d'Heutrégiville: « Quels sont les différents financeurs de ce projet ? »

Jean-Louis CARLIER: « RTE finance intégralement ses projets. RTE est rémunéré par l'intermédiaire d'un tarif sur l'utilisation de son réseau, le TURPE (Tarif d'Utilisation du Réseau Publique d'Electricité) dont le montant est fixé tous les trois ans par le Ministre chargé de l'Energie sur proposition de la Commission de Régulation de l'Energie ». Ce tarif permet à RTE d'assurer ses missions d'exploitation, d'entretien, de maintenance et de développement du réseau.

Francis RENARD, Président de la Communauté de communes des Rives de la Suippe : « On a tous en mémoire la tempête de 1999, pourquoi reconstruire la ligne en aérien ? N'est-il pas possible techniquement de mettre en souterrain cette ligne ? »

Jean-Louis CARLIER explique les retours d'expérience suite à la tempête de 1999 : « Aujourd'hui les ouvrages sont dimensionnés pour des vents bien supérieurs à ceux de la tempête de 1999 ». Il développe ensuite les deux difficultés majeures, techniques et financières, d'une reconstruction en souterrain.

Sur le plan technique, il rappelle qu'un câble électrique est un matériel « de haute technologie très fragile » et que la façon de construire, poser et entretenir une ligne entre en ligne de compte : « En cas d'incident sur un câble souterrain, il faut compter une à plusieurs semaines de réparations ; sur une ligne aérienne, on peut intervenir beaucoup plus rapidement ».

Il évoque ensuite d'autres difficultés techniques : la capacité de transit plus limitée d'un câble souterrain par rapport à un câble aérien et les problèmes de stabilité sur le reste du réseau 400 000 volts du Nord-Est de la France. « Du fait du maillage du réseau 400 000 volts, la présence de liaisons souterraines au sein d'un réseau aérien peut créer des perturbations » précise-t-il.

Sur le plan financier, Jean-Louis CARLIER rappelle que le projet consiste au départ à créer une deuxième liaison électrique 400 000 volts entre Charleville-Mézières et Reims. La solution proposée s'élève à 105 millions d'euros et permet de supprimer la ligne existante après avoir construit la nouvelle ligne aérienne en 2 circuits. Si l'on construit la nouvelle ligne en souterrain en laissant en place la ligne existante, le coût s'élève à 350 millions d'euros « sans aucun avantage environnemental et paysager puisqu'il faudrait garder la ligne existante. Pour supprimer la ligne existante, il faudrait construire deux nouvelles liaisons souterraines ce qui représente un coût prohibitif d'environ 700 millions d'euros ».

L'animateur Jean-François SHERPEREEL complète la question : « Pour ce projet, c'est le consommateur qui paie ou de l'argent a-t-il été mis de côté par RTE ? »

Jean-Louis CARLIER explique qu'au final, c'est le consommateur qui paie : « Il y a sur sa facture une ligne qui concerne l'acheminement de l'électricité. S'il fallait multiplier par 3 ou par 7 les investissements sur ce projet, in fine cela se répercuterait sur la facture des usagers. »

Jean-Marie SONI, association Vigilance Nature Champardennaise: « Est-il possible techniquement, en restant à un seul circuit, d'augmenter simplement la section des lignes actuellement accrochées? ».

Jean-Louis CARLIER confirme que cette option a été étudiée, elle permettrait de passer d'une capacité de transit de 1500 MW à 1800 MW. « Mais cela ne résout pas le problème de sécurité d'alimentation du poste de Vesle. Nous n'aurions toujours que deux liaisons (une venant du nord, l'autre du sud) posant des difficultés d'entretien, un risque de panne... De même, les problèmes des chutes de tension ne seraient pas solutionnés ».

Plus concrètement se pose aussi le problème de la réalisation d'un tel chantier : « La période de consignation pour entretenir la ligne actuelle est d'environ 2 semaines en été. Pour changer les câbles sur 80 km, il faut 10 à 12 semaines de travaux ; il faudrait donc 4 à 6 ans pour changer les câbles de la ligne Lonny-Seuil-Vesle ».

RTE rappelle ensuite que l'arrivée de production d'énergies renouvelables sur le territoire, notamment dans les Ardennes, entraine une augmentation importante du transit sur la ligne : le seuil de 1800 MW offert par les nouveaux câbles serait rapidement atteint.

L'animateur précise : « Quelle est la durée de vie de l'ouvrage que vous envisagez de construire ? » Jean-Louis CARLIER évoque l'importance du bon entretien des ouvrages électriques permettant de les exploiter pendant plus de 50 ans, « certaines lignes étant presque centenaires ».

« Et la ligne actuelle a été construite quand ? »

Jean-Louis CARLIER : « Dans les années 1970. A l'époque, les choix techniques de construction étaient plus limités ; aujourd'hui la ligne est largement rentabilisée, donc la reconstruire n'est pas un problème. »

Jean-François SHERPEREEL anticipe une question de la salle : « Il y a des associations foncières dans la salle. On va peut-être évoquer, les remembrements, les échanges de terre ? Les deux tracés seront-ils très proches, ou très éloignés, entre l'ancien et le nouveau ? »

Virginie QUINTREL de RTE rappelle qu'« aujourd'hui, on ne sait pas où se positionnera le nouveau tracé. »

« Et si on reprenait le tracé de la ligne actuelle ? Ça réduirait les impacts ? »

Virginie QUINTREL admet que la ligne actuelle s'intègre relativement bien dans l'environnement. « Ceci étant, il est toujours possible de trouver des gains au niveau environnemental : on a parlé de quelques points de proximité par rapport à l'habitat, points que l'on peut améliorer. On travaille aussi avec les associations pour voir les opportunités de reprendre le tracé existant ou au contraire de l'éviter pour préserver la biodiversité. Aujourd'hui, il y a matière à travailler pour améliorer l'existant ».

Francis Renard, Communauté de communes des Rives de la Suippe : « Les transformateurs vont-ils être changés ? Faudra-t-il agrandir les postes ? Sur le plan des supports qui traversent notre commune, y en aura-t-il toujours autant ? Ca intéresse les exploitants, les associations foncières, les collectivités. »

Jean-Louis CARLIER: « Concernant les postes de transformation, il n'y aura pas d'agrandissement mais des travaux dans l'enceinte des postes. »

Grégoire LEFEVRE, chef de projet RTE précise : « Il n'y a pas de travaux de transformation proprement dit de prévus puisqu'on ne change pas le niveau de tension. Les travaux dans l'enceinte des postes consisteront simplement à raccorder le nouveau circuit. »

Jean-Louis CARLIER : « Pour la deuxième question relative au nombre de pylônes, oui probablement qu'il y en aura plus. »

L'animateur demande : « Quelle est l'emprise au sol d'un futur pylône et quelle sera sa hauteur ? » Virginie QUINTREL précise que l'emprise moyenne d'un pylône actuel est de 80 m², demain elle sera plutôt de 100 m² et on passera à une moyenne de 40 mètres de haut à environ 50 mètres de haut.

Alphonse SCHWEIN, conseiller général du canton de Beine-Nauroy : « Quelle distance faut-il respecter vis-à-vis des habitations et des exploitations agricoles, notamment de l'élevage ? On a entendu parler, notamment à la télévision, d'effets négatifs sur les élevages et sur la santé humaine... »

Jean-Louis CARLIER: « Vous voulez parler des effets des champs magnétiques à 50 Hz à ne pas confondre avec ceux générés par d'autres équipements comme les antennes relais GSM. C'est un sujet auquel RTE est très sensible et sur lequel nous communiquons en toute transparence. Depuis trente ans, une centaine d'études a été menée dans le monde entier. Il n'y a pas de relation de cause à effet démontrée. »

Jean-Louis CARLIER décrit les préconisations de l'AFFSET et de l'OPECST. Il rappelle le principe de prévention inscrit dans la réglementation européenne et française et fondé sur un seuil limite d'exposition scrupuleusement respecté par RTE.

Jean-Louis CARLIER précise : « Pour ce projet, on a parlé de proximité d'habitat. Il faut relativiser cette proximité, on est à plusieurs dizaines de mètres. Et le champ magnétique diminue très rapidement quand on s'éloigne de la ligne » (une diapositive est présentée à l'écran montrant les valeurs de champs sous la ligne, à 30 mètres puis à 100 mètres). « A 100 mètres on arrive à une valeur de 1 microtesla. A 150 mètres, c'est encore inférieur. »

L'animateur demande des précisions : « Ca représente quoi 1 microtesla ? »

(A l'écran, une diapositive présente les valeurs de champs générées par des équipements domestiques) Jean-Louis CARLIER commente : « Face à votre micro-ordinateur, vous êtes sur une valeur de 1 µt. Quand on se rase avec un rasoir électrique, il y a un peu plus. 0,2 µt, c'est à peu près ce que l'on a partout dans une maison car aujourd'hui les maisons sont bien équipées en appareils électriques. » Puis d'insister, « sur ce projet, on garde le principe de s'éloigner encore plus des habitations quand on le pourra. »

Revenant sur la volonté de transparence de RTE, il rappelle aux élus présents que chaque commune concernée par des ouvrages électriques (environ 18 000 en France) a reçu une brochure sur les champs magnétiques et électriques : « RTE se propose également d'effectuer des mesures de champs à la demande des maires qui le souhaitent. »

Ensuite, pour illustrer les propos, Grégoire Lefèvre, muni d'un appareil de mesure de champs, se promène dans la salle et jauge le champ généré par différents appareils électriques installés : vidéoprojecteur, ordinateur, console de mixage audio,... Les valeurs s'échelonnent de quelques dixièmes de microtesla à plusieurs microteslas.

Jean-Louis CARLIER revient ensuite sur la question des exploitations d'élevage : « On parle ici plutôt des champs électriques et non des champs magnétiques. Il peut y avoir des courants parasites lorsqu'il y a des installations métalliques (barrières, bâtiments...). Les nouveaux bâtiments aux normes sont bien reliés à la terre, toutes les installations métalliques sont donc protégées de ce type de phénomène. »

Jean-Louis CARLIER rappelle que RTE travaille avec les chambres d'agriculture pour résoudre les éventuels problèmes : « On effectue un diagnostic de l'installation d'élevage, si un projet est susceptible d'entrainer des courants parasites sur cette installation, RTE peut cofinancer les travaux de mise aux normes. »

Un élu : « Y a-t-il des restrictions entre les champs éoliens et le passage de la ligne ? Le tracé aura-til une incidence sur l'implantation des parcs éoliens ? »

Selon Grégoire Lefèvre, « les éoliennes vont s'implanter en tenant compte de la ligne existante. Ensuite, le tracé de la future ligne prendra en compte les sites éoliens existants et en cours d'implantation. Donc, oui il y aura une incidence, mais pas de gêne. »

Jean-Louis CARLIER complète : « Sur ce sujet, on travaillera dans une forme que l'on pourrait appeler d'intelligence collective avec les opérateurs éoliens ».

Jean-François SHERPEREEL : « Le projet traverse beaucoup de terres agricoles. L'agriculteur concerné est-il « exproprié » ou lui loue-t-on son emplacement ? »

Virginie QUINTREL : « il n'est absolument pas exproprié, RTE n'est pas propriétaire des terrains. C'est une servitude de passage. » Et d'ajouter « qu'il y a une longue phase de négociation en amont pour pouvoir positionner au mieux les pylônes, pour choisir l'emplacement le moins gênant possible (en bordure de parcelle, le long d'un chemin...) »

« Et après, on lui loue l'emplacement ? »

Virginie QUINTREL : « Il faut distinguer le propriétaire de l'exploitant. Pour le propriétaire, il y a une indemnité versée en une fois, liée à la servitude. L'exploitant est indemnisé de façon périodique en fonction de la durée du bail (au maximum tous les 9 ans). Le montant de ces indemnités est défini par un barème fixé en partenariat avec la profession agricole. »

L'animateur approfondit le sujet : « Pour les TGV, on a vu des parcelles rachetées, des personnes expropriées pour laisser passer le train. Cela peut arriver avec une ligne électrique ? »

Jean-Louis CARLIER : « Je ne peux pas dire que c'est impossible mais c'est extrêmement rare. Il y a un projet de ligne dans la Manche pour évacuer l'énergie d'une centrale EPR à Flamanville. Cette ligne a fait l'objet d'un protocole avec la profession agricole, mais aussi d'accords pour racheter des habitations. En effet, la configuration du territoire faisait qu'une très forte proximité avec l'habitat ne pouvait pas être évitée. Alors, on a donné le choix au propriétaire de l'habitation : soit de lui verser une indemnité au titre du préjudice visuel, soit de racheter son habitation. C'est une procédure tout à fait exceptionnelle »

Jean-François SHERPEREEL : « Y a-t-il des mesures particulières pour les aéronefs et pour les oiseaux ? »

Virginie QUINTREL précise d'abord que sur une ligne 400 000 volts, les câbles sont assez gros, donc visibles. « Les risques de percussions sont donc relativement faibles. » Elle rappelle que RTE travaille avec les associations environnementales, notamment la Ligue de Protection des Oiseaux, pour

identifier des points sensibles sur le plan avifaune. « On travaille à l'élimination progressive des « points noirs avifaune » en posant des balises, des spirales rouges ou blanches, qui permettent aux oiseaux de mieux voir et donc d'éviter la ligne. Il y en a par exemple dans la vallée de l'Aisne. » La ligne actuelle traverse en effet deux couloirs migratoires : au nord au niveau de la commune de Murtin-et-Bonny, puis au niveau de la vallée de l'Aisne. « Une étude est actuellement en cours avec les associations environnementales spécialisées pour identifier les espèces faunistiques présentes à proximité de la ligne et permettre de prendre les mesures les plus appropriées possibles pour le futur ouvrage. »

« Et pour les avions ? On fait beaucoup de montgolfière dans la région... »

Virginie QUINTREL évoque les campagnes régulières d'information de RTE et ERDF "Prudence sous les lignes". « C'est un sujet de préoccupation majeur pour nous, on communique beaucoup auprès de

la profession agricole, mais aussi auprès des utilisateurs d'engins volants, ULM,... »

Un élu : « Vous parlez de spirales rouges et blanches, je croyais que les oiseaux ne distinguaient pas les couleurs ? »

Malgré l'absence de spécialiste avifaune le jour de la réunion publique, RTE a pu confirmer que les spirales de couleurs posées sur les câbles au droit des couloirs de migration avaient fait preuve de leur efficacité.

Renseignement pris hors réunion : les oiseaux distinguent les couleurs et celles-ci sont choisies en fonction de leur efficacité de jour comme de nuit.

L'animateur souhaite une précision : « Une hirondelle peut se poser sur une ligne à 400 000 volts ? »

Jean-Louis CARLIER: « Oui tout à fait car pour être électrocuté, il faut soit relier deux phases, soit relier une phase à la terre. Une hirondelle ne va toucher qu'un seul câble, donc elle est au même potentiel que le câble et elle ne risque rien ».

Jean-François SHERPEREEL propose d'aborder un nouveau thème non encore traité pendant la réunion : « Pour les habitants et les exploitants agricoles, quelle gêne pendant les travaux ? »

G Lefèvre : « Ca dépendra du tracé, si on est assez éloigné des habitations la gêne sera limitée. » Puis d'évoquer les différentes mesures prises lors d'un chantier de ce type : respect de la circulation (mise en place d'une signalétique, plan de circulation), limitation du bruit (absence de travaux le soir et le weekend), réduction des impacts écologiques (réservation de la terre végétale pour remettre en état d'origine les terrains). « Il y a un constat effectué avant les travaux et après pour éviter tout litige. Un chantier de cette ampleur générera des interactions, mais de là à parler de gêne... on la limitera au maximum. »

Jean-Louis CARLIER complète la réponse : « Quatre années de concertation, ça permet de dialoguer jusqu'aux travaux et pendant les travaux, il y a encore de l'information. La Commission Nationale du Débat Public est très attentive à cela. Les riverains, les agriculteurs sont capables de comprendre et d'accepter les gênes des travaux s'ils sont bien informés en amont, si l'agriculteur a pu négocier la période de travaux par rapport aux récoltes, etc... ».

René DAROQUE, garant de la concertation, demande une précision : « Qui décidera du type de pylônes ? »

Jean-Louis CARLIER rappelle que plusieurs types de pylônes sont présentés dans le dossier d'information puis précise qu'il y a « des études techniques qui déterminent les types de pylônes possibles pour porter une ligne 400 000 volts. Il y a aussi les études environnementales et paysagères qui influent sur le choix. Cela fait partie de l'étude d'impact : peut-on ne pas avoir d'impact ? S'il y en a un peut-on le réduire ? Si on ne peut pas le réduire peut-on le compenser ? etc... »

Un nouveau sujet est abordé par l'animateur : « Y aura-t-il des emplois générés localement ?

Jean-Louis CARLIER : « Il est bien sûr trop tôt pour dire combien exactement, mais nous savons qu'il y aura 100 à 150 personnes qui travailleront sur le chantier » (en fonction des périodes). Jean-Louis CARLIER explique que certains cœurs de métiers (assemblage de pylônes, montage de lignes...) demandent une réelle spécialisation, « mais les entreprises sur le chantier peuvent faire appel à des intérimaires pour certains besoins spécifiques. On travaillera suffisamment en amont avec le Pôle Emploi pour indiquer combien d'intérimaires nous recherchons et avec quelles compétences. » Et d'évoquer pour finir les retombées économiques en termes de restauration et d'hébergement ainsi que le Plan d'Accompagnement de Projet qui permet de financer les projets locaux de développement durable.

Sur demande de l'animateur qui après avoir fait le tour de la salle constate qu'il n'y a plus de question, Jean-Louis Carlier termine la réunion en rappelant les prochaines réunions publiques ainsi que les grandes étapes de la concertation pour 2011 : définition de l'aire d'étude en juin, permanences publiques en septembre pour partager sur les enjeux du territoire, mise à disposition de registres en mairie, et enfin réunion publique sur les fuseaux en novembre, « le 7 ou le 8 novembre, ici à Beine-Nauroy pour nous aider à trouver le fuseau de moindre impact. »

Vers 20 heures, les participants se retrouvent autour d'un buffet facilitant ainsi la poursuite des échanges avec le maître d'ouvrage RTE et son équipe.

Réunion publique

Commune de Sault-lès-Rethel dans les Ardennes

4 mai 2011

De 18 à 20 heures

Compte-rendu synthétique

La deuxième réunion publique de concertation sur le projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité s'est tenue le 4 Mai 2011 à 18H00 à la salle polyvalente de Sault-lès-Rethel.

Auparavant de 14 heures à 17 heures, RTE a tenu dans cette même salle une permanence pour accueillir toute personne désireuse d'aborder des points plus personnels avec le maître d'ouvrage.

La réunion publique a rassemblé plus d'une vingtaine de participants, citoyens, agriculteurs, représentants d'associations environnementales et élus locaux du territoire concerné.

Ouverture de la réunion et présentation du projet par RTE

A 18 heures 10, Jean-François SHERPEREEL, journaliste au quotidien régional L'Union, chargé de l'animation de la réunion, ouvre la séance et passe la parole à Michel KOCIUBA, Maire de Sault-lès-Rethel. Celui-ci accueille les participants en rappelant l'évolution de la consommation d'électricité et la nécessité de renforcer le réseau « pour le bien-être des consommateurs ». Il souhaite que cette réunion « permette de voir toutes les éventuelles ambiguïtés levées ».

Jean-François SHERPEREL reprend la parole pour annoncer les modalités du débat avant de présenter brièvement les personnes présentes à la tribune : René DAROQUE, garant de la concertation nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP) et Vanessa CHOUQUET, chargée de la communication de RTE.

René DAROQUE, garant, rappelle ensuite les objectifs et les modalités de la concertation recommandée, tout en précisant sa totale indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage et sa mission de veille : veille sur la qualité de l'information communiquée à la population, veille à l'expression la plus large possible de tous pour éclairer au mieux les choix du maître d'ouvrage. Il émet enfin le souhait d'échanges libres se déroulant dans le calme et la sérénité, précisant que ces échanges sont enregistrés afin de publier sur le site internet du projet des comptes rendus fidèles à la réalité.

Puis Jean-François SHERPEREEL présente les différents membres de l'Equipe Projet : Jean-Louis CARLIER, Directeur de Projet, « spécialiste des lignes et par ailleurs élu local chargé du développement durable dans une commune du Nord », Virginie QUINTREL, ingénieur environnement chargée de la concertation et Grégoire LEFEVRE, ingénieur chef de projet.

Jean-Louis CARLIER présente ensuite RTE et ses missions de service public avant d'expliquer les caractéristiques et fragilités du réseau de transport d'électricité régional. Puis il détaille la solution proposée - construction d'une ligne 400 000 volts à 2 circuits entre Charleville-Mézières et Reims en remplacement de la ligne existante – et ses enjeux en termes d'accompagnement du développement du territoire et d'amélioration de l'insertion paysagère du futur ouvrage.

Virginie QUINTREL commente ensuite un film présentant le survol de la ligne 400 000 volts existante entre les postes électriques de Lonny, Seuil et Vesle, en insistant sur les divers enjeux environnementaux traversés ou approchés par l'ouvrage aujourd'hui : habitat, vallées, terres agricoles, forêts... Ce film met en valeur les territoires traversés : la vallée de la Sormonne, les crêtes préardennaises, la champagne humide puis la champagne crayeuse.

Jean-Louis CARLIER revient ensuite sur les enjeux de la concertation engagée à l'occasion de ces réunions publiques : cadre réglementaire et principales étapes jusqu'à la mise en service de l'ouvrage et la dépose de la ligne existante. « Le projet se déroulera en 4 années de concertation et 2 ans de travaux ». Le directeur de projet RTE insiste notamment sur les différents temps d'échanges organisés pendant l'année 2011 : réunions publiques, permanences en mairies....

Vers 19 heures, la réunion se poursuit par des échanges avec les participants.

Echanges avec les participants

L'animateur passe la parole à la salle.

Jean-Paul DAVESNE, secrétaire de l'association Nature et Avenir : « On n'a pas fait autant de concertation pour la construction du deuxième réacteur à la centrale de Chooz. Une question concernant la production locale d'énergie et la consommation : pourquoi l'électricité éolienne produite dans les Ardennes s'en va-t-elle si loin au lieu d'être consommée sur place ? Pourquoi ne fait-on pas plus pour les économies d'énergie, ça éviterait de doubler la ligne ? » Jean-Paul DAVESNE poursuit : « j'aimerai savoir, dans la salle, combien de personnes pensent que 80% de l'énergie produite en France est nucléaire, combien pensent que c'est plutôt 18% d'origine nucléaire ? » Puis au résultat des mains levées, de « dénoncer la désinformation d'EDF, des médias,... visant à faire croire qu'on ne peut pas se passer du nucléaire. »

« Par rapport au projet, nous avons aujourd'hui la centrale de Chooz qui produit 1350 MW, celle de Revin qui produit 800 MW, comment tout cela peut-il tenir sur une ligne dont la capacité maximale est de 1500 MW ? »

Jean-Louis CARLIER revient sur le maillage du réseau : « Le poste de Lonny reçoit en effet l'énergie produite par Chooz et Revin » (qui sert surtout pour la production de pointe lors des pics de consommation). Puis il explique : « Depuis Lonny, des lignes partent vers le nord, l'est, mais aussi le sud sur la ligne Lonny-Seuil-Vesle. »

Concernant les énergies renouvelables, il rappelle l'intermittence de la production éolienne : « Quand les éoliennes tournent, la production est supérieure à la consommation locale ; pour éviter les gaspillages, il faut transporter l'énergie plus loin. A l'inverse, si au cours d'une journée d'hiver sans vent les éoliennes ne tournent pas alors que la demande d'énergie est forte, il faut bien amener de l'électricité aux consommateurs. Peut-être que dans 40 ans, avec les progrès technologiques, chaque habitant, chaque industriel pourra s'auto-alimenter par une pile combustible. Mais aujourd'hui, on a besoin de transporter l'électricité». Et de rappeler les trois fragilités du réseau actuel : absence de ligne de secours pour alimenter le poste de Vesle, chute de tension sur l'agglomération rémoise, ligne en limite de capacité de transit.

L'animateur Jean-François SHERPEREEL complète la question : « Peut-on se passer aujourd'hui du réseau ? »

Jean-Louis CARLIER: « Non bien sûr. »

Nature et Avenir : « Pourquoi votre projet va-t-il permettre un transit de 4600 MW, c'est pour permettre l'arrivée d'un EPR dans les Ardennes ? »

Jean-Louis CARLIER rappelle l'indépendance entre RTE et le producteur d'électricité EDF avant de revenir sur les chiffres : « Le projet consiste à créer 2 circuits de 2300 MW chacun dont un est utilisé comme circuit de secours. Le chiffre de transit maximal, c'est 2300 MW. Par rapport à aujourd'hui on aura donc une réserve de 800 MW, qui servira à accueillir la production d'énergies renouvelables à venir d'ici 2020 ».

Nature et avenir : « La solution ne pourrait-elle pas être de mettre un faisceau quadruple sur les pylônes actuels ? »

[A l'écran, une diapositive présentant la différence entre faisceau double et faisceau quadruple]
Jean-Louis CARLIER explique à l'assistance la différence entre faisceau double et faisceau quadruple

et conclut que cette solution permettrait de résoudre uniquement le problème de transit. « Mais on n'aurait toujours qu'une seule ligne entre Charleville-Mézières et Reims, on ne résoudrait pas le problème de sécurité électrique ni le problème de chute de tensions. On répond à la troisième fragilité, mais pas aux deux premières ».

Nicolas HARTER: « N'est-il pas possible techniquement d'enfouir la ligne? »

Jean-Louis CARLIER explique les difficultés techniques et économiques d'une telle solution : « Pour le transport d'électricité en souterrain en courant alternatif, il y a une « longueur critique » de 40 km, la ligne en fait 80. Pour pallier cette contrainte, il faudrait alors mettre en place des dispositifs de compensation « d'énergie réactive », des transformateurs-déphaseurs. On va fragiliser au final la fiabilité de la ligne car ajouter plus de composants, c'est aussi augmenter le risque de pannes. »

Sur le plan financier, le coût déjà élevé du projet (80 millions d'euros pour la construction de la ligne) serait d'environ 350 millions d'euros dans le cas de la création d'une liaison souterraine à un circuit, « avec aucun avantage environnemental et paysager puisqu'il faudrait garder la ligne existante ». La création de deux nouvelles liaisons souterraines et le démontage de la ligne existante atteindrait quant à lui des montants prohibitifs : 700 millions d'euros. « C'est pour cette raison que cette solution a été rejetée, au-delà de la problématique technique que cela peut poser. »

L'animateur interroge RTE : « Les pylônes vont être plus hauts, leur emprise plus large. Quel impact sur les terres agricoles ? »

Grégoire LEFEVRE, chef de projet RTE, explique que l'emprise au sol de chaque pylône va en effet augmenter de 20% et rappelle : « RTE n'est pas propriétaire des terres, il y a une servitude d'utilité publique mise en place pour laquelle le propriétaire et l'exploitant sont indemnisés. »

« Et a-t-on recours à une expropriation pour un projet de ligne très haute tension ? »

Virginie QUINTREL, chargée de concertation RTE, explique qu'il n'y a en principe pas d'expropriation.

« La Déclaration d'Utilité Publique déclare une servitude d'utilité publique donnant le droit d'implanter des pylônes et autorisant des surplombs de parcelles ». Et d'évoquer l'indemnité versée aux riverains au titre du préjudice visuel de la nouvelle ligne.

Bruno LEFEVRE de NOVY-CHEVRIÈRES: « Il y a un grésillement assez important sous la ligne, est-il possible de réduire le bruit généré par la ligne ? »

Grégoire Lefèvre de RTE explique le phénomène physique d'ionisation de l'air autour des câbles dû au champ électrique, champ lié à la tension et non au transit : « La tension de la future ligne sera toujours de 400 000 volts, donc il n'y aura pas plus de bruit. Si la ligne génère un bruit anormalement élevé, il faut nous le signaler pour qu'on intervienne ». Concernant le projet, il rappelle que la loi réglemente l'émergence de bruit : « Il ne doit pas y avoir une augmentation du bruit supérieure à un certain seuil entre la situation avant et après ». Et d'admettre qu'on ne peut pas supprimer complétement le bruit lié à la ligne et que celui-ci est plus important par temps humide.

Sur demande de l'animateur, l'habitant précise qu'il habite à 300 m. de la ligne et qu'à cette distance il n'entend rien.

Jean-Paul DUPUIS : « La ligne est bien entretenue, elle a même été renforcée depuis la tempête de 1999. Il est dommage de ne pas la laisser. De plus, si on met 2 circuits sur une seule file de pylône, si le pylône tombe les deux circuits tombent... Ne faut-il pas créer une autre ligne et laisser l'existante ? »

Jean-Louis CARLIER admet que cette solution est intéressante sur le plan économique mais s'avère peu avantageuse sur le plan environnemental.

Il explique que des retours d'expérience ont eu lieu depuis la tempête de 1999 et qu'aujourd'hui les ouvrages sont dimensionnés pour résister à des vents bien supérieurs à ceux de la tempête de 1999 : « Mais le risque zéro n'existe pas, quand bien même un pylône tombe entre Charleville et Reims il y aura toujours une possibilité d'alimenter Vesle par le sud. Après, il peut toujours y avoir un scénario catastrophe où tous les pylônes tombent, mais ce jour-là le problème ne sera pas restreint aux lignes électriques ».

Un habitant : « Le tracé de la ligne actuelle est très rectiligne, on voit qu'il n'y a pas beaucoup de possibilités de s'en écarter. Combien de variantes ont été étudiées ? A quelle distance minimale les futurs pylônes peuvent-ils se trouver de la ligne existante ? »

G. Lefèvre précise qu'il faudra en effet conserver la ligne actuelle qui alimente en électricité 700 000 personnes pendant que l'on construit la future ligne : « Pour des raisons de sécurité pendant le chantier, la distance minimale à respecter doit être de 50 mètres, ponctuellement moins. » Il précise ensuite que « concernant les variantes, il y en aura autant que nécessaire : rien n'est étudié pour l'instant. »

L'animateur précise la question : « Est-il possible de faire des zig zag avec la ligne ? »

Jean-Louis CARLIER explique qu'une ligne « en zig zag » n'est pas très harmonieuse : « L'impact paysager sera plus important et cela augmente le nombre de pylônes, la longueur des câbles, donc le coût du projet ». Il envisage toutefois cette possibilité « pour éviter un secteur particulièrement sensible comme par exemple la zone Natura 2000 de la Vallée de l'Aisne. C'est pour cela qu'il ne faut écarter aucune possibilité dans l'aire d'étude qui sera définie d'ici juin ».

Laurent DEVILLE, agriculteur : « J'ai installé un système de drainage sur mes parcelles en tournant autour du pylône. Quand vous allez reconstruire vous allez tomber sur mes drainages en installant le nouveau pylône. »

G. Lefèvre : « Lorsqu'il y a possibilité de repérer les drainages, on les protège, on les déplace puis on les remet en place. S'il n'y a pas de possibilité de les repérer, on répare chaque système endommagé. A la fin des travaux, on remet le terrain et le réseau de drainage dans l'état dans lequel on l'a trouvé. »

Un agriculteur : « Un pylône c'est une contrainte, il faut tourner autour, ce n'est pas pratique. Puis il y a le problème des hauteurs des câbles, il faut faire attention quand on utilise une moissonneuse batteuse »

G. Lefèvre rappelle la Loi et les règles techniques de construction : « les câbles au plus bas ne doivent pas être à moins de 8,5 mètres du sol. On peut envisager ponctuellement de faire plus, d'ailleurs on est souvent plus haut »

Jean-François DUPUIS : « La hauteur des câbles sera plus haute de 10 mètres sur la future ligne puisque les pylônes seront plus hauts de 10 mètres ? »

G. Lefèvre explique que la hauteur sera globalement la même que sur la ligne actuelle : « On table sur une hauteur de 10 mètres au-dessus du sol.».

Jean-François DUPUIS : « vous prévoyez 19 pylônes supplémentaires pour la nouvelle ligne. C'est donc que vous savez exactement où elle passera. »

G. Lefèvre : « Non, on ne sait pas précisément le nombre de pylônes qu'aura la ligne demain. Ce chiffre n'est qu'une simple estimation qui correspond, si vous faites le calcul, à la longueur des portées de la ligne actuelle. »

Jean-Louis CARLIER confirme qu'aucune étude technique n'est à ce jour réalisée et rappelle le caractère itératif de la concertation : « A la fin de l'année, un fuseau de moindre impact sera défini et ensuite un tracé sera soumis à enquête publique. Ce n'est qu'après cette étape que commenceront les études techniques détaillées. 19 pylônes, c'est une simple estimation tenant compte du fait qu'avec une ligne double circuit, les pylônes devront être un peu plus rapprochés que pour la ligne actuelle. Mais là encore ça dépendra de la concertation. Si sur un secteur, il est décidé que la question paysagère prédomine et qu'il ne faut pas de pylônes plus hauts que ceux d'aujourd'hui, il faudra en mettre plus. Si au contraire on met des pylônes plus grands, on pourra plus les espacer et donc peut-être avoir au final moins de pylônes qu'aujourd'hui. » Et d'insister sur le fait qu'aujourd'hui, « il n'y a aucun projet dans les cartons ».

L'animateur demande une précision : « En novembre, nous pourrons avoir un aperçu du tracé ou des tracés possibles de la future ligne ? »

Jean-Louis CARLIER rappelle que l'objectif de la concertation en 2011 est de déterminer un fuseau d'ici à la fin de l'année. Ce fuseau correspond à une bande large de plusieurs centaines de mètres dans laquelle sera ensuite cherché un tracé. « Ce tracé sera soumis à enquête publique préalablement à l'instruction de la Déclaration d'Utilité Publique au cours de l'année 2012, ce n'est qu'à ce moment que l'on saura précisément où passera la ligne. »

Un habitant : « Combien d'hectares d'arbres seront coupés pour faire passer la future ligne ? » Jean-Louis CARLIER : « Faut-il ne pas couper d'arbres en plus ? Peut-on réutiliser les tranchées existantes ? Est-il préférable de passer ailleurs quitte à créer d'autres tranchées ?... C'est la concertation qui permettra de répondre à ces questions. Comme toujours, il s'agira de trouver un compromis. »

L'animateur évoque un principe : « Peut-on dire 1 arbre coupé, 1 arbre planté ? »

Jean-Louis CARLIER confirme que cela se fait dans d'autres départements et que le principe pourra être posé au cours de la concertation. « Pour exemple, le principe d'1 arbre coupé, 3 replantés a été décidé dans le département du Nord ».

L'animateur complète sa question : « Il y a une somme, dans vos 105 millions, destinée à accompagner le projet. Pouvez-vous nous en dire plus ?»

Jean-Louis CARLIER explique le principe de la concertation et de l'étude d'impact : « J'ai un projet, ce projet a-t-il des impacts ? Puis-je faire en sorte qu'il n'y en ait pas ? Comment puis-je les réduire ? Si je ne peux pas les réduire, comment puis-je les compenser ? ». Puis il donne les grandes lignes du Plan d'Accompagnement de Projet, estimé à 8 millions d'euros (10% du coût de la nouvelle ligne), qui

permet de financer des projets locaux de développement durable ou des mesures de compensations. « RTE ne décide pas des projets financés, une instance de concertation pilotée par le Préfet décrit les principes d'éligibilité des projets locaux et les instruira. ».

Un ancien exploitant agricole de Ménil-Annelles regrette que les agriculteurs ne touchent leurs indemnités qu'une fois pour toute alors que les communes bénéficient d'une taxe annuelle. Virginie Quintrel précise que l'exploitant agricole est indemnisé périodiquement en fonction de la durée de son bail, ce qui représente un paiement renouvelé au maximum tous les 9 ans. Le montant de cette indemnité prend en compte la perte de rendement et la perte de culture.

Jean-Louis CARLIER complète en expliquant que le barème de l'indemnité agricole est négocié et révisé régulièrement avec les Chambres d'Agriculture au niveau national et décliné région par région. « L'année dernière nous avons signé le barème pour la Champagne-Ardenne avec les Chambres d'agriculture, les FDSEA et tous les représentants du monde agricole. » Il précise aussi que le paiement périodique est plus juste aujourd'hui, puisque lié au bail. « Avant, l'indemnité était versée pour 40 ans, et si l'exploitant partait en retraite le nouveau venu ne touchait rien. »

Il est enfin rappelé que la commune touche une taxe -la taxe pylône- qui n'est pas liée à une gêne mais correspond à un impôt.

Bernard VINCENT, Président de Nature et Avenir : « Lors du démontage de la ligne, retirez-vous les blocs béton du sol, replantez-vous les tranchées dans les massifs forestiers ? »

Jean-Louis CARLIER : « Cela fait partie des sujets à traiter en concertation : faut-il laisser la tranchée existante pour maintenir une lisière favorable à la biodiversité ? Ou au contraire RTE peut-il participer à son reboisement ? » Concernant les blocs béton, ils sont enlevés jusqu'à une certaine profondeur.

L'animateur propose d'aborder les questions liées au chantier: « Pouvez-vous nous dire un mot de la gêne liée aux travaux, que ce soit pour les exploitants agricoles ou pour les usagers classiques ? » G. Lefèvre : « On fait tout pour anticiper et limiter les impacts éventuels des travaux : repérage et protection des drainages, mise en place de géotextile pour que le passage sur les parcelles soit le plus discret possible, etc. Un état des lieux est réalisé avant et après les travaux. Et enfin, RTE s'engage à réparer tout dommage ».

- « Vous allez bloquer l'autoroute pour construire la nouvelle ligne ? »
- G. Lefèvre explique que des équipements spéciaux et des modalités de chantier existent pour maintenir la circulation durant les travaux.
- « Vous allez utiliser un hélicoptère pour passer les câbles ? »
- G. Lefèvre : « Il est trop tôt pour le dire, ça dépendra où passera la ligne, on l'utilise quand la zone est difficilement accessible. » Puis d'expliquer les précautions prises lors de l'utilisation des hélicoptères : « Dans tous les cas, on prévient les éleveurs pour que les bêtes soient déplacées le temps de l'intervention et éviter de les effrayer ».

Un exploitant demande : « Peut-on irriguer les terres pendant que vous installez vos câbles ? » G. Lefèvre : « Oui, c'est possible. Il y a quelques mesures à respecter mais c'est possible. »

Nature et Avenir : « Vous annoncez une hausse de consommation de 1,2%. EDF, entreprise de service public, n'a-t-elle pas plutôt intérêt à investir ces 100 millions d'euros dans la MDE (Maîtrise de la Demande en Energies) ? »

Jean-Louis CARLIER rappelle que RTE doit assurer la sûreté du système électrique national et reste indépendant d'EDF. Il précise que la Maîtrise de la Demande en Energies « en particulier dans les bâtiments tertiaires, dans les habitations » a été prise en compte dans les prévisions de croissance de la consommation d'électricité.

Par ailleurs, Jean-Louis CARLIER rappelle que « selon l'ADEME, 100 millions d'euros investis dans des actions de développement durable entrainent une baisse de la consommation d'électricité de l'ordre de 0,1 à 0,2%. Et cela ne résoudrait pas le problème de l'absence de liaison de secours pour alimenter le poste de Vesle depuis le nord, les chutes de tension sur l'agglomération rémoise et le transport de l'énergie produite par les éoliennes quand elle n'est pas consommée localement. »

Nature et Avenir élargit le sujet : « c'est un vaste problème de société : on ne pourra pas continuer à produire toujours plus et à consommer toujours plus. »

L'animateur constate qu'il s'agit en effet d'un débat de société.

Un habitant estime que la ligne actuelle alimente la région parisienne et les pays voisins.

Jean-Louis CARLIER développe la notion de mutualisation des moyens de production d'électricité et le rôle du réseau de transport d'électricité dans ce système. « Au 19ème siècle, ce sont surtout les industries qui ont apporté l'électricité : chaque usine avait son propre système de production électrique par une turbine vapeur, qui alimentait l'usine mais aussi les habitations riveraines. Un jour, une usine s'agrandit, il faut une deuxième turbine vapeur. On constate qu'une autre usine voisine a le même besoin. Ensemble ils construisent une troisième turbine entre les deux usines et la mutualisent à travers un réseau. La solidarité entre les territoires date de plus d'un siècle. Aujourd'hui, on va vers plus de solidarité entre les territoires, et c'est tant mieux. Il y a une solidarité interrégionale : oui, une partie de l'électricité qui va vers Reims puis vers Troyes dessert la région parisienne. Mais à certains moments, l'électricité peut faire un chemin inverse, notamment quand on met hors tension la ligne entre Charleville-Mézières et Reims en été pour l'entretenir. »

Puis Jean-Louis CARLIER insiste sur la nécessité de mutualiser les moyens de production à travers l'Europe pour économiser de l'énergie : « On va aussi chercher l'énergie en Belgique, les belges en Allemagne, les allemands au Danemark... c'est l'Europe de l'électricité. Si les pays fermaient leurs frontières électriques, chacun devrait produire 10 à 15 % d'électricité en plus. » Et de rappeler que le maillage du réseau et les interconnections permettent, en cas d'incident sur une ligne, d'éviter ou de limiter les coupures d'électricité.

Après avoir sollicité une nouvelle fois la salle, l'animateur demande à RTE comment seront pris en compte les débats et si de nouvelles questions pourront être posées par la suite.

Jean-Louis CARLIER confirme que des comptes-rendus seront publiés sur internet et transmis aux élus locaux. Ensuite chacun pourra poser des questions sur internet, par courrier, par téléphone.

Toutes les coordonnées sont mentionnées dans les dossiers d'information remis aux participants et adressés aux mairies.

Sur demande de l'animateur qui après avoir fait le tour de la salle constate qu'il n'y a plus de question, Jean-Louis Carlier termine la réunion en rappelant les prochaines réunions publiques ainsi que les grandes étapes de la concertation pour 2011 : définition de l'aire d'étude en juin, permanences publiques en septembre pour partager sur les enjeux du territoire, mise à disposition de registres en mairie, et enfin réunion publique sur les fuseaux en novembre, « début novembre, pour nous aider à trouver le fuseau de moindre impact. »

Vers 20 heures, les participants se retrouvent autour d'un buffet facilitant ainsi la poursuite des échanges avec le maître d'ouvrage RTE et son équipe.

Réunion publique

Commune de Signy-L'Abbaye dans les Ardennes

5 mai 2011

De 18 à 20 heures

Compte-rendu synthétique

La troisième réunion publique de concertation sur le projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité s'est tenue le 5 Mai 2011 à 18H00 à la salle polyvalente de Signy-L'Abbaye.

Auparavant de 14 heures à 17 heures, RTE a tenu dans cette même salle une permanence pour accueillir toute personne désireuse d'aborder des points plus personnels avec le maître d'ouvrage.

La réunion publique a rassemblé plus d'une vingtaine de participants citoyens, agriculteurs, représentants d'associations environnementales et élus locaux, départementaux et régionaux.

Ouverture de la réunion et présentation du projet par RTE

A 18 heures 15, Jean-François SHERPEREEL, journaliste au quotidien régional L'Union, chargé de l'animation de la réunion, ouvre la séance et passe la parole à Alain DEVILLARD, Maire de Signy-L'Abbaye. Celui-ci remercie les élus – dont le sénateur et président du Conseil général des Ardennes Benoit HURE – de leurs présences et excuse l'absence d'Elisabeth FAILLE, conseillère générale du canton de Signy-L'Abbaye, retenue à une autre réunion au Département. Il évoque ensuite les atouts de sa commune et les nombreux projets actuellement menés avec l'aide du Conseil général des Ardennes et du Conseil régional de Champagne-Ardenne.

Benoit HURE, sénateur et président du Conseil général des Ardennes, insiste sur l'intérêt du projet RTE « pour un département, grand producteur d'énergie (...) et pas seulement nucléaire avec l'arrivée de production éolienne, d'où la nécessité de transporter l'électricité ». Il rappelle que l'électricité en grande quantité ne se stocke pas, prenant l'exemple de la centrale de Revin qui, chaque jour vers 20 heures, produit pendant quelques minutes 800 MW pour subvenir aux besoins supplémentaires de la consommation à cette période de la journée.

Il revient ensuite sur l'importance du chantier qui arrive « juste après l'autoroute A304 : c'est bon pour notre département (...), le montant de l'investissement (105 millions d'euros), les retombées en termes d'emplois et la participation des entreprises locales ». Il conclue en insistant sur la prise en compte de l'environnement et des paysages et la possibilité d'améliorer l'insertion de l'ouvrage par rapport à la ligne actuelle qui sera déposée.

Jean-François SHERPEREEL reprend la parole pour annoncer les modalités du débat avant de présenter brièvement les personnes présentes à la tribune : René DAROQUE, garant de la concertation nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP) et Vanessa CHOUQUET, chargée de la communication de RTE.

René DAROQUE, garant, rappelle ensuite les objectifs et les modalités de la concertation recommandée, tout en précisant sa totale indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage et sa mission de veille : veille sur la qualité de l'information communiquée à la population, veille à l'expression la plus large possible de tous pour éclairer au mieux les choix du maître d'ouvrage. Il émet enfin le souhait d'échanges libres se déroulant dans le calme et la sérénité, précisant que ces échanges sont enregistrés afin de publier sur le site internet du projet des comptes rendus fidèles à la réalité.

Puis Jean-François SHERPEREEL présente les différents membres de l'Equipe Projet : Jean-Louis CARLIER, Directeur de Projet, « spécialiste des lignes et par ailleurs élu local chargé du développement durable dans une commune du Nord », Virginie QUINTREL, ingénieur environnement chargée de la concertation et Grégoire LEFEVRE, ingénieur chef de projet.

Jean-Louis CARLIER présente ensuite RTE et ses missions de service public avant d'expliquer les caractéristiques et fragilités du réseau de transport d'électricité régional. Puis il détaille la solution proposée - construction d'une ligne 400 000 volts à 2 circuits entre Charleville-Mézières et Reims en remplacement de la ligne existante – et ses enjeux en termes d'accompagnement du développement du territoire et d'amélioration de l'insertion paysagère du futur ouvrage.

Virginie QUINTREL commente ensuite un film présentant le survol de la ligne 400 000 volts existante entre les postes électriques de Lonny, Seuil et Vesle, en insistant sur les divers enjeux environnementaux traversés ou approchés par l'ouvrage aujourd'hui : habitat, vallées, terres agricoles, forêts... Ce film met en valeur les territoires traversés : la vallée de la Sormonne, les crêtes préardennaises, la champagne humide puis la champagne crayeuse.

Jean-Louis CARLIER revient sur les enjeux de la concertation engagée à l'occasion de ces réunions publiques : cadre réglementaire et principales étapes jusqu'à la mise en service de l'ouvrage et la dépose de la ligne existante. « Le projet se déroulera en 4 années de concertation et 2 ans de travaux ». Le directeur de projet RTE insiste notamment sur les différents temps d'échanges organisés pendant l'année 2011 : réunions publiques, permanences en mairies....

Vers 19 heures, la réunion se poursuit par des échanges avec les participants.

Echanges avec les participants

L'animateur passe la parole à la salle.

Christophe DUMONT, conseiller régional (Europe-Ecologie) s'interroge sur l'opportunité du projet : « J'ai vu deux arguments dans votre dossier : d'une part la crise est passée et il va y avoir un développement important, d'autre part on aura moins de population mais les gens divorcent beaucoup donc il y aura plus de maisons. Je ne suis pas convaincu. » Ensuite, il s'inquiète de l'impact du projet sur le foncier agricole et rappelle que « la disparition des espaces agricoles à des fins d'urbanisation équivaut au niveau national à un département tous les 7 ans. »

Jean-Louis CARLIER rappelle les trois fragilités du réseau qui justifient le projet :

Concernant le transit, « la production éolienne qui arrive dans la région, quand elle n'est pas consommée localement, doit être transportée. A l'inverse, quand cette production n'est pas là, il faut y pallier. » Le réseau apparaît donc dans tous les cas nécessaire.

Concernant la consommation électrique, « ce n'est pas un critère dimensionnant en effet : même si la consommation descend de 10%, le problème de sécurisation de la zone de Vesle lié à l'absence d'un deuxième circuit subsiste. »

Concernant les chutes de tension, Jean-Louis CARLIER rappelle les risques que cela entraine et que la seule solution consiste à renforcer la ligne entre Charleville-Mézières et Reims.

L'animateur Jean-François SHERPEREEL revient sur le sujet de la consommation d'électricité: « Avez-vous évalué les perspectives d'évolution future de la consommation des industries ? »

Jean-Louis CARLIER développe la question : « On a estimé l'évolution future de l'industrie (+1% d'ici 2015), mais aussi celle du tertiaire. Le plus faible taux d'augmentation revient aux particuliers car on a tenu compte des effets possibles du Grenelle 2 sur la réglementation thermique. » Il précise toutefois que la consommation des particuliers a augmenté ces dernières années du fait des évolutions des usages : « Le soir quand on rentre, chacun met son téléphone portable à recharger, on allume la télévision (il y en a souvent plusieurs dans les maisons), l'ordinateur... autant de pratiques consommatrices qui n'existaient pas autrefois. »

- « Et demain les voitures électriques ? »
- « C'est une nouvelle source de consommation d'électricité, en effet » précise Jean-Louis CARLIER, « mais avec le développement des technologies, cette voiture électrique pourrait peut-être venir en appui du réseau lors des pics de consommation ». Elles disposent en effet de batteries ce qui permet d'imaginer que l'on injecte de l'énergie dans le réseau au moment des pics de consommation et que les batteries soient rechargées en période de basse consommation.

L'animateur revient sur le second thème évoqué par M. Dumont : « Parlons un peu de la problématique foncière liée au projet. Une ligne comme celle-là consomme du foncier ? » « Absolument pas » affirme Virginie QUINTREL, chargée de concertation RTE. « Il n'y a pas de transfert de propriété, RTE n'est pas propriétaire. Il y a juste une servitude d'utilité publique pour laquelle le propriétaire et l'exploitant sont indemnisés. »

Michel NORMAND, Maire de Belval : « Vous envisagez de doubler Lonny-Vesle pour sauver Reims ; envisagez-vous de sauver les Ardennes en doublant Vesle-Mery pour que l'énergie remonte plutôt qu'elle ne descende ? »

Jean-Louis CARLIER admet que cela aurait pu être une alternative pour obtenir trois lignes 400 000 volts au poste de Vesle, « sauf qu'il n'y a pas toute l'année de l'énergie qui peut remonter de Troyes, notamment en hiver et durant les intersaisons, l'énergie va plutôt vers la région parisienne. De plus, il y aura toujours les problèmes de tension basse sur la ligne Lonny-Vesle ». Enfin, Jean-Louis CARLIER rappelle l'arrivée de production éolienne dans le nord de la région : « Que fait-on des 350 MW d'éolien qui arrivent au sud de Rethel ? Il faut de toute façon renforcer la ligne entre Charleville-Mézières et Reims. »

Maire de Belval : « L'aire d'étude est bien de 10 kilomètres de part et d'autre de la ligne actuelle ?» Virginie QUINTREL précise qu'« il n'y a pas d'aire d'étude aujourd'hui. » Cette bande de 20 kilomètres est en fait une aire dite de concertation : « On a souhaité échanger avec vous pour prendre en compte les enjeux du territoire (forêt, habitat, agriculture) avant de définir l'aire d'étude. On reviendra vous voir ensuite avec une aire d'étude plus précise dans laquelle nous chercherons ensemble les fuseaux de passage de la future ligne ».

Maire de Belval : « Quand je lis la page 19 du dossier d'information, on a l'impression que les deux lignes sont "pontées"... »

Jean-Louis CARLIER : « Non c'est simplement une symbolique au niveau des schémas, une ligne à deux circuits sur une file de pylône est représentée par deux lignes parallèles reliées par des petits traits.»

Eric MORLET, agriculteur à Dommery : « Concernant l'emprise foncière, vous allez réduire les portées du fait du deuxième circuit, il y aura donc plus de pylônes ? Cela va changer fortement l'impact sur le foncier agricole. »

Grégoire LEFEVRE, chef de projet RTE, confirme : « Les câbles à supporter sont plus nombreux donc on envisage de réduire la longueur des portées, ce qui conduirait à environ 10% de pylônes en plus. Dans l'hypothèse par exemple d'une longueur de tracé proche de celle de la ligne actuelle, cela ferait une vingtaine de pylônes en plus. »

Eric Morlet: « La ligne actuelle sera toujours sous tension lors des travaux. Envisagez-vous de croiser la future ligne avec la ligne existante? »

G. Lefèvre rappelle qu'il n'est pas possible de démonter la ligne avant d'avoir mis en service la nouvelle, cette ligne alimentant en électricité 700 000 habitants. « Nous pouvons construire à proximité de l'ouvrage existant mais il y a des distances de sécurité à respecter, environ une cinquantaine de mètres. Par ailleurs, on peut en effet croiser la ligne actuelle, même si c'est plus compliqué sur le plan technique. C'est le tracé qui émergera de la concertation qui déterminera le nombre éventuel de croisements nécessaires ».

Eric Morlet poursuit son interrogation sur la difficulté de choisir le tracé : « Si on se déplace d'un côté ou de l'autre de l'axe existant, il y aura toujours quelqu'un de pénalisé (...), une forêt, un village... comment allez-vous faire ? »

Virginie QUINTREL confirme que tout est une question de compromis mais que la volonté est d'améliorer le tracé partout où cela sera possible : « Nous rechercherons des gains par rapport à la forêt, à l'habitat. Concernant les tranchées forestières, notre objectif est de ne pas traverser de part en part les boisements. Si le tracé retenu en concertation devait traverser un boisement, on essaierait

d'utiliser les tranchées existantes et de travailler à leurs valorisations (énergie-bois, biodiversité...). Concernant les proximités d'habitats, on cherchera à s'en éloigner ».

L'animateur propose un principe : « *Peut-on dire 1 arbre coupé, 1 arbre planté ? »*Pour Jean-Louis CARLIER « *cela fait partie de la négociation, des mesures de compensation. Dans le Nord, la politique est de faire 3 arbres plantés pour 1 coupé ».*

Frédéric PIERROT, Maire de Murtin-et-Bonny, élu au PNR des Ardennes en charge de l'économie et du développement durable : « Il faut prendre en compte l'impact paysager d'une ligne Très haute Tension. Vous dites que la ligne sera plus haute, mais vous annoncez une meilleure insertion... pouvez-vous nous donner des pistes d'intégration paysagère, des idées de mesures compensatoires ? »

Virginie QUINTREL rappelle que les pylônes actuels font 40 mètres, les futurs devraient mesurer 50 mètres, « mais cela dépend du choix du type de pylône retenu ». Des aménagements paysagers sont également possibles, comme la restauration des haies bocagères, « ce sera un travail à effectuer avec le Parc. »

Jean-Louis CARLIER donne d'autres exemples : il est possible de mettre en peinture les pylônes pour mieux les insérer. « *Près d'un poste Lillois, un architecte a fait un travail de mise en scène des pylônes : on les voit toujours mais de manière différente.* »

Françoise BRUNEL se présente en tant que citoyenne-contribuable : « Quel est le coût du projet et quelle participation des institutions, de l'Etat, des collectivités à ce projet ? »

Jean-Louis CARLIER rappelle que le projet coûte environ 105 millions d'euros (dont environ 80 pour la nouvelle ligne), « ce n'est qu'une estimation puisque le projet n'est pas défini ». Puis il explique que RTE est financé par le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité fixé pour trois ans par le Ministre de l'Energie sur proposition de la Commission de Régulation de l'Energie. Ce financement doit permettre à RTE d'assurer pleinement les travaux de développement de son réseau. « In fine, chaque usager peut voir sa contribution aux projets d'ERDF et RTE dans la ligne « tarif d'acheminement » de sa facture d'électricité. »

L'animateur demande une précision sur le sujet : « Les usagers champardennais paient pour les projets régionaux de lignes ou est-ce que tous les français paient pour tous les projets en France ? »

Jean-Louis CARLIER confirme que tous les usagers paient pour tous les projets en France : « on peut avoir à un moment beaucoup d'investissement en Champagne-Ardenne et peu sur la région parisienne, puis l'année d'après ça peut changer. » RTE investit environ 1 milliard d'euros chaque année, chiffre en augmentation du fait notamment de la croissance des projets de production d'énergie renouvelable. Jean-Louis CARLIER précise que le plan d'investissement de RTE, élaboré tous les ans pour une période de 6 ans, est contrôlé par la Commission de Régulation de l'Energie.

Une habitante : « donc c'est l'usager qui paye au final ? » Jean-Louis CARLIER confirme. L'animateur propose un nouveau sujet de débat : « On aime faire de la montgolfière dans la région, il y a aussi des oiseaux : y-a-t-il des mesures particulières qui seront prises ? »

Pour Virginie QUINTREL « les activités humaines et la sécurité des tiers sont un sujet de préoccupation constant chez RTE : nous faisons régulièrement des campagnes d'information "Prudence sous les lignes". »

Concernant les oiseaux, Virginie QUINTREL précise que le risque de percussion est relativement faible pour une ligne 400 000 volts car les câbles sont relativement visibles. « Ceci étant, par rapport aux lignes actuelles, nous travaillons avec les associations spécialisées pour résorber certains points sensibles : dans les couloirs de migration par exemple, nous posons des spirales pour permettre aux oiseaux de mieux voir la ligne. »

L'animateur évoque la question du chantier : « Quelle sera la gêne pour les usagers, les agriculteurs, les automobilistes pendant les travaux ? »

G. Lefèvre explique les nombreuses mesures mises en place pour réduire —sinon compenser- les impacts du chantier : « Pour le milieu agricole et les pistes d'accès aux parcelles, la terre végétale prélevée est réservée puis remise en place ; on prend également en compte les réseaux de drainage, on cherche à les repérer pour les déplacer, si on les détériore on les répare ; des géotextiles sont posés pour éviter d'endommager les parcelles ; on fait attention à l'élevage... de toute manière, un état des lieux est effectué avant et après les travaux ».

Concernant les routes, G. Lefèvre précise qu'un plan de circulation est mis en place pour limiter la gêne durant les travaux et maintenir la circulation.

Une précision est demandée sur la traversée de l'autoroute.

Pour G. Lefèvre « le passage de ces axes de circulation importants nécessite des moyens assez impressionnants : on utilise une grue qui passe par-dessus l'autoroute pour monter la nouvelle ligne. On évite ainsi de couper la circulation. Concernant le démontage de la ligne actuelle, qui est plus rapide, il est prévu de mettre en place des « bouchons mobiles » : une voiture fait ralentir la circulation en amont le temps que la ligne soit retirée ; ces travaux se font de préférence la nuit. »

Françoise Brunel souhaite revenir sur le sujet de l'opportunité du projet : « Je ne suis pas convaincue par vos arguments sur l'opportunité du projet. Pouvez-vous préciser les risques pour nous permettre de mieux comprendre le danger à garder la ligne actuelle ? »

Jean-Louis CARLIER rappelle les différentes fragilités du réseau aujourd'hui : absence de ligne de secours entre Charleville-Mézières et Reims, chutes de tension constatées au poste de Vesle, limite de transit déjà atteint lors de pics de consommation.

Pour être plus concret, Jean-Louis CARLIER précise que, en cas de perte de la ligne Lonny-Seuil-Vesle, entre 30 000 et 300 000 foyers pourraient être coupés selon la période : « Il y aura moins de monde touché en été. Mais par exemple s'il y avait eu une panne lors du pic de transit en mars 2010, on aurait coupé quelques centaines de milliers d'habitants ». En effet, « depuis le poste de Vesle, c'est tout le Sud des Ardennes, de l'Aisne et une partie de la Marne qui sont alimentés via les réseaux 225 000 volts et 63 000 volts. »

L'animateur développe le sujet : « Combien de temps faut-il pour réparer une panne ? » « Ca dépend du problème » précise Jean-Louis CARLIER : « Si c'est un problème de conducteur, on peut le réparer dans la journée, si c'est une panne plus importante, dans un poste par exemple, cela peut durer plusieurs jours ».

Précision est demandée sur la durée de vie d'une ligne

Selon Jean-Louis CARLIER « sur le plan comptable, c'est quarante ans, mais c'est comme pour une voiture, si elle est bien entretenue elle peut rouler plus de 500 000 kilomètres ». Ainsi, la future ligne, si elle est bien entretenue, peut durer cinquante ans, voire plus.

Après avoir sollicité une nouvelle fois la salle, l'animateur demande à RTE comment seront pris en compte les débats et si de nouvelles questions pourront être posées par la suite.

Jean-Louis CARLIER confirme que des comptes-rendus seront publiés sur internet et transmis aux élus locaux. Ensuite chacun pourra poser des questions sur internet, par courrier, par téléphone.

Toutes les coordonnées sont mentionnées dans les dossiers d'information remis aux participants et adressés aux mairies.

Sur demande de l'animateur qui après avoir fait le tour de la salle constate qu'il n'y a plus de question, Jean-Louis Carlier termine la réunion en rappelant les prochaines réunions publiques ainsi que les grandes étapes de la concertation pour 2011 : définition de l'aire d'étude en juin, permanences publiques en septembre pour partager sur les enjeux du territoire, mise à disposition de registres en mairie, et enfin réunion publique sur les fuseaux en novembre, « début novembre, pour nous aider à trouver le fuseau de moindre impact. »

Vers 19 heures 45, les participants se retrouvent autour d'un buffet facilitant ainsi la poursuite des échanges avec le maître d'ouvrage RTE et son équipe.



Les échanges avec le public

Comptes rendus des réunions publiques de mai 2011

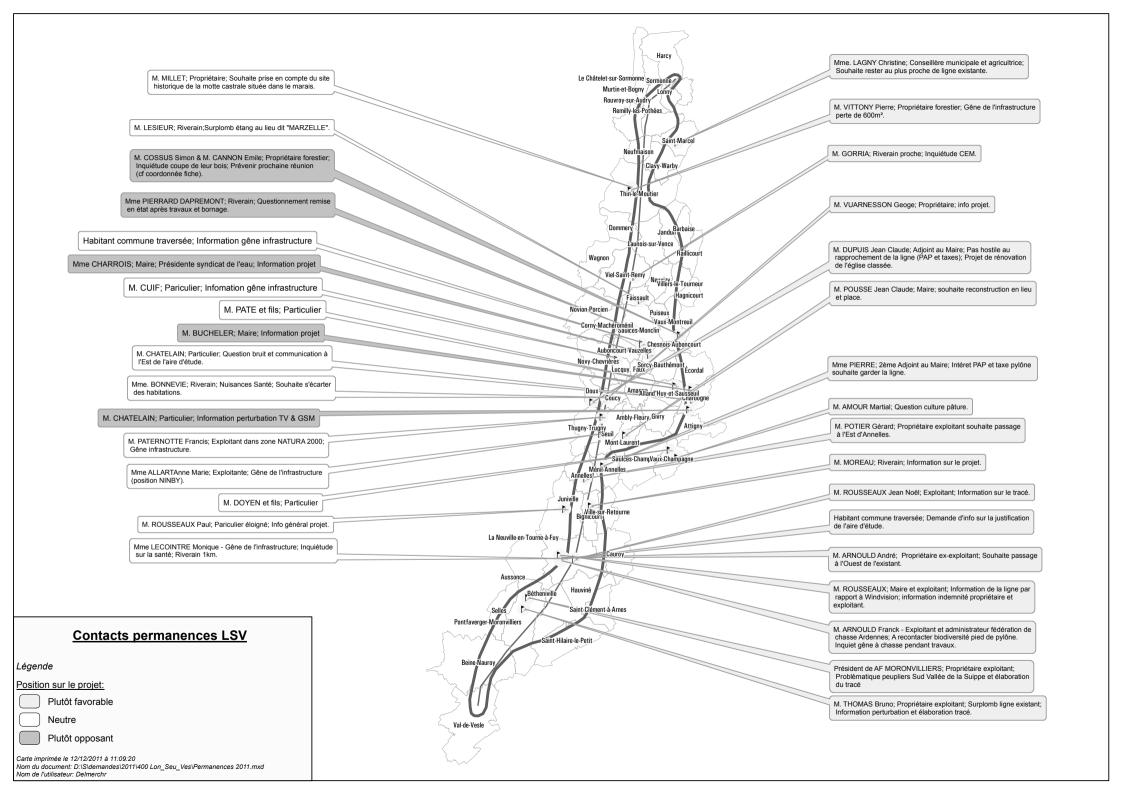
Carte de synthèse des rencontres lors des permanences de septembre 2011

Comptes rendus des réunions publiques de novembre 2011

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 1ère phase

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 2ème phase

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 3ème phase





Les échanges avec le public

Comptes rendus des réunions publiques de mai 2011

Carte de synthèse des rencontres lors des permanences de septembre 2011

Comptes rendus des réunions publiques de novembre 2011

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 1ère phase

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 2ème phase

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 3ème phase

Réunion publique

à Beine-Nauroy (Marne)

7 novembre 2011 de 18h00 à 20H30

Compte-rendu

La première réunion publique de présentation des fuseaux possibles pour la reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité s'est tenue le 7 novembre 2011 à 18h00 à la salle polyvalente de Beine-Nauroy. Elle a rassemblé plus d'une vingtaine de participants, citoyens, représentants d'associations et élus locaux du territoire concerné.

Ouverture de la réunion et exposés

Jean-Paul HATTAT, qui représente le maire de Beine-Nauroy remercie les participants de l'intérêt porté à cette réunion. Jean-François SHERPEREEL, journaliste chargé de l'animation de la réunion, rappelle le déroulement prévu : un temps dédié à la présentation du projet suivi d'un temps d'échanges.

René DAROQUE, garant de la concertation, en rappelle les objectifs et modalités. Il insiste sur son indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage, son rôle étant de veiller à la qualité de l'information transmise à la population et à l'expression la plus large possible du public.

Puis Jean-François SCHERPEREEL appelle à la tribune Jean-Louis CARLIER, Directeur de Projet. Ce dernier présente d'abord RTE et ses missions de service public avant de détailler les caractéristiques et fragilités du réseau de transport d'électricité régional.

Puis il commente la solution technique proposée - reconstruction de la ligne en double circuit et détaille notamment les futurs pylônes (hauteur, emprise au sol, distance théorique entre chaque pylône...).

Virginie QUINTREL, ingénieur environnement chargée de la concertation chez RTE, présente ensuite la démarche de concertation menée au cours de l'année 2011. Avec le public, d'une part, réunions publiques en mai, permanences en mairies en septembre, mais aussi avec tous les acteurs du territoire (élus, représentants socio-économiques, associations...). Elle explique ainsi les nombreuses démarches engagées : travail avec le monde agricole, étude socio-économique réalisée par l'Université de Reims, étude de biodiversité menée par un collectif d'associations environnementales, étude sociologique et conférence citoyenne... auxquels s'ajoutent bien sûr les échanges réguliers entretenus avec les élus du territoire.

Virginie QUINTREL présente aussi les grandes étapes à venir dans l'élaboration du projet et notamment l'enquête publique au cours de laquelle les habitants pourront de nouveau s'exprimer.

Un reportage vidéo sous la forme d'interview de participants est diffusé afin d'illustrer les propos tenus lors des permanences de septembre. Jean-François SCHERPEREEL invite ensuite à la tribune Dominique MICHELLAND, ingénieur agronome, Docteur en écologie terrestre représentant le bureau d'études C3E (indépendant de RTE), qui a réalisé les études environnementales et qui a défini les projets de fuseaux proposés.

Il présente d'abord l'aire d'étude validée en juin 2011 et ses caractéristiques environnementales (milieu physique, habitat et activités humaines, milieu naturel, paysage et patrimoine) avant d'aborder la présentation des fuseaux possibles de passage.

Dominique MICHELLAND insiste sur la finalité de son travail : rechercher des passages possibles de manière à diminuer l'impact environnemental de la future ligne par rapport à la ligne existante, notamment vis-à-vis des habitations.

La présentation des fuseaux est décomposée tronçon par tronçon (du poste de Lonny à celui de Seuil, puis du poste de Seuil à celui de Vesle) et le parcours de chaque fuseau est commenté en détail. Il existe ainsi deux fuseaux possibles : l'un reprenant en grande partie le tracé de la ligne actuelle – le fuseau large de plusieurs centaines de mètres permettra in fine d'améliorer l'insertion environnementale de la ligne -, l'autre s'éloignant par l'Est afin d'éviter la traversée de la zone Natura 2000 de la vallée de l'Aisne. Pour chaque fuseau, des variantes sont ponctuellement proposées afin notamment de permettre un éloignement des habitations ou d'autres zones sensibles.

Echanges avec la salle

Jean-Louis CARLIER, Virginie QUINTREL, Dominique MICHELLAND sont à la tribune, rejoints par Laurent JARRY, chef de projet RTE qui sera plus tard un interlocuteur privilégié lors de la phase de construction de la ligne.

Jean-Paul HATTAT(?), adjoint au maire de Beine-Nauroy et agriculteur : « vous évoquez les projets éoliens parmi les contraintes liées aux fuseaux. Pourquoi ? »

Laurent JARRY explique que ces projets se situent essentiellement entre les postes de Seuil et de Vesle : « aujourd'hui ces projets tiennent compte de la ligne actuelle. On cherche aussi à ce que la future ligne s'insère facilement avec ces parcs éoliens, c'est pourquoi ces fuseaux s'élargissent au droit des futurs parcs ».

Jean-François SHERPEREEL: « vous présentez les enjeux en termes d'habitat, de milieu naturel, de paysage, etc. Existe-t-il une hiérarchie entre ces divers éléments ou ont-ils tous la même valeur? » Dominique MICHELLAND en tant qu'expert estime qu'il n'y a pas de lien hiérarchique entre les divers éléments recensés mais que ce type de projet doit privilégier l'habitat et le cadre de vie des habitants. « Tout est question de compromis, mais l'élément à mettre en avant c'est l'habitat, que ce soit l'habitat regroupé comme je l'ai expliqué pour la variante de Viel-Saint-Rémy ou l'habitat dispersé. ».

Jean-Louis CARLIER est du même avis : « quand on parle de milieu naturel, nous avons des moyens de minimiser l'impact, par exemple pour l'avifaune on a des dispositifs pour effaroucher les oiseaux. Pour la faune, nous prenons des dispositions lors de la construction des ouvrages puis lors de l'entretien, en partenariat avec les acteurs locaux. Concernant l'habitat, c'est très important que la future ligne ne soit pas à proximité immédiate d'habitat. Si nous pouvons améliorer la situation par rapport à la ligne actuelle, nous le ferons. »

Jean LEBRUN de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy revient sur l'éolien : « nous avons un projet éolien sur le fronton, votre ligne est entre le projet éolien et le village. D'après ce que je vois, le tracé de votre ligne tient compte de la zone éolienne. Pouvez-vous empiéter sur la zone éolienne ? La ligne est-elle prioritaire par rapport au champ éolien ou inversement ? »

Jean-Louis CARLIER détaille les procédures administratives : « si le projet éolien bénéficie d'autorisations administratives alors que le projet RTE n'a pas encore obtenu la Déclaration d'Utilité Publique, le promoteur éolien est, du point de vue administratif, prioritaire. Mais la largeur des fuseaux permet des faisabilités techniques de passage de la future ligne pour ménager l'avenir. » Ainsi, dans l'hypothèse d'un éloignement de 100 ou 200 mètres voire plus par rapport à la ligne actuelle, RTE tiendra compte des permis de construire délivrés pour les éoliennes. « La règle de sécurité est la suivante : RTE prévoit la possibilité de chute de l'éolienne vers la ligne, il faudra que la ligne soit au moins à 150 mètres de l'éolienne. Quand le fuseau de moindre impact sera défini, RTE déterminera le tracé de la ligne : l'aménageur éolien sera bien sûr un acteur de cette phase de concertation. »

Jean-François SHERPEREEL : « Devez-vous contourner un champs d'éoliennes ou pouvez-vous le couper ? »

Jean-Louis CARLIER : « on peut le couper en respectant des distances de sécurité. »

Jean-François SHERPEREL: « vous parlez de 105 millions d'euros, j'imagine que c'est pour la ligne la plus droite possible. Si vous passez au large par l'Est, le coût explose? »

Jean-Louis CARLIER précise que le coût affiché reste approximatif. « Le fuseau à Est sera plus cher, il y a 5 km de plus sur les 80km actuels, si on fait une règle de trois, bien sûr, ça augmente, mais ça n'explose pas. »

Jean-François SHERPEREEL interroge RTE sur la convention avec le futur PNR des Ardennes qui prévoit notamment le suivi de la faune et de la flore : « Est-ce force de Loi ou est-ce un document qui vise un compromis pour que tout le monde soit content ? »

Jean-Louis CARLIER: « c'est une convention de partenariat. Il y a aujourd'hui 270 km de tranchées forestières dues aux lignes RTE dans le PNR des Ardennes. Du fait de notre engagement envers la préservation de la biodiversité, nous avons voulu vérifier plusieurs points: « Est-ce qu'une ligne électrique 400 000 volts fragmente le territoire, est-ce que les espèces sont bloquées, ou est-ce qu'au contraire cela favorise la biodiversité? » Une étude scientifique va être menée sur deux ans, avec l'Université de Reims, le CERFE¹ et un certain nombre de partenaires locaux ». Puis Jean-Louis CARLIER évoque les autres volets de cette convention: étude paysagère, meilleure gestion des tranchées forestières afin de valoriser la filière bois énergie, module pédagogique sur l'énergie pour les écoles primaires du Parc...

Jean-Paul HATTAT(?), adjoint au maire de Beine-Nauroy : « que faites-vous des matériaux de l'ancienne ligne ? »

Laurent JARRY rappelle que la ligne actuelle sera déconstruite après la mise en service de la future ligne : « les matériaux seront recyclés, aussi bien les parties métalliques que le béton. RTE recherchera des filières locales pour réutiliser ces matériaux, le béton pour les routes par exemple. »

Jean-François SHERPEREEL: « Est-ce que RTE travaillera avec des entreprises de la région? »
Laurent JARRY: « nous faisons appel à des entreprises agréées pour la fabrication des câbles et des pylônes. Sur la région Champagne-Ardenne, il n'y a pas aujourd'hui d'entreprise qualifiée pour fabriquer des câbles ou des cornières métalliques, il en existe d'ailleurs en fait assez peu en France ».

Jean-Louis CARLIER: « quand on parle de développement durable, la question des retombées sur l'économie locale se pose. Pour la fourniture des matériaux, les cornières métalliques, les câbles, les conducteurs, ce n'est pas évident, mais on travaille avec l'Union des Industries Métalliques et Métallurgiques pour voir par exemple si une entreprise champardenaise pourrait nous fournir des cornières, c'est compliqué, mais il y a une voie possible. » Puis d'évoquer l'emploi lors du chantier et le partenariat à mettre en place avec le Pôle Emploi : « quand on parle de 100 personnes, ce ne sont pas seulement des Groupements d'Intérêts Economiques spécialisés dans la construction de lignes très haute tension, il y aura aussi de la place pour des intérimaires, pour la logistique, on travaillera avec Pôle Emploi pour avoir une main d'œuvre locale. »

Jean-François SHERPEREEL: « Monsieur le Maire était chez Bossal Rapide à l'entrée de Beine-Nauroy, entreprise qui travaille la métallurgie et fait des attaches. Peut-on s'appuyer sur une entreprise qui cherche à se reconvertir, avons-nous le temps ou est-ce rigoureusement impossible ? »

Jean-Louis CARLIER: « si c'était possible on irait clairement vers cela, ça serait un effet collatéral positif du chantier. Malheureusement, c'est quasi impossible, ils sont spécialisés dans les attaches pour l'automobile. Or pour fabriquer des cornières il faut des outils de fabrication spécifiques, une main d'œuvre qualifiée. Je ne pense pas que d'ici l'ouverture du chantier (2/3ans) on puisse reconvertir le site d'une part et qualifier l'entreprise dans le cadre de notre marché d'appel d'offre européen d'autre part.».

Jean-Paul HATTAT(?), adjoint au maire de Beine-Nauroy : « Pour la couleur des pylônes, restent-ils à l'état brut galvanisé ou peut-on les peindre pour les adapter aux lieux de passage? »

Jean-Louis CARLIER : « On peut tout faire en fonction des paysages : s'il y a de la forêt on peut les peindre en vert ou utiliser des couleurs pastels, des couleurs plus industrielles dans d'autres secteurs... des bonnes expériences ont été réalisées dans le Nord Pas-de-Calais avec un architecte paysagiste ; ce

.

¹ Centre de Rechercheet de Formation en Eco-Ethologie

n'est pas RTE qui a décidé des couleurs. Peut-être Dominique MICHELLAND peut nous apporter des précisions sur ce point, notamment par rapport à l'étude d'impact ? »

Dominique MICHELLAND: « On peut rechercher des mises en peinture pour dissimuler les pylônes. On s'aperçoit que c'est surtout intéressant quand on a un second plan derrière le pylône, comme une lisière de forêt. Le pylône peint en vert est alors moins visible. Par contre si le pylône se détache sur une crête, la mise en peinture n'apportera pas grand-chose. Il faut faire une analyse au cas par cas»

Laurent JARRY précise qu'un pylône neuf est galvanisé, la peinture étant posée en principe plus tard pour protéger l'ouvrage de la corrosion.

Jean-François SHERPEREEL: « quelle est la durée de vie de la future installation? »

Jean-Louis CARLIER: « L'amortissement comptable est de 40 ans. La ligne actuelle va avoir 40 ans, on la reconstruit pour faire face à l'évolution du réseau. En France certaines lignes ont 80 ans. »

Jean-François SHERPEREEL évoque les pics de consommation en hiver : « on a du importer de l'électricité d'Allemagne ou de Belgique. Avec l'arrêt du nucléaire en Allemagne et en Belgique, la ligne perd-elle de son intérêt ? »

Jean-Louis CARLIER explique qu'au contraire, le projet a encore plus d'importance car du fait de l'intermittence des moyens de production d'origine renouvelable « quand les éoliennes ne tournent pas, quand il n'y a pas de soleil », les échanges solidaires entre les pays seront encore plus nombreux : « ça renforce l'intérêt de la ligne Lonny-Seuil-Vesle et le besoin de capacité de transit supplémentaire ».

Jean LETISSIER, Maire de Selles: « Les fuseaux présentés sont-ils définitifs? »

Jean-Louis CARLIER: « Non ce n'est pas définitif bien sûr, sinon les réunions publiques n'auraient pas d'intérêt. Seule l'aire d'étude est définitive. On tient compte des remarques formulées ce soir sur les cartes, pour au besoin déplacer ou élargir un fuseau. Ensuite le fuseau de moindre impact sera validé en instance de concertation en janvier 2012. »

Dominique MICHELLAND commente un zoom sur la commune de Selle : « on a élargi l'aire d'étude au niveau de la vallée de la Suippes pour étudier des possibilités de passage entre Pontfaverger-Moronvilliers et Bétheniville. On s'aperçoit qu'il y a de l'habitat relativement présent entre Pontfaverger et Selles. L'autre possibilité vers l'Est nous obligerait non seulement à passer entre Bétheniville, Hauviné et Saint Hilaire-le-Petit mais aussi à traverser la vallée de la Suippes et la vallée de l'Ames... C'est pourquoi il est seulement proposé sur ce secteur un élargissement du fuseau actuel vers l'Est pour s'écarter de l'élevage et de la ZNIEFF des Marais des grands usages. »

Jean-François SHERPEREEL: « on a parlé de la zone Natura 2000 pour soit la traverser, soit la contourner vers l'Est. Si vous la traversez il faut une dérogation de l'Europe, sera-t-elle conciliante? »

Dominique MICHELLAND : « si on doit traverser la vallée de l'Aisne il y a une première étape qui consiste à étudier les incidences du projet par rapport aux objectifs de préservation de ce site : telle espèce animale, végétale ou tel habitat. Une fois cette étude spécifique réalisée, on ne consulte l'Europe qui s'il y a des atteintes significatives sur ces habitats d'intérêt communautaire et considérés comme prioritaires par l'Union Européenne. »

Maire de Beine-Nauroy : « si vous mettez de plus gros pylônes, si vous en mettez plus, est ce que vous doublez l'indemnité versée aux communes ? »

Jean-Louis CARLIER: « Il ne s'agit pas d'une indemnité mais d'une taxe, c'est un impôt, la commune touche 3827 par pylône chaque année. Si aujourd'hui la taxe sur Beine-Nauroy concerne X pylônes et que demain il y en a X + 3, la taxe concernera les X + 3 pylônes. »

Jean-François SHERPEREEL : « une instance de concertation doit se tenir en janvier, avec les élus et le Préfet des Ardennes, que doit-on en attendre ? »

Jean-Louis CARLIER: « L'objectif de la concertation est de valider le fuseau de moindre impact, avec peut-être des élargissements par rapport à ceux présentés ce soir. Ensuite dans ce fuseau sera recherché le tracé, puis l'implantation des pylônes, ensuite nous travaillerons sur le chantier de construction de la ligne et enfin sur la dépose de la ligne existante. Ceci toujours dans le cadre d'une large concertation. » . Puis de préciser que cette instance de concertation se fait dans le cadre de la circulaire Fontaine, qu'elle est présidée par le Préfet des Ardennes et réunit les 63 communes et les communautés de communes, les associations représentatives, les chambres consulaires et les organisations professionnelles.

Jean-François SHERPEREEL : « dernière question, on traverse une période de crise, est-ce que le projet restera nécessaire quoi qu'il arrive ? »

Jean-Louis CARLIER rappelle que RTE a une mission de service public et se doit de garantir l'alimentation électrique de la Champagne-Ardenne dans les années à venir : « L'investissement prévu de 105 millions d'euros pour la Champagne-Ardenne est assuré et garanti par RTE ».

Jean-François SCHERPEREEL s'assure qu'il n'y a plus de questions et remercie les participants.

Réunion publique

à Sault-lès-Rethel (Ardennes)

8 novembre 2011 de 18h00 à 20h30

Compte-rendu

La deuxième réunion publique de présentation des fuseaux à l'étude pour la reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité s'est tenue le 8 novembre 2011 à 18h00 à la salle des fêtes de Sault-lès-Rethel. Elle a rassemblé près d'une cinquantaine de participants, citoyens, représentants d'associations et élus locaux du territoire concerné.

Ouverture de la réunion et exposés

Jean-François SCHERPEREEL, journaliste chargé de l'animation de la réunion, remercie Michel KOCIUBA, Maire de Sault-les-Rethel pour son accueil et rappelle le déroulement prévu pour cette réunion : un temps dédié à la présentation du projet suivi d'un temps d'échanges.

René DAROQUE, garant de la concertation, en rappelle les objectifs et modalités. Il insiste sur son indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage, son rôle étant de veiller à la qualité de l'information transmise à la population et à l'expression la plus large possible du public.

Puis Jean-François SCHERPEREEL appelle à la tribune Jean-Louis CARLIER, Directeur de Projet. Ce dernier présente d'abord RTE et ses missions de service public avant de détailler les caractéristiques et fragilités du réseau de transport d'électricité régional.

Puis il commente la solution technique proposée - reconstruction de la ligne en double circuit et détaille notamment les futurs pylônes (hauteur, emprise au sol, distance théorique entre chaque pylône...).

Virginie QUINTREL, ingénieur environnement chargée de la concertation chez RTE, présente ensuite la démarche de concertation menée au cours de l'année 2011. Avec le public, d'une part, réunions publiques en mai, permanences en mairies en septembre, mais aussi avec tous les acteurs du territoire (élus, représentants socio-économiques, associations...). Elle explique ainsi les nombreuses démarches engagées : travail avec le monde agricole, étude socio-économique réalisée par l'Université de Reims, étude de biodiversité menée par un collectif d'associations environnementales, étude sociologique et conférence citoyenne... auxquels s'ajoutent bien sûr les échanges réguliers entretenus avec les élus du territoire.

Virginie QUINTREL présente aussi les grandes étapes à venir dans l'élaboration du projet et notamment l'enquête publique au cours de laquelle les habitants pourront de nouveau s'exprimer.

Un reportage vidéo sous la forme d'interview de participants est diffusé afin d'illustrer les propos tenus lors des permanences de septembre. Jean-François SCHERPEREEL invite ensuite à la tribune Dominique MICHELLAND, ingénieur agronome, Docteur en écologie terrestre représentant le bureau d'études C3E (indépendant de RTE), qui a réalisé les études environnementales et qui a défini les projets de fuseaux proposés.

Il présente d'abord l'aire d'étude validée en juin 2011 et ses caractéristiques environnementales (milieu physique, habitat et activités humaines, milieu naturel, paysage et patrimoine) avant d'aborder la présentation des fuseaux possibles de passage.

Dominique MICHELLAND insiste sur la finalité de son travail : rechercher des passages possibles de manière à diminuer l'impact environnemental de la future ligne par rapport à la ligne existante, notamment vis-à-vis des habitations.

La présentation des fuseaux est décomposée tronçon par tronçon (du poste de Lonny à celui de Seuil, puis du poste de Seuil à celui de Vesle) et le parcours de chaque fuseau est commenté en détail. Il existe ainsi deux fuseaux possibles : l'un reprenant en grande partie le tracé de la ligne actuelle – le fuseau large de plusieurs centaines de mètres permettra in fine d'améliorer l'insertion environnementale de la ligne -, l'autre s'éloignant par l'Est afin d'éviter la traversée de la zone Natura 2000 de la vallée de l'Aisne. Pour chaque fuseau, des variantes sont ponctuellement proposées afin notamment de permettre un éloignement des habitations ou d'autres zones sensibles.

Echanges avec la salle

Jean-Louis CARLIER, Virginie QUINTREL, Dominique MICHELLAND rejoignent la tribune ainsi que Laurent JARRY, chef de projet RTE qui sera plus tard un interlocuteur privilégié lors de la phase de construction de la ligne.

Monique CHARROIS, Maire de Sorcy-Bauthémont : « Je suis consternée par le fuseau Est, nous avons des bois, les premiers des Ardennes, vous passez à proximité de l'église du XIIème siècle classée Monument Historique, la plus ancienne des Ardennes. Vous êtes pendant 3 km sur la commune de Sorcy-Bauthémont. C'est un paysage de pâturages et de bois, de randonnée, il mérite toute votre attention. De plus, nous avons un projet d'éoliennes de l'autre côté des bois - pour qu'elles soient cachées — je vous montrerai la carte plus tard. Il est clair que l'on préfère avoir les éoliennes plutôt que la ligne à haute tension. »

Jean-Louis CARLIER: « L'objectif de ce soir, c'est bien une présentation de fuseaux pour reconstruire une ligne qui existe. Dominique MICHELLAND a présenté une reconstruction dans le même fuseau avec des variantes permettant de s'éloigner de l'habitat, un enjeu assez fort. Et on a recherché un fuseau Est: pourquoi? Pour éviter le site d'intérêt communautaire Natura 2000 de la Vallée de L'Aisne. »

Puis d'expliquer que la concertation de ce soir, la consultation des services de l'Etat et l'instance locale de concertation vont amener à une comparaison des deux fuseaux : « Dans cette comparaison, je note que vous êtes consternée, mais il était légitime au vu de la réglementation de présenter ce fuseau Est. Après, un certain nombre de points délicats sur ce fuseau Est ont été présentés par Dominique MICHELLAND et si on compare les deux fuseaux, on ne peut pas dire que le fuseau Est soit vraiment plus favorable que le fuseau ouest. Il est plus long et traverse également des espaces naturels protégés. De plus, la réglementation ne dit pas qu'on ne fait plus rien dans une zone Natura 2000»

Jean-François SCHERPEREEL: « Monsieur Carlier, cette ligne doit-elle vraiment être refaite? »

Jean-Louis CARLIER: « Oui, cette ligne est indispensable, l'utilité publique de cette ligne n'est plus à démontrer. Trouvons ensemble le meilleur compromis pour la reconstruire. »

Jean-François SCHERPEREEL : « Madame le Maire, pouvez-vous nous dire en quoi un parc éolien assez vaste et assez haut est plus intéressant qu'une ligne haute tension ? »

Madame le Maire : « Les éoliennes me dérangent beaucoup moins et elles seront loin du village, on ne verra pas la base des éoliennes, elles seront cachées derrière les bois, contrairement à la ligne qui sera bien visible depuis le village. »

Dominique MICHELLAND confirme que la ligne sera en effet visible et apporte des précisions sur Natura 2000 : « C'est bien ce site qui nous amène à envisager un fuseau à l'Est. Si on voulait démontrer que la traversée en lieu et place de la zone Natura 2000 est acceptable, il faudra montrer que l'autre fuseau qui évite Natura 2000 est plus impactant pour l'environnement. Quand on regarde l'aire d'étude on s'aperçoit qu'on est obligé, compte tenu de tous les habitats (Givry, Alland'Huy, Sorcy-Bauthémont...), de passer à l'Est de Sorcy-Bauthémont, dans le bois. »

Madame le Maire : « je suis également Présidente du syndicat des eaux de l'Est Rethelois, en pleine zone Natura 2000 nous avons une nappe phréatique entre 3 mètres et 1 mètre... »

Dominique MICHELLAND confirme qu'il existe sur les communes Alland'huy-et-Sausseuil et Givry une zone de protection de captage. « La ligne existante traverse actuellement deux zones de captage, cela ne pose pas de problème car elle existe depuis 40 ans (à Viel-Saint-Remy, à Thugny-Trugny et Seuil). Un périmètre de captage bénéficie en principe d'un arrêté préfectoral - ou à défaut d'un rapport d'un hydrogéologue agréé – qui fixe un certain nombre de précautions à prendre pour traverser le captage et que l'on prendra en compte. »

Laurent JARRY précise que RTE cherchera à éviter les zones de captage d'eau les plus sensibles en effectuant des mesures géologiques et des sondages de reconnaissance : « Si on peut passer à côté, on passera à côté ».

Jean-François SCHERPEREEL: « En quoi un pylône peut-il être polluant? »

Laurent JARRY explique qu'en fonction du type de pylône utilisé, les fondations peuvent être plus ou moins profondes : « 4 mètres de profondeur en général, mais selon la nature du terrain on peut mettre des pieux qui traversent des couches imperméables, là il peut y avoir un risque. Pour l'instant on ne connait pas la nature des terrains et le type de pylône utilisé, mais quoiqu'il arrive la largeur des fuseaux permettra de s'éloigner des périmètres de captage. »

Habitant d'Alland'Huy-et-Sausseuil : « Aujourd'hui nous ne sommes pas concernés mais avec le fuseau Est, vous allez contourner Alland'huy-et-Sausseuil et vous rapprocher d'une église qui est classée, d'un ancien moulin, d'une habitation ainsi que d'une zone drainée depuis longtemps. »

Dominique MICHELLAND revient sur la carte du patrimoine : « Tous les cercles jaunes et rouges correspondent à des sites classés au titre du patrimoine. Concernant la maison, la largeur du fuseau à cet endroit (300 mètres de large) permet de s'en éloigner ». Puis d'insister sur le travail à venir de comparaison des fuseaux : « On va reprendre tous les fuseaux et identifier tous leurs impacts : sur le milieu physique, l'habitat, les captages, etc. C'est un travail d'analyse très fin, de comparaison afin de choisir le fuseau de moindre impact. »

Jean-François SCHERPEREEL: « On parle de fuseau de moindre impact, le meilleur possible... »

Dominique MICHELLAND : « Oui, le fuseau de moindre impact, sachant qu'il n'y a pas de fuseau sans impact. »

Un habitant : « On parle de zone Natura 2000, de faune et de flore, mais quels sont les effets du doublement de la ligne sur l'homme et sa santé ? »

Jean-Louis CARLIER rappelle que depuis plus de trente ans des études sont menées sur ce sujet, « qui représente une préoccupation pour les populations qui vivent sous les lignes existantes. » Puis il explique : « Chez RTE, nous ne sommes pas médecins, mais l'Organisation Mondiale de la Santé, le Conseil Supérieur d'Hygiène et de Santé Publique de France et la Commission Européenne ont recommandé de ne pas dépasser une valeur de 100 micro teslas [unité de mesure des champs électromagnétiques] pour l'exposition du public. » Or, la ligne 400 000 volts, même si elle est renforcée à deux circuits avec une augmentation du transit, ne dépassera pas des valeurs autour de 30 micro teslas : « Pour être totalement transparents, nous avons fait réaliser des mesures sous la ligne actuelle par un cabinet agréé indépendant, et nous ferons de nouveau des mesures sur la nouvelle ligne pour vérifier. Il rappelle la politique de prévention de RTE : « Quand on dit que l'une de nos principales préoccupations c'est l'habitat, c'est que nous cherchons concrètement à nous éloigner le plus possible des zones habitées pour être certains que les valeurs des champs magnétiques dans les habitations ne dépassent pas les valeurs existantes. Non pas pour se conformer à une règlementation mais parce que nous sommes sensibles aux préoccupations des riverains. »

Puis de rappeler que les fuseaux présentés ce soir permettront de trouver un tracé avec aucune maison à moins de 150 mètres de la ligne.

Jean-François SCHERPEREEL : « Pour qu'il y ait un risque, il faudrait être à combien de mètres ? »

Jean-Louis CARLIER: « Pour moi, il n'y a pas de risque car les experts, médecins et biologistes se sont exprimés sur la question. Il y a eu plus de 100 études réalisées sur le sujet. »

Un habitant : « Deux questions : l'étude d'impact va aborder des sujets comme les milieux naturels, l'agriculture, mais pas la santé. Vous nous expliquez que les experts ont leur avis mais vous pourriez faire des études sur ce sujet-là. Des gens vivent au fin fond des Alpes de Haute-Provence car ils sont ultra sensibles aux ondes électromagnétiques, ils sont obligés de vivre là où il n'y a pas d'ondes. »

Jean-François SCHERPEREEL : « RTE a déjà précisé qu'une centaine d'étude ont été faites. Revenons dans les Ardennes. Votre deuxième question ? »

Un habitant : « Quand une ligne passe sur une forêt, un bois, c'est inexploitable pendant 50 ans. Vous parlez de développement durable, j'ai une suggestion : comme il y a possibilité d'exploiter sous une ligne haute tension, il faudrait que RTE aide les exploitants forestiers. »

Jean-Louis CARLIER: « Une ligne électrique occupe un certain nombre d'hectares d'exploitation de forêt. Quand il y a une tranchée forestière, il faut imaginer une trouée d'une certaine largeur (selon les caractéristiques de la ligne). Nous sommes sensibles à ce sujet et on travaille avec le futur PNR des Ardennes sur une convention - finalisée en décembre - avec un axe biodiversité très important, associé à la valorisation de la filière bois-énergie. »

Jean-François SCHERPEREEL : « Après la dépose de la ligne actuelle, allez-vous replanter ? »

Jean-Louis CARLIER explique le principe : « pour un arbre coupé par la construction de la nouvelle ligne, un arbre est replanté. Par contre si la future ligne passe en dehors de la forêt, c'est au propriétaire ou à l'exploitant de replanter une fois l'ancienne ligne déposée. Mais un partenariat peut aussi être trouvé à 3 ou 4 parties pour maintenir cette clairière afin de favoriser la biodiversité ou de valoriser la filière bois par la fabrication de plaquettes. Par exemple en associant la profession agricole dans la taille des haies bocagères, etc. Il est trop tôt pour détailler ce partenariat. »

Un habitant : « Vous pouvez conseiller la filière bois pour planter des essences adaptées à une ligne électrique ? Vous allez nous aider ? »

Jean-Louis CARLIER: « Notre métier c'est le transport d'électricité, nous ne sommes pas forestiers. Mais nous cherchons des partenariats avec le territoire. Par exemple, un axe de la convention avec le PNR des Ardennes comprend le conseil aux forestiers dans le cadre de la valorisation de la filière bois. En dehors du Parc, il est prévu un certain nombre de mesures d'accompagnement au-delà de la construction de la ligne. »

Emmanuel GUERIN, 1^{er} adjoint au Maire de Mont-Laurent : « Par rapport au fuseau Est, les vues paysagères ne sont pas prises en compte. Elles concernent plus de trente communes. L'association ReNard vient compter les passereaux le dimanche matin, mais on n'entend pas les associations ce soir... On avait des éoliennes prévues, il n'en reste plus qu'une sur les six envisagées, justement sur ce fuseau. Je me demande ce qui avait bloqué... »

Jean-François SCHERPEREEL: « Votre question concerne l'impact visuel? »

Emmanuel GUERIN : « Nous avons un point de vue depuis le château d'eau, on voit toute la vallée de Vouziers à Rethel. »

Dominique MICHELLAND: « Sur le plan visuel, comme je l'ai expliqué lors de la présentation du fuseau Est et de sa variante, au niveau de Mont-Laurent, il y a un relief très marqué et la ligne sera en effet visible. C'est un des critères que l'on va prendre en compte dans la comparaison des fuseaux. »

Denis AUBERT, Maire de Seuil, revient sur le fuseau Est : « Je suis accompagné du Maire de Mont-Laurent. Nous avons un projet éolien sur Seuil et Mont-Laurent, le fuseau Est passe en plein dedans, je rappelle que nous avions au départ 8 éoliennes, la commission des sites et paysages en a supprimé 3 car elles passaient juste derrière Mont-Laurent, là où passe le fuseau Est. Première question : est-ce que la commission sites et paysages et le Préfet accepteront que la ligne passe là où les permis pour les éoliennes ont été refusés ? Ailleurs, le fuseau passe exactement en plein dans le parc éolien pour lequel des permis de construire ont déjà été accordés.... »

Jean-François SCHERPEREEL « Avant que RTE ne réponde, une petite question Monsieur le Maire, quand vous envisagez un projet de parc éolien, est-ce que vous pensez au transport d'électricité ? »

Denis AUBERT: « Bien sûr! Mais le fuseau ouest correspond à nos attentes. »

Dominique MICHELLAND répète: « Nous devons présenter un fuseau qui contourne le site Natura 2000. A partir du moment où on passe à l'Est de cette zone, nous sommes contraints de passer sur le secteur de Mont-Laurent et cet impact visuel est un des inconvénients majeurs de ce fuseau.»

Puis Laurent JARRY apporte des précisions sur l'évacuation de l'électricité des parcs éoliens, qui se fait généralement via le réseau moyenne tension, le courant étant ensuite rehaussé pour arriver sur le réseau très haute tension.

Il revient ensuite sur la traversée du parc éolien par la ligne : « sur le plan technique -pas paysager -, il est tout à fait possible de l'envisager à condition de respecter des distances de sécurité. »

Jean-François SCHERPEREEL, suite à une remarque dans la salle : « Est-il possible de mettre en souterrain la ligne, sachant qu'au final c'est nous qui payons ? »

Jean-Louis CARLIER explique que c'est d'une manière générale techniquement assez difficile pour les lignes 400 000 volts : « il y a très peu de réalisations dans le monde ».

Pour la ligne envisagée (double circuit, un transit pouvant atteindre 2500 MW), les impacts sur l'environnement et le foncier seraient très importants : « il faudrait mettre 4 à 6 câbles sur une bande allant de 20 à 50 mètres de large non aedificandi [non constructible] ». Puis d'aborder les problématiques d'exploitation : « quand on injecte du réseau souterrain dans du réseau de transport aérien maillé au niveau européen, cela oblige à pallier un certain nombre de situations très compliquées techniquement. » Et de conclure sur le coût : « une ligne 400 000 volts souterraine coûterait environ 350 millions d'euros ; s'il fallait faire deux circuits, on arriverait à 700 millions d'euros. Le projet actuel coûte environ 105 millions d'euros dont 80 millions pour la partie ligne aérienne. »

Jean-François SCHERPEREEL: « Sachant qu'au final c'est nous [les usagers] qui payons. »

Un habitant : « D'après ce que j'ai compris, 105 millions d'euros, c'est pour le fuseau Ouest, mais pour le fuseau Est, ce sera plus cher ? »

Jean-Louis CARLIER: « Oui, la ligne sera plus longue, donc ce sera plus cher. »

Un habitant : « Le surcoût sera de combien ? »

Jean-Louis CARLIER : « Il faut compter environ 1 million d'euros par kilomètre : si on augmente de 8 kilomètres, le coût augmente de 8 millions d'euros. »

Un agriculteur : « Je suis hors de la zone. Mais néanmoins je voulais savoir quelle était la collaboration avec la Chambre d'agriculture sur la zone Natura 2000 ? Quelle concertation entre les écologues et ceux chargés par la Chambre d'Agriculture de l'inventaire écologique ? Va-t-il y avoir double dépense ou une « collaboration intelligente » pour des résultats pertinents ? »

Virginie QUINTREL détaille les échanges déjà réalisés avec les Chambres d'agriculture des Ardennes et de la Marne sur les 63 communes de l'aire d'étude. « Elles nous ont alertés sur certains points : le drainage, l'irrigation, l'élevage, les grandes zones de culture et notamment les engins agricoles employés aujourd'hui. C'est une approche générale qui s'est appuyée sur des réunions organisées par les chambres en présence de certains maires, exploitants ainsi que les associations foncières. Le gros du travail reste à accomplir : les chambres recensent actuellement les exploitations concernées par les fuseaux ; lorsque le fuseau de moindre impact sera choisi, il y a aura un travail beaucoup plus approfondi avec les exploitants, pour positionner précisément les pylônes. »

Sur le plan des études environnementales, la Chambre d'agriculture des Ardennes est effectivement gestionnaire de la Zone Natura 2000 de la vallée de l'Aisne : « Concernant l'inventaire, on a pu récupérer les études de faune et de flore déjà réalisées. Par la suite des études d'incidences complémentaires seront menées pour voir quels pourraient être les impacts du chantier sur l'environnement et les objectifs de conservation du site. Les études de biodiversité sont menées sur l'ensemble du territoire pour voir par exemple les effets (positifs ou négatifs) de la ligne actuelle sur la biodiversité. Ces études complémentaires nécessitent de rassembler tous les acteurs autour de la table pour partager. »

En effet, le CPIE du Pays de Soulaine qui pilote ces études a collecté toutes les données existantes (auprès de la Ligue de protection des Oiseaux, de RenARd, du Conservatoire Botanique, du Conservatoire des Espaces Naturels, de la Fédération de Chasse). « On identifiera par la suite les manques pour lancer des études complémentaires. » précise Virginie QUINTREL.

Un habitant : « Dans le cas où la ligne serait réellement incompatible avec les exigences de Natura 2000, pourquoi ne pas envisager un fuseau passant plus à l'ouest ? »

Dominique MICHELLAND explique pourquoi l'aire d'étude ne peut pas s'étendre vers l'ouest : « Il y a l'agglomération de Rethel à proximité ainsi que la présence d'un site inscrit à Thugny-Trugny venant en continuité des servitudes aéronautiques de l'aérodrome de Rethel. Cela obligerait à passer encore plus à l'ouest de Rethel, à allonger le tracé de façon notable, sachant qu'il y a alors les prairies humides de Machéromenil qui abritent le même type de milieu naturel que la vallée de l'Aisne. »

Monique CHARROIS, Maire de Sorcy-Bauthémont : « Quelle incidence sur les panneaux photovoltaïques déjà posés ? »

Jean-Louis CARLIER: « Il n'y en a pas a priori. »

Un habitant : « Les fondations des pylônes actuels seront-elles enlevées ? »

Laurent JARRY explique qu'en 2005 ont eu lieu des travaux de renforcement de fondation sur la ligne suite aux tempêtes : « Quand on viendra déconstruire la ligne, on arasera les fondations sur une profondeur de 80 cm à 1 mètre, puis on remettra de la terre agricole. »

Un habitant : « Sur le fuseau Est, même s'il ne passe pas en zone Natura 2000, il y a les mêmes espèces naturelles que sur la zone Natura 2000 puisqu'on est toujours sur la vallée de l'Aisne. »

Dominique MICHELLAND: « Oui, on est bien conscient que les enjeux naturels sont les mêmes que dans la zone Natura 2000, ça apparaitra dans la comparaison des deux fuseaux, on sera le plus objectif possible dans cette comparaison. »

Jean-François SCHERPEREEL lit une question venant de la salle : « Des compensations sont-elles prévues en cas d'impact négatif ? »

Jean-Louis CARLIER explique le principe de l'étude d'impact. « Il y a forcément un impact avec des pylônes qui font 50 mètres au lieu de 40 aujourd'hui. La démarche est la suivante : peut-on inhiber ces impacts ? Si non, peut-on les réduire ? Et pour les impacts résiduels, comment peut-on les compenser ? » Et de préciser qu'il ne s'agit en aucun cas d'argent mais de compensations sur le plan environnemental.

Emmanuel Guérin de Mont-Laurent : « Avez-vous regardé le couloir d'oiseaux migrateurs qui passent au-dessus de Mont-Laurent ainsi que le passage de l'hélicoptère du SAMU qui relie Reims à Charleville ? »

Dominique MICHELLAND: « On prend en compte les migrations d'oiseaux notamment dans la vallée de l'Aisne et ses environs, axe de migration important à l'échelle continentale. Des études complémentaires sont en cours pour mesurer les impacts de la ligne et le cas échéant, prévoir les mesures pour réduire ou compenser ces impacts. »

Laurent JARRY précise que sur la ligne actuelle, certains câbles sur la vallée de l'Aisne sont équipés de spirales rouge et blanches pour être plus visibles des oiseaux. « Elles ont été mises en place avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et montrent depuis leur efficacité de jour comme de nuit. »

Dominique MICHELLAND confirme que la mortalité de l'avifaune est diminuée de plus de 80% avec ces spirales avifaunes.

Laurent JARRY précise également que certains pylônes proches des couloirs aéronautiques sont peints en rouge et blanc : « à Paris, près des aéroports avec un fort trafic aérien, certains pylônes sont également équipés de balises lumineuses afin d'être visibles de nuit ou dans le brouillard ».

Un habitant : « On parlait tout à l'heure de biomasse, aujourd'hui quand vous faites l'entretien des lignes tout ce qui dépasse (6 mètres de haut) vous le coupez à raz et vous broyez. »

Jean-Louis CARLIER: « La gestion des tranchées est réalisée en partenariat avec les acteurs locaux. Il y a un optimum à trouver entre la technique, l'économique et environnement. »

Jean Michel, adjoint au maire : « Avec le fuseau Est, votre crochet fait au moins 20 à 30 km. Financièrement, ne vaut-il pas mieux les économiser ? »

Jean-Louis CARLIER réaffirme la volonté de trouver un équilibre technique, économique et environnemental : « La réglementation oblige le maître d'ouvrage à chercher à éviter la zone Natura 2000. Mais dans la comparaison apparaitra bien sûr le coût financier supérieur, au même titre que les autres inconvénients. Ensuite les acteurs locaux seront réunis lors de l'instance locale de concertation qui regroupe les services de l'Etat, les élus locaux et les associations, les chambres consulaires, pour décider du fuseau de moindre impact. »

Un habitant : « Pourquoi cette zone Natura 2000 s'arrête là ? »

Jean-Louis CARLIER ne peut répondre directement à cette question mais précise que « si on prend une évolution naturelle et raisonnée, on peut imaginer que cette zone rejoigne un jour la zone « verte » plus à l'Est, qui est également classée Natura 2000. »

Jean-François SCHERPEREEL : « Si vous devez couper la zone Natura 2000, l'autorisation viendra de qui ? »

Dominique MICHELLAND indique que le règlement d'une zone Natura 2000 n'empêche pas formellement de faire passer la ligne puis explique l'objectif de Natura 2000 : constituer un réseau pour préserver un certain nombre d'espèces animales et végétales figurant sur la liste européenne. « La France a défini cette zone à partir de la liste européenne en fonction de la superficie de l'habitat

et du nombre d'individus recensés. On va analyser l'impact du projet sur ces espèces et les objectifs de préservation, notamment les enjeux prioritaires. Si les impacts sont jugés significatifs, une demande de dérogation sera déposée auprès de la Commission européenne. Une telle demande n'est pas certaine car avant cela nous regardons comment compenser les impacts»

Un habitant : « Quels sont les inconvénients à repasser par le fuseau ouest, à proximité de la ligne actuelle ? »

Jean-François SCHERPEREEL complète la question : « Est-il possible techniquement de construire à proximité immédiate de la ligne ? »

Laurent JARRY: « Oui c'est possible. Bien sûr, on doit maintenir la ligne actuelle sous tension pendant la construction de la nouvelle ligne, il faut donc se mettre à 50 mètres à l'ouest ou à l'Est de l'ouvrage existant en tenant compte de l'habitat. Donc il faudra parfois croiser la ligne actuelle, ces croisements ne pouvant se faire que pendant la période de mise hors tension de la ligne, durant une quinzaine de jours en août, soit une période très courte. »

Dominique MICHELLAND: « Les incidences de la construction par le fuseau ouest, ce sont bien sûr la traversée de la zone Natura 2000 et de la vallée de l'Aisne. L'autre incidence, c'est le passage comme aujourd'hui entre des villages, tout en restant à une distance raisonnable des habitations mais avec des vues depuis les habitations. C'est pourquoi nous proposons des fuseaux élargis afin de permettre de s'éloigner de certains villages sans trop se rapprocher d'autres. Nous l'avons dit en introduction, nous ne souhaitons pas transférer les impacts. »

Jean-François SCHERPEREEL: « Il reste encore 2, 3 ans de concertation? »

Jean-Louis CARLIER: « Nous sommes en novembre 2011, la concertation va durer jusqu'en 2016, et lors des travaux il y aura toujours de la concertation. »

Un habitant : « Je ne suis pas trop d'accord, quand vous aurez décidé le fuseau de moindre impact, on ne reviendra plus dessus. »

Jean-Louis CARLIER rappelle le rôle de l'instance locale de concertation qui en janvier va décider du fuseau de moindre impact, puis la procédure de recherche du tracé et enfin de l'emplacement des pylônes. « On continuera à aller vers le public : on peut imaginer de mettre les habitants autour d'une table et, à partir de photomontages de la future ligne, réfléchir avec eux à des écrans paysagers par exemple ; l'exploitant agricole y verra peut-être une opportunité pour créer une haie qui contribuera à créer une continuité écologique. Vous voyez qu'il y a encore matière à concerter pour aller plus dans le détail du projet. Même lors des travaux, le public sera informé. On essaiera de minimiser la gêne, par exemple en évitant de faire les travaux au moment des manifestations sportives et culturelles locales. »

Un habitant: « Peut-on disposer des cartes des fuseaux? »

Jean-Louis CARLIER: « Nous mettrons en ligne la carte des fuseaux mais aussi les comptes rendus des réunions publiques... Après l'instance locale de concertation de janvier, une information transparente sera faite auprès des populations, le site internet sera mis à jour. »

Monique CHARROIS, Maire de Sorcy-Bauthémont : « Quand vous aurez choisi votre fuseau, qu'il y aura la Déclaration d'Utilité Publique, on ne pourra plus rien faire, ce sera le pot de fer contre le pot de terre. »

Jean-Louis CARLIER: « quand la DUP sera prononcée, on ne va pas s'écarter du tracé mais on poursuivra la concertation sur l'emplacement des pylônes. Le pot de fer contre le pot de terre ce n'est pas notre état d'esprit. »

Un habitant : « Pour les incidences, ne serait-il pas judicieux de les mesurer avant d'annoncer un projet qui affole tout le monde ? »

Dominique MICHELLAND insiste : « Le fuseau proposé à l'Est est celui qui permet d'éviter la zone Natura 2000 avec le moins d'impact. Nous devons le comparer au fuseau Ouest. »

Un Habitant : « Natura 2000 ne s'arrête pas là, il y a quelques parcelles du fuseau Est qui sont encore dedans. »

Dominique MICHELLAND : « Le périmètre du site Natura 2000 nous a été transmis par la DREAL. Nous vérifierons qu'il n'y ait pas eu d'erreur. »

Une habitante de la commune d'Annelles : « Qu'est ce qui a motivé la variante à l'ouest d'Annelles ? »

Dominique MICHELLAND commente la carte de la variante : « ce qui a motivé le contournement par l'ouest d'Annelles, c'est l'absence d'habitat dans ce secteur. Soit une possibilité d'éloignement du bourg plus importante qu'avec le fuseau de la ligne actuelle, qui ne peut pas être trop élargi car il y a Mesnil-Annelle de l'autre côté. »

Un habitant de Sorcy-Bauthémont : « Existe-t-il un impact négatif d'une ligne de cette puissance sur la réception TNT ? »

Jean-Louis CARLIER assure qu'il n'y a pas de gêne sur la réception TV : « Cela a été démontré suite à des expérimentations par TDF. Il peut parfois y avoir des perturbations suite à un isolateur fendu sur la ligne, qui fait des vibrations. Mais cela se détecte facilement et s'il y a un problème, il suffit que le particulier le signale à son élu ou à TDF et nous y remédions. »

Jean-François SCHERPEREEL s'assure qu'il n'y a plus de questions et remercie les participants.

Réunion publique

à Signy-L'Abbaye (Ardennes)

9 novembre 2011 de 18h00 à 20h30

Compte-rendu

La troisième réunion publique de présentation des fuseaux à l'étude pour la reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité s'est tenue le 9 novembre 2011 à 18h00 à la salle des fêtes de Signy-L'Abbaye. Elle a rassemblé plus d'une vingtaine de participants, citoyens, représentants d'associations et élus locaux du territoire concerné.

Ouverture de la réunion et exposés

Jean-François SCHERPEREEL, journaliste chargé de l'animation de la réunion, excuse l'absence du maire de Signy-L'Abbaye et rappelle le déroulement prévu pour cette réunion : un temps dédié à la présentation du projet suivi d'un temps d'échanges.

René DAROQUE, garant de la concertation, en rappelle les objectifs et modalités. Il insiste sur son indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage, son rôle étant de veiller à la qualité de l'information transmise à la population et à l'expression la plus large possible du public.

Puis Jean-François SCHERPEREEL appelle à la tribune Jean-Louis CARLIER, Directeur de Projet. Ce dernier présente d'abord RTE et ses missions de service public avant de détailler les caractéristiques et fragilités du réseau de transport d'électricité régional.

Puis il commente la solution technique proposée - reconstruction de la ligne en double circuit et détaille notamment les futurs pylônes (hauteur, emprise au sol, distance théorique entre chaque pylône...).

Virginie QUINTREL, ingénieur environnement chargée de la concertation chez RTE, présente ensuite la démarche de concertation menée au cours de l'année 2011. Avec le public, d'une part, réunions publiques en mai, permanences en mairies en septembre, mais aussi avec tous les acteurs du territoire (élus, représentants socio-économiques, associations...). Elle explique ainsi les nombreuses démarches engagées : travail avec le monde agricole, étude socio-économique réalisée par l'Université de Reims, étude de biodiversité menée par un collectif d'associations environnementales, étude sociologique et conférence citoyenne... auxquels s'ajoutent bien sûr les échanges réguliers entretenus avec les élus du territoire.

Virginie QUINTREL présente aussi les grandes étapes à venir dans l'élaboration du projet et notamment l'enquête publique au cours de laquelle les habitants pourront de nouveau s'exprimer.

Un reportage vidéo sous la forme d'interview de participants est diffusé afin d'illustrer les propos tenus lors des permanences de septembre. Jean-François SCHERPEREEL invite ensuite à la tribune Dominique MICHELLAND, ingénieur agronome, Docteur en écologie terrestre représentant le bureau d'études C3E (indépendant de RTE), qui a réalisé les études environnementales et qui a défini les projets de fuseaux proposés.

Il présente d'abord l'aire d'étude validée en juin 2011 et ses caractéristiques environnementales (milieu physique, habitat et activités humaines, milieu naturel, paysage et patrimoine) avant d'aborder la présentation des fuseaux possibles de passage.

Dominique MICHELLAND insiste sur la finalité de son travail : rechercher des passages possibles de manière à diminuer l'impact environnemental de la future ligne par rapport à la ligne existante, notamment vis-à-vis des habitations.

La présentation des fuseaux est décomposée tronçon par tronçon (du poste de Lonny à celui de Seuil, puis du poste de Seuil à celui de Vesle) et le parcours de chaque fuseau est commenté. Il existe ainsi deux fuseaux possibles : l'un reprenant en grande partie le tracé de la ligne actuelle – le fuseau large de plusieurs centaines de mètres permettra in fine d'améliorer l'insertion environnementale de la ligne -, l'autre s'éloignant par l'Est afin d'éviter la traversée de la zone Natura 2000 de la vallée de l'Aisne. Pour chaque fuseau, des variantes sont ponctuellement proposées afin notamment de permettre un éloignement des habitations ou d'autres zones sensibles.

Echanges avec la salle

Jean-Louis CARLIER, Virginie QUINTREL, Dominique MICHELLAND rejoignent la tribune ainsi que Laurent JARRY, chef de projet RTE qui sera plus tard un interlocuteur privilégié lors de la phase de construction de la ligne.

Jean-François SHERPEREEL propose une première question pour lancer le débat : « *Pourrait-on se passer de reconstruire la ligne ?* »

Jean-Louis CARLIER : « tous les acteurs de Champagne-Ardenne rencontrés par RTE s'accordent sur la nécessité de renforcer la ligne. »

Habitant: « Pourrait-on la reconstruire en souterrain? »

Jean-Louis CARLIER: « Il est possible de faire du souterrain en moyenne tension, et même désormais en 63 000 volts, 90 000 volts et 225 000 volts. » Il est parfois possible, dans certaines conditions, de construire une ligne souterraine 400 000 volts de faible puissance, mais le type de ligne requis dans ce projet - avec une capacité de transit de 2 500 MW - aurait un impact sur la faune et la flore trop important: « il faudrait six câbles pour chaque circuit, soit une bande de 50 mètres de large « Non ædificandi » (non constructible) ». D'autre part, le coût d'une construction en souterrain pour un seul circuit de cette puissance serait de 350 millions d'euros, soit 700 millions d'euros pour les deux circuits, « un coût inadmissible, sachant qu'au final ce coût se répercute sur l'usager ». RTE finance en effet ses projets grâce au tarif d'utilisation des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité (TURPE) qui figure sur les factures des usagers.

Madame LANDRIN, habitante de Clavy-Warby et agricultrice entre Clavy-Warby et Remilly-les-Pothées : « que va devenir l'ancienne ligne? »

Virginie QUINTREL: « La mise en service de la nouvelle ligne est prévue pour 2016, ensuite le démontage de la ligne actuelle est prévu pour 2017. Au niveau des parcelles agricoles, le protocole d'accord signé avec la profession agricole nous demande d'araser les fondations des pylônes à 1 mètre de profondeur, ce qui permet de remettre les terres en culture une fois la ligne démontée. »

Jean-François SHERPEREEL : « quel est l'état de la terre sous la ligne ? Elle a été préservée puisqu'il n'y a rien eu dessus... »

Virginie QUINTREL : « les parcelles sous la ligne sont exploitées de manière tout à fait naturelle. » Et de rappeler que RTE n'est pas propriétaire des terrains sous la ligne.

Madame LANDRIN : « la gêne n'est pas la ligne, ce sont les pylônes. »

Virginie QUINTREL: « Les terres sous les pylônes ne sont pas exploitées. C'est pourquoi les exploitants touchent une indemnité par rapport à l'emprise du pylône, à la perte de rendement liée aux manœuvres autour du pylône et à l'entretien au pied du pylône. Cette indemnité, autrefois forfaitaire, est désormais périodique en fonction de la durée du bail de l'exploitant ».

Madame LANDRIN: « ce qui me choque sur vos cartes, c'est que vous ne mentionnez que votre projet: on ne voit pas les autres lignes, le projet d'autoroute A 304... »

Dominique MICHELLAND: « En commentant les fuseaux nous vous avons expliqué qu'ils suivaient les lignes THT au départ du poste de Lonny sur 3 ou 4 kilomètres, qu'une variante bifurquait en suivant la ligne « Lonny-Moulaine », l'autoroute a également été mentionnée. Nous avons pris en compte toutes ces informations mais nous avons choisi sur la carte de faire ressortir les éléments fondamentaux. »

Madame LANDRIN: « nous on préfère avoir tout sur les cartes, ce ne sont pas les cartes réelles... »

Dominique MICHELLAND précise que le fond de carte IGN utilisé contient l'ensemble des éléments: « mais le problème sur un projet de 80 km c'est qu'on a une résolution qui ne permet pas de tout voir. On a fait ressortir les éléments les plus importants, comme l'habitat. on l'a même mis en rouge pour que ce soit bien visible, car c'est important pour le choix des fuseaux. »

Jean-François SHERPEREEL rappelle que RTE n'en est aujourd'hui qu'au stade des fuseaux, que des études plus fines seront par la suite réalisées.

Monsieur RICHARD : « la nouvelle ligne sera-t-elle parallèle à l'ancienne ou peut-elle croiser l'ancienne ? »

Laurent JARRY : « en fonction de l'environnement et notamment de l'habitat, la nouvelle ligne peut passer soit côté Est soit côté Ouest de la ligne actuelle, donc il peut y avoir des croisements. » Puis d'expliquer que les travaux de croisements ne peuvent être réalisés qu'en période de consignation de la ligne, soit seulement une quinzaine de jours en aout : « on ne peut pas se passer de la ligne le reste de l'année ».

Monsieur RICHARD: « quelle distance entre la nouvelle ligne et une zone constructible ? »

Jean-Louis CARLIER explique que sur le plan juridique, il est possible de construire une maison ou un bâtiment agricole sous une ligne très haute tension à condition de respecter les distances minimales de sécurité: « Bien entendu, lors de la suite de la concertation, pour la recherche du tracé, nous tiendrons compte de l'habitat. Notre intention, on le répète, c'est de s'écarter le plus possible de l'habitat ».

Jean-François SHERPEREEL: « est-ce que parmi tous les éléments présentés par Dominique MICHELLAND (habitat, forêt, milieux naturels...) il y a une certaine hiérarchie? »

Dominique MICHELLAND: « c'est l'habitat et le cadre de vie qui doivent être préservés en premier lieu. »

Claude TANTON, Maire de Rouvroy-sur-Audry : « Quel est le calendrier ? A quelle période connaîtrons-nous le tracé définitif ? »

Virginie QUINTREL explique de nouveau la procédure de concertation, avec une validation du fuseau de moindre impact début de l'année 2012, cette même année étant ensuite consacrée à l'étude d'impact et aux études d'incidences : « l'enquête publique se déroulera début 2013, nous serons alors sur un tracé. 2013 et 2014 seront l'occasion d'une concertation sur l'emplacement précis des pylônes, la phase de travaux se déroulera en 2015 – 2016, le démontage de la ligne actuelle sera réalisé en 2017. »

Claude TANTON, Maire de Rouvroy-sur-Audry revient sur la question des distances entre ligne et construction : « actuellement si vous passez près d'une forêt ou d'un arbre, vous élaguez pratiquement tous les ans. C'est donc qu'il y a quand même des distances à respecter. »

Jean-Louis CARLIER : « Oui il y a une distance de sécurité : les câbles doivent être a minima à 5 mètres au-dessus du faitage d'un bâtiment. Concernant les arbres, certaines espèces poussent parfois très vite et très haut et pour assurer la sécurité des personnes et des biens nous avons des campagnes d'élagage ».

Eric MORLET, agriculteur et représentant de la Chambre d'agriculture des Ardennes : « Vous nous avez parlé de la hauteur des pylônes qui passent de 40 à 50 mètres, qu'en est-il de la flexion des câbles ? »

Laurent JARRY : « la distance minimale à respecter est de 8 m 50 par rapport au sol. En général, pour ce type d'ouvrage on garde une distance de 10 mètres au-dessus du sol ».

Eric MORLET: « dans notre secteur on a vu des accidents malheureux et je pense qu'il faut en tenir compte... »

Laurent JARRY : « on tient compte de l'exploitation agricole sous la ligne, du matériel d'irrigation qui a évolué. »

Jean-François SHERPEREEL: « le fait qu'il y aura plus de pylônes, qu'ils seront plus rapprochés, joue-t-il par rapport à la hauteur des câbles? »

Laurent JARRY : « non. Comme les câbles sont plus nombreux, ils pèsent plus lourd, c'est pourquoi nous devons raccourcir la distance entre les pylônes ».

Eric MORLET: « Vous indiquez qu'il n'y a pas d'opposition à construire sous une ligne électrique. Je pense aux bâtiments agricoles, notamment d'élevage, qui sont aujourd'hui bien équipés sur le plan informatique, avec les robots de traite. Je pense qu'il serait mal venu de passer au-dessus d'un bâtiment agricole existant, voire d'autoriser la construction d'un bâtiment sous la ligne électrique, c'est à exclure totalement. »

Jean-Louis CARLIER: « Aujourd'hui il y a un bâtiment agricole sous la ligne existante, c'est un point d'amélioration identifié et les fuseaux proposés permettent de s'en écarter. Mais nous ne maîtrisons pas l'installation des constructions futures et c'est un travail à réaliser avec vous. »

Eric MORLET: « A certains endroits on pourrait se rapprocher de certaines fermes. Je pense à Gironval, si on décale vers l'Est, actuellement le poteau qui descend de la forêt du Hailly est déjà proche de la ferme, demain il va encore s'en rapprocher. »

Jean-Louis CARLIER: « Aujourd'hui on est sur des fuseaux de plusieurs centaines de mètres de large. En janvier 2012 il faudra choisir le fuseau de moindre impact, entre le fuseau de la ligne existante ou celui de la variante Est. Au-delà, il faudra chercher le tracé au sein du fuseau retenu, puis l'emplacement des pylônes en tenant compte des bâtiments agricoles, du matériel existant »

Jean-François SHERPEREEL: « Quelles sont les autres nuisances que l'encombrement?».

Laurent JARRY explique le phénomène d'effet couronne sur les lignes électriques: « on le rencontre par temps humide, des gouttelettes se forment sur la surface des câbles et produisent des microétincelles. Ces étincelles créent comme un bourdonnement d'abeille ». Puis d'expliquer les mesures possibles: « on ne peut rien contre les gouttelettes, on essaie d'améliorer la qualité de surface de nos câbles et d'éloigner nos lignes des habitations. Pour ce type d'ouvrage, le fait de passer à 4 faisceaux permet de mieux répartir le flux électrique et cela ne va donc pas générer d'avantage de bruit que la ligne actuelle. Le retour d'expérience au niveau national sur nos ouvrages 400 000 volts montre qu'à partir de 150 mètres de distance le bruit émis par la ligne n'est plus audible. »

Jean-François SHERPEREEL : « la ligne actuelle date des années 70, la prochaine est une ligne du 21^{ème} siècle, y-a-t-il de la modernité, des améliorations ? »

Laurent JARRY: « pour les câbles on essaie sans cesse de les améliorer, pour les pylônes on reste toujours sur un principe de cornières galvanisées assemblées. Ce qui a beaucoup évolué c'est la conduite et l'exploitation du réseau. En matière de concertation on tient beaucoup plus compte des caractéristiques du territoire, et on adapte nos ouvrages aux nouvelles contraintes (taille des rampes d'épandage par exemple) ». Puis de rappeler la distance importante entre chaque pylône pour les lignes 400 000 volts (450 mètres entre chaque pylône).

Franck TAILLA, agriculteur: « je précise la question d'Eric Morlet par rapport aux distances des câbles: il y a quelques années, un agriculteur s'est électrocuté avec une machine d'ensilage. Il n'y a pas besoin de toucher le câble, un arc électrique se crée... Il y a la goulotte, pas que le haut de la cabine, quand on est dans notre engin on a des choses à penser, on ne voit pas forcement tout... Je ne sais pas s'il y a un moyen de remonter la distance, par exemple en rapprochant les pylônes?»

Jean-Louis CARLIER: « Premièrement, pour nous un accident mortel c'est terrible. L'accident auquel vous faites référence s'est produit sur une ligne 20 000 volts, qui sont beaucoup plus basses, de mémoire 6 m 50. L'emplacement des pylônes seront décidés lors de la concertation: selon l'usage du terrain, si il faut déplacer le pylône de 20 mètres on le fera, s'il faut le rehausser de quelques mètres on le fera aussi. Ce qui nous intéresse ce n'est pas de vous indemniser, mais plutôt de faire en sorte qu'il n'y a pas de gêne, que l'agriculteur n'ait pas à être systématiquement vigilant, car une perte de vigilance est toujours possible. » Puis de préciser que la distance de sécurité imposée pour une ligne

400 000 volts (5 mètres) est largement supérieure à la distance à partir de laquelle un arc électrique peut se créer (2 m 14).

Jean-François SHERPEREEL: « il va y avoir une enquête publique, jusqu'à quel moment le public peut-il s'exprimer? »

Jean-Louis CARLIER: « le public peut s'exprimer tout le temps, y compris au moment des travaux. L'enquête publique concerne la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), après il y a encore possibilité de modifier le projet, les pylônes d'alignement peuvent bouger dans l'axe du tracé porté en DUP, ceci jusqu'au dépôt des permis de construire. Il y a encore 18 mois pour s'exprimer. ».

Jean-François SHERPEREEL: « quels moyens pour contacter RTE? »

Jean-Louis CARLIER: « René Daroque a cité en début de réunion le site internet, il y a aussi un email, une adresse, un téléphone, tous mentionnés sur les documents d'information. Nous sommes à votre écoute, que ce soit Virginie QUINTREL pour la concertation, Laurent JARRY pour les aspects plus techniques, le cabinet C3E pour les questions liées à l'environnement, ou moi-même pour la direction du projet. »

Le garant, René Daroque, insiste sur l'enquête publique, nouvelle possibilité d'expression du public lorsque le tracé sera dessiné : « en fonction des remarques, la commission d'enquête formulera un avis défavorable ou favorable, avec des réserves et/ou des recommandations. ».

Sylvie SINGER: « Vos futurs pylônes seront-ils entretenus par la suite? »

Laurent JARRY explique la maintenance des ouvrages et les différents modes employés : « visite par hélicoptère tous les ans pour vérifier l'état des câbles, les équipes RTE chargées de l'exploitation sont implantées à Reims et montent régulièrement sur les pylônes, il y a également la mise en peinture des pylônes pour entretenir la ligne ».

Un habitant : « A-t-on une idée du montant de l'indemnisation pour l'implantation des pylônes ? Sera-t-il calculé en fonction du type de culture, de l'emplacement du pylône ?»

Virginie QUINTREL : « Le propriétaire de la parcelle est indemnisé pour la servitude, cette indemnité est forfaitaire. L'exploitant est indemnisé pour la gêne du pylône, la perte de culture, l'entretien au pied du pylône, cette indemnité est renouvelée périodiquement en fonction de la durée du bail de l'exploitant. Le montant de l'indemnité est fixé par un protocole d'accord signé avec les représentants de la profession agricole au niveau national. Le montant dépend de l'usage des parcelles, de la durée du bail... Il y a aussi l'indemnité liée aux travaux, avec la réalisation systématique d'un état des lieux avant et après le chantier selon un barème fixé avec la profession agricole au niveau régional.»

Franck TAILLAT de la Chambre d'agriculture : « Les agriculteurs qui ont besoin d'informations peuvent se rapprocher du service du SUAT. » Puis il demande une précision par rapport à la périodicité d'indemnisation de l'exploitant : « Actuellement l'exploitant ne touche qu'une fois, le renouvellement périodique c'est donc quelque chose de nouveau ? »

Virginie QUINTREL : « les nouveaux protocoles d'accord datent d'environ une dizaine d'années, la ligne a été construite bien avant, le protocole n'était pas le même. »

Agriculteur : « vous avez évoqué la fibre optique, la possibilité de la desserte des territoires. L'accès se fait-il uniquement depuis les postes de Lonny et Vesle ou depuis n'importe quel point de la ligne ? »

Jean-Louis CARLIER explique l'utilité de la fibre optique dans la conduite du réseau, facilitée par ce moyen de transmission très rapide de télémesure, de téléconsignation, de télécommande : « Normalement, 48 fibres optiques sont déroulées sur les câbles de garde qui se trouvent au-dessus des câbles conducteurs. Toutes ne sont pas utilisées par RTE. Nous pouvons donc mettre à disposition des collectivités ces fibres « noires » pour l'intérêt général, moyennant une sorte de péage. Il reste toutefois à trouver un opérateur télécom pour « éclairer » ces fibres optiques. Le long de la ligne, on

peut installer une « boite » que l'opérateur télécom va exploiter pour construire un réseau et desservir le territoire. Ceci a un coût, et le seuil de rentabilité économique pour l'opérateur est d'environ 50 000 habitants. Le Conseil général des Ardennes qui porte un schéma de développement du haut-débit nous a posé la question, comme aux autres gestionnaires d'infrastructures de transport, (VNF, RFF, autoroutes, GRTgaz). »

Jean-François SCHERPEREEL s'assure qu'il n'y a plus de questions et remercie les participants.



Les échanges avec le public

Comptes rendus des réunions publiques de mai 2011

Carte de synthèse des rencontres lors des permanences de septembre 2011

Comptes rendus des réunions publiques de novembre 2011

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 1ère phase

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 2ème phase

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 3ème phase



Reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims

Point d'étape sur la concertation publique

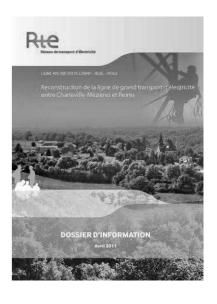
La concertation publique sur le projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims a débuté en mai dernier par trois réunions publiques. RTE a mis en place un important dispositif de concertation pour permettre à la population de s'exprimer. Une centaine d'habitants et d'élus des Ardennes et de la Marne ont participé à ce premier échange avec RTE.

L'information des populations

Pour sensibiliser le public aux enjeux du projet et l'inciter à participer à la concertation, RTE a mis plusieurs documents d'information à la disposition des habitants des 128 communes situées dans une bande de 10 km de part et d'autre de la ligne actuelle :

- Un dossier d'information (ci-contre) abordant en 80 pages tous les enjeux du projet et de la concertation, ainsi que des sujets plus techniques sur le système électrique ;
- Une plaquette présentant le projet de manière synthétique.

Sur tous les documents figure l'adresse du site internet dédié à la concertation. Ce dernier permet à tout internaute de prendre connaissance du projet et de télécharger tous les documents utiles à la réflexion. Les comptes-rendus des réunions publiques y sont désormais disponibles.





Un dialogue ouvert

L'organisation de trois réunions publiques, réparties sur l'ensemble du territoire concerné par le projet (Plaine champenoise, Rethélois, Crêtes préardennaises,) a permis à RTE d'expliquer en détail son projet et d'écouter les remarques et interrogations des participants.

Afin de faciliter les échanges avec les participants, les réunions étaient animées par un journaliste local. Le garant de la concertation, personnalité indépendante nommée par la Commission Nationale du Débat Public, veillait au bon déroulement des débats.

Des permanences publiques (photo ci-dessus) étaient organisées le jour même des réunions publiques afin de permettre à chacun d'évoquer auprès du maître d'ouvrage des sujets plus particuliers.

Un public varié

Les assemblées étaient constituées d'habitants des communes situées aux environs de la ligne actuelle, d'élus locaux, des représentants d'associations environnementales et des activités économiques des territoires, dont la profession agricole.

Au total, RTE a rencontré une centaine de personnes lors de cette première phase de concertation.







Quelques sujets abordés en réunions publiques

Les questions des participants ont couvert une grande variété de sujets, de l'environnement naturel au cadre de vie en passant par les enjeux du projet et la prise en compte des activités humaines.

Les enjeux du projet et la solution proposée

Existe-t-il des solutions alternatives à la reconstruction de la ligne ? Ce projet est-il opportun ? Ne peut-on pas reconstruire la ligne en souterrain ?...

RTE a présenté les autres solutions techniques étudiées et les raisons du choix de la solution retenue. Concernant le souterrain, c'est à la fois pour des raisons financières (700 millions d'euros au lieu de 100), techniques (difficultés d'entretien, capacité de transit électrique limitée) et environnementales (impact sur l'écoulement des eaux, tranchée de plusieurs mètres de large) que cette solution a été écartée.



Jean-Louis Carlier, directeur de projet : « La reconstruction de la ligne en double circuit quadruple faisceau est la seule solution permettant de résoudre les multiples fragilités du réseau. »

La prise en compte des enjeux naturels et humains

Quel impact du futur ouvrage sur le milieu naturel, et notamment les oiseaux ? Faut-il conserver les tranchées forestières de la ligne actuelle ou en créer de nouvelles ? Quels impacts paysagers de la future ligne ?

RTE a confirmé que les enjeux environnementaux étaient bien identifiés sur le territoire, un travail avec des associations locales spécialisées étant en cours pour mieux identifier les secteurs les plus sensibles. Concernant les tranchées forestières, la volonté de limiter leur extension a clairement été affirmée par de nombreux participants aux réunions. De même, la reconstruction de la ligne existante devra être l'occasion de chercher à s'éloigner des habitations les plus proches dans le but de minimiser l'impact paysager des pylônes.



Virginie Quintrel, chargée de concertation, décrit l'environnement dans lequel se situe la ligne électrique actuelle et les principaux enjeux naturels et humains à prendre en compte à l'occasion de sa reconstruction.

Les ouvrages à construire et les modalités du chantier

Combien de futurs pylônes ? Quelle sera leur emprise ? Quels impacts du chantier sur les exploitations agricoles ? Quelles compensations ?

RTE a expliqué que la taille des futurs pylônes sera plus importante d'environ 20 % que les pylônes actuels. La reconstruction de l'ouvrage existant est aussi l'occasion de rechercher un meilleur tracé, adapté à l'environnement d'aujourd'hui (éloignement de l'habitat, implantation des pylônes en limite de parcelles...). La phase de chantier fera également l'objet de discussions avec chaque riverain, chaque propriétaire et chaque exploitant agricole afin de minimiser la gêne et de remettre en état les terres – et les systèmes de drainage par exemple – après les travaux.

Les effets d'une ligne électrique sur son environnement

Pourquoi une ligne fait-elle du bruit ? Quels sont les effets des champs électromagnétiques ? Où en sont les études et la réglementation sur le sujet ?...

Interrogé sur le grésillement des lignes, RTE a expliqué ce phénomène physique (appelé effet couronne) tout en affirmant que la nouvelle ligne ne ferait pas plus de bruit que la ligne actuelle. Concernant les champs magnétiques, RTE a rappelé que les champs générés par la future ligne seraient du même ordre de grandeur que ceux de la ligne actuelle, ces champs étant d'ores et déjà bien inférieurs aux seuils préconisés par la réglementation



Grégoire Lefèvre, chef de projet, mesure les champs magnétiques présents dans la salle de la réunion publique.

Pour contacter l'équipe Projet RTE: 03 20 13 66 57

Pour plus d'informations : www.charleville-reims.rte-france.com



Les échanges avec le public

Comptes rendus des réunions publiques de mai 2011

Carte de synthèse des rencontres lors des permanences de septembre 2011

Comptes rendus des réunions publiques de novembre 2011

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 1ère phase

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 2ème phase

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 3ème phase



Reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims

2^{ème} point d'étape sur la concertation publique

Octobre 2011

Une nouvelle phase de concertation avec la population s'engage sur le projet de renforcement du réseau de transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims. Après les réunions publiques de mai dernier, RTE a mis en place un dispositif de permanences dans six mairies. Les habitants étaient invités à venir rencontrer l'équipe RTE chargée du projet. Dès novembre prochain, de nouvelles réunions publiques vont être organisées.

Septembre 2011 : six permanences locales organisées dans des mairies

Les études environnementales sont en cours afin de déterminer les fuseaux de passage possible de la future ligne. Ces études sont réalisées sur un vaste territoire (appelé « aire d'étude ») qui compte 63 communes réparties pour les deux tiers dans les Ardennes et un tiers dans la Marne.

Pour sensibiliser le public aux enjeux du projet et l'inciter à participer à la concertation, RTE met à disposition des habitants dans chacune des mairies des 63 communes de l'aire d'étude :

- un dossier d'information qui aborde en 80 pages les enjeux et caractéristiques du projet et de la concertation ;
- un registre pour recueillir les avis de chacun. Fin novembre, les 63 registres seront récupérés par RTE et les remarques formulées seront intégrées au bilan de la concertation.

Dans le même temps, les échanges avec les habitants se poursuivent : suite aux réunions publiques de mai dernier, RTE a organisé début septembre six permanences locales dans des mairies de l'aire d'étude. Depuis le début de l'année, ce sont plus de 150 habitants qui sont venus s'informer du projet et participer à la concertation.

Une soixantaine de personnes intéressées

L'organisation de 6 permanences réparties sur l'ensemble du territoire concerné par le projet a permis à RTE d'écouter les remarques et contributions susceptibles d'enrichir la concertation. L'objectif est de proposer, au final, le projet le mieux adapté aux enjeux sociétaux et environnementaux du territoire.

Plus d'une soixantaine de personnes sont ainsi venus à la rencontre de RTE : habitants, élus locaux, forestiers et agriculteurs (propriétaires et/ou exploitants), ces derniers étant particulièrement concernés par le projet.

« Les échanges ont essentiellement porté sur les caractéristiques techniques du projet et les spécificités des territoires traversés à prendre en compte dans la recherche des fuseaux de passage de la ligne » précise Jean-Louis Carlier, directeur de projet RTE. Réunis autour d'un logiciel cartographique (cartes IGN, photos aériennes), les représentants de RTE et les participants pouvaient échanger des informations de terrain et les localiser de manière très précise : cultures présentes sur les parcelles, projets de développement urbain, pratiques culturelles ou sportives locales, etc. « Nous sommes désormais au cœur du projet, complète Virginie Quintrel, chargée de concertation RTE, et les questions portent sur des sujets très concrets : l'emprise des futurs pylônes, la hauteur des câbles, les modalités du chantier, etc ».

« Ces échanges avec la population nous permettent d'approfondir notre connaissance du territoire et de mieux appréhender certaines problématiques locales » confirme Jean-Louis Carlier. Des informations indispensables pour définir le fuseau de passage de la future ligne.









Du 7 au 9 novembre : trois réunions publiques sur les projets de fuseaux possibles

Début novembre, RTE organisera à nouveau trois réunions publiques pour présenter les projets de fuseaux de passage de la future ligne.

Larges de plusieurs centaines de mètres, ces projets de fuseaux sont issus des études réalisées par des bureaux d'études spécialisés et des experts locaux. Ils tiennent compte également des échanges menés par RTE au cours de l'année 2011 avec les élus locaux, les services de l'Etat, les associations environnementales et les habitants.

Plusieurs enjeux sont ainsi pris en compte dans la définition des fuseaux :

- les activités humaines et l'habitat,
- les forêts et les vallées,
- les milieux naturels et les paysages.

De fait, toutes les possibilités de fuseaux sont étudiées pour chercher à améliorer l'insertion environnementale de la future ligne par rapport à l'ouvrage existant.

Au terme de cette phase importante de concertation, les acteurs de la concertation se réuniront. Après avoir comparé les avantages et inconvénients de chaque fuseau, ils choisiront ensemble le fuseau dit « de moindre impact ».

Puis, la concertation se poursuivra par la recherche du tracé de la ligne au sein de ce fuseau. L'enquête publique sur ce tracé, au cours de laquelle pourront à nouveau s'exprimer tous les habitants, est envisagée pour l'année 2013.

De nombreuses démarches engagées avec les acteurs du territoire :

- une étude socio-économique réalisée avec l'Institut d'aménagement du territoire, d'environnement et d'urbanisme de l'université de Reims (IATEUR)
- un recensement de la biodiversité sous la ligne existante, mené par de multiples acteurs locaux*;
- des échanges réguliers avec les Chambres d'agriculture des Ardennes et de la Marne pour mieux connaître les spécificités agricoles du territoire (types de cultures, périodes de récoltes, engins agricoles utilisés...);
- un partenariat avec le PNR des Ardennes pour mettre en place des actions de développement durable sur l'ensemble du territoire du parc ;
- la tenue de plusieurs conférences-citoyennes au cours desquelles un panel d'habitants exprime sa perception des enjeux d'avenir du territoire en les croisant avec le projet RTE.
- * le CPIE Pays de Soulaines pilote cette étude menée conjointement par l'association RENARD, la Ligue de Protection des Oiseaux, la Fédération Régionale de Chasse, la délégation régionale du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne.

Pour participer aux réunions publiques :

Un dispositif d'information des populations identique à celui des permanences locales est mise en place : distribution d'invitations dans toutes les boites aux lettres des habitants des 63 communes concernées par le projet, annonces dans la presse locale, affichage dans les mairies, actualisation du site internet de RTE...

Beine-Nauroy

Lundi 7 novembre Salle polyvalente Rue de Prunay 51490 BEINE-NAUROY

Sault-lès-Rethel

Mardi 8 novembre Salle polyvalente 71, avenue de Bourgoin 08300 SAULT-LES-RETHEL

Signy-l'Abbaye

Mercredi 9 novembre Salle polyvalente Rue du Moulin Texier 08460 SIGNY-L'ABBAYE



Pour contacter l'équipe Projet RTE : 03 20 13 66 57

Pour plus d'informations : <u>www.charleville-reims.rte-france.com</u>



Les échanges avec le public

Comptes rendus des réunions publiques de mai 2011

Carte de synthèse des rencontres lors des permanences de septembre 2011

Comptes rendus des réunions publiques de novembre 2011

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 1ère phase

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 2ème phase

Fiche « point d'étape » diffusée aux acteurs du territoire après la 3ème phase



Reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Charleville-Mézières et Reims

3^{ème} point d'étape sur la concertation publique

Décembre 2011

Au cours de l'année 2011, RTE a organisé plusieurs temps de rencontres avec la population : après des réunions publiques en mai et des permanences en mairies en septembre, une nouvelle session de réunions publiques s'est déroulée les 7, 8 et 9 novembre. Ces dernières ont permis à RTE de présenter les fuseaux étudiés à plus d'une centaine d'habitants des Ardennes et de la Marne : agriculteurs, citoyens et élus locaux.



Novembre 2011 : un temps d'échange avec les habitants sur les fuseaux étudiés

Deux fuseaux sont actuellement étudiés par RTE pour le passage de la future ligne électrique entre les postes de Lonny, Seuil et Vesle :

- le premier (appelé fuseau Ouest) reprend le tracé de la ligne actuelle tout en proposant quelques variantes ;
- le second (fuseau Est) permet de contourner la zone Natura 2000 de la vallée de l'Aisne.

Priorité à l'habitat

L'objectif partagé avec les habitants et les élus locaux est de chercher à améliorer l'intégration environnementale de la future ligne par rapport à l'ouvrage existant.

Pour tous, le critère prioritaire pour atteindre cet objectif doit porter sur les habitations et le cadre de vie : les fuseaux étudiés doivent donc permettent d'éloigner la future ligne des zones habitées tout en évitant de reporter les impacts sur un autre territoire.

Comment traverser la vallée de l'Aisne?

Beaucoup de participants aux réunions publiques ont fait part de leurs interrogations sur le fuseau Est et la zone Natura 2000 : « Même si le fuseau Est ne passe pas en zone Natura 2000, il traverse la vallée de l'Aisne qui présente partout les mêmes atouts environnementaux » constate un habitant. RTE a affirmé sa volonté de présenter une comparaison la plus objective possible des avantages et inconvénients des deux fuseaux.

Comment préserver les activités agricoles et sylvicoles ?

Venus nombreux aux réunions publiques, les agriculteurs se sont intéressés aux conséquences directes du projet sur leur activité : « Quelle sera la hauteur des câbles ? Quelle distance de sécurité par rapport aux bâtiments et engins agricoles ? Que va devenir l'ancienne ligne ? » Des premiers éléments de réponse ont été apportés et RTE a confirmé que la concertation, tout particulièrement avec la profession agricole, allait se poursuivre jusqu'à la mise en service de l'ouvrage en 2016 et la dépose de la ligne actuelle en 2017.

Quant à la forêt, les personnes présentes ont rappelé qu'elle constituait à la fois un enjeu économique, écologique et paysager pour les Ardennes. C'est pourquoi les fuseaux étudiés évitent les grandes forêts des crêtes préardennaises. Ces échanges ont été l'occasion pour RTE d'évoquer le partenariat à l'étude avec le Parc Naturel Régional des Ardennes qui envisage des actions de valorisation de la filière bois-énergie et de préservation de la biodiversité sous les lignes électriques.

Retrouvez les comptes rendus des réunions publiques sur www.charleville-reims.rte-france.com

Pour contacter l'équipe Projet RTE : 03 20 13 66 57

Pour plus d'informations : www.charleville-reims.rte-france.com



2012 - 2017: la concertation se poursuit

Janvier 2012 : le choix du fuseau de moindre impact

Dans la continuité de l'année 2011, 2012 sera consacrée à de nouveaux échanges avec l'ensemble des parties prenantes concernées par le projet.

En janvier, l'instance locale de concertation se tiendra sous l'égide du Préfet des Ardennes. Elle réunira les élus des 63 communes de l'aire d'étude, les représentants socioéconomiques et associatifs du territoire et les services de l'Etat. Après avoir comparé les avantages et inconvénients de chaque fuseau, les acteurs de la concertation valideront ensemble le fuseau de moindre impact.

Poursuite des échanges avec la population

Tout au long de l'année 2012 et des années suivantes, la population restera informée de l'avancée du projet et des études réalisées à travers le site internet <u>www.charleville-reims.rte-france.com</u> dédié au projet qui sera régulièrement actualisé.

De même, le dispositif d'échanges permanent avec la population et les acteurs locaux mis en place par RTE sera maintenu : les contacts téléphonique, mail et postal de l'équipe projet resteront actifs.

2012 - 2017 : du tracé aux travaux

En 2012, la concertation se poursuivra par la recherche du tracé précis de la ligne au sein du fuseau de moindre impact. L'enquête publique sur ce tracé, au cours de laquelle seront à nouveau invités à s'exprimer tous les habitants, est envisagée pour le début de l'année 2013.

2013 et 2014 seront ensuite consacrés à la recherche précise de l'implantation des pylônes le long du tracé retenu. RTE sera de nouveau sur le terrain, notamment pour déterminer avec chaque propriétaire et exploitant agricole les emplacements les mieux adaptés.

L'information des habitants concernés par la future ligne sera maintenue jusqu'à la réalisation des travaux. Ces derniers s'étaleront entre 2015 et 2016 pour une mise en service du nouvel ouvrage en 2016. Le démontage de la ligne actuelle sera alors possible : il est prévu au cours de l'année 2017.

Les dates clefs du projet

Juin 2011 : validation de l'aire d'étude du projet

Janvier 2012 : choix du fuseau de moindre impact

2012 : recherche du tracé et étude d'impact

2013 : enquête publique sur le tracé de la ligne

2013- 2014 : concertation sur l'emplacement des pylônes

2015- 2016 : travaux

Fin 2016 : mise en service

2017 : démontage de l'ancienne ligne



Pour contacter l'équipe Projet RTE: 03 20 13 66 57

Pour plus d'informations : www.charleville-reims.rte-france.com





59709 MARCQ EN BAROEUL CEDEX